

CAHIER 2

Économie



Économie

OBSERVATOIRE

- 1 Le portrait économique général
- 2 : La géographie de l'emploi
- 3 : Le niveau d'activité
- 4 : Les indicateurs sociaux
- 5 : Les principaux secteurs d'activité
- 6 : L'artisanat
- 7 : Le commerce
- 8 : Les filières d'excellence
 - Le tourisme*
 - L'agriculture*
 - La filière équine*
- 9 : Les zones d'activités
- 10 : Eléments globaux d'évolution économique du territoire : la valeur ajoutée et le modèle économique du territoire

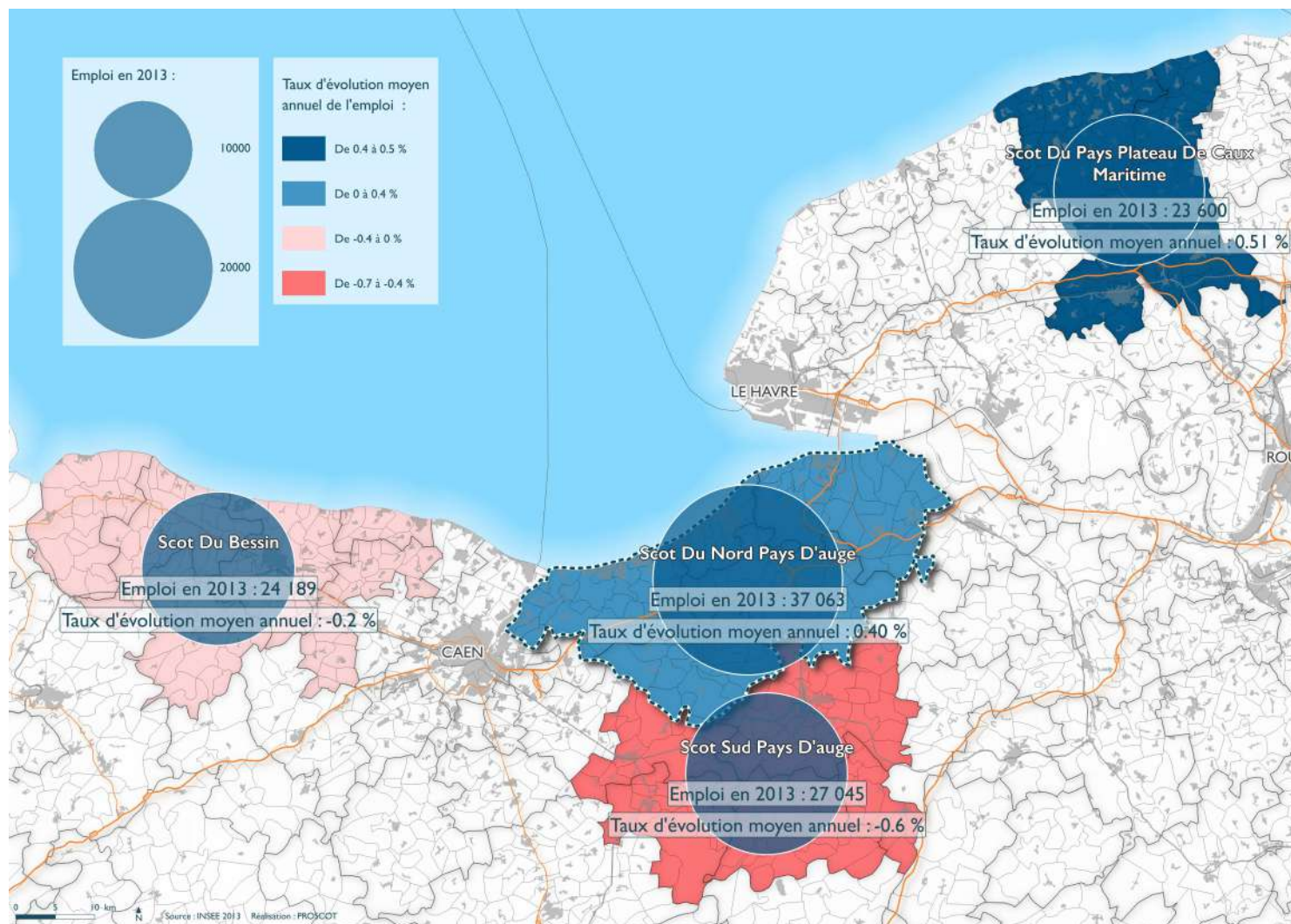
GOUVERNANCE

SYNTHÈSE

OBSERVATOIRE

1. LE PORTRAIT ECONOMIQUE GENERAL

Nombre d'emplois en 2013, et variation depuis 2008 au sein du SCoT et des territoires de comparaison
(Source : INSEE ; traitement : EAU)



Emplois par secteur économique

Avec plus de 37 000 emplois en 2013, le territoire du SCoT enregistre une progression par rapport à 2008 (758 emplois supplémentaires), ceci alors que le département ou la région voient leur nombre d'emploi régresser.

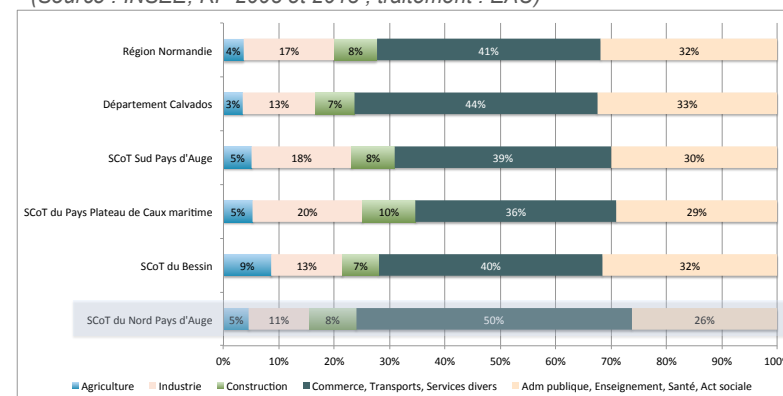
En son sein, les différents EPCI font émerger des tendances à l'œuvre divergentes :

- Croissance des emplois dans la majorité des Communautés de Communes :
 - + 813 emplois au sein de la CC du Pays Honfleur Beuzeville ;
 - + 245 emplois au sein de la CC Normandie Cabourg Pays d'Auge ;
 - + 145 au sein de la CC de Cambremer ;
- Régression des emplois dans deux EPCI :
 - – 352 unités à Cœur Côte Fleurie ;
 - – 94 emplois au sein de la CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom

Principaux pourvoyeurs d'emplois au sein du SCoT (¾ des emplois relèvent des secteurs « commerce, transports, services divers » et « administration publique, enseignement, santé, action sociale »), les services voient leur poids se renforcer depuis 2008 (+ 1 233 emplois).

Par rapport aux autres territoires de comparaison, le poids des activités productives est moindre au sein du SCoT (11% des emplois contre 17% à l'échelle de la Normandie). A contrario, celui des emplois liés au commerce, transport et services divers est plus important (50% contre 41% à l'échelle régionale).

Répartition des emplois par secteurs d'activités en 2013
(Source : INSEE, RP 2008 et 2013 ; traitement : EAU)



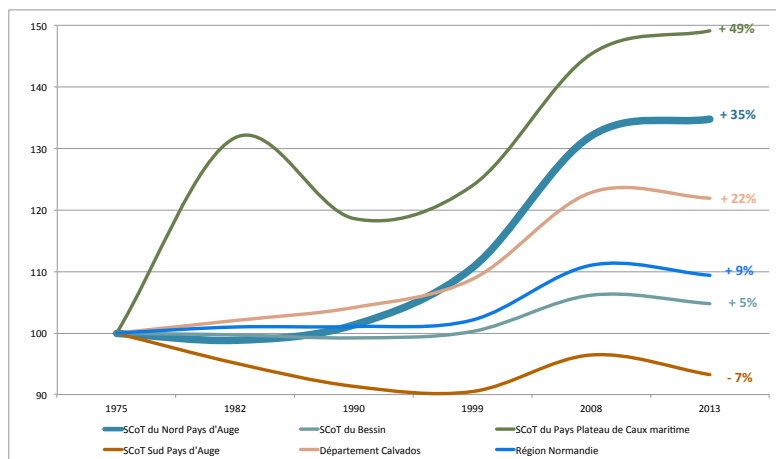
Services marchands : ils comprennent les activités de commerce, de transports et de services divers aux entreprises et à la personne. Par opposition, les services non marchands sont des activités issues de l'administration publique, de la santé et de l'action sociale.

Effectifs par grands secteurs économiques en 2013 et leurs évolutions entre 2008 et 2013

(Source : INSEE, RP 2008 et 2013 ; traitement : EAU)

Territoire	Total emplois		Agriculture		Industrie		Construction		Commerce, Transports, Services divers		Adm publique, Enseignement, Santé, Act sociale	
	Emplois	Variations	Emplois	Variations	Emplois	Variations	Emplois	Variations	Emplois	Variations	Emplois	Variations
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	5 358	-94	445	-24	542	-61	624	-16	2 493	120	1 253	-113
CC Cœur Côte Fleurie	10 779	-352	257	10	498	-105	711	-79	6 751	-62	2 563	-116
CC de Cambremer	1 340	145	337	27	69	-13	207	35	408	14	319	82
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	11 062	813	395	-39	1 679	-295	850	6	4 952	404	3 185	737
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	8 523	245	270	38	1 242	-56	745	97	3 870	235	2 396	-68
SCoT du Nord Pays d'Auge	37 063	758	1 704	12	4 032	-530	3 137	43	18 473	712	9 716	521
SCoT du Bessin	24 189	-318	2 083	-288	3 114	-42	1 598	-277	9 764	96	7 629	194
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	23 600	597	1 247	-262	4 672	-92	2 273	203	8 548	729	6 861	19
SCoT Sud Pays d'Auge	27 045	-928	1 379	-163	4 892	-1 026	2 078	227	10 597	174	8 100	-140
Département Calvados	277 034	-2 097	9 494	-532	36 597	-5 284	19 292	-541	121 590	2 916	90 061	1 344
Région Normandie	1 289 563	-19 369	46 333	-3 268	213 180	-24 073	96 926	-3 223	522 628	1 405	410 496	9 789

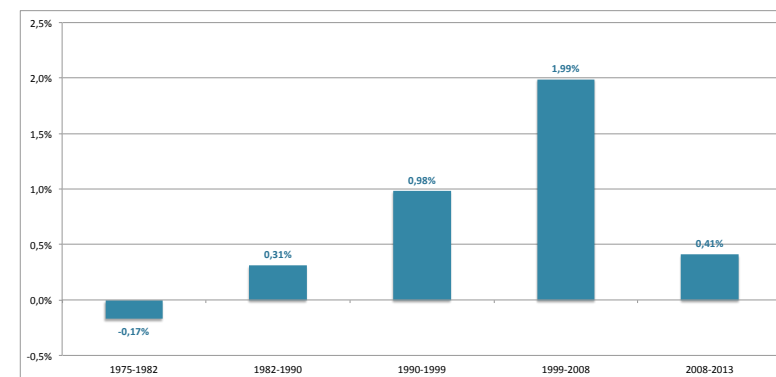
Evolution des emplois entre 1975 et 2013 entre territoires (indice base 100)
(Source : INSEE ; traitement : EAU)



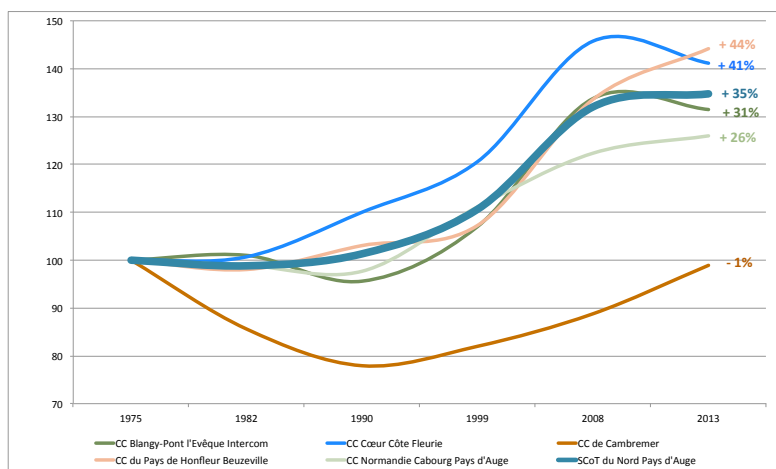
Depuis 1975, le SCoT enregistre une évolution de ses emplois plus rapide que celles observées aux échelles départementales et régionales (+ 35% au sein du SCoT, contre + 22% dans le Calvados et + 9 % en Normandie).

Suite à une période de développement économique notable entre 1999 et 2008 (841 emplois supplémentaires en moyenne chaque année au sein du SCoT), cette évolution s'est contractée depuis 2008 mais reste néanmoins positive (107 emplois supplémentaires en moyenne par an).

Taux d'évolution annuel moyen de l'emploi entre 1975 et 2013
(Source : INSEE ; traitement : EAU)



Evolution des emplois entre 1975 et 2013 au sein des EPCI du SCoT (indice base 100)
(Source : INSEE ; traitement : EAU)



Emplois par fonctions économiques

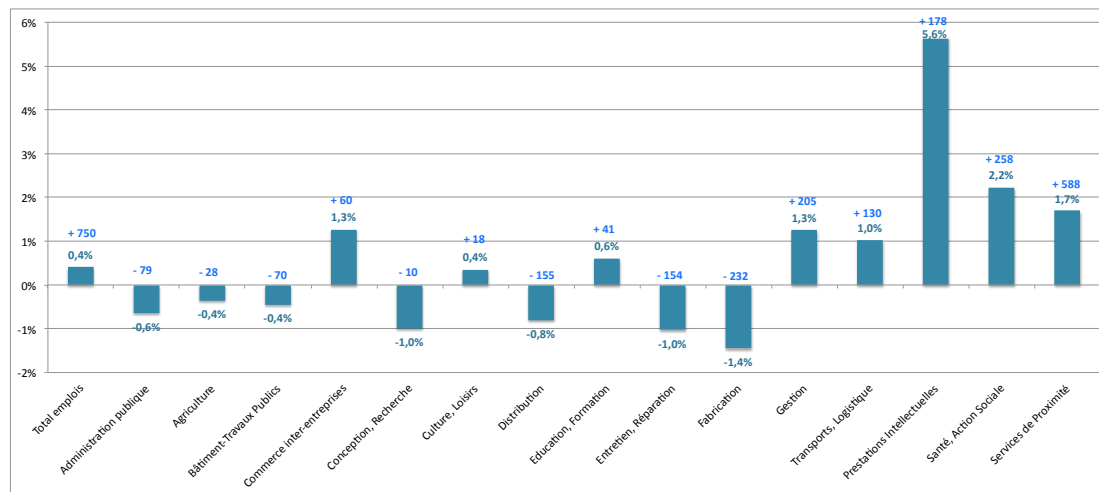
Avec 7 293 emplois en 2013, soit 20% des emplois, la fonction des services de proximité domine le paysage économique.

Entre 2008 et 2013, les tendances mettent en exergue un renforcement du poids des emplois liés aux prestations intellectuelles (+ 5,6%) ou de santé et action sociale (+2,2%). A contrario, les emplois régressent dans la fabrication (-1,4%) ou encore dans l'entretien/réparation et la conception/recherche (-1%).

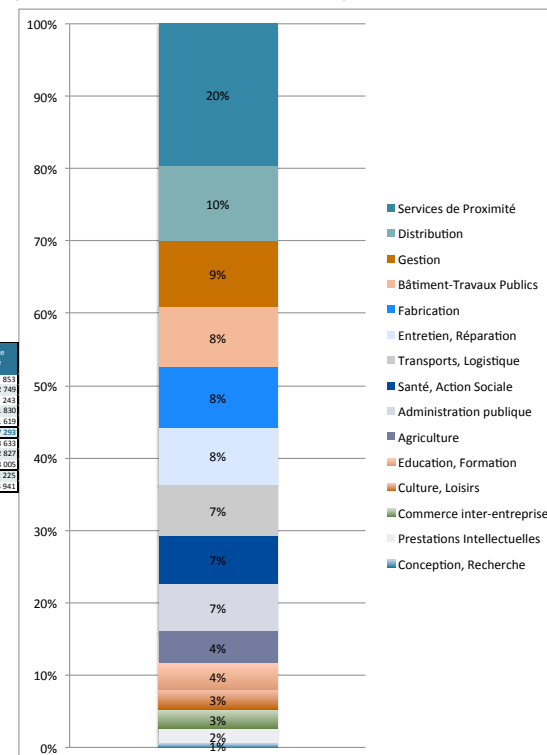
Nombre d'emplois par fonction en 2013
(Source : INSEE ; traitement : EAU)

Territoire	Total emplois	Administration publique	Agriculture	Bâtiment-Travaux Publics	Commerce inter-entreprises	Conception, Recherche	Culture, Loisirs	Distribution	Education, Formation	Entretien, Réparation	Fabrication	Gestion	Transports, Logistique	Prestations Intellectuelles	Santé, Action Sociale	Services de Proximité
CC Blangy-Port l'Évêque Intercom	5 358	288	384	600	162	25	151	320	138	541	352	561	438	140	406	853
CC Cour-Côte Fleuve	10 399	873	250	775	354	13	429	1 519	373	730	485	1 184	412	159	565	2 749
CC de Cambrenes	1 340	41	296	193	16	3	65	82	32	117	55	50	30	29	89	243
CC du Pays de Honfleur-Beuzeville	11 062	692	387	790	350	74	145	863	431	814	1 238	959	1 348	199	942	1 830
CC Normandie Cabourg-Pays d'Auge	8 523	535	279	745	300	88	228	1 015	404	227	543	650	399	216	475	1 619
SCoT du Nord Pays d'Auge	37 063	2 428	1 596	3 103	391	304	1 019	3 795	1 377	2 525	3 072	3 483	2 626	744	2 477	2 293
SCoT du Bessin	24 189	1 708	1 966	1 787	438	188	392	2 129	1 199	1 931	2 257	2 132	1 597	451	2 382	3 633
SCoT du Pays Métais de Caux maritime	23 600	1 548	1 373	2 211	599	323	351	2 039	1 205	2 423	2 759	2 085	1 863	408	1 785	2 827
SCoT Sud Pays d'Auge	27 045	1 699	1 449	1 923	869	388	400	2 212	1 378	2 312	3 378	2 580	2 197	467	2 789	3 005
Département Calvados	277 034	23 440	9 074	18 602	8 754	4 588	5 564	23 726	14 972	21 293	25 042	31 891	22 579	7 657	27 627	32 225
Région Normandie	1 289 963	104 410	43 928	92 623	38 006	22 618	20 852	101 099	66 589	109 020	145 384	143 621	111 960	34 074	119 958	134 941

Evolution du nombre d'emplois par fonction dans le SCoT entre 2008 et 2013
(Source : INSEE ; traitement : EAU)



Répartition des emplois par fonction au sein du SCoT en 2013
(Source : INSEE ; traitement : EAU)



L'analyse fonctionnelle des emplois propose des regroupements des professions dans le but de faire apparaître de grandes fonctions transversales aux secteurs d'activités. 15 fonctions sont ainsi définies.

Effectifs et variations des emplois métropolitains entre 2008 et 2013

(Source : INSEE ; traitement : EAU)

Territoire	Commerce Inter-entreprises		Conception, Recherche		Culture, Loisirs		Gestion		Prestations Intellectuelles		Ensemble	
	Effectifs	Variations	Effectifs	Variations	Effectifs	Variations	Effectifs	Variations	Effectifs	Variations	Effectifs	Variations
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	162	11	25	-2	151	52	561	70	140	27	1 039	157
CC Cœur Côte Fleurie	264	34	13	-30	429	-83	1 184	86	159	-2	2 049	6
CC de Cambremer	16	-15	3	-1	65	25	50	13	29	6	164	29
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	350	47	74	7	145	10	959	51	199	66	1 727	180
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	200	-17	88	15	228	14	650	-15	216	81	1 382	79
SCoT du Nord Pays d'Auge	991	60	204	-10	1 019	18	3 403	205	744	178	6 360	451
SCoT du Bessin	438	-94	188	-38	392	62	2 132	-109	451	123	3 600	-56
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	599	104	323	110	351	26	2 085	52	408	49	3 766	340
SCoT Sud Pays d'Auge	869	80	388	39	400	37	2 580	-65	467	-46	4 704	44
Département Calvados	8 754	278	4 588	-228	5 564	424	31 891	901	7 657	977	58 453	2 352
Région Normandie	38 006	2 415	22 618	-709	20 832	1 685	143 621	-1 283	34 074	3 909	259 151	6 017

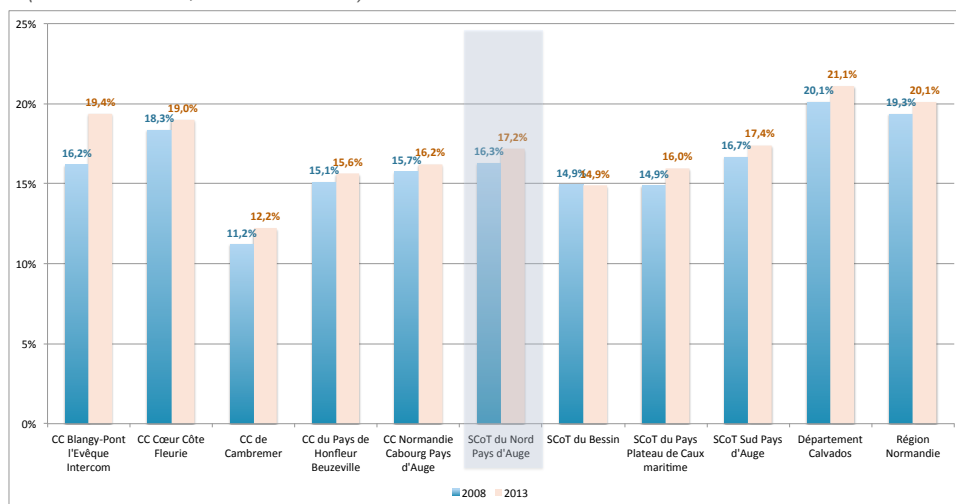
6 360 emplois métropolitains au sein du SCoT, soit 17,2% de l'ensemble des emplois du territoire, taux inférieur à la moyenne départementale (21,1%) et à la région normande (20,1%).

Parmi ces emplois, 3 403 relèvent de la gestion (54% des emplois métropolitains) et 1 019 de la culture-loisirs (16% des emplois métropolitains du territoire).

Entre 2008 et 2013, le caractère métropolitain de l'économie locale s'est légèrement renforcé avec 451 emplois supplémentaires, résultant principalement des évolutions positives au sein de la CC de Blangy-Pont l'Evêque Intercom (+ 157 emplois) et de la CC du Pays de Honfleur Beuzeville (+ 180 emplois).

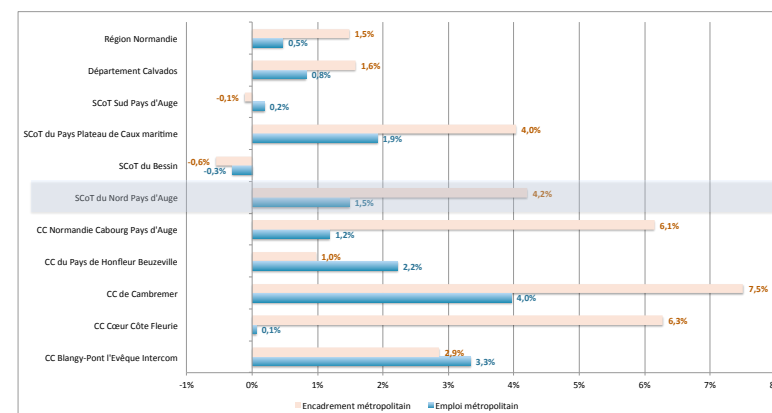
Part des emplois métropolitains dans l'emploi total en 2008 et 2013

(Source : INSEE ; traitement : EAU)



Taux d'évolution annuel moyen des emplois métropolitains et de son encadrement entre 2008 et 2013

(Source : INSEE ; traitement : EAU)

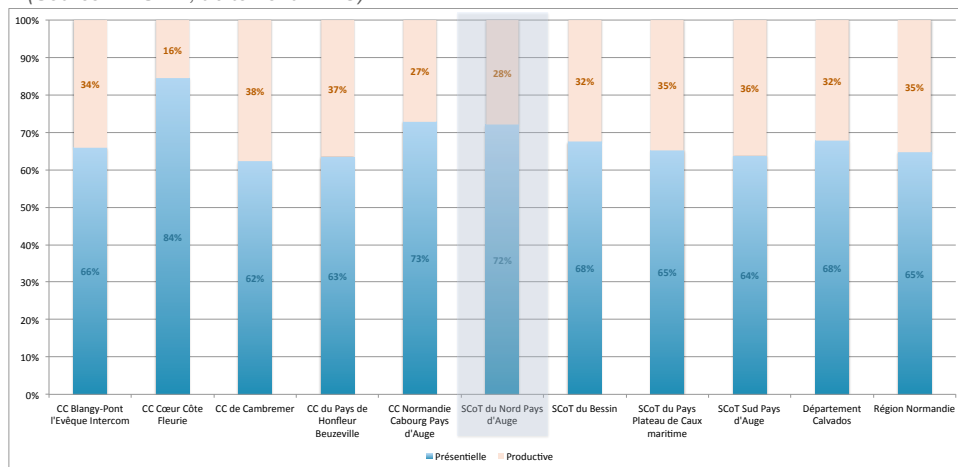


La définition du concept de **fonctions métropolitaines** s'appuie à la fois sur la qualification de l'emploi, définie à partir de la catégorie sociale, et de la localisation plus spécifique des fonctions dans les aires urbaines. Parmi les 15 fonctions, 5 sont plus spécifiquement présentes dans les grandes aires urbaines : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion, culture-loisirs. Elles forment les fonctions dites métropolitaines.

Les cadres des fonctions métropolitaines visent à offrir une notion proche d'emplois « stratégiques », en assurant la cohérence avec les fonctions.

Emplois présentsiels et productifs

Proportion d'emplois présentsiels et productifs
(Source : INSEE ; traitement : EAU)



Par rapport aux autres SCoT « voisins », le territoire de Nord Pays d'Auge présente un niveau d'activité présenteielle supérieure : 72% au sein du SCoT contre des pourcentages compris entre 64% à 68% pour les autres territoires.

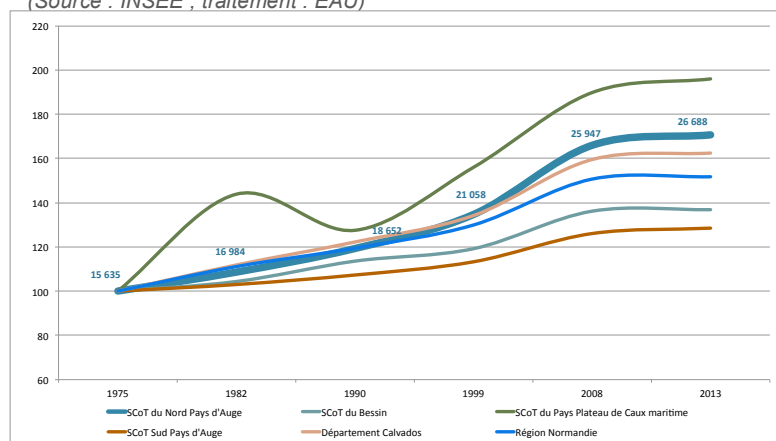
Alors que la majorité des territoires enregistre une tendance à la baisse de leurs activités productives, le SCoT se démarque par une reprise de ces activités, particulièrement marquée entre 1999 et 2008 avec 1 000 emplois productifs supplémentaires, dont le niveau se maintient entre 2008 et 2013.

La partition de l'économie en deux sphères, présenteielle et productive permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires.

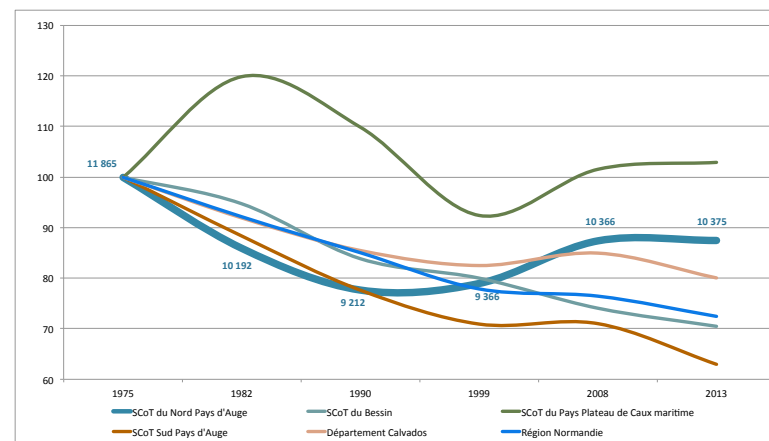
Les activités présenteielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités productives sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Evolution des emplois présentsiels entre 1975 et 2013
(Source : INSEE ; traitement : EAU)



Evolution des emplois productifs entre 1975 et 2013
(Source : INSEE ; traitement : EAU)



Emplois salariés et établissements du secteur privé

Evolution des établissements privés entre 2008 et 2015
(Source : INSEE ; traitement : EAU)

Territoire	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2008-2015
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	438	447	445	450	444	432	429	445	7
CC Cœur Côte Fleurie	1 291	1 291	1 269	1 279	1 284	1 271	1 225	1 243	-48
CC de Cambremer	128	128	115	115	120	120	122	123	-5
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	879	873	868	888	862	866	884	900	21
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	892	897	907	910	896	872	864	871	-21
SCoT du Nord Pays d'Auge	3 628	3 636	3 604	3 642	3 606	3 561	3 524	3 582	-46
SCoT du Bessin	1 850	1 821	1 860	1 853	1 870	1 871	1 853	1 838	-12
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	1 440	1 455	1 460	1 450	1 466	1 453	1 439	1 430	-10
SCoT Sud Pays d'Auge	1 859	1 845	1 870	1 839	1 818	1 786	1 762	1 734	-125
Département Calvados	19 207	19 127	19 239	19 313	19 357	19 245	19 122	19 037	-170
Région Normandie	81 984	82 002	81 989	81 898	81 544	80 528	80 001	79 296	-2 688

Le territoire du SCoT comptabilise 3 582 établissements privés en 2015, soit 46 de moins qu'en 2008.

Au cours de la même période, les effectifs salariés sont passés de 22 015 à 22 377, soit 362 personnes en moins.

D'autres SCoT ont été plus durement impactés par les effets conjoncturels avec notamment 125 établissements en moins en 7 ans au sein du SCoT du Sud Pays d'Auge et 1 403 salariés en moins.

Evolution des effectifs privés entre 2008 et 2015
(Source : INSEE ; traitement : EAU)

Territoire	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2008-2015
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	3 095	3 014	3 023	3 100	3 076	3 013	2 990	2 992	-103
CC Cœur Côte Fleurie	7 259	7 224	7 228	7 217	7 126	6 747	6 602	6 878	-381
CC de Cambremer	451	438	374	372	371	381	371	364	-87
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	6 538	6 386	6 445	6 604	6 505	6 414	6 541	6 810	272
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	5 034	4 967	4 919	5 005	5 033	4 935	4 967	4 971	-63
SCoT du Nord Pays d'Auge	22 377	22 029	21 989	22 298	22 111	21 490	21 471	22 015	-362
SCoT du Bessin	12 523	12 095	12 062	11 974	11 868	11 667	11 755	11 490	-1 033
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	14 050	13 844	13 747	14 005	14 008	14 341	14 583	14 228	178
SCoT Sud Pays d'Auge	17 676	17 243	17 147	17 162	16 701	16 306	16 237	16 273	-1 403
Département Calvados	179 168	176 082	176 261	177 165	174 100	173 770	171 800	172 501	-6 667
Région Normandie	852 867	830 957	831 623	831 775	818 525	810 376	806 168	804 582	-48 285

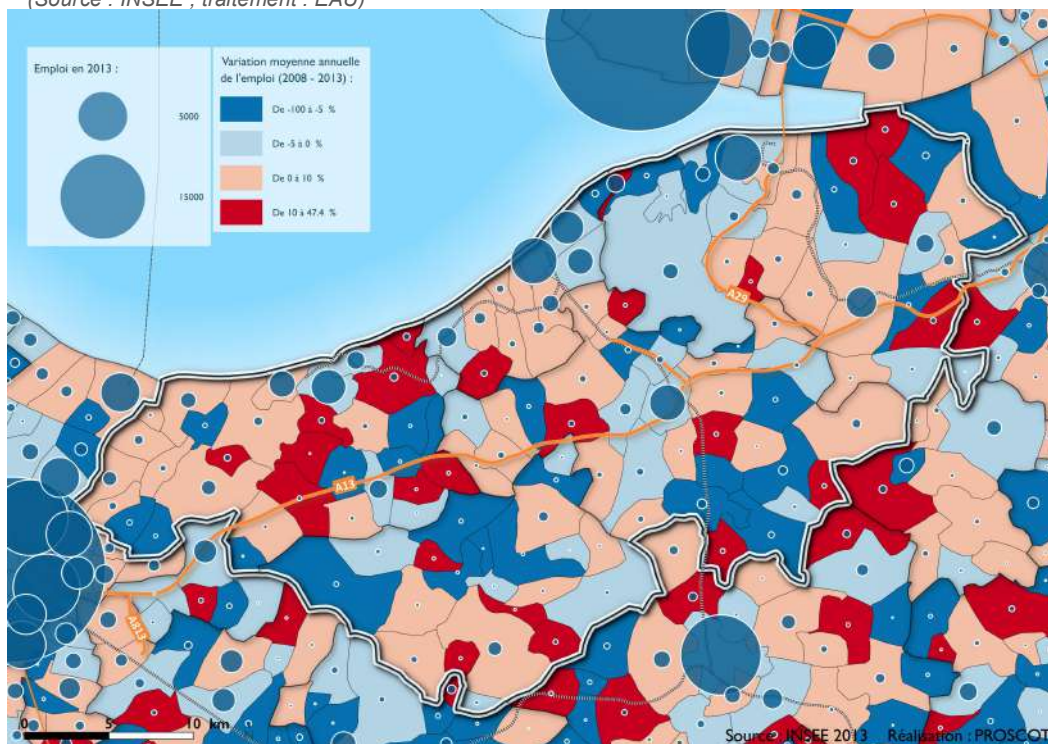
Au sein du SCoT, la CC de Cœur Côte Fleurie enregistre les diminutions les plus importantes avec 48 établissements en moins et la disparition de 381 emplois salariés. Dans le même temps, la CC du Pays de Honfleur Beuzeville fait état d'un certain dynamisme avec 21 établissements supplémentaires et 272 emplois salariés en plus.

Les établissements pris en compte par l'URSSAF couvrent l'ensemble du secteur concurrentiel. Ce champ ne comprend pas les secteurs d'activité économiques suivants : les établissements relevant du régime agricole ; les administrations publiques ; les établissements de l'éducation non marchande et de la santé non marchande ; des employeurs de salariés à domicile.

Les effectifs salariés pris en compte par l'URSSAF correspondent au nombre de salariés renseigné dans les bordereaux de cotisations. Certains salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'effectif. Il s'agit : des intérimaires pour les entreprises utilisatrices (les intérimaires sont comptés dans les effectifs des entreprises de travail temporaire) ; des apprentis ; des élèves ou étudiants effectuant un stage en entreprise donnant lieu à la signature d'une convention ; des stagiaires de la formation professionnelle ; des salariés percevant des sommes après la rupture de leur contrat de travail ; des VRP multicartes ; des salariés régulièrement détachés en France en vertu de conventions ou de règlements internationaux.

2. LA GEOGRAPHIE DE L'EMPLOI

Localisation et variation du nombre d'emploi entre 2008 et 2013
(Source : INSEE ; traitement : EAU)



Deux principaux pôles d'emplois au sein du SCoT regroupent ¼ des emplois localisé sur le territoire :

- Honfleur avec 4 788 emplois ;
- Deauville avec 4 649 emplois.

6 communes recensent entre 1 000 et 3 000 emplois, parmi lesquelles : Pont-l'Évêque, Dives-sur-Mer, Trouville-sur-Mer, Beuzeville, Cabourg, Touques (12 726 emplois à elles 6).

Entre 2008 et 2013, des évolutions notoires sont observées à Pont-l'Évêque (+ 119 emplois), Beuzeville (+ 273 emplois) ou à Trouville-sur-Mer (- 239 emplois).

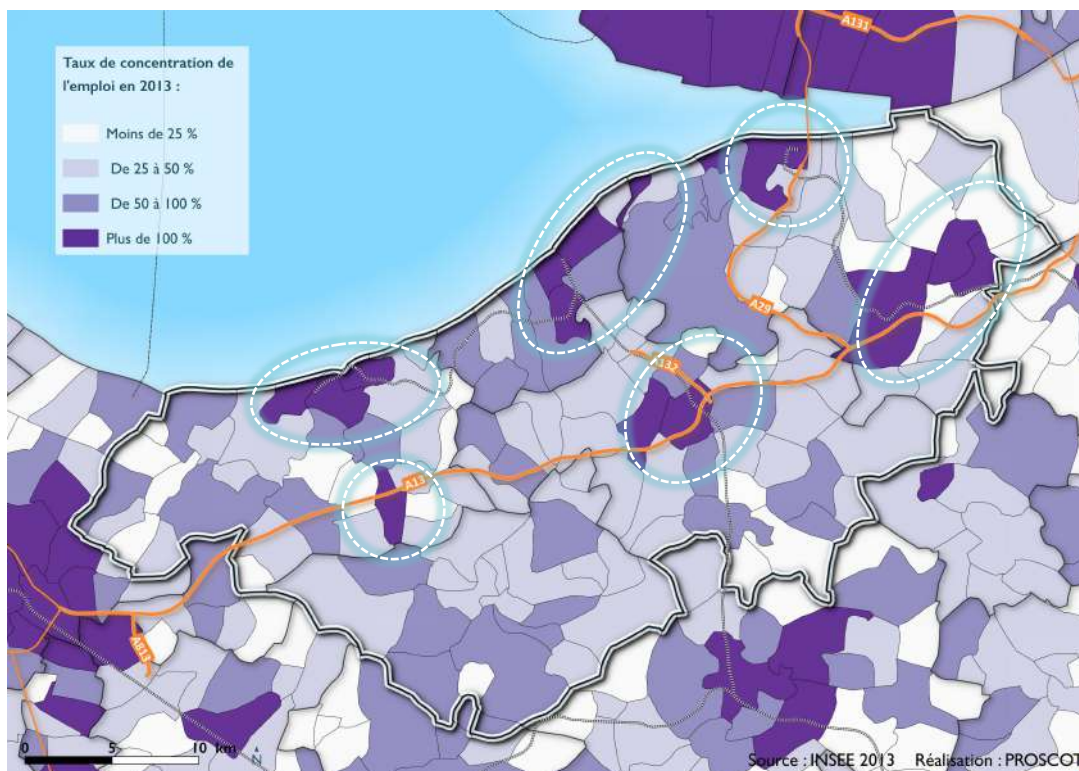
À noter une croissance significative des emplois sur la commune de Cricqueboeuf (CC du Pays de Honfleur Beuzeville) (468 emplois supplémentaires entre 2008 et 2013) qui résulte de l'ouverture en 2009 du nouveau Centre Hospitalier de la Côte Fleurie (fusion des Centres Hospitaliers de l'Estuaire et de Trouville-sur-Mer), expliquant donc en partie le déclin des emplois sur cette dernière).

Nombre d'emplois au sein des principales communes du SCoT en 2008 et 2013

(Source : INSEE ; traitement : EAU)

Communes du SCoT	EPCI	2013	2008	Variation 2008-2013	Poids dans le SCoT en 2013
Honfleur	CC du Pays de Honfleur Beuzeville	4 788	4 760	29	13,0%
Deauville	CC Cœur Côte Fleurie	4 649	4 621	28	12,6%
Pont-l'Évêque	CC Blangy-Pont l'Évêque Intercom	2 917	2 798	119	7,9%
Dives-sur-Mer	CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	2 517	2 495	22	6,8%
Trouville-sur-Mer	CC Cœur Côte Fleurie	2 427	2 666	-239	6,6%
Beuzeville	CC du Pays de Honfleur Beuzeville	1 933	1 660	273	5,2%
Cabourg	CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	1 467	1 497	-30	4,0%
Touques	CC Cœur Côte Fleurie	1 465	1 531	-66	4,0%
Villers-sur-Mer	CC Cœur Côte Fleurie	881	845	36	2,4%
Dozulé	CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	861	844	17	2,3%
Boulleville	CC du Pays de Honfleur Beuzeville	752	768	-16	2,0%
Houlgate	CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	694	678	17	1,9%
Saint-Arnoult	CC Cœur Côte Fleurie	650	614	36	1,8%
Cricqueboeuf	CC du Pays de Honfleur Beuzeville	573	105	468	1,6%
Saint-Gatien-des-Bois	CC du Pays de Honfleur Beuzeville	514	519	-6	1,4%
Merville-Franceville-Plage	CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	453	406	47	1,2%
Bavent	CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	413	423	-10	1,1%
Ranville	CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	394	398	-3	1,1%
Cambremer	CC de Cambremer	369	347	22	1,0%
Équemauville	CC du Pays de Honfleur Beuzeville	367	525	-158	1,0%
La Rivière-Saint-Sauveur	CC du Pays de Honfleur Beuzeville	300	343	-42	0,8%
TOTAL SCoT		36 902	35 862	1 040	100%

Taux de concentration de l'emploi en 2013 par commune
(Source : INSEE ; traitement : EAU)



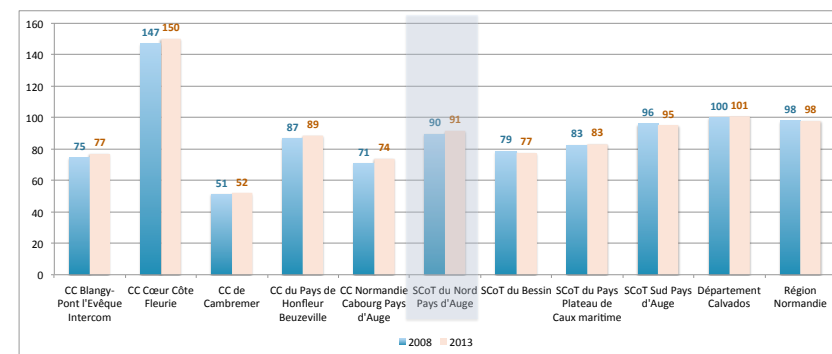
Le taux de concentration de l'emploi : désigne le rapport entre le nombre d'emplois offerts dans une commune et les actifs ayant un emploi qui résident dans la commune. On mesure ainsi l'attraction par l'emploi qu'une commune exerce sur une autre. Ainsi, en 2013, pour 100 actifs occupés au sein du SCoT, il y a 91 emplois offerts.

Un territoire qui fournit un nombre d'emplois inférieurs au nombre d'actifs occupés y résidant (91 emplois pour 100 actifs). Ce taux d'attractivité par l'emploi reste stable par rapport à 2008 et dans la moyenne des autres SCoT de comparaison.

Seule la Communauté de Commune de Cœur Côte Fleurie est attractive en matière d'emploi avec un taux de concentration de l'emploi de 150 emplois pour 100 actifs occupés y résidants, en progression de 3 points par rapport à 2008.

Ne bénéficiant pas de l'attractivité de pôles d'emploi de premier plan, les autres EPCI du SCoT témoignent d'un niveau d'attractivité par l'emploi limité mais qui tend néanmoins à augmenter dans l'ensemble des territoires (ex : + 3 points au sein de la CC Normandie Cabourg Pays d'Auge, + 2 points au sein de la CC Blangy-Pont-l'Évêque).

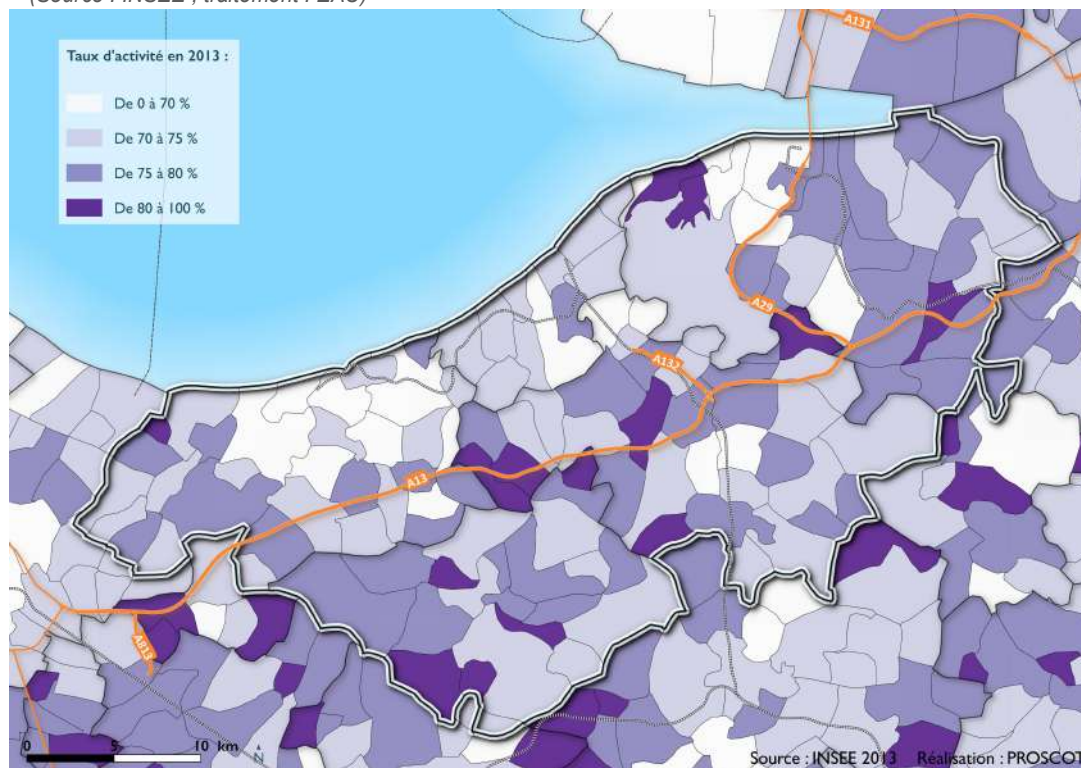
Taux de concentration de l'emploi en 2008 et 2013
(Source : INSEE ; traitement : EAU)



3. LE NIVEAU D'ACTIVITE

La population active

Taux d'activités des 15-64 ans en 2013 par commune
(Source : INSEE ; traitement : EAU)



Le taux d'activité : désigne le rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante.

45 658 actifs au sein du SCoT en 2013, soit 1 075 personnes de plus en l'espace de 5 ans (soit une évolution annuelle moyenne de + 0,48%, contre + 0,22% par an en moyenne dans le Calvados).

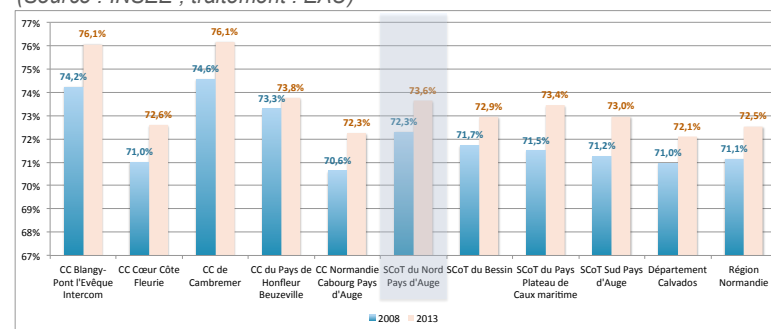
L'ensemble des CC du territoire enregistre une croissance de leurs actifs, particulièrement la CC du Pays de Honfleur Beuzeville (+ 771 actifs entre 2008 et 2013). Seul la CC de Cœur Côte Fleurie voit son nombre d'actifs régresser (174 personnes en moins au cours de la période), du fait notamment d'un niveau élevé des prix de l'immobilier sur son territoire.

Le taux d'activité du SCoT (73,6%) est supérieur de plus d'un point à ceux du département ou de la région normande.

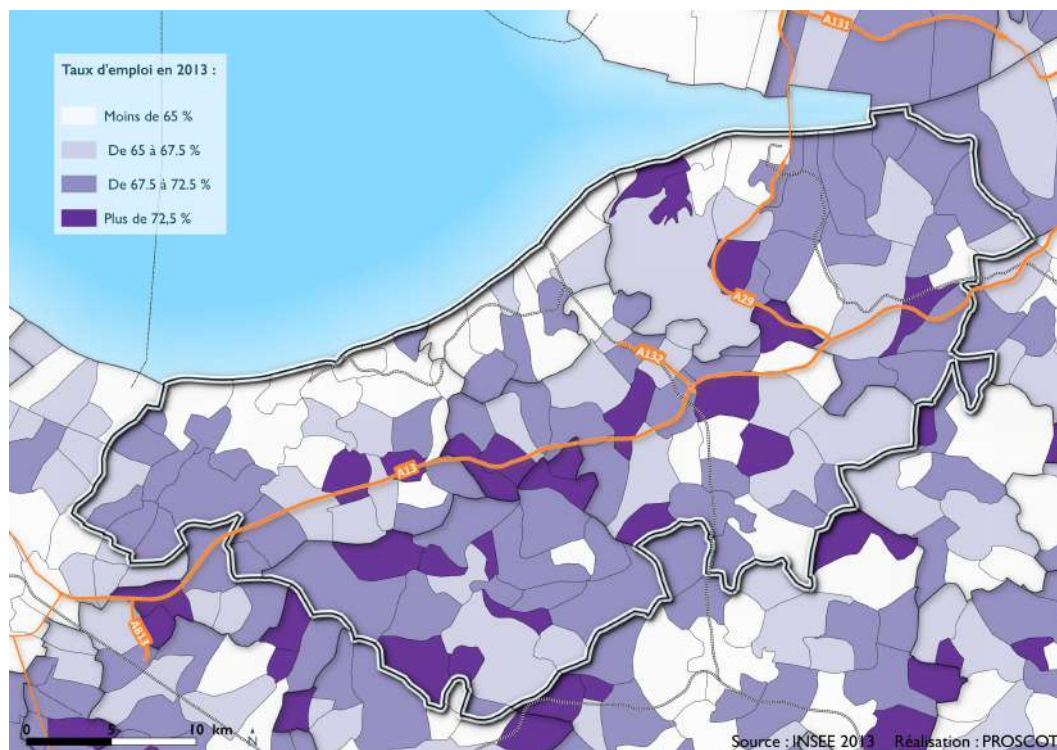
Actifs de 15-64 ans en 2008 et 2013
(Source : INSEE ; traitement : EAU)

Territoire	2008	2013	Variation	Taux de variation annuel moyen
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	7 650	7 893	243	0,63%
CC Cœur Côte Fleurie	8 638	8 465	-174	-0,41%
CC de Cambremer	2 580	2 692	113	0,86%
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	13 095	13 866	771	1,15%
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	12 620	12 742	122	0,19%
SCoT du Nord Pays d'Auge	44 583	45 658	1 075	0,48%
SCoT du Bessin	34 381	35 319	938	0,54%
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	30 911	32 079	1 168	0,74%
SCoT Sud Pays d'Auge	33 377	33 792	415	0,25%
Département Calvados	312 061	315 539	3 477	0,22%
Région Normandie	1 504 502	1 520 663	16 161	0,21%

Taux d'activités des 15-64 ans en 2008 et 2013
(Source : INSEE ; traitement : EAU)



Taux d'emplois des 15-64 ans en 2013 par commune
(Source : INSEE ; traitement : EAU)



40 355 actifs occupés au sein du SCoT en 2013, soit 294 personnes de plus en l'espace de 5 ans (soit une évolution annuelle moyenne de + 0,15%, contre - 0,15% par an en moyenne dans le Calvados).

Outre la CC de Cœur Côte Fleurie, la CC Normandie Cabourg Pays d'Auge voit également son nombre d'actifs occupés regresser (276 et 215 personnes en moins).

À hauteur de 65,1%, le taux d'emplois du SCoT est supérieur de 2 points à celui des échelles départementales et régionales.

Actifs occupés de 15-64 ans en 2008 et 2013
(Source : INSEE ; traitement : EAU)

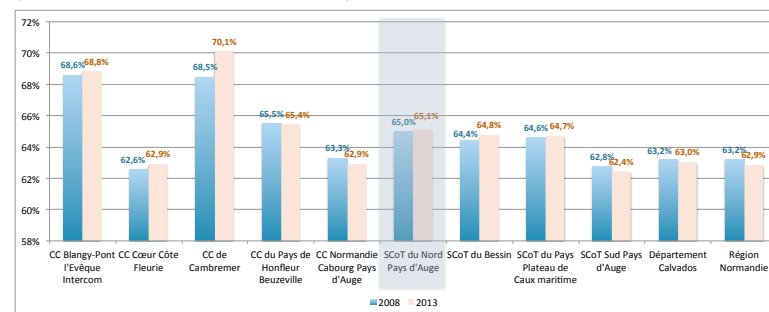
Territoire	2008	2013	Variation	Taux de variation annuel moyen
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	7 070	7 143	74	0,21%
CC Cœur Côte Fleurie	7 611	7 336	-276	-0,73%
CC de Cambremer	2 369	2 479	110	0,91%
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	11 701	12 303	601	1,01%
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	11 310	11 095	-215	-0,38%
SCoT du Nord Pays d'Auge	40 061	40 355	294	0,15%
SCoT du Bessin	30 878	31 350	473	0,30%
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	27 926	28 271	344	0,25%
SCoT Sud Pays d'Auge	29 397	28 915	-482	-0,33%
Département Calvados	277 997	275 887	-2 110	-0,15%
Région Normandie	1 336 724	1 317 758	-18 966	-0,29%

Le taux d'emploi : désigne le rapport entre les personnes ayant un emploi et le nombre d'individus de la classe d'âge correspondante. Il mesure la capacité des individus à être employables.
La population active au sens du recensement de la population, comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salarisée ou non) même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur à la recherche d'un emploi exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ;
- être militaire du contingent (tant que cette situation existait) ;

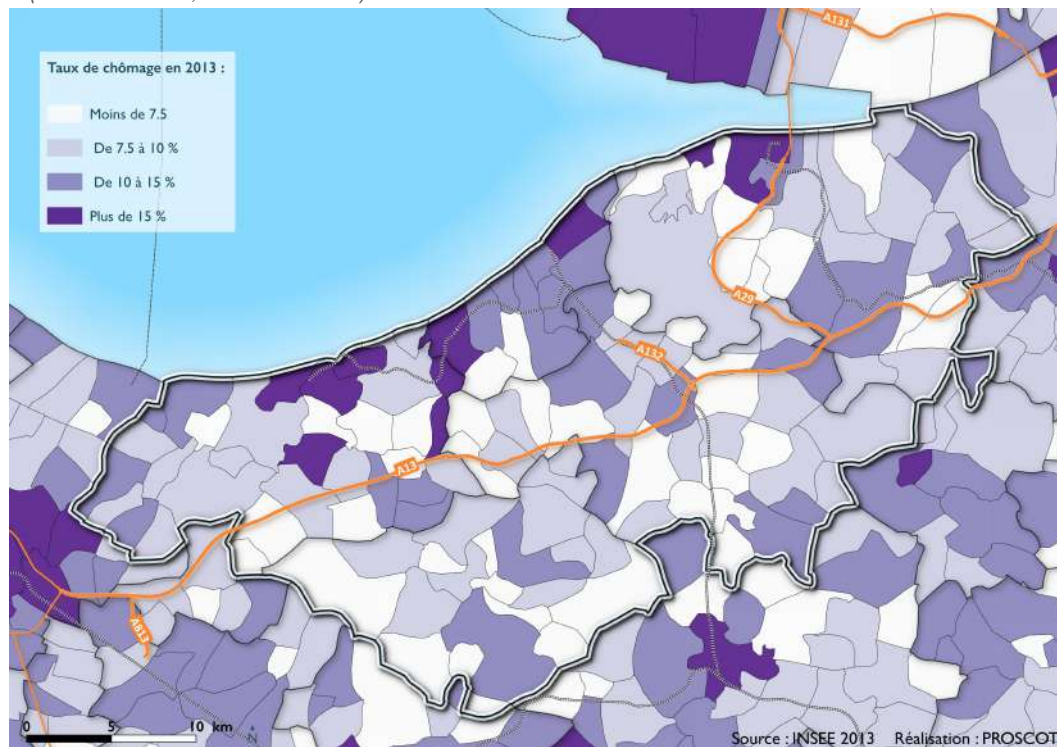
Cette population correspond donc à la population active occupée à laquelle s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi et les militaires du contingent.

Taux d'emplois des 15-64 ans en 2008 et 2013
(Source : INSEE ; traitement : EAU)



Le chômage

Taux de chômage en 2013 par commune
(Source : INSEE ; traitement : EAU)



Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge.
Le taux de chômage diffère de la part du chômage qui, elle, mesure la proportion de chômeurs dans l'ensemble de la population.
Les taux de chômage à une échelle plus « fine » que la zone d'emploi, sont disponibles que pour 2013.
Des données plus récentes trimestrielles sont disponibles à l'échelle nationale, régionale, départementale et des zones d'emplois.

5 303 chômeurs au sein du SCoT en 2013, soit 781 personnes de plus en l'espace de 5 ans (soit une évolution annuelle moyenne de + 3,2%, contre + 3,1% par an en moyenne dans le Calvados et + 3,9% en Normandie).

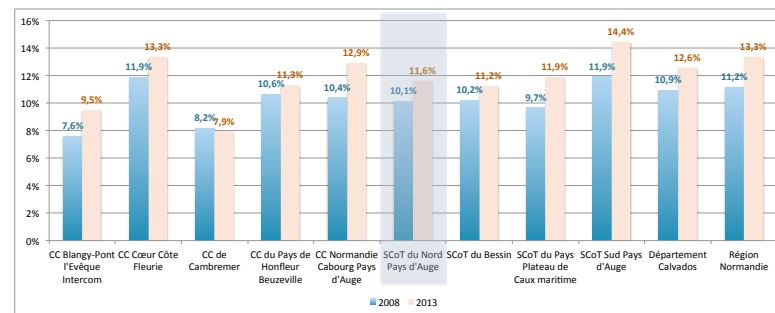
L'ensemble des CC voit leur nombre de chômeurs s'accroître, exception faite de la CC de Cambremer où leur nombre reste stable entre 2008 et 2013. La situation s'est particulièrement dégradée au sein de la CC Normandie Cabourg Pays d'Auge avec 338 personnes supplémentaires sans emploi.

À hauteur de 11,6%, le taux de chômage au sein du SCoT reste inférieur au niveau observé aux échelles départementales et régionales (12,6% et 13,3%).

Chômeurs en 2008 et 2013
(Source : INSEE ; traitement : EAU)

Territoire	2008	2013	Variation	Taux de variation annuel moyen
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	581	749	169	5,2%
CC Cœur Côte Fleurie	1 027	1 129	102	1,9%
CC de Cambremer	211	213	2	0,2%
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	1 393	1 564	170	2,3%
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	1 309	1 647	338	4,7%
SCoT du Nord Pays d'Auge	4 522	5 303	781	3,2%
SCoT du Bessin	3 503	3 968	466	2,5%
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	2 985	3 808	824	5,0%
SCoT Sud Pays d'Auge	3 980	4 877	897	4,1%
Département Calvados	34 065	39 652	5 588	3,1%
Région Normandie	167 778	202 905	35 127	3,9%

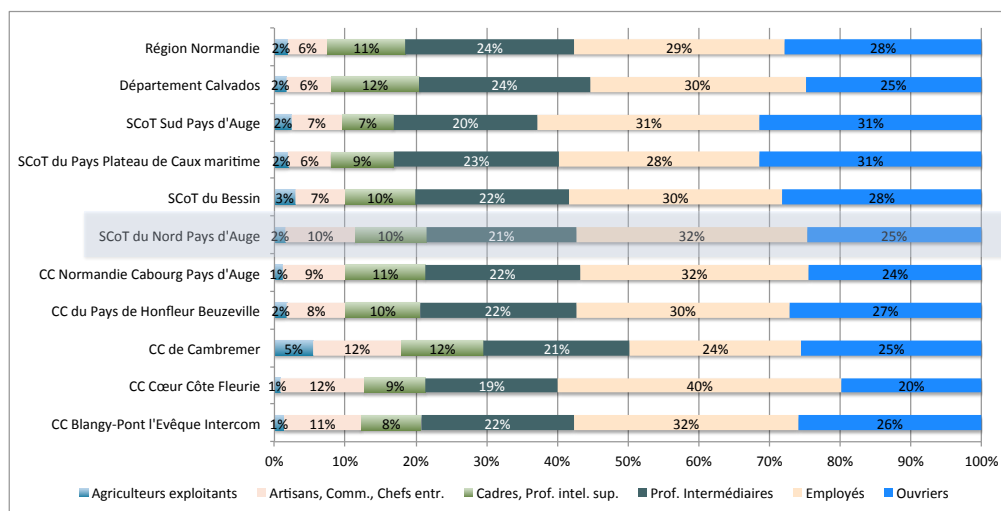
Taux de chômage en 2013
(Source : INSEE ; traitement : EAU)



4. LES INDICATEURS SOCIAUX

Les catégories socio-professionnelles

Structure de la population active de 15-64 ans par CSP
(Source : INSEE ; traitement : EAU)



Evolution entre 2008 et 2013 de la population active de 15-64 ans par CSP
(Source : INSEE ; traitement : EAU)

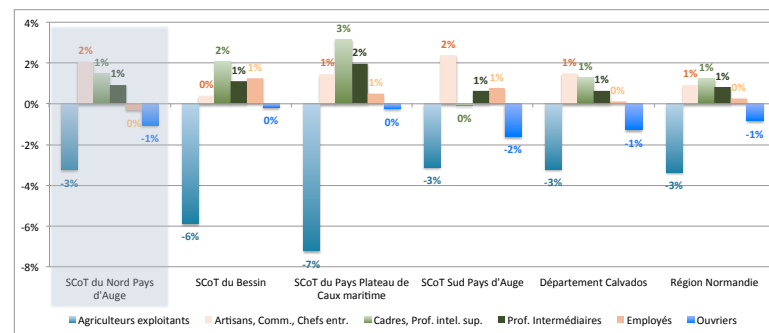
Territoire	Agriculteurs exploitants	Artisans, Comm., Chefs entr.	Cadres, Prof. intel. sup.	Prof. Intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total actifs
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	-60	107	-3	91	-10	-68	71
CC Cœur Côte Fleurie	-12	93	20	-96	-271	-33	-302
CC de Cambremer	-7	46	86	-49	-21	84	151
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	-53	118	150	405	65	-194	457
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	6	65	66	84	8	-383	-108
SCoT du Nord Pays d'Auge	-126	429	320	435	-231	-594	269
SCoT du Bessin	-362	50	342	406	630	-91	989
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	-274	133	401	682	223	-119	1 073
SCoT Sud Pays d'Auge	-137	263	-8	205	388	-876	-78
Département Calvados	-917	1 421	2 359	2 318	481	-5 170	1 332
Région Normandie	-5 118	3 860	9 735	14 021	6 088	-18 080	15 486

Une proportion d'artisans, commerçants, chefs d'entreprises supérieure aux autres territoires de comparaison (10% contre 6% en moyenne dans le département du Calvados), ainsi qu'une légère surreprésentation de la proportion des employés (32% contre 30% dans le département).

À contrario, le poids des cadres et des professions intermédiaires est en deçà des échelles départementale et régionale avec respectivement 10% et 21% contre 2 à 3 points de plus pour le Calvados et la Normandie.

Les évolutions des CSP sont en corrélations avec celles des emplois : diminution du nombre d'employés, d'ouvriers et d'agriculteurs (- 231, - 594 et - 126 personnes) et augmentation du nombre d'artisans, commerçants, chefs d'entreprises (+429), des cadres (+320) et des professions intermédiaires (+435 personnes).

Evolution annuelle moyenne des actifs de 15-64 ans selon leur CSP entre 2008 et 2013
(Source : INSEE ; traitement : EAU)

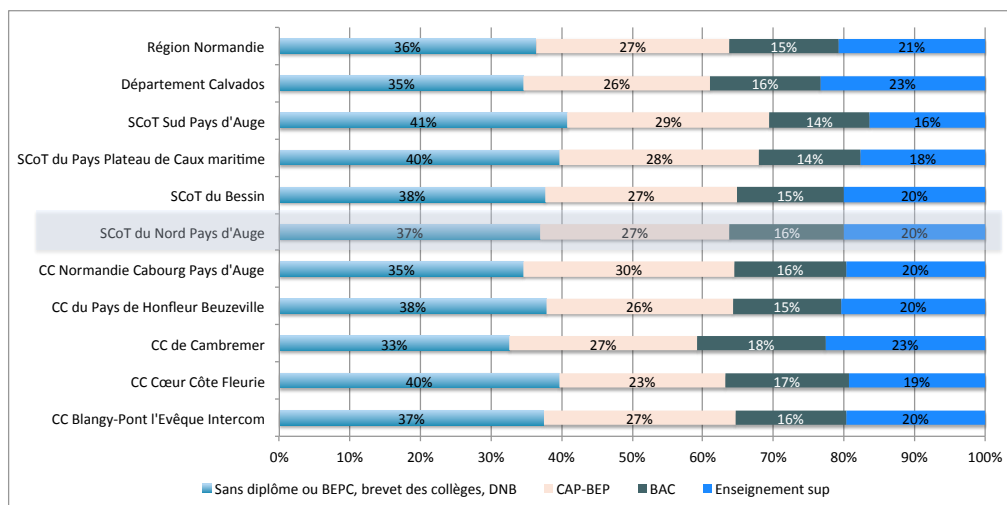


Les niveaux de diplôme et formation

Dans l'ensemble, la population non scolarisée du SCoT enregistre un niveau de diplôme légèrement inférieur à celui de l'échelle départementale :

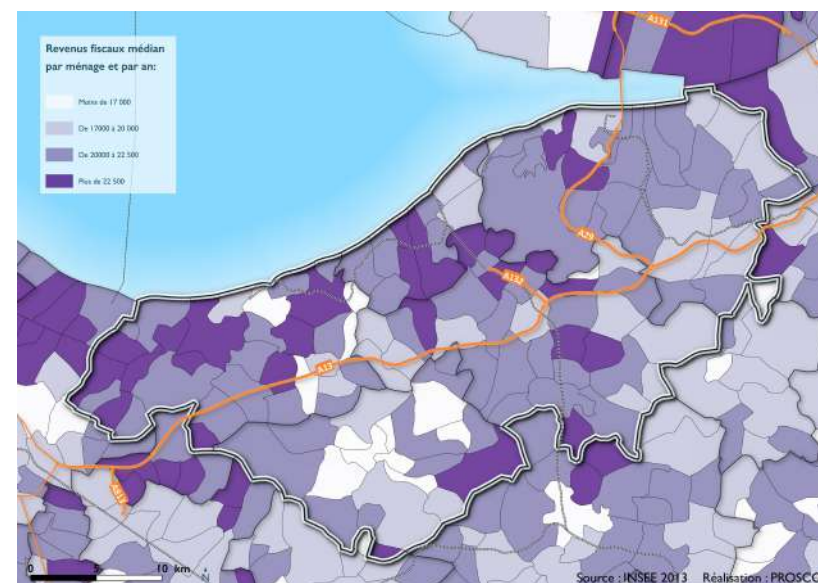
- 37% n'ont pas de diplôme ou un niveau équivalent au brevet des collèges (contre 35% au niveau du Calvados) ;
- 20% ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur (contre 23% au sein du département).

Répartition de la population non scolarisée de 15 ans ou plus par niveau de diplôme obtenu
(Source : INSEE ; traitement : EAU)



Les ressources des ménages

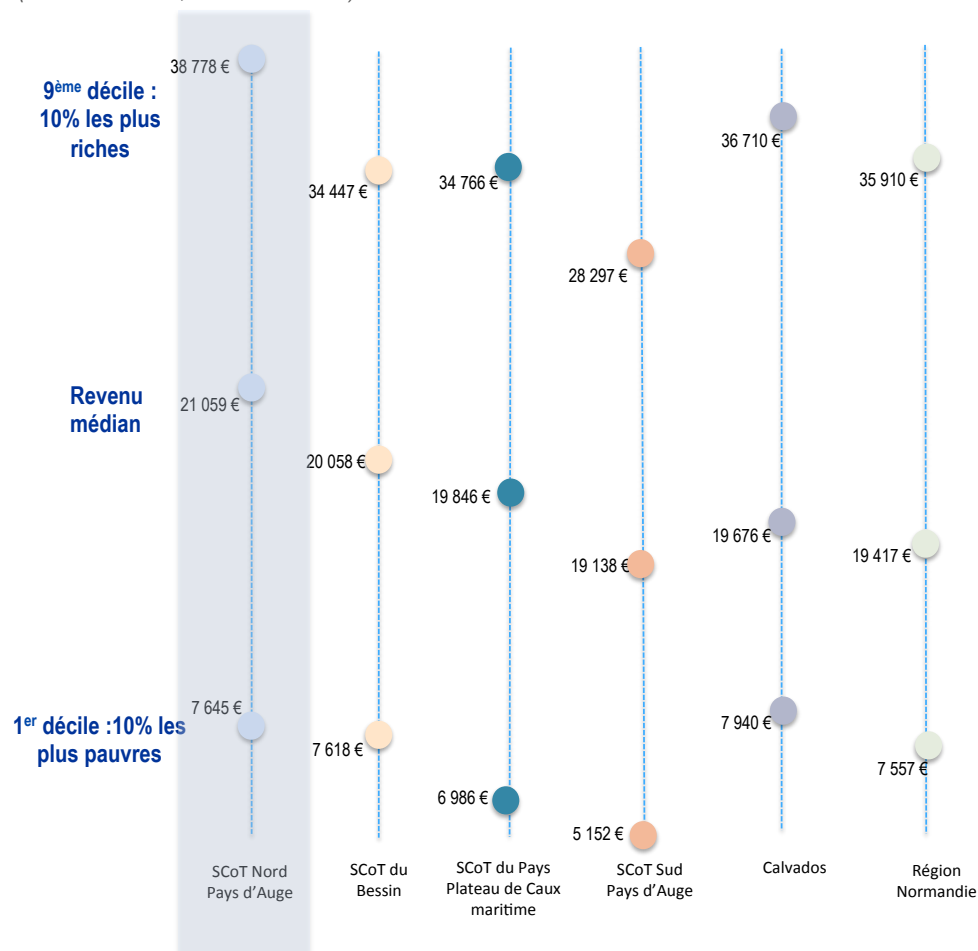
Revenus médians déclarés des ménages par unité de consommation en 2013 (en €)
(Source : INSEE ; traitement : EAU)



Distribution des revenus annuels des ménages par unité de consommation en 2013 (en €) et par décile
(Source : INSEE ; traitement : EAU)

Territoire	1er décile	2e décile	3e décile	4e décile	Médiane	6e décile	7e décile	8e décile	9e décile	Rapport inter-décile D9/D1
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	7 428	10 462	13 360	15 649	21 303	19 840	22 564	26 088	32 656	4,4
CC Cœur Côte Fleurie	7 319	11 476	14 453	16 943	21 516	22 240	25 836	31 864	43 371	6,0
CC de Cambremer	0	0	0	0	20 414	0	0	0	0	0,0
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	8 065	11 274	14 026	16 531	20 504	21 019	24 345	28 723	36 741	4,7
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	7 710	11 553	14 399	16 751	21 494	21 929	25 173	30 073	37 244	4,9
SCoT du Nord Pays d'Auge	7 645	11 366	14 237	16 668	21 059	21 631	24 969	30 000	38 778	5,2
SCoT du Bessin	7 618	11 341	14 032	16 492	20 058	21 013	23 672	27 548	34 447	4,7
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	6 986	10 746	13 460	15 851	19 846	20 616	23 512	27 670	34 766	5,1
SCoT Sud Pays d'Auge	5 152	8 715	11 405	13 735	19 138	18 000	20 196	23 072	28 297	5,9
Département Calvados	7 940	12 048	14 956	17 358	19 676	22 134	25 034	29 120	36 710	4,6
Région Normandie	7 557	11 695	14 645	17 097	19 417	21 865	24 766	28 725	35 910	4,8

Distribution des revenus annuels des ménages par unité de consommation en 2013 (en €)
 (Source : INSEE ; traitement : EAU)



Le niveau de revenus des ménages du Nord Pays d'Auge est supérieur aux autres SCoT voisins et également au niveau départemental et régional : 50% des ménages déclarent un revenu annuel supérieur à 21 059 €, alors que ce niveau est de 19 676 € à l'échelle du Calvados, et 19 417 € en Normandie.

Au sein du SCoT, les revenus médians annuels des ménages varient entre 20 400 € et 21 500 €, avec un niveau de revenus plus élevé à Cœur Côte Fleurie et moins élevé au sein de la CC de Cambremer.

Les disparités de revenus sont particulièrement marquées au sein du SCoT : les 10% des ménages percevant les revenus les plus élevés déclarent un revenu 5,2 fois supérieur aux 10% des ménages les moins aisés. Ce rapport interdécile s'élève à 4,6 dans le Calvados et 4,8 en Normandie.

Les déciles sont des indicateurs de distribution de revenu. Les déciles sont utilisés pour décrire les disparités de revenus, notamment entre le premier et le dernier. À titre d'exemple, le premier décile est tel que 10% des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par unité de consommation inférieur à cette valeur et 90% présentent un revenu supérieur. Ainsi, plus le rapport interdécile est élevé, plus les inégalités en terme de revenus sont grandes.

Répartition des revenus fiscaux des ménages selon leur nature en 2013 (en %)
(Source : DGFIP – INSEE, FILOSOFI ; traitement : EAU)

Territoire	Part des ménages fiscaux imposés	Part des salaires et traitements hors chômage	Part des indemnités chômage	Part des revenus d'activités non salariées	Part des pensions, retraites et rentes	Part des autres revenus
CC Blangy-Pont l'Évêque Intercom	49,7	55,5	3,6	6,3	30,0	4,6
CC Cœur Côte Fleurie	57,7	40,4	3,4	5,5	41,9	8,9
CC de Cambremer	NC	NC	NC	NC	NC	NC
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	55,1	57,9	4,0	5,3	27,5	5,4
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	55,6	42,5	3,4	4,7	43,5	6,0
SCoT du Nord Pays d'Auge	55,7	46,7	3,5	5,3	37,8	6,7
SCoT du Bessin	52,7	47,0	3,1	6,2	39,0	4,7
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	50,4	56,8	2,9	4,9	30,9	4,6
SCoT Sud Pays d'Auge	41,3	51,9	4,1	4,0	36,4	3,6
Département Calvados	56,8	56,5	3,2	5,7	29,2	5,4
Région Normandie	56,0	57,3	3,3	5,6	29,3	4,7

Parmi la nature des revenus, la part des autres revenus est le pourcentage que représentent, dans le total des revenus déclarés de la zone, les revenus fonciers net (loyers, fermages, parts de SCI, affichage), les revenus accessoires et les revenus de valeurs et de capitaux mobiliers déclarés à l'administration fiscale

Salaires net horaire moyen des ménages en 2013 par territoire (en €)
(Source : INSEE, DADS ; traitement : EAU)

Commune	EPCI	Salaires net horaire moyen	Cadres sup.	Prof inter	Employés	Ouvriers
La Rivière-Saint-Sauveur	CC du Pays de Honfleur Beuzeville	14,1	25,1	16,4	9,8	12,0
Merville-Franceville-Plage	CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	13,8	23,2	14,3	9,9	11,5
Deauville	CC Cœur Côte Fleurie	12,8	28,0	13,9	10,1	9,8
Villers-sur-Mer	CC Cœur Côte Fleurie	12,8	23,9	14,4	10,1	10,5
Houlgate	CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	12,7	25,2	14,0	10,0	10,3
Beuzeville	CC du Pays de Honfleur Beuzeville	12,7	22,3	16,1	9,7	10,9
Honfleur	CC du Pays de Honfleur Beuzeville	12,6	25,9	15,1	9,8	10,8
Trouville-sur-Mer	CC Cœur Côte Fleurie	12,5	24,8	14,0	10,3	10,2
Touques	CC Cœur Côte Fleurie	11,9	26,1	12,8	10,1	10,2
Cabourg	CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	11,8	22,1	13,8	9,7	10,7
Pont-l'Évêque	CC Blangy-Pont l'Évêque Intercom	11,4	20,1	13,5	10,0	10,4
Dives-sur-Mer	CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	11,0	21,6	13,3	9,5	10,4
Calvados		12,7	23,0	14,0	10,1	10,7
Normandie		13,1	23,6	14,6	10,2	11,2
France métropolitaine		14,3	25,5	14,6	10,6	11,0

Les données issues des DADS sont soumises au secret statistique, aucune statistique n'est diffusée pour les zones de moins de 2 000 habitants. Sont diffusés ici les résultats des communes pour lesquelles les résultats sont disponibles.

Une proportion de ménages fiscaux imposés supérieure aux autres territoire : 55,7% des ménages au sein du SCoT contre 1 point de moins à l'échelle départementale

La nature de ces revenus reflète la composition par âge du territoire avec une part prégnante des pensions retraites et rentes reflétant le poids des personnes âgées au sein du SCoT, tout particulièrement au sein des CC Normandie Cabourg Pays d'Auge et de Cœur Côte Fleurie où les retraites représentent respectivement 43,5% et 41,9% des revenus des ménages.

Le nombre de foyers bénéficiant du Revenu Solidarité Active (RSA) est en constante augmentation (1 751 en 2009 contre 2 411 en 2015, soit 660 en plus). Alors que cette tendance est similaire au sein du SCoT et à l'échelle du Calvados et de la Normandie, une recrudescence de bénéficiaires est notamment enregistrée au sein de la CC du Pays de Honfleur Beuzeville (+ 236 foyers entre 2009 et 2015).

Nombre de foyers allocataires RSA entre 2009 et 2015
(Source : CAF ; traitement : EAU)

Territoire	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2009-2015	Taux de variation 2009-2015
CC Blangy-Pont l'Évêque Intercom	166	168	193	214	214	253	258	92	55%
CC Cœur Côte Fleurie	522	569	600	610	641	644	663	141	27%
CC de Cambremer	35	40	50	44	60	38	64	29	83%
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	533	553	574	635	688	717	769	236	44%
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	495	531	552	570	624	643	657	162	33%
SCoT du Nord Pays d'Auge	1 751	1 861	1 960	2 075	2 227	2 295	2 411	660	38%
SCoT du Bessin	1 178	1 311	1 281	1 362	1 466	1 493	1 545	367	31%
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	1 109	1 219	1 224	1 343	1 410	1 593	1 607	498	45%
SCoT Sud Pays d'Auge	2 117	2 145	2 241	2 360	2 536	2 672	2 727	610	29%
Département Calvados	15 401	16 299	16 789	17 888	19 391	20 448	20 994	5 593	36%
Normandie	81 083	86 729	89 319	95 440	102 804	108 822	113 431	32 348	40%

Le Revenu Solidarité Active (RSA), entré en vigueur en juin 2009, se substitue au revenu minimum d'insertion (RMI) et à l'allocation parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi. Il complète également les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités.

Le foyer allocataire est composé du responsable du dossier (personne qui perçoit au moins une prestation au regard de sa situation familiale et/ou monétaire), et l'ensemble des autres ayant droit au sens de la réglementation en vigueur (conjoint, enfant(s) et autre(s) personne(s) à charge). Plusieurs foyers allocataires peuvent cohabiter dans un même lieu.

5. LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITE

Evolution des établissements et effectifs salariés par secteur

Le principal secteur d'activité des établissements privés du territoire concerne les services (2 116 établissements, soit près de 60% des établissements). Il s'agit du seul secteur d'activité enregistrant une croissance de ses unités (+ 71 établissements entre 2008 et 2015), alors que celui de la construction a notamment perdu 80 établissements au cours de la même période.

Les évolutions des effectifs sont similaires avec une croissance pour les services et une diminution pour les autres secteurs.

Etablissements par grands secteurs d'activités en 2015 au sein du SCoT
(Source : ACOSS ; traitement : EAU)

Territoire	Industrie		Construction		Commerce		Service		Total	
	Etablissements 2015	Variations 2008-2015	Etablissements 2015	Variations 2008-2015	Etablissements 2015	Variations 2008-2015	Etablissements 2015	Variations 2008-2015	Etablissements 2015	Variations 2008-2015
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	45	-1	91	-11	90	7	218	11	444	6
CC Cœur Côte Fleurie	48	-7	80	-22	316	-31	794	7	1 238	-53
CC de Cambremer	13	0	34	-13	19	8	57	0	123	-5
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	73	-10	114	-14	198	-5	514	50	899	21
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	60	-3	102	-20	174	-2	533	3	869	-22
SCoT du Nord Pays d'Auge	239	-21	421	-80	797	-23	2 116	71	3 573	-53
SCoT du Bessin	149	-26	242	-60	450	35	973	26	1 814	-25
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	139	-31	229	-16	336	18	722	17	1 426	-12
SCoT Sud Pays d'Auge	212	-38	242	-35	414	-23	865	-28	1 733	-124
Département Calvados	1 519	-107	2 187	-310	4 255	50	11 025	177	18 986	-190
Région Normandie	7 240	-782	9 847	-1 298	18 085	-409	43 936	-253	79 108	-2 742

Effectifs salariés par grands secteurs d'activités en 2015 au sein du SCoT
(Source : ACOSS ; traitement : EAU)

Territoire	Industrie		Construction		Commerce		Service		Total	
	Effectifs 2015	Variations 2008-2015	Effectifs 2015	Variations 2008-2015	Effectifs 2015	Variations 2008-2015	Effectifs 2015	Variations 2008-2015	Effectifs 2015	Variations 2008-2015
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	485	-115	456	-98	543	19	1 504	87	2 988	-107
CC Cœur Côte Fleurie	367	-77	435	-152	1 492	-52	4 575	-109	6 869	-390
CC de Cambremer	37	-20	125	-31	38	1	164	-37	364	-87
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	1 428	-230	634	-115	1 213	-264	3 535	882	6 810	273
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	1 129	-82	368	-162	813	16	2 659	164	4 969	-64
SCoT du Nord Pays d'Auge	3 446	-524	2 018	-558	4 099	-280	12 437	987	22 000	-375
SCoT du Bessin	2 229	-250	931	-481	2 403	-153	5 874	-157	11 437	-1 041
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	4 383	-53	1 542	-245	2 379	87	5 919	386	14 223	175
SCoT Sud Pays d'Auge	4 516	-1 054	1 195	-368	3 313	-56	7 230	65	16 254	-1 413
Département Calvados	30 528	-6 947	13 471	-3 468	31 843	-827	96 524	4 527	172 366	-6 715
Région Normandie	188 458	-30 917	69 377	-16 817	132 012	-5 518	414 259	4 833	804 106	-48 419

Les séries de l'ACOSS couvrent l'ensemble des cotisants aux URSSAF du secteur concurrentiel. Ne sont pris en compte les administrations publiques, l'éducation non marchande, la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Pour le secteur agricole, le dénombrement est partiel.

Caractéristiques des établissements par secteur

Le tissu économique local est majoritairement composé de TPE : 96% des établissements de construction, commerce et service et 83% des établissements industriels comptabilisent moins de 10 salariés (soit 10 177 établissements concernés).

50 établissements comptabilisent 50 salariés et plus (0,5% de l'ensemble des établissements du territoire), dont 21 établissements dans le secteur des services, 13 dans l'industrie et 13 dans le commerce.

Caractéristiques des établissements au sein du SCoT en 2015
(Source : INSEE, CLAP 2015 ; traitement : EAU)

Secteur d'activité	Sans salarié		1-9 salariés		10-19 salariés		20-49 salariés		50 salariés et plus		Ensemble	
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part
Industrie	262	52,9%	149	30,1%	40	8,1%	31	6,3%	13	2,6%	495	100%
Construction	944	69,7%	366	27,0%	25	1,8%	17	1,3%	3	0,2%	1 355	100%
Commerce	1 514	67,6%	646	28,8%	49	2,2%	19	0,8%	13	0,6%	2 241	100%
Service	4 716	72,6%	1 580	24,3%	121	1,9%	60	0,9%	21	0,3%	6 498	100%
Total	7 436	70,2%	2 741	25,9%	235	2%	127	1,2%	50	0,5%	10 589	100%

Les TPE, ou très petites entreprises possèdent moins de 10 salariés.

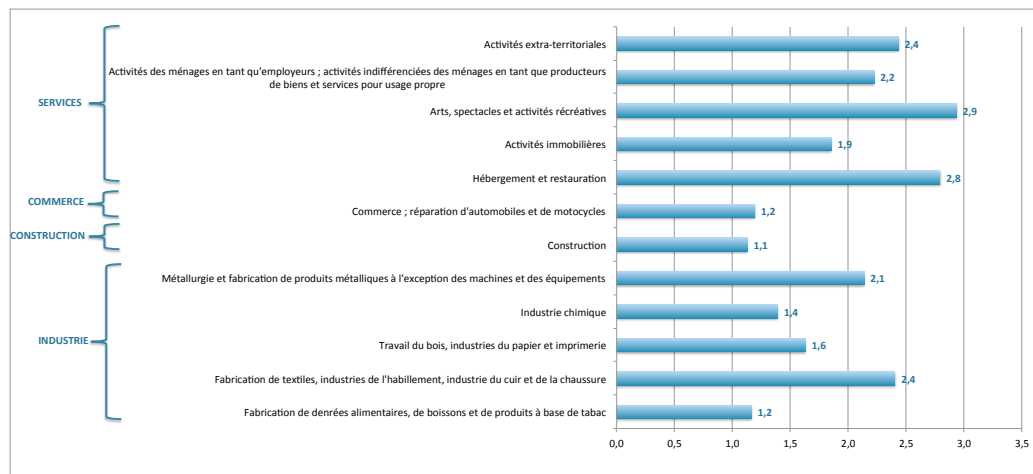
L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante d'une entreprise.

La source CLAP (Connaissance de l'Appareil Productif) fournit des statistiques localisées sur l'emploi salarié pour les différentes activités marchandes et non marchandes.

Spécialisation économique du territoire

Secteurs de spécialisation au sein du SCoT en 2013

(Source : INSEE ; traitement : EAU)



L'indicateur de spécialisation est une notion relative. Le territoire sera considéré comme spécialisé dans un secteur donné s'il occupe une place plus importante dans l'activité du territoire qu'en région Normandie. Lorsque l'indicateur est supérieur à 1, le territoire est spécialisé dans le secteur en question. Sont représentés ici uniquement les indices supérieurs à 1.

Un tissu économique local composé de 12 activités surreprésentées par rapport à la Région Normandie.

Sont surreprésentées parmi les activités industrielles :

- Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (846 emplois) ;
- Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure (226 emplois) ;
- Travail du bois, industries du papier et imprimerie (397 emplois) ;
- Industrie chimique (344 emplois) ;
- Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements (977 emplois) ;

Sont surreprésentées parmi les activités de services :

- Hébergement et restauration (3 733 emplois) ;
- Activités immobilières (803 emplois) ;
- Arts, spectacles et activités récréatives (1 493 emplois) ;
- Activités des ménages en tant qu'employeurs (462 emplois) ;
- Activités extra-territoriales (5 emplois).

Les activités de construction et de commerce sont légèrement surreprésentées au sein du SCoT avec un indice de spécificité de 1,1 et 1,2 par rapport à la Région Normandie.

Principales entreprises du territoire

Industrie

Principaux établissements industriels au sein du SCoT (effectifs > à 50 salariés)

(Source : CCI France ; traitement : EAU)

ENTREPRISE	COMMUNE	ACTIVITÉ	EFFECTIF
Howmet	Dives-sur-Mer	Fonderie d'acier	359
Etablissements Poulingue	Beuzeville	Travaux de charpente	220
Buronomic	Honfleur	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	120
Ceca	Honfleur	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base	112
Eiffage Travaux Publics Ouest	Touques	Construction de chaussées routières et de sols sportifs	104
Ciments Calcia	Ranville	Fabrication de ciment	102
Ateliers Et Chantiers De La Grande Bru	Bavent	Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques	100
Jacomo	Deauville	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	92
Vitrages Isolants De Pont Audemer	Boulleville	Façonnage et transformation du verre plat	86
Tuiles Lambert (Terreal)	Bavent	Fabrication de briques	83
Mecanique De Precision Lebrun Cnc1	Honfleur	Mécanique générale	78
Alliansys	Honfleur	Fabrication de composants électroniques actifs	75
Etdé	Pont-l'Évêque	Construction de lignes électriques et de télécommunication	73
Saur France	Pont-l'Évêque	Captage, traitement et distribution d'eau	72
Norsilk	Honfleur	Sciage et rabotage du bois	70
Hd Cladding	Boulleville	Mécanique générale	70
Metsa Wood France	Boulleville	Entreposage non frigorifique	67
Tipiak Panification	Pont-l'Évêque	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	64
Patrelle	Houlegate	Chocolaterie, confiserie	60
Normabaie Production	Boulleville	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	57
Montage Lebrun Cnc2	Honfleur	Fabrication machines spécialisées diverses	53
Ste Des Autoroutes Paris Ndie	Beuzeville	Gestion d'infrastructures de transports terrestres	53
Air Liquide France Industrie	Honfleur	Fabrication de gaz industriels	52

Service

Principaux établissements de service au sein du SCoT (effectifs > à 50 salariés)

(Source : CCI France ; traitement : EAU)

ENTREPRISE	COMMUNE	ACTIVITÉ	EFFECTIF
Brummel Klub	Deauville	Jeux de hasard et d'argent	405
U-Logistique	Beuzeville	Organisation des transports internationaux	237
Station Automobile Normande Tpt Mertz	Pont-l'Évêque	Transports routiers de marchandises interurbains	230
Normandy Barriere	Deauville	Hôtels touristiques avec restaurant	179
Hotel Du Golf Barriere	Saint-Arnould	Hôtels touristiques avec restaurant	157
Polyclinique De Deauville	Deauville	Activités hospitalières	127
Ste Hoteliere Cabourg Normandie	Cabourg	Hôtels touristiques avec restaurant	124
Mertz Conteneur	Pont-l'Évêque	Organisation des transports internationaux	113
Challancin Prevention Et Securite	Dozulé	Enquêtes et sécurité	109
Casino De Trouville	Trouville-sur-Mer	Jeux de hasard et d'argent	102
Viadom Activites Manche	Cabourg	Aide à domicile	100
Adecco France	Deauville	Travail temporaire	87
Mgallery Le Grand Hotel De Cabourg	Cabourg	Hôtels touristiques avec restaurant	84
Rld 2	Saint-Arnould	Blanchisserie - teinturerie de gros	78
Blanchisserie Dieuzy	Saint-Gatien-des-Bois	Blanchisserie - teinturerie de gros	76
Transports Brangeon	Saint-Maclou	Transports routiers de marchandises de proximité	76
Ad Net	Pont-l'Évêque	Activités de nettoyage	74
Le Parc De La Touques	Saint-Arnould	Activités hospitalières	69
Grand Casino De Cabourg	Cabourg	Jeux de hasard et d'argent	67
Residence La Vallee D Auge	Dozulé	Activités hospitalières	55
Residence Medicalisee Saint Gatien	Saint-Gatien-des-Bois	Activités hospitalières	55
Atoll (Intermarché)	Beuzeville	Supermarchés	54
La Poste Sa	Deauville	Postes nationales	53
Villers Sur Mer Loisirs	Villers-sur-Mer	Jeux de hasard et d'argent	53

Quelques unes des principales entreprises du Nord Pays d'Auge



6. L'ARTISANAT

Etablissements artisanaux

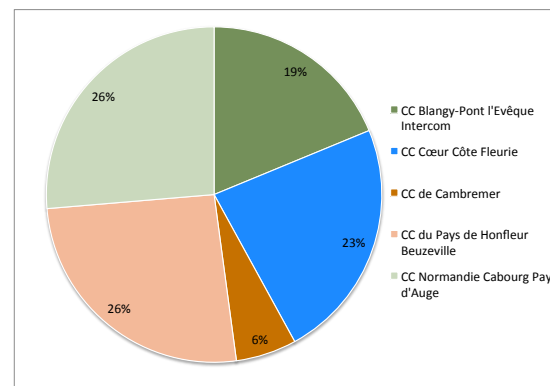
Selon l'observatoire régional de l'artisanat de Normandie, le territoire du SCoT dénombre 2 749 établissements en 2015, soit 619 de plus par rapport à 2009, signe du dynamisme du tissu artisanal local.

Avec une évolution de 29% du nombre d'établissement entre ces deux dates, la tendance est similaire à celle observée à l'échelle normande (+30%).

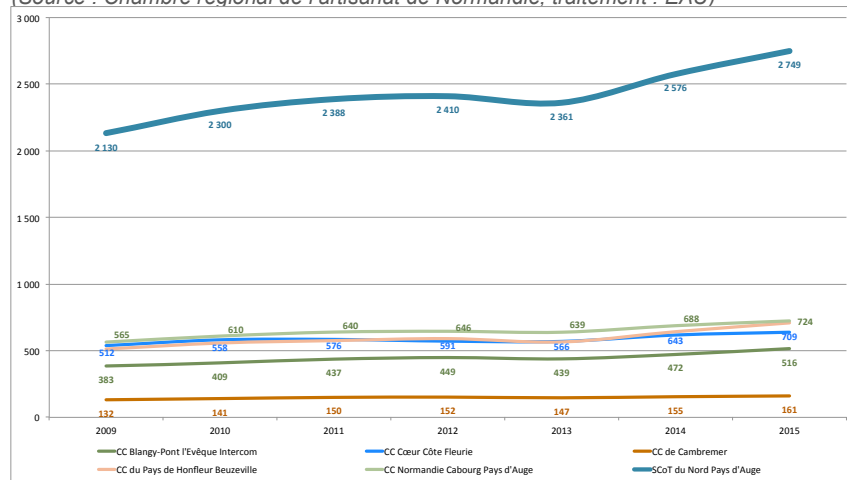
La majorité des établissements est concentrée au sein des CC du Pays d'Honfleur Beuzeville, de la CC Normandie Cabourg Pays d'Auge (26% chacune de l'ensemble des établissements du territoire) et de la CC de Cœur Côte Fleurie (23% de l'ensemble des établissements).

9 communes recensent plus d'une centaine d'établissement : Honfleur, Trouville-sur-Mer, Dives-sur-Mer, Deauville, Pont-l'Evêque, Touques, Beuzeville, Cabourg, et Villers-sur-Mer.

Ventilation des établissements artisanaux par EPCI du SCoT en 2015
(Source : Chambre régional de l'artisanat de Normandie; traitement : EAU)



Evolution du nombre d'établissement artisanal entre 2009 et 2015
(Source : Chambre régional de l'artisanat de Normandie; traitement : EAU)



Nombre d'établissement artisanal par commune et évolution entre 2015 et 2009
(Source : Chambre régional de l'artisanat de Normandie; traitement : EAU)

Commune	Nombre d'établissements en 2015	Var. 2015-2008	
		Nombre	%
Honfleur	185	47	34%
Trouville-sur-Mer	161	20	14%
Dives-sur-Mer	158	32	25%
Deauville	136	3	2%
Pont-l'Evêque	127	32	34%
Touques	121	42	53%
Beuzeville	119	36	43%
Cabourg	106	13	14%
Villers-sur-Mer	99	16	19%
Houlgate	66	12	22%
Dozulé	54	15	38%
Merville-Franceville-Plage	52	15	41%
La Rivière-Saint-Sauveur	50	20	67%
Ranville	48	20	71%
Saint-Arnoult	46	4	10%
Saint-Gatien-des-Bois	37	6	19%
Blonville-sur-Mer	36	10	38%
Cambremer	36	5	16%
Ablon	32	5	19%
Bavent	32	10	45%
Autres commune du SCoT	1 048	256	32%
Total SCoT	2 749	619	29%

L'artisanat peut être défini comme un domaine d'activité économique transversal constitué d'un tissu de petites et moyennes entreprises immatriculées au Répertoire des Métiers et exerçant à titre principal ou secondaire une activité relevant du champ juridique de l'artisanat et des métiers.

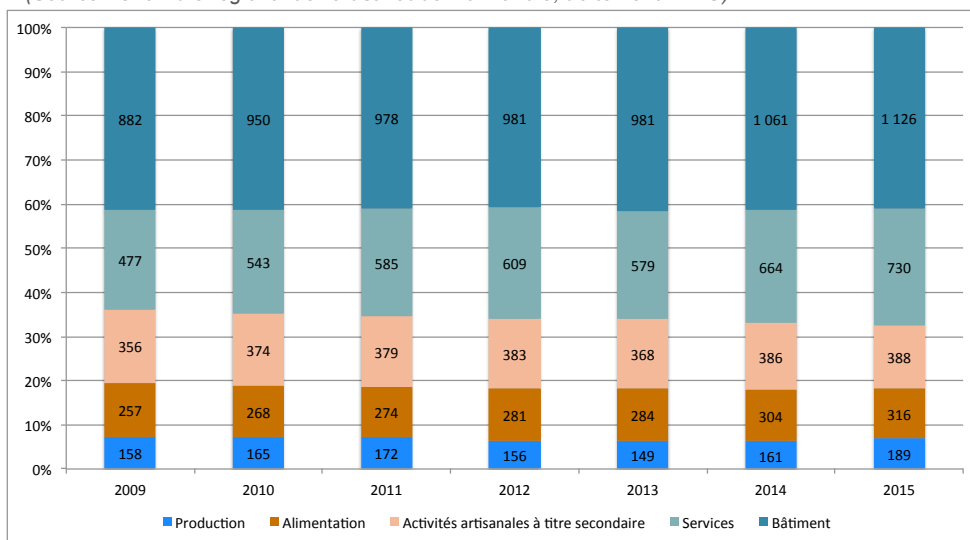
Une croissance du nombre d'établissements artisanaux portée par les secteurs du bâtiment et des services :

- Bâtiment : + 244 unités entre 2008 et 2015 ;
- Services : + 253 unités ;
- Alimentation + 59 unités ;
- Production : + 31 unités.

Parmi ces grandes familles d'activités, les principales créations d'établissements relèvent de :

- La restauration de type rapide : + 35 établissements ;
- Les travaux de menuiserie bois et PVC : + 33 établissements ;
- Les soins de beauté : + 48 établissements ;
- La réparation de biens personnels et domestiques (autres que automobile) : + 43 établissements ;
- Les salons de coiffure : + 32 établissements

Répartition des établissements artisanaux par famille d'activité entre 2009 et 2015
(Source : Chambre régionale de l'artisanat de Normandie; traitement : EAU)



Répartition des établissements artisanaux dont l'activité est liée à l'alimentation entre 2009 et 2015

(Source : Chambre régionale de l'artisanat de Normandie; traitement : EAU)

Activité	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	77	74	73	75	76	75	79
Restauration de type rapide	20	23	29	36	40	52	55
Restauration traditionnelle	42	43	48	51	44	48	49
Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé	35	35	34	35	32	34	34
Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé	20	21	18	18	20	21	23
Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés	16	22	21	21	23	24	23
Charcuterie	15	16	16	14	15	16	15
Pâtisserie	9	10	11	10	9	9	13
Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	3	4	4	3	4	5	3
Transformation et conservation de fruits	1	1	1	2	2	1	2
Autres activités de l'alimentation	19	19	19	16	19	19	20
Total alimentation	257	268	274	281	284	304	316

Répartition des établissements artisanaux dont l'activité est liée au bâtiment entre 2009 et 2015

(Source : Chambre régionale de l'artisanat de Normandie; traitement : EAU)

Activité	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Travaux de menuiserie bois et PVC	133	139	151	145	145	160	166
Travaux de peinture et vitrerie	133	143	145	134	135	142	152
Travaux d'installation électrique dans tous locaux	112	121	129	132	127	125	135
Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	121	135	129	118	115	128	130
Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	92	95	97	96	100	104	118
Travaux de couverture par éléments	83	90	89	94	85	96	101
Travaux de revêtement des sols et des murs	31	36	35	40	44	48	49
Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	50	47	51	53	52	49	48
Travaux de plâtrerie	21	22	25	30	33	37	43
Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	21	26	28	33	30	33	33
Autres activités du bâtiment	85	96	99	106	115	139	151
Total bâtiment	882	950	978	981	981	1061	1126

Répartition des établissements artisanaux dont l'activité est liée à la production entre 2009 et 2015

(Source : Chambre régionale de l'artisanat de Normandie; traitement : EAU)

Activité	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	33	32	29	22	22	26	25
Fabrication de vêtements de dessus	8	5	9	8	7	8	12
Activités de pré-presses	4	7	5	5	6	6	12
Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires	3	5	9	5	6	8	12
Autres activités manufacturières n.c.a.	5	8	7	4	6	9	10
Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	10	10	9	9	9	8	8
Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	8	8	9	7	7	6	8
Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental	4	4	5	5	5	5	7
Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	3	5	6	5	5	5	5
Fabrication d'autres vêtements et accessoires	5	5	5	4	3	3	5
Autres activités de production	75	76	79	82	73	77	85
Total production	158	165	172	156	149	161	189

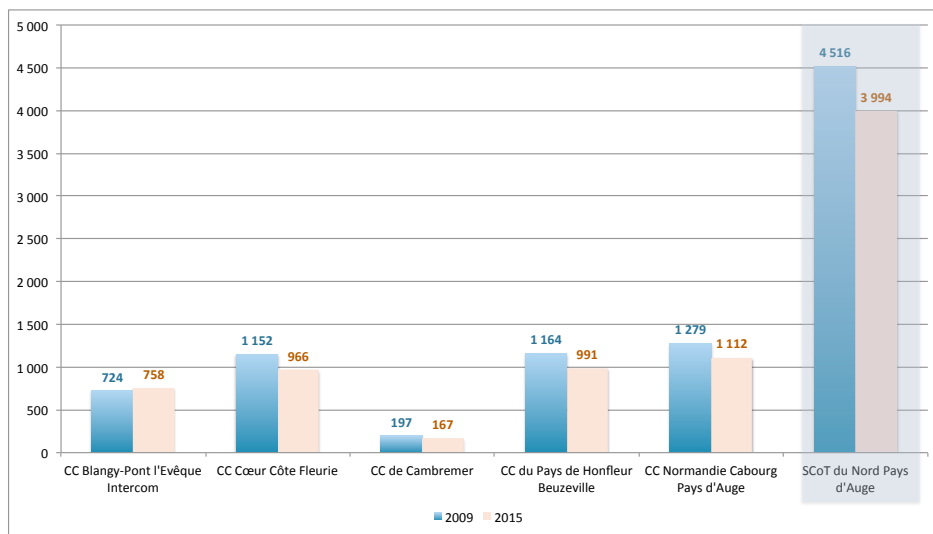
Répartition des établissements artisanaux dont l'activité est liée aux services entre 2009 et 2015

(Source : Chambre régionale de l'artisanat de Normandie; traitement : EAU)

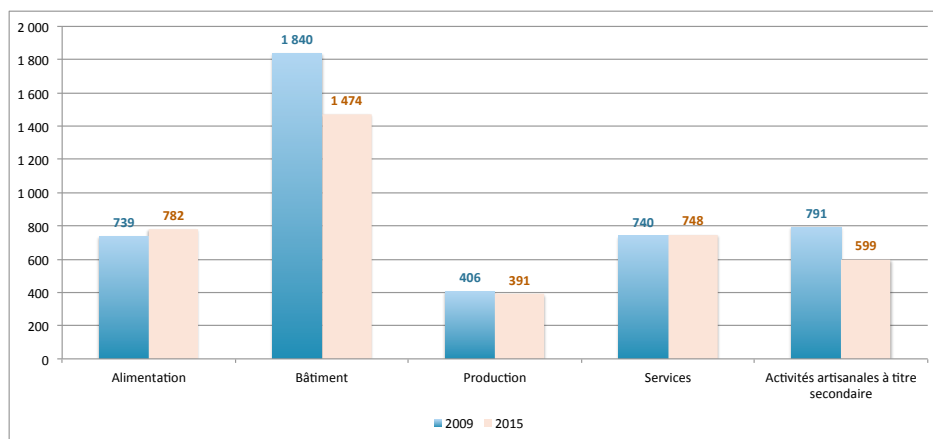
Activité	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Coiffure	129	138	145	143	137	147	161
Soins de beauté	29	35	41	46	44	62	77
Entretien et réparation de véhicules automobiles légers	42	45	46	51	52	54	62
Réparation d'autres biens personnels et domestiques	18	25	34	38	41	53	61
Autres services personnels n.c.a.	22	36	43	44	44	52	51
Transports de voyageurs par taxis	38	40	40	41	39	43	39
Nettoyage courant des bâtiments	18	19	24	26	20	27	37
Commerce de détail de fleurs, plantes, engrais, animaux de compagnie et aliments animaux	37	40	38	36	33	35	36
Activités photographiques	12	14	15	15	15	17	22
Activités spécialisées de design	2	6	7	11	8	15	16
Autres activités de services	130	145	152	158	146	159	168
Total services	477	543	585	600	579	664	730

Effectifs artisanaux

Evolutions des effectifs salariés des établissements artisanaux entre 2009 et 2015
(Source : Chambre régional de l'artisanat de Normandie; traitement : EAU)



Répartition des salariés par famille d'activité entre 2009 et 2015
(Source : Chambre régional de l'artisanat de Normandie; traitement : EAU)



Entre 2009 et 2015, l'emploi est en recul dans l'artisanat avec 522 salariés en moins, soit une régression de 13% contre - 8% à l'échelle de la Normandie.

Les territoires du SCoT les plus impactés sont :

- CC de Cœur Côte Fleurie (- 186 salariés) ;
- CC du Pays de Honfleur Beuzeville (- 173 salariés) ;
- CC de Normandie Cabourg Pays d'Auge (- 167 salariés).
- CC de Cambremer (- 30 salariés).

Seule la Communauté de Communes de Blangy-Pont l'Evêque Intercomm voit ses effectifs artisanaux progressés au cours de la période (34 unités supplémentaires).

Le secteur du bâtiment est le principal secteur pourvoyeur d'emploi avec 1 474 salariés en 2015 devant les activités de services avec 748 salariés.

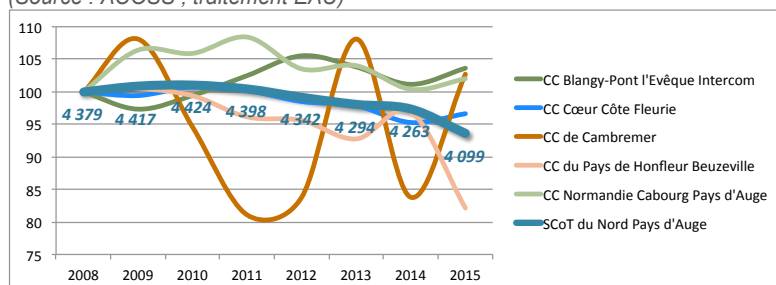
Seules les activités liées à l'alimentation et aux services sont créatrices d'emplois (+ 43 salariés pour les premières et + 8 salariés pour les secondes).

Les destructions d'emplois artisanaux sont particulièrement importantes dans le secteur du bâtiment où les effectifs salariés ont régressé de 20% au cours entre les deux années (366 salariés en moins).

7. LE COMMERCE

Etablissements et emplois commerciaux

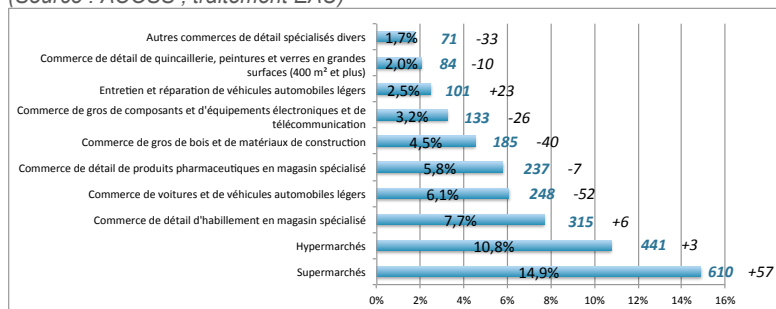
Évolution des emplois salariés du secteur du commerce entre 2008 et 2015
(Source : ACOSS ; traitement EAU)



Nombre d'établissements et leur répartition par territoire en 2014
(Source : INSEE ; traitement EAU)

Territoires	Total		Sans salarié		1 à 9 salariés		10 à 19 sal.		20 à 49 sal.		50 sal. et plus	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
CC Blangy-Pont l'Évêque Intercom	289	70,9%	205	72,9%	72	24,9%	10	3,5%	0	0,0%	2	0,7%
CC Cœur Côte Fleurie	726	59,2%	430	59,2%	271	37,3%	12	1,7%	10	1,4%	3	0,4%
CC de Cambremer	81	79,0%	64	79,0%	16	19,8%	1	1,2%	0	0,0%	0	0,0%
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	582	69,8%	406	69,8%	149	25,6%	15	2,6%	6	1,0%	6	1,0%
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	563	72,6%	409	72,6%	138	24,5%	11	2,0%	3	0,5%	2	0,4%
SCoT du Nord Pays d'Auge	2 241	67,6%	1 514	67,6%	646	28,8%	49	2,2%	19	0,8%	13	0,6%
SCoT Sud Pays d'Auge	1 130	63,4%	716	63,4%	350	31,0%	32	2,8%	27	2,4%	5	0,4%
SCoT du Bessin	1 106	63,6%	703	63,6%	356	32,2%	29	2,6%	12	1,1%	6	0,5%
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	973	66,0%	642	66,0%	281	28,9%	29	3,0%	16	1,6%	5	0,5%
Département Calvados	11 085	63,3%	7 021	63,3%	3 448	31,1%	349	3,1%	180	1,6%	87	0,8%
Région Normandie	45 687	61,8%	28 216	61,8%	14 746	32,3%	1 559	3,4%	835	1,8%	331	0,7%

Emplois salariés en 2015 (bleu) et évolution (noir) entre 2008-2015 parmi les 10 activités principales du territoire
(Source : ACOSS ; traitement EAU)



Avec 18,6% des emplois relevant du commerce (4 099 emplois en 2015) dans le territoire du SCoT contre 16,4% dans la Région Normandie en 2015 selon l'ACOSS, le poids du secteur est significatif et fait directement écho à la spécificité touristique Nord Pays d'Auge.

Après une période de stabilité entre 2008 et 2012, les effectifs salariés du commerce connaissent un léger repli, sous l'effet de la fermeture de la centrale d'achat alimentaire de Beuzeville System U, en particulier.

Compte tenu de la prépondérance du secteur dans le territoire, les établissements de plus de 50 salariés sont bien représentés. Il s'agit essentiellement d'hypermarchés et de supermarchés, mais aussi d'établissements spécialisés dans le commerce de gros, commerce inter-entreprises (Chauvin Arnoux Industrie, Pbm Import, Liametho).

Par ailleurs, en écho d'un tissu de commerçants indépendants important, la part des établissements sans salariés (67,6%) dépasse celles des territoires pris pour comparaison.

Le commerce de grande distribution alimentaire domine largement parmi les activités principales du commerce, et continue de créer des emplois entre 2008 et 2015 avec 57 emplois supplémentaires dans les supermarchés notamment.

Principaux établissements de commerce au sein du SCoT (effectifs > à 50 salariés)
(Source : CCI France ; traitement EAU)

ENTREPRISE	COMMUNE	ACTIVITÉ	EFFECTIF
Chauvin Arnoux Industrie	Reux	Commerce de gros de composants et d'autres équipements électroniques	161
Berdis (Hyper U)	Touques	Hypermarchés	132
Touques Distribution (Leclerc)	Touques	Hypermarchés	125
Honfleur Distribution (Leclerc)	Honfleur	Hypermarchés	122
Valma Distribution (Super U)	Dives-sur-Mer	Hypermarchés	104
Aldi Marché	Honfleur	Supermarchés	101
Pbm Import	Honfleur	Commerce de gros de bois et de produits dérivés	64
Liametho	Honfleur	Commerce de gros de minerais et métaux	57
Stecle (Intermarché)	Pont-l'Évêque	Supermarchés	55
Des Dunes (Intermarché)	Dives-sur-Mer	Supermarchés	54

De fait, la densité commerciale du territoire de 8 équipements pour 1 000 habitants en 2015, contre 5 dans le département et 6 dans la région la même année, témoigne d'un maillage commercial très développé y compris dans les communes de faible taille.

La densité de l'offre est telle qu'elle est en capacité de limiter les déplacements des habitants des différentes communes et témoigne d'un certain positionnement commercial du territoire dans son environnement élargi.

L'offre commerciale et de proximité

L'appareil commercial du SCoT du Nord Pays d'Auge apparaît ainsi complet et diversifié tant en termes de niveaux de gamme (magasins Printemps, Truffaut,...) que de domaines d'activités (Sport 2000, Zadig et Voltaire, Renault...) lui conférant un vaste rayonnement.

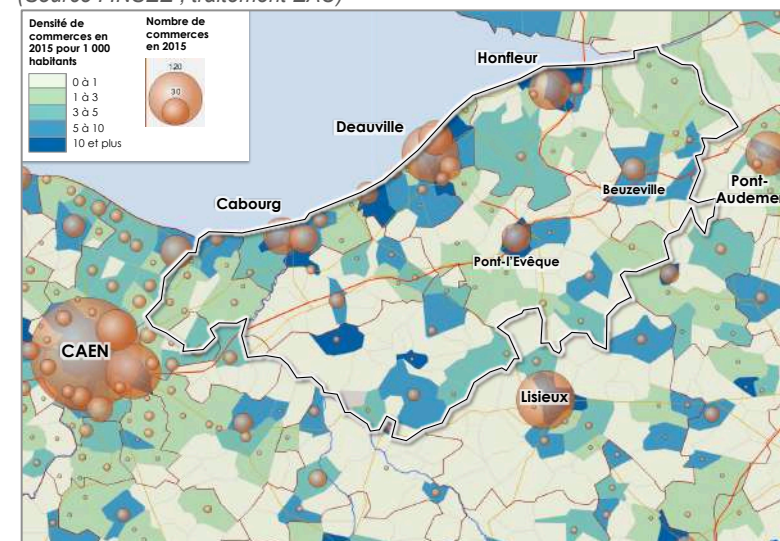
Les magasins de vêtements sont particulièrement nombreux, au nombre de 246, dont 103 dans la seule ville de Deauville.

Les petits commerces de bouche, et en particulier les boulangeries, sont également très présents dans l'ensemble du territoire.

Si la plupart de l'offre de commerces se concentre le long de la côte, un ensemble de polarités secondaires (Cambremer, Dozulé, Pont-l'Evêque, Beuzeville) vient compléter l'offre dans l'arrière pays et irriguer l'ensemble du territoire pour permettre aux habitants et autres usagers de subvenir à leurs besoins au plus proche de leur lieu de vie.

Le commerce regroupe ici : les boulangeries, boucheries, charcuteries, presses, librairies, tabacs, fleuristes, coiffeurs, horlogeries-bijouteries, parfumeries, pharmacies, soins de beauté, magasins d'optique, d'électroménager, de matériel audio-vidéo, d'équipements du foyer, de meubles, de revêtements murs et sols, les drogueries/quincailleries, magasins d'articles de sports et de loisirs, de chaussures et vêtements, les supérettes, épiceries, hypermarchés, supermarchés, produits surgelés et stations services.

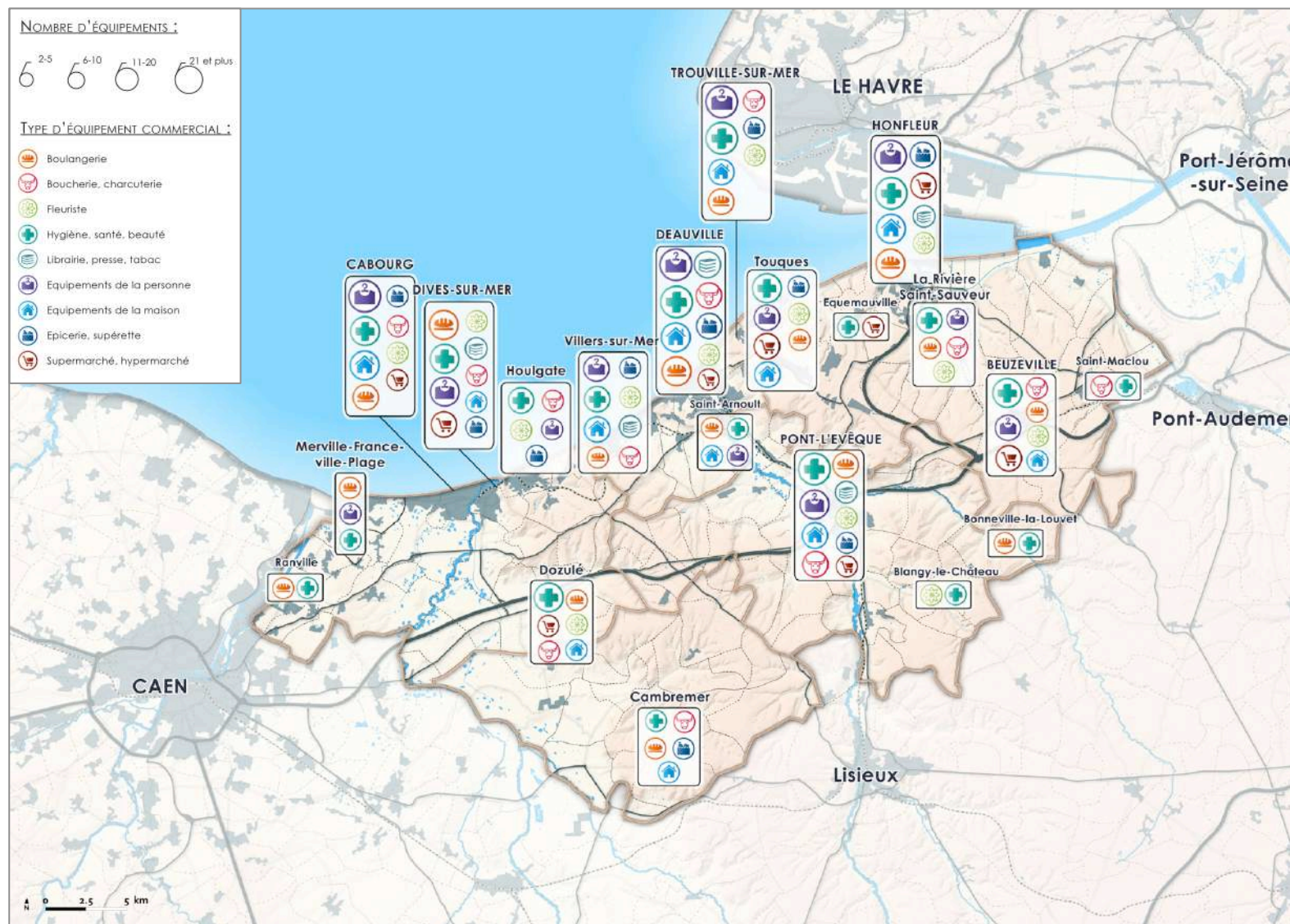
Nombre et densité d'équipements du commerce en 2015 dans le SCoT (Source : INSEE ; traitement EAU)



Offre commerciale en 2015 par niveaux de gamme (Source : INSEE ; traitement : EAU)

Niveau de gamme :	SCoT du Nord Pays d'Auge	CC Blangy-Pont l'Evêque Intercomm	CC Cabalor / Estuaire de la Dives / Copadoz	CC Cœur Côte Fleurie	CC de Cambremer	CC du Pays de Honfleur / Canton de Beuzeville
Proximité	281	33	81	85	16	66
Boulangerie	119	12	35	37	4	31
Boucherie charcuterie	55	8	18	14	3	12
Fleuriste	48	7	15	14	3	9
Supérette	13	0	5	3	1	4
Épicerie	46	6	8	17	5	10
Intermédiaire	550	41	119	266	8	116
Droguerie quincaillerie bricolage	18	5	2	6	1	4
Horlogerie Bijouterie	22	2	4	12	0	4
Librairie papeterie journaux	28	2	7	13	0	6
Magasin d'articles de sports et de loisirs	34	6	9	15	0	4
Magasin d'électroménager et de matériel audio-vidéo	10	1	3	2	1	3
Magasin d'équipements du foyer	54	4	8	25	3	14
Magasin d'optique	25	2	4	12	0	7
Magasin de chaussures	31	2	4	16	0	9
Magasin de meubles	27	1	8	12	1	5
Magasin de vêtements	246	10	55	139	2	40
Parfumerie	11	1	2	3	0	5
Station service	23	3	6	6	0	8
Supermarché	21	2	7	5	0	7
Supérieure	7	0	2	4	0	1
Hypermarché	4	0	1	2	0	1
Produits surgelés	3	0	1	2	0	0
ENSEMBLE GAMMES	838	74	202	355	24	183

Principales polarités commerciales du SCoT du Nord Pays d'Auge en 2015
(Source : INSEE ; traitement : EAU)



L'offre commerciale de grande distribution

Le maillage de l'offre de plus de 300 m² révèle une bonne couverture des commerces de grande distribution sur le territoire, qui, comme pour le commerce de proximité, se concentrent davantage dans les communes de la côte.

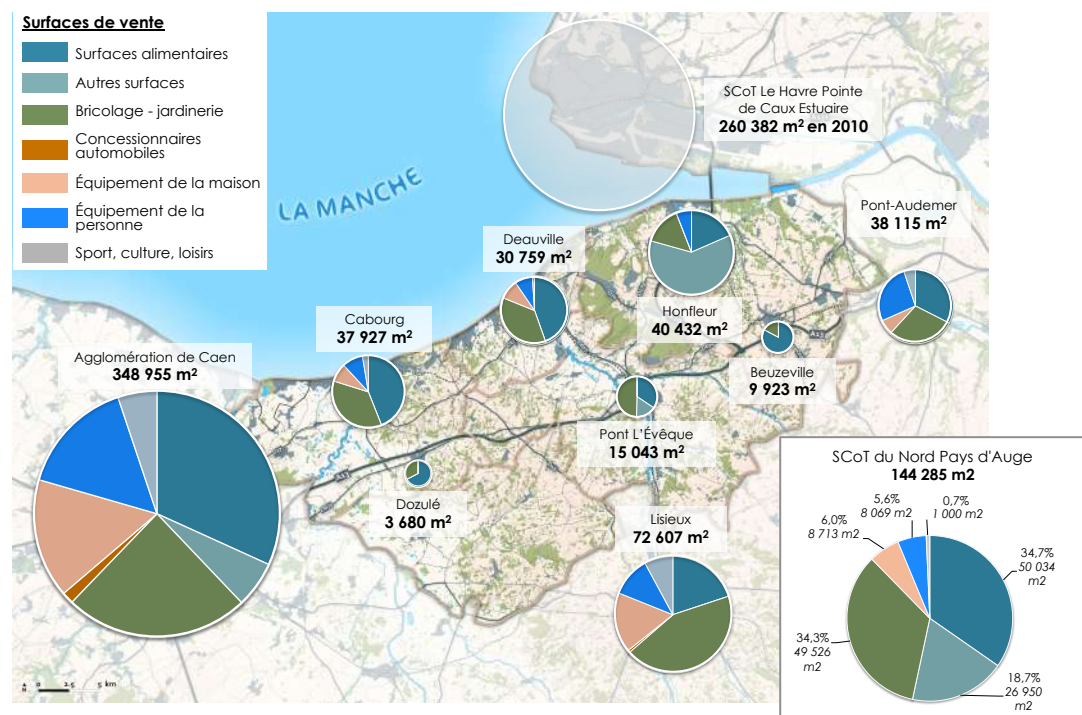
La surface de vente totale du territoire 144 285 m² relève principalement et de manière équivalente de l'alimentaire (34,7%) et des commerces de bricolage et jardinerie (34,3%) qui s'expliquent par l'importance des maisons individuelles et résidences secondaires.

Par ailleurs, 1 000 m² de surface de vente de plus de 300 m² sont dévolues aux sports, culture et loisirs, en résonance de la tonalité touristique du territoire.

La grande distribution dans le territoire du SCoT et dans son environnement proche en 2017

(surfaces de vente > 300 m²)

(Source : inventaires commerciaux du Calvados et de l'Eure, SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire ; traitement EAU)



Les commerces de moins de 300 m² : il s'agit de tous les magasins qui vendent des produits au détail et dont la surface de vente est inférieure à 300m² (supérettes, épiceries, boulangeries, magasins de vêtements, de chaussures...).

Aux côtés des hypermarchés et surfaces dédiées au bricolage et à la jardinerie, les centres commerciaux sont les plus représentés parmi les surfaces commerciales de plus de 1 000 m² : les collines de Honfleur, Printemps, galerie marchande de Leclerc...

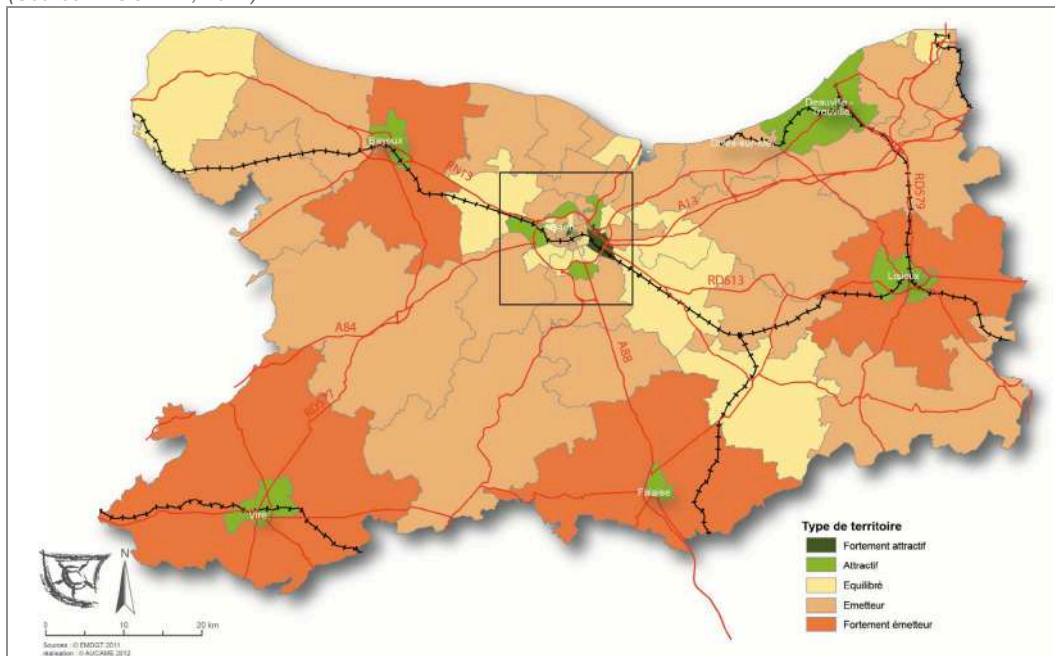
Les très grandes surfaces commerciales en 2017 dans le territoire du SCoT (surface de vente > 1 000 m²)

(Source : inventaires commerciaux du Calvados et de l'Eure ; traitement EAU)

Commune	Activité	Enseigne	Surface de vente (en m ²)
HONFLEUR	Autres surfaces	LES COLLINES DE HONFLEUR	15 215
HONFLEUR	Autres surfaces	LECLERC + 7 cellules commerciales	8 168
BAVENT	Bricolage - jardinerie	PEPINIERES-DE-BAVENT	5 494
GONNEVILLE-SUR-MER	Bricolage - jardinerie	LES-PEPINIERES-DU-CAP-VERT	5 369
TOUQUES	Bricolage - jardinerie	MR.BRICOLAGE	4 960
PONT-L'EVEQUE	Bricolage - jardinerie	LA MAISON POINT VERT	4 432
DEAUVILLE	Bricolage - jardinerie	TRUFFAUT	4 210
TOUQUES	Alimentaire	HYPER-U	3 975
PERIERS-EN-AUGE	Bricolage - jardinerie	VILLAVERDE	3 956
DIVES-SUR-MER	Alimentaire	SUPER-U	3 907
PONT-L'EVEQUE	Alimentaire	INTERMARCHÉ	3 875
DIVES-SUR-MER	Bricolage - jardinerie	BRICOMARCHE	3 801
BEUZEVILLE	Alimentaire	INTERMARCHÉ	3 539
EQUEMAUVILLE	Bricolage - jardinerie	BRICOMARCHE	3 200
TOUQUES	Alimentaire	LECLERC	3 100
HONFLEUR	Alimentaire	LECLERC	3 000
DIVES-SUR-MER	Alimentaire	INTERMARCHÉ	2 838
PERIERS-EN-AUGE	Bricolage - jardinerie	WELDOM	2 834
CABOURG	Alimentaire	HYPER-CARREFOUR MARKET	2 700
DOZULE	Alimentaire	SUPER-U	2 480
BEUZEVILLE	Alimentaire	CARREFOUR MARKET	2 420
PONT-L'EVEQUE	Autres surfaces	Autres-surfaces	2 400
PONT-L'EVEQUE	Bricolage - jardinerie	BRICOMARCHE	1 980
EQUEMAUVILLE	Alimentaire	INTERMARCHÉ	1 900
TOUQUES	Bricolage - jardinerie	POINT-P	1 750
TOURGEVILLE	Alimentaire	CARREFOUR-MARKET	1 748
TROUVILLE-SUR-MER	Alimentaire	MONOPRIX	1 700
BEUZEVILLE	Alimentaire	INTERMARCHÉ	1 620
DIVES-SUR-MER	Équipement de la personne	DISTRI-CENTER	1 461
PERIERS-EN-AUGE	Équipement de la maison	GIFI	1 400
PERIERS-EN-AUGE	Équipement de la maison	SESAME	1 400
DEAUVILLE	Alimentaire	CARREFOUR MARKET	1 360
DEAUVILLE	Équipement de la personne	PRINTEMPS	1 324
LA-RIVIERE-SAINT-SAUVEUR	Équipement de la personne	DISTRI-CENTER	1 313
DIVES-SUR-MER	Alimentaire	LIDL	1 286
DOZULE	Bricolage - jardinerie	POINT-VERT	1 200
HONFLEUR	Bricolage - jardinerie	JARDI-BRICO	1 200
HONFLEUR	Alimentaire	CARREFOUR MARKET	1 150
HONFLEUR	Équipement de la personne	LA-HALLE!	1 072
TOUQUES	Alimentaire	DIA	1 000

La consommation des ménages

L'attractivité commerciale des secteurs du Calvados
(Source : AUCAME, 2012)



Méthodologie de l'AUCAME :

Le calcul de l'attractivité commerciale est basé sur le nombre de déplacements pour achats réalisés par les habitants dans chacun des secteurs. Un secteur est considéré comme attractif si le total des déplacements pour motifs achats à destination de ce secteur excède le nombre de déplacements pour achats effectués par les résidents de ce même secteur (toutes directions confondues).

A l'inverse, un secteur est considéré comme émetteur si il est la destination d'un nombre inférieur de déplacements pour achats que n'en effectuent ses habitants. La différence émanant de la soustraction effectuée détermine le degré de l'attractivité commerciale de chacun des secteurs.

L'étude réalisée par l'agence d'urbanisme de Caen-Métropole en 2012 témoigne de la polarisation de l'agglomération Deauville-Trouville et de la Côte Fleurie à l'échelle du département, considérées comme « attractives ».

L'enquête révèle d'autre part qu'à l'échelle départementale, les déplacements pour achats représentent un quart des déplacements effectués par les habitants en semaine.

Les Calvadosiens fréquentent plus souvent des petits et moyens commerces que des grands magasins (hypermarchés, centres commerciaux...).

Le village de marque d'Honfleur

Vue du futur village des marques d'Honfleur



Honfleur Normandy Outlet, nom du futur village des marques d'Honfleur, s'étendra sur une surface de 18 000 m² à partir d'octobre 2017.

Une centaine d'enseignes devrait s'installer (Galerie Lafayette, Levi's, Pepe Jeans, O'Neill,...). Ces magasins offriront sur des surfaces entre 900 et 1 100 m² un large choix de marque de vêtements.

Environ 300 emplois (dont plus de 80% en CDI à temps plein) devraient être créés et 2 millions de visiteurs par an sont attendus.

Ce projet s'établit dans le cadre du Parc Honfleur Calvados-Normandie localisé sur la partie Ouest de l'ancienne ZIPEC (Zone Industriale Portuaire Eure Calvados), vaste friche appelée en 1962 à devenir une zone industrialo-portuaire et identifiée comme espace réservé à l'accueil d'activités à la DTA estuaire de la Seine.



8. LES FILIERES D'EXCELLENCE

Le tourisme

Les emplois touristiques

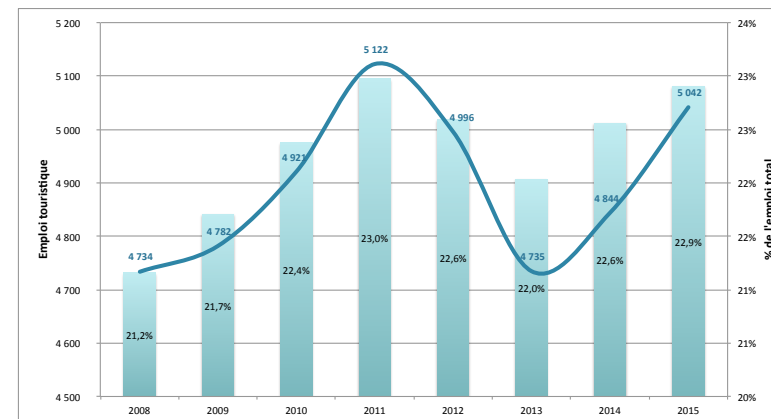
L'estimation de l'emploi touristique montre qu'en 2008 son niveau atteignait les 4 734 unités pour finir en 2015 à 5 042. Durant cette intervalle, il progressait de + 6,5 % tandis que l'emploi total, selon les données ACOSS, enregistrait une baisse nette de - 1,6 %.

Il s'avère que la tendance de l'emploi touristique est décorrélée de celle de l'emploi global prévalant sur le SCoT Nord Pays d'Auge, notamment entre 2008 et 2011. Néanmoins, il est intéressant de constater que lorsque l'emploi total se contracte avec force, l'emploi touristique se repli également, comme l'atteste les replis successifs constatés en 2012 et 2013. Ensuite, la phase de reprise est plus précoce d'un an pour l'emploi touristique.

En dehors de ces tendances, l'analyse de l'emploi touristique montre le poids conséquent qu'il représente dans le tissu économique du territoire. Pesant près de 23 % par rapport à l'emploi total, il s'avère nettement supérieur à la moyenne nationale, qui atteint près de 8 % selon la Direction Générale des Entreprises.

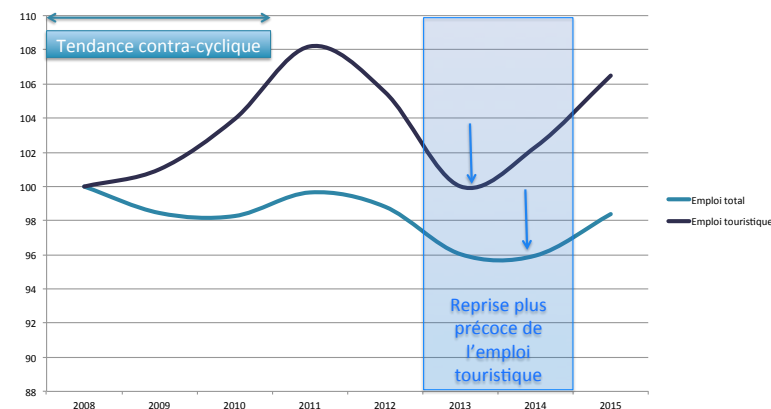
Evolution de l'emploi touristique entre 2008 et 2015

(Source : ACOSS; traitement : EAU)



Evolution de l'emploi touristique et total entre 2008 et 2015 en base 100 en 2008

(Source : ACOSS; traitement : EAU)



Le tourisme et ses activités :

L'analyse cherche à mesurer l'emploi généré par le tourisme local à partir des services directs rendus aux touristes lorsqu'ils sont présents sur le territoire. Par touriste, nous entendons un excursionniste ou un homme d'affaires, résident ou non.

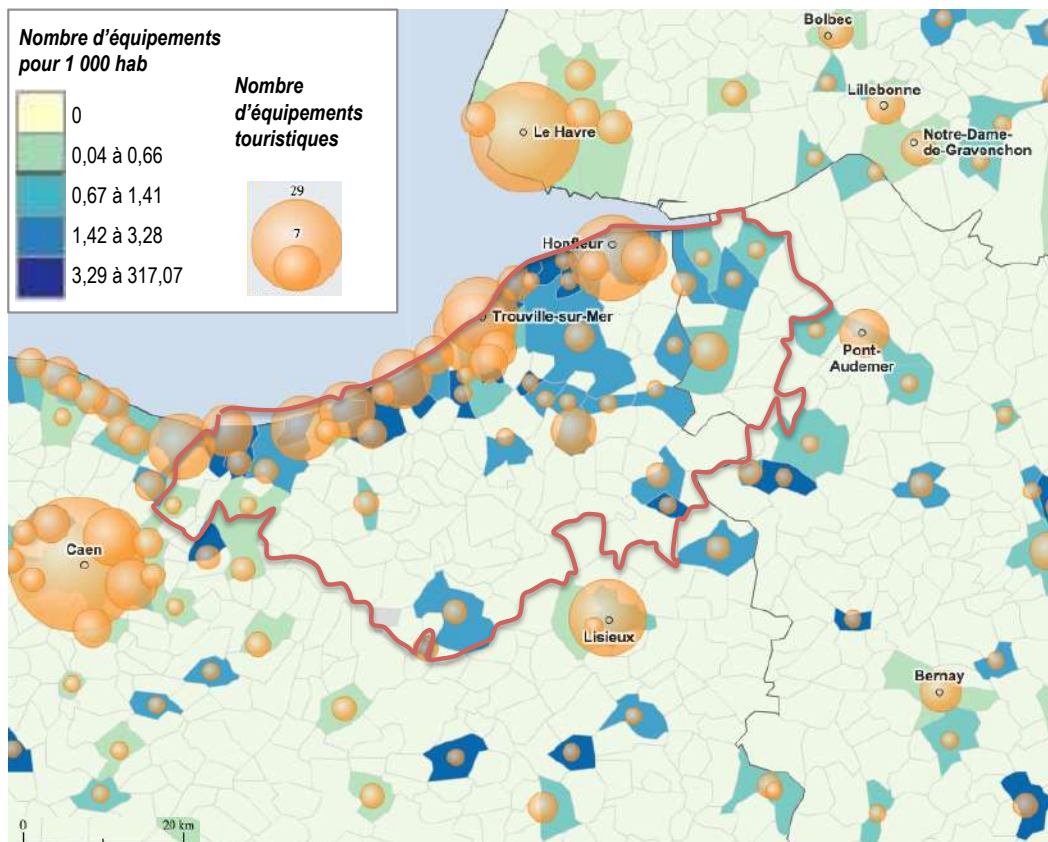
A cette fin, nous avons pris le parti de sélectionner les codes NAF 732 suivants pour leur lien direct ou indirect avec l'activité touristique du territoire :

36.00Z Captage, traitement et distribution d'eau
 37.00Z Collecte et traitement des eaux usées
 38.11Z Collecte des déchets non dangereux
 38.32Z Récupération de déchets triés
 41.10C Promotion immobilière d'autres bâtiments
 41.20A Construction de maisons individuelles
 47.11A Commerce de détail de produits surgelés
 47.11B Commerce d'alimentation générale
 47.11C Supérettes
 47.11D Supermarchés
 47.11F Hypermarchés
 47.19A Grands magasins
 47.19B autres commerces de détail en magasin non spécialisé
 47.21Z Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé
 47.22Z Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé
 47.23Z Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé
 47.24Z Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé
 47.25Z Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé
 47.26Z Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé
 47.29Z autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé
 47.30Z Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 47.51Z Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé
 47.54Z Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé
 47.59A Commerce de détail de meubles
 47.59B Commerce de détail d'autres équipements du foyer
 47.61Z Commerce de détail de livres en magasin spécialisé
 47.62Z Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé
 47.64Z Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé
 47.65Z Commerce de détail de jeux et jouets en magasin spécialisé
 47.71Z Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
 47.72A Commerce de détail de la chaussure
 47.72B Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage
 47.73Z Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé
 47.75Z Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé
 47.76Z Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé
 47.77Z Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé
 47.78A Commerces de détail d'optique
 47.78B Commerces de détail de charbons et combustibles
 47.78C autres commerces de détail spécialisés divers
 47.81Z Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés
 47.82Z Commerce de détail de textiles, d'habillement et de chaussures sur éventaires et marchés

47.89Z autres commerces de détail sur éventaires et marchés
 49.10Z Transport ferroviaire interurbain de voyageurs
 49.39A Transports routiers réguliers de voyageurs
 49.39B autres transports routiers de voyageurs
 50.10Z Transports maritimes et côtiers de passagers
 51.10Z Transports aériens de passagers
 55.10Z Hôtels et hébergement similaire
 55.20Z Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
 55.30Z Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs
 56.10A Restauration traditionnelle
 56.10C Restauration de type rapide
 56.30Z Débits de boissons
 59.14Z Projection de films cinématographiques
 68.10Z Activités des marchands de biens immobiliers
 68.20A Location de logements
 68.20B Location de terrains et d'autres biens immobiliers
 68.31Z Agences immobilières
 74.30Z Traduction et interprétation
 77.11A Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers
 77.21Z Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport
 79.11Z Activités des agences de voyage
 79.90Z autres services de réservation et activités connexes
 90.01Z Arts du spectacle vivant
 90.02Z Activités de soutien au spectacle vivant
 90.03A Création artistique relevant des arts plastiques
 90.03B autre création artistique
 90.04Z Gestion de salles de spectacles
 91.02Z Gestion des musées
 91.03Z Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires
 92.00Z Organisation de jeux de hasard et d'argent
 93.11Z Gestion d'installations sportives
 93.12Z Activités de clubs de sports
 93.13Z Activités des centres de culture physique
 93.19Z autres activités liées au sport
 93.21Z Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes
 93.29Z autres activités récréatives et de loisirs
 96.02A Coiffure
 96.02B Soins de beauté
 96.04Z Entretien corporel

Les équipements touristiques

Répartition des équipements touristiques et densité d'équipements pour 1 000 habitants en 2016
(Source : Insee, 2016, traitement EAU)



Près de 130 établissements hôteliers répertoriés au sein du territoire, pour la majorité au sein de Cœur Côte Fleurie, auxquels plus d'une trentaine de campings vient compléter l'offre en équipements touristiques du SCoT.

Nombre d'équipements touristiques en 2016
(Source : Insee, 2016, traitement EAU)

Territoire	Taxi	Aéroport	Agence de voyage	Hôtel homologué	Camping homologué	Information Touristique
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	5	0	0	9	6	1
CC Cœur Côte Fleurie	16	0	4	55	7	9
CC de Cambremer	3	0	1	0	0	1
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	11	1	4	39	4	5
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	8	0	1	23	19	6
SCoT du Nord Pays d'Auge	43	1	10	126	36	22
SCoT du Bessin	22	0	7	47	32	21
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	27	0	5	12	12	5
SCoT Sud Pays d'Auge	18	0	12	18	4	4
Département Calvados	183	2	60	291	94	98
Région Normandie	1 103	5	259	831	339	354

Hôtel homologué : hôtel homologué selon la nouvelle norme délivrée par Atout France : 1 à 5*, et d'autre part, hôtel qui n'a pas souhaité bénéficier de cette nouvelle classification et qui demeure dans le parc avec l'ancien classement préfectoral (hôtels classés 0 à 5* et hôtels de chaîne non classés).

Camping homologué : camping classé de 0 à 5* mention « loisir » ou « tourisme » qui dispose d'au moins 10 emplacements dont au moins 1 de passage classé Atout France ou pas. Comprend les campings des comités d'entreprises, à clientèle spécifique (ouvriers, colonies de vacances, forains, ...) si cette clientèle est de passage, c'est-à-dire ne restant pas pendant toute la période d'ouverture du camping et camping de VVF (village vacances famille).

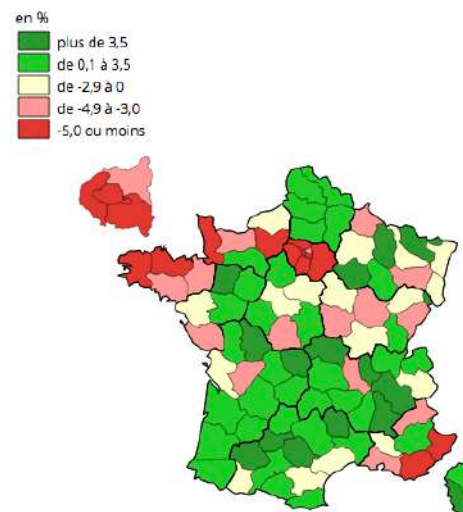
Information Touristique : Activités d'informations touristiques. Comprend les services de réservation et d'information touristique, y compris les offices de tourisme. Au regard de la loi NOTRe, les offices de tourisme communaux seront amenés à fusionner au profit de structure intercommunale.

Les hébergements touristiques

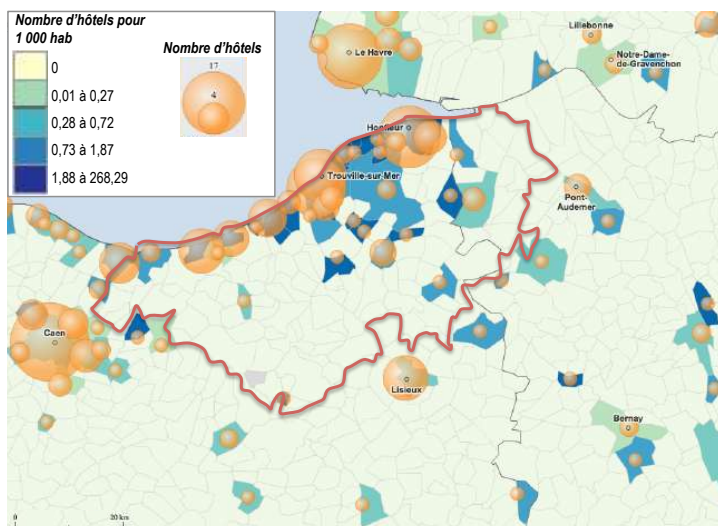
Entre 2015 et 2016, le contexte national lié aux risques d'attentats a influé sur le nombre de nuitées estivales qui a fortement régressé au sein de nombreux départements du littoral normand, breton et vendéen :

- -3,7% dans le Calvados ;
- -0,3% en Loire-Atlantique ;
- -6,3% dans le Finistère ;
- -6,1% dans la Manche ;
- -1,8% dans la Charente-Maritime ;
- -4,5% en Vendée.

Evolution 2016/2015 des nuitées d'été par département (Source : Insee, 2016)



L'offre hôtelière en 2016 (Source : Insee, 2016, traitement EAU)



L'offre hôtelière du territoire du SCoT est principalement localisée au sein des CC Cœur Côte Fleurie et du Pays de Honfleur Beuzeville (74% de l'ensemble des hôtels).

Ces équipements sont majoritairement de type 2 ou 3 étoiles (64% de l'ensemble des chambres). 4 des 6 établissements calvadosiens classés 5 étoiles sont localisés au sein du Nord Pays d'Auge.

La capacité d'accueil des établissements 4 étoiles et plus leur confère près d'un tiers des capacités hôtelières du territoire.

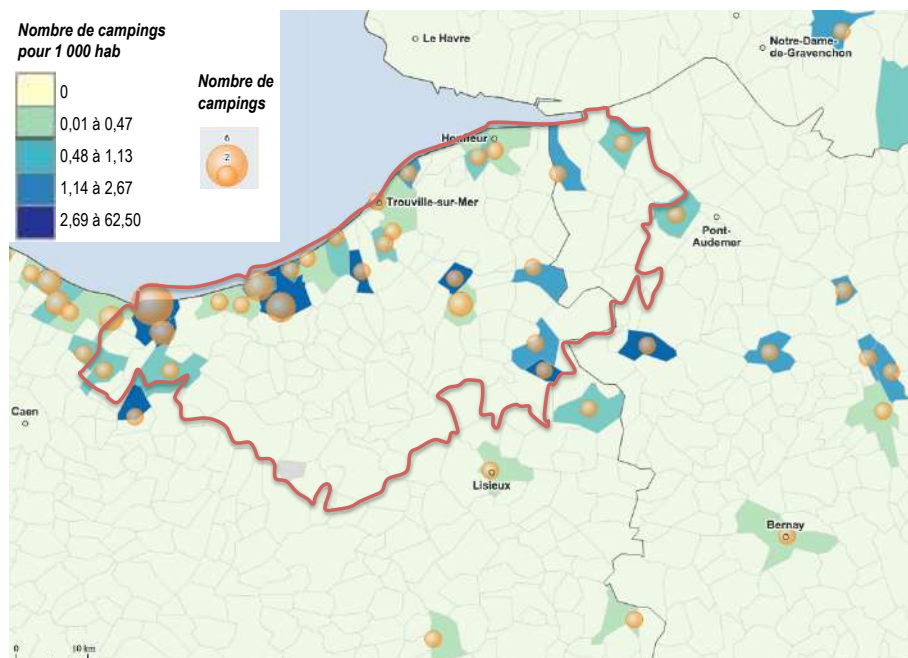
L'offre hôtelière en 2016 (Source : Insee, 2016, traitement EAU)

Territoire	Hôtels	Hôtels non classés	Hôtels classés 1 étoile	Hôtels classés 2 étoiles	Hôtels classés 3 étoiles	Hôtels classés 4 étoiles	Hôtels classés 5 étoiles
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	9	2	0	4	3	0	0
CC Cœur Côte Fleurie	55	10	1	16	19	7	2
CC de Cambremer	0	0	0	0	0	0	0
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	38	6	1	4	21	5	1
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	23	7	0	11	2	2	1
SCoT du Nord Pays d'Auge	125	25	2	35	45	14	4
SCoT du Bessin	47	12	3	9	17	5	1
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	12	8	0	2	2	0	0
SCoT Sud Pays d'Auge	18	6	2	5	5	0	0
Département Calvados	288	75	12	80	90	25	6
Région Normandie	825	211	34	261	263	49	7

Les capacités hôtelières en 2016 (Source : Insee, 2016, traitement EAU)

Territoire	Chambres dans hôtels	Chambres dans hôtels non classés	Chambres dans hôtels classés 1 étoile	Chambres dans hôtels classés 2 étoiles	Chambres dans hôtels classés 3 étoiles	Chambres dans hôtels classés 4 étoiles	Chambres dans hôtels classés 5 étoiles
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	197	11	0	45	141	0	0
CC Cœur Côte Fleurie	2 552	125	70	369	897	567	524
CC de Cambremer	0	0	0	0	0	0	0
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	1 166	130	69	90	728	115	34
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	674	74	0	253	34	242	71
SCoT du Nord Pays d'Auge	4 589	340	139	757	1 800	924	629
SCoT du Bessin	1 313	180	119	230	527	228	29
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	254	116	0	39	99	0	0
SCoT Sud Pays d'Auge	538	78	89	114	257	0	0
Département Calvados	10 039	1 205	635	2 175	3 693	1 654	677
Région Normandie	25 691	3 133	1 673	7 062	9 945	3 123	755

L'offre de campings en 2016
(Source : Insee, 2016, traitement EAU)



Les campings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Camping les peupliers à Merville-Franceville



Des équipements d'hôtellerie de plein aire principalement localisés au sein de la CC Normandie Cabourg Pays d'Auge (25 campings), dont notamment 7 sur la commune de Merville-Franceville-Plage ou 4 à Cabourg.

Une capacité d'accueil des campings principalement de type 3 et 4 étoiles : près de la moitié de l'offre d'hébergement du territoire.

Plus de 4 000 emplacements sont loués à l'année, particulièrement sur Cœur Côte Fleurie et Normandie Cabourg Pays d'Auge.

L'offre de campings en 2016
(Source : Insee, 2016, traitement EAU)

Territoire	Campings	Non classés	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	7	2	0	2	1	2	0
CC Cœur Côte Fleurie	8	1	0	1	1	4	1
CC de Cambremer	0	0	0	0	0	0	0
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	4	0	0	2	1	0	1
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	25	3	2	7	7	5	1
SCoT du Nord Pays d'Auge	44	6	2	12	10	11	3
SCoT du Bessin	33	8	2	8	7	8	0
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	13	1	0	5	6	1	0
SCoT Sud Pays d'Auge	4	2	0	0	1	1	0
Département Calvados	107	24	4	26	23	25	5
Région Normandie	380	92	24	110	98	45	11

Les capacités des campings en 2016
(Source : Insee, 2016, traitement EAU)

Territoire	Emplacements	Emplacements camping non classés	Emplacements camping classés 1 étoile	Emplacements camping classés 2 étoiles	Emplacements camping classés 3 étoiles	Emplacements camping classés 4 étoiles	Emplacements camping classés 5 étoiles
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	779	47	0	220	110	402	0
CC Cœur Côte Fleurie	2 160	205	0	376	159	1 037	383
CC de Cambremer	0	0	0	0	0	0	0
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	741	0	0	173	130	0	438
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	3 759	166	342	1 069	905	912	365
SCoT du Nord Pays d'Auge	7 439	418	342	1 838	1 304	2 351	1 186
SCoT du Bessin	3 851	175	80	918	1 095	1 583	0
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	1 205	20	0	371	698	116	0
SCoT Sud Pays d'Auge	313	60	0	0	73	180	0
Département Calvados	15 187	904	422	3 206	3 638	5 170	1 847
Région Normandie	41 024	3 510	1 652	10 686	13 242	8 810	3 124

Les emplacements des campings loués à l'année en 2016
(Source : Insee, 2016, traitement EAU)

Territoire	Emplacements loués à l'année	Emplacements loués à l'année campings non classés	Emplacements loués à l'année campings classés 1 étoile	Emplacements loués à l'année campings classés 2 étoiles	Emplacements loués à l'année campings classés 3 étoiles	Emplacements loués à l'année campings classés 4 étoiles	Emplacements loués à l'année campings classés 5 étoiles
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	456	6	0	120	110	220	0
CC Cœur Côte Fleurie	1 474	90	0	376	34	734	240
CC de Cambremer	0	0	0	0	0	0	0
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	335	0	0	23	18	0	294
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	1 928	0	342	764	401	349	72
SCoT du Nord Pays d'Auge	4 193	96	342	1 283	563	1 303	606
SCoT du Bessin	948	0	8	246	329	365	0
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	527	0	0	254	203	70	0
SCoT Sud Pays d'Auge	0	0	0	0	0	0	0
Département Calvados	6 580	124	350	1 676	1 480	2 172	778
Région Normandie	16 800	880	875	4 546	5 102	4 159	1 238

En parallèle d'une offre hôtelière et d'hébergement de plein air relativement conséquente, le Nord Pays d'Auge dispose également de 4 villages vacances et de 25 résidences de tourisme offrant respectivement 846 lits et 8 066 lits.

Les autres hébergements touristiques en 2016
(Source : Insee, 2016, traitement EAU)

Territoire	Villages vacances	Unités d'hébergements dans Villages vacances	Lits dans Villages vacances	Résidences de tourisme	Unités d'hébergements dans Résidences de tourisme	Lits dans Résidences de tourisme
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	0	0	0	1	257	1 468
CC Cœur Côte Fleurie	0	0	0	9	557	2 341
CC de Cambremer	0	0	0	0	0	0
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	0	0	0	4	389	1 640
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	4	251	846	11	546	2 617
SCoT du Nord Pays d'Auge	4	251	846	25	1 749	8 066
SCoT du Bessin	3	206	881	3	294	1 318
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	2	73	357	0	0	0
SCoT Sud Pays d'Auge	0	0	0	1	47	202
Département Calvados	7	457	1 727	33	2 381	9 953
Région Normandie	15	1 008	4 218	51	4 328	17 037

Le village de vacances est un ensemble d'hébergement faisant l'objet d'une exploitation globale à caractère commercial ou non, destiné à assurer des séjours de vacances et de loisirs, selon un prix forfaitaire comportant la fourniture de repas ou de moyens individuels pour les préparer et l'usage d'équipements collectifs permettant des activités de loisirs sportifs et culturels. Le village de vacances comprend : des hébergements individuels ou collectifs et des locaux affectés à la gestion et aux services ; des installations communes destinées aux activités à caractère sportif et aux distractions collectives.

La résidence de tourisme est un établissement commercial d'hébergement classé, faisant l'objet d'une exploitation permanente ou saisonnière. Elle est constituée d'un ensemble homogène de chambres ou d'appartements meublés, disposés en unités collectives ou pavillonnaires, offert en location pour une occupation à la journée, à la semaine ou au mois à une clientèle touristique qui n'y élit pas domicile.

Les sites touristiques

Localisation des principaux attracteurs touristiques du Nord Pays d'Auge
(Source : Normandie-tourisme.fr, Traitement : EAU)



Le territoire balnéaire du Nord Pays d'Auge dispose de potentialités touristiques riches et variées proposant de multiples expériences à vivres.

En complémentarité des activités littorales « classiques », l'arrière-pays propose des richesses naturelles multiples sources de développement pour un tourisme « vert ».

Thalassothérapie à Cabourg



Beuvron-en-Auge



Parcours de golf à proximité de Pont-l'Évêque



La fréquentation des sites

Fréquentation des sites touristiques du territoire entre 2011 et 2015

(Source : Office du Tourisme, Calvados-tourisme ; traitement : EAU)

Lieu	Site	2011	2012	2013	2014	2015
Benerville	Parc Calouste Gulbenkian	1 200	1 400	862	1 184	1 013
Beuzeville	Eglise Saint-Héliér	NC	NC	NC	NC	160
Canapville	Manoir Evêques	2 200	2 730	1 508	1 350	1 700
Cambremer	Calvados Pierre Huet	19 764	19 715	19 350	19 010	18 224
	Jardin du Pays d'Auge	15 503	16 100	16 500	14 800	16 884
Coudray-Rabut	Calvados Cœur de Lion	23 000	22 500	24 300	13 500	9 000
Deauville	Villa Strassburger	1 074	942	752	635	761
Equemauville	Labyrinthe du Pays de Honfleur	4 534	NC	NC	5 627	NC
Fatouville-Grestain	Ancienne abbaye	NC	NC	NC	NC	750
	Phare	NC	NC	NC	NC	200
Honfleur	Musée Eugène Boudin	31 219	30 087	45 367	36 598	22 028
	Musée Maisons Satie	22 096	21 650	21 516	22 571	21 643
	Musée Vieux Honfleur	18 025	17 823	17 652	18 095	18 916
	Clocher Sainte-Catherine	NC	NC	NC	12 571	12 332
	Eglise Sainte-Catherine	25 217	30 443	26 873	26 442	NC
Merville-Franceville	Naturopace	73 349	73 299	70 124	80 719	84 230
	Musée de la Batterie	61 378	58 800	60 606	98 538	67 728
Pennedepie	Manoir d'Apreval-Calvados	5 900	4 745	4 330	3 820	4 680
Pierrefitte-en-Auge	Domaine du Houvre	12 000	1 280	NC	NC	NC
Pont-l'Evêque	Espace Culturel des Dominicaines	5 981	5 540	6 032	5 966	5 255
	Calvados Père Magloire	21 008	19 734	19 230	19 388	27 710
Saint-Gatien-des-Bois	Le Val des Cîmes	NC	NC	NC	NC	NC
Saint-Sulpice-de-Grimbouville	Maison médiévale	NC	NC	NC	NC	NC
Touffreville	Eole Aventure	NC	NC	35 000	30 000	65 000
Touques	Centre pédagogique de l'eau Algia	NC	NC	NC	NC	211
Trouville	Musée Montebello	14 136	NC	NC	13 313	NC
Villers-sur-Mer	Paléospace	41 486	45 522	36 375	47 886	56 686
Villerville	Maison de l'Eau	3 100	NC	NC	NC	NC
	Parc des Graves	NC	NC	NC	NC	NC
Total	Somme indifférenciée	402 170	372 310	406 377	472 013	435 111
	A périmètre constant	281 805	281 787	283 898	285 522	288 730
Evolution	Valeur absolue (périmètre constant)		-18	2 111	1 624	3 208
	Valeur relative (périmètre constant)		0,0%	0,7%	0,6%	1,1%

À périmètre constant, la fréquentation des sites du territoire est en croissance, passant de 281 805 unités en 2011 à 288 730 en 2015.

Bien que cette comptabilisation soit partielle, ne prenant pas en compte l'intégralité des sites ou la fréquentation du patrimoine naturelle (plage, espaces naturelles...), elle montre une forme de demande du territoire émanant de touristes.

À ce titre, l'offre se veut diverse, allant de l'expérience ludosportive (le Val des Cîmes, pas exemple) à l'exploration du terroir en lien avec les produits locaux à l'instar du calvados, en passant par la découverte culturelle (les musées).

Le tourisme d'affaires

Selon une étude sur le tourisme d'affaires en Normandie pour le compte du CRT de Normandie de 2011, Deauville constitue une destination phare pour le tourisme d'affaires de Normandie, devant des agglomérations et métropoles régionales comme Caen, Le Havre et Rouen.

Bien que Deauville jouisse d'une renommée internationale par les évènements culturels, économiques et politiques qu'elle reçoit, la concurrence de villes comparables comme Cannes, Annecy, Biarritz voire La Baule, mais aussi la montée en puissance des agglomérations régionales ou bien la proximité à l'égard de Paris sont de nature à imposer une concurrence accrue sur un marché dont l'offre ne cesse de croître.

Néanmoins, la station balnéaire de Deauville présente plusieurs avantages :

- Une destination internationalement reconnue,
- Un positionnement haut-de-gamme conforté par des équipements de types hippodrome, golf, port de plaisance, aérodrome, casino, hôtels de luxe...
- Une accessibilité renforcée par :
 - l'A 13 et l'A 29,
 - des liaisons quotidiennes Paris-Deauville – Trouville,
 - l'aéroport de Deauville.

Se reposant sur ces atouts, le Centre International de Deauville (CID) offre des prestations pouvant accueillir des festivals de grande envergure comme le Festival Américain de Deauville, l'Asian Film Festival, Tourisme Numérique. Il reçoit 160 évènements, 200 000 visiteurs, 66 620 journées congressistes, sur une période équivalente à 430 jours d'occupation.

Cette offre se décline ainsi :

- Halls d'exposition pour un total de 7 000m²,
- 22 salles de commission de 25 à 356 m²,
- 2 auditoriums pouvant accueillir 1 720 personnes assises,
- Les Terrasses d'une superficie de 2 500 m²,
- Villa « le Cercle » avec ses 4 salons.

D'un point de vue chiffré, les séminaires et les l'accueil de groupes non professionnels (associations, clubs...) représenterait 51 300 nuitées selon l'étude citée précédemment.

Offre de tourisme d'accueil du tourisme d'affaire
(Source : Etudes sur le tourisme d'affaires en Normandie ; traitement : EAU)



Auditorium du Centre International de Deauville



Les casinos

Avec ses 22 casinos, la Normandie a généré 10,2% du Produit Brut des Jeux (PBJ) national, en faisant la 3^{ème} région française en terme de PBJ produit en 2014-2015 et la 2^{ème} région en terme de fréquentation.

Le territoire du SCoT recense 5 casinos : Trouville-sur-Mer, Deauville, Villers-sur-Mer, Houlgate et Cabourg.

Le casino de Deauville est le 1^{er} casino normand en matière de PBJ (8^{ème} parmi les 200 casinos que dénombre le territoire national) et le 4^{ème} le plus fréquenté de France.

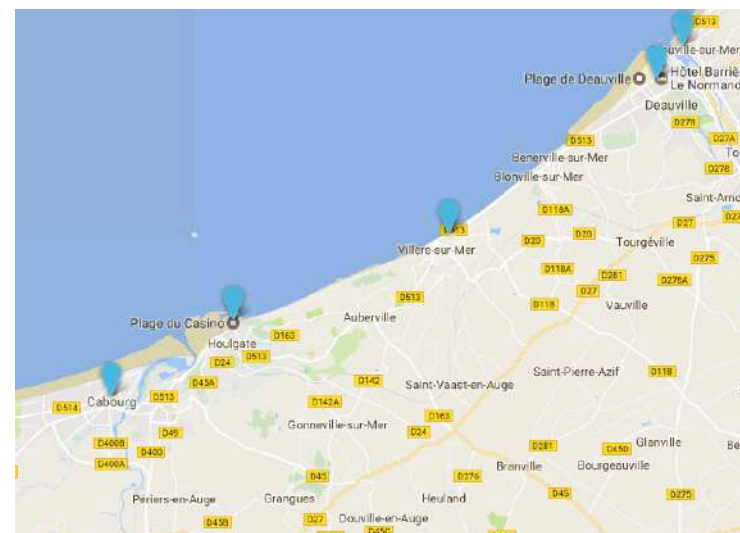
Classement des 22 casinos normands

(Source : Bilan statistique des casinos, casinos de France, 2015; traitement : EAU)

Rang	Rang national (base 200 casinos)	Casinos	Part du PBJ dans le PBJ régional	Evolution du PBJ 2014-2015 / 2013-2014
1	8	Deauville	18,0%	5,0%
2	13	Forges-les-Eaux	14,8%	4,7%
3	29	Trouville	8,1%	-1,4%
4	46	Le Havre	6,4%	6,3%
5	50	Bagnoles-de-l'Orne	6,0%	1,4%
6	55	Ouistreham	5,7%	5,2%
7	68	Luc-sur-Mer	4,6%	-4,6%
8	86	Dieppe	3,9%	4,2%
9	90	Villers-sur-Mer	3,4%	4,4%
10	92	Fécamp	3,4%	-3,1%
11	98	Granville	3,2%	0,1%
12	112	Houlgate	2,7%	11,7%
13	115	Cabourg	2,5%	5,4%
14	118	Le Tréport	2,5%	0,3%
15	120	Cherbourg	2,4%	1,3%
16	126	Saint-Pair-sur-Mer	2,1%	4,9%
17	131	Agon-Coutainville	2,1%	6,9%
18	132	Saint-Valéry-en-Caux	2,1%	-7,7%
19	142	Yport	1,8%	2,1%
20	145	Saint-Aubin-sur-Mer	1,7%	-1,9%
21	152	Etretat	1,5%	-4,0%
22	178	Veulettes-sur-Mer	0,9%	2,5%

L'activité des casinos se mesure grâce au Produit Brut des Jeux (PBJ) qui constitue la différence entre la mise de départ des joueurs et le gain obtenu par ceux-ci.

Localisation des 5 casinos du territoire du SCoT de Nord Pays d'Auge
(Source : Calvados Tourisme)



Casino de Cabourg



Casino de Villers-sur-Mer



L'offre des ports de plaisance et des zones de mouillage

Avec 1 742 places dans ses ports de plaisance, le territoire du SCoT recense près de la moitié de l'offre totale du Calvados.

Entre 2013 et 2015, la capacité d'accueil n'a pas varié au sein du SCoT et est restée globalement stable sur le département, passant de 3 524 à 3 536 places. Notons, que Honfleur étudie l'extension de sa capacité de 74 anneaux supplémentaires dans le bassin Carnot.

De même, la capacité en zones de mouillage demeure inchangée durant cette période sur le périmètre du SCoT : 480 places, soit près de 87 % de l'offre départementale.

Il est à noter qu'il n'existe aucune offre référencée sur la partie de l'Eure du périmètre du SCoT.

Port de plaisance de Honfleur



Marina de Deauville



Port de Dives-Cabourg-Houlgate



Offre capacitaire des places dans les ports de plaisance du Calvados
(Source : Calvados-tourisme ; traitement : EAU)

Lieu	2013		2014		2015	
	Nombre de places	Dont places visiteurs	Nombre de places	Dont places visiteurs	Nombre de places	Dont places visiteurs
Isigny-sur-Mer	42	10	42	10	42	10
Grandcamp-Maisy	248	15	260	12	260	12
Courseulles-sur-Mer	750	25	750	25	750	25
Ouistreham	650	70	650	70	650	70
Caen	92	16	92	16	92	16
Dives-sur-Mer	600	25	600	25	600	25
Deauville (Port municipal)	350	60	350	60	350	60
Deauville (Port des Marinas)	700	45	700	45	700	45
Honfleur	92	30	92	30	92	30
Total	3 524	296	3 536	293	3 536	293
Total ports du SCoT	1 742	160	1 742	160	1 742	160
Part des ports du SCoT dans le Calvados	49%	54%	49%	55%	49%	55%

Offre capacitaire des zones de mouillage du Calvados
(Source : Calvados-tourisme ; traitement : EAU)

Lieu	2013	2014	2015
Port-en-Bessin	90	70	70
Merville-Franceville	180	180	180
Dives-sur-Mer	300	300	300
Total	570	550	550
Total ports du SCoT	480	480	480
Part des ports du SCoT dans le Calvados	84%	87%	87%

Les flux touristiques

La capacité d'hébergement touristique du territoire, mobilisée l'été à près de 100% de son potentiel, détermine des flux extrêmement importants de population, à caractère saisonnier.

Cette fréquentation, qui s'ajoute à la population permanente (plus de 102 000 habitants), amène le niveau instantané de population en milieu de période estivale à des niveaux supérieurs à 400 000 personnes, excursionnistes non compris (*les excursionnistes sont les visiteurs qui ne sont pas hébergés sur le territoire, qui y viennent à la journée sans y passer la nuit, et qui sont très nombreux sans pouvoir être précisément quantifiés, notamment, en été, sur les plages et à Honfleur, pour laquelle un sondage BVA de 2013 fournissait le chiffre de 3,5 millions de visites par an, à la 7ème place du palmarès des villes touristiques françaises de ce point de vue*).

Ces variations extrêmes rendent très difficiles en l'état les raisonnements démographiques, économiques ou opérationnels, faute de pouvoir ramener ces flux à ce qu'ils représentent en équivalents-habitants à l'année.

En effet, le niveau d'équipements ou de services à la population est bien à apprécier par rapport au total des populations amenées à résider sur le territoire, que ce soit de façon très concentrée sur une période ramassée, au cours de l'été, ou que ce soit de manière plus répartie tout au long de l'année.

Pour ce qui concerne les **maxima de population hébergée** (par exemple la première semaine d'août), le tableau ci-dessous montre la situation du Nord Pays d'Auge :

Lits touristiques 2016 (population maximale) - Sources : BPE INSEE, CDT, CRT

Territoire	Lits dans les hôtels	Lits dans les campings	Lits dans les villages vacances	Lits dans les résidences de tourisme	Total hébergement marchand	Lits dans les résidences secondaires (estimation)	Total lits hébergement	Population permanente (estimation)	Population maximale présente	Coefficient multiplicateur (population max/population permanente)
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	394	2 337	0	1 468	4 199	12 413	16 612	17 000	33 612	1,98
CC Cœur Côte Fleurie	5 104	6 480	0	2 341	13 925	133 169	147 094	20 100	167 194	8,32
CC de Cambremer	0	0	0	0	0	3 750	3 750	5 800	9 550	1,65
CC du Pays de Honfleur-Beuzeville	2 332	2 223	0	1 640	6 195	18 311	24 506	31 000	55 506	1,79
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	1 348	11 277	846	2 617	16 088	90 096	106 184	29 700	135 884	4,58
SCoT du Nord Pays d'Auge	9 178	22 317	846	8 066	40 407	257 738	298 145	103 600	401 745	3,88

On voit que le territoire peut héberger (et héberge effectivement en haute saison) près de 300 000 touristes en même temps, ce qui fournit un point de comparaison pour l'ensemble des analyses concernant les équipements et les infrastructures (routes, cycle de l'eau, énergie, équipements publics et services à la population) qui doivent, même pour une période limitée, répondre à ce maximum de façon satisfaisante.

Ces chiffres montrent évidemment une disparité forte entre littoral et rétro-littoral, la variable principale étant le nombre de résidences secondaires qui représentent 86 % de la capacité maximale totale.

En moyenne, le territoire, en haute saison, héberge presque 4 fois plus de population qu'il ne compte de « population permanente » au sens de l'INSEE (population municipale au recensement, ici estimée à 2016 pour présenter des données homogènes).

A titre de comparaison, et pour un territoire plus restreint comptant 72 000 habitants, la Communauté d'Agglomération Cap Atlantique à La Baule présente un coefficient multiplicateur de 2,08 dans les mêmes conditions.

Ce chiffre monte à un coefficient multiplicateur de 4,58 dans la CC Normandie Cabourg Pays d'Auge et à 8,32, chiffre exceptionnel, pour la 4CF (*à titre de comparaison, pour 16 000 habitants, la commune de La Baule-Escoublac présente un coefficient multiplicateur de 5,16*).

Pour ce qui concerne la **population présente en moyenne sur le territoire sur une base moyenne**, une analyse spécifique a été conduite.

Méthodologie

À partir du taux d'occupation par types d'hébergements, qui est une donnée sectorielle connue et fournie par l'INSEE (par exemple, la moyenne d'occupation d'une résidence secondaire n'est pas celle d'un hôtel, et le taux d'occupation des hôtels de Nord Pays d'Auge est élevé), il est possible de calculer un équivalent habitant touristique à l'année pour le territoire.

Ce calcul est conduit globalement, ainsi que EPCI par EPCI, en fonction des modes d'hébergement qu'elles comportent respectivement, afin de calculer une nouvelle population présente à l'année, par addition de la population touristique « à l'année » ainsi déterminée et la population résidente permanente dont le nombre est issu des données du recensement annuel de l'INSEE.

➤ Les conséquences de ces flux peuvent, du point de vue de l'analyse territoriale, être classées en deux catégories :

- **Des conséquences attendues** : ces maxima et moyennes annuelles représentent, pour tout territoire touristique, un défi en termes de services et d'équipements.

Dans le Nord Pays d'Auge, l'intensité de ces flux aggrave le niveau du défi.

Cette réalité concerne les infrastructures autoroutières, routières, ferrées, numériques et électroniques, le cycle de l'eau, les services et équipements tant publics que privés, etc.

Les collectivités des secteurs touristiques connaissent bien les impacts de la fréquentation dans ces domaines, et le Nord Pays d'Auge a fait face depuis longtemps à ces exigences.

C'est le cas en particulier pour la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, pour laquelle le pic de fréquentation est celui de la saison sèche.

Egalement, sur le plan environnemental, les conséquences des flux sur les espaces sensibles sont bien connus et analysés, et des éléments de préservation/protection sont mis en place.

C'est le cas également pour les équipements publics, dimensionnés plus largement que pour la seule population permanente.

Naturellement, le goulot d'étranglement est lié aux transports et déplacements, et notamment à la

Le tableau ci-dessous fournit le résultat de cette approche pour le Nord Pays d'Auge :

Population présente en moyenne annuelle - 2016 - Source : BPE INSEE, CDT, CRT

Territoire	Population moyenne dans les hôtels	Population moyenne dans les campings	Population moyenne dans les villages vacances	Population moyenne dans les résidences de tourisme	Population moyenne dans les hébergements marchands	Population moyenne dans les résidences secondaires (estimation)	Population moyenne dans l'ensemble des hébergements	Population permanente (estimation)	Population présente en moyenne	Coefficient multiplicateur (population max/population permanente)
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	256	818	0	881	1 955	2 855	4 810	17 000	21 810	1,28
CC Cœur Côte Fleurie	3 318	2 268	0	1 405	6 990	30 629	37 619	20 100	57 719	2,87
CC de Cambremer	0	0	0	0	0	863	863	5 800	6 663	1,15
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	1 516	778	0	984	3 278	4 211	7 489	31 000	38 489	1,24
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	876	3 947	465	1 570	6 859	20 722	27 581	29 700	57 281	1,93
SCoT du Nord Pays d'Auge	5 966	7 811	465	4 840	19 082	59 280	78 361	103 600	181 961	1,76

Il résulte de cette analyse que la population présente en moyenne sur le territoire du SCoT est environ 1,76 fois la population permanente décomptée officiellement au titre des recensements, avec des variations très significatives par EPCI, selon l'intensité de leur insertion dans l'économie touristique.

capacité des réseaux routiers et autoroutiers en haute saison, en fonction de la météo et des retours de plage...

Néanmoins, il faut constamment rappeler que le Nord Pays d’Auge, dans la réalité quotidienne, héberge presque 200 000 habitants en moyenne, et pas 100 000.

- **Des conséquences inattendues** : ces flux modifient profondément la réalité, objective et vécue, du Nord Pays d’Auge.

C’est toujours le cas à un niveau ou à un autre : dans tout territoire, les habitants permanents au sens du recensement de l’INSEE ne sont pas les seuls utilisateurs du territoire. Il y a toujours, à un niveau ou à un autre, des visiteurs, des salariés qui habitent ailleurs.

Mais dans le Nord Pays d’Auge, l’ampleur de la distorsion et ses modalités tend à transformer la totalité d l’analyse territoriale.

C’est le cas en particulier pour ce qui concerne les **résidences secondaires** : l’évolution des habitudes tend à limiter l’usage de celles-ci en « maisons de famille » ou en « maisons de vacances », au profit d’une « bi-résidentialité » d’autant plus sensible qu’elle prend en compte l’ensemble des phénomènes de vie qui accompagnent la période autour de la retraite : autour de cette période cruciale, la temporalité des séjours dans une résidence secondaire évolue fortement, et tend à supprimer la distinction résidence principale / résidence secondaire.

Pour le fisc, la résidence principale est l’endroit où l’on séjourne habituellement, c’est-à-dire plus de 183 jours par an. Pour l’INSEE, cette affectation est déclarative, mais binaire : un logement est soit principal, soit secondaire, sans possibilité de débat...

L’ensemble du système statistique français est fondé sur cette distinction, généralement parfaitement adaptée à la situation... sauf dans des territoires de flux intenses.

Un ménage qui passe 7 mois par an dans une grande ville où il a vécu, et 5 mois dans un logement situé dans le Nord Pays d’Auge, sera comptabilisé

comme un résident secondaire dans le SCOT, mais sa réalité physique, comportementale, économique, commerciale, sociale, voire citoyenne, sera soit partagée, soit affectée à ce qui n’est déjà plus un lieu de villégiature, mais un lieu de vie.

Il faut constater que cette évolution ne concerne pas que les résidences secondaires : **les campings** abritent 4 193 (source : BPE INSEE, année 2016) emplacements « loués à l’année », soit 56 % des emplacements du Nord Pays d’Auge.

Certes, cette location à l’année reflète le « durcissement » des campings et leur évolution vers les mobile-homes, mais ce chiffre comprend également des emplacements loués par des salariés travaillant dans le Nord Pays d’Auge et qui, compte-tenu de la pression résidentielle locale, sont conduits à se loger de façon presque permanente en camping.

Ces quelques éléments montrent que dans le Nord Pays d’Auge et tout particulièrement dans les secteurs littoraux, les données relatives à la population, aux logements (et donc celles qui leur sont liées : population active, chômage, etc...) sont à la fois aussi exactes que dans d’autres territoires moins impactés par les flux ... et souvent dépourvus de signification dans l’analyse territoriale.

Les évolutions de population permanente, le vieillissement de la population, etc..., doivent être réinterprétés en fonction du taux de présence effective des populations dans le territoire, quelque soit la catégorie officielle des logements occupés.

A l’évolution (et le cas échéant, à la baisse) de la population permanente, doit être substituée la notion de « population présente », dont les données

disponibles montrent qu'elle s'accroît partout, et pour laquelle les données sont lacunaires, puisque tout le système statistique est fondé sur la fourniture des caractéristiques des ménages occupant les seules résidences principales.

Il est par exemple symptomatique que pour la 4CF, on estime à presque 68 000 équivalent-habitants présents en moyenne annuelle sur le territoire, alors que les chiffres de consommation d'eau font état de 74 000 consommateurs.

Il faut par ailleurs noter – et il s'agit là d'une problématique différente, mais qui aboutit aux mêmes conclusions – que l'importance relative des contrats saisonniers et à durée indéterminée rend, notamment dans les territoires touristiques, les analyses sur l'emploi et le chômage difficiles à interpréter...

Le diagnostic du SCOT est fondé sur les chiffres du recensement de l'INSEE, qui sont les seuls disponibles de façon cohérente et homogène à l'échelle de chaque commune et donc de chaque EPCI et du SCOT.

Au demeurant, les chiffres de population du recensement annuel ont valeur légale en France et ne peuvent donc pas être ignorés dans un document de portée réglementaire comme le SCOT.

Mais il faut garder à l'esprit les données qui proviennent du taux de présence sur le territoire, dont l'ampleur tend à donner au Nord Pays d'Auge une place spécifique, avec des taux d'accroissement largement liés à l'accroissement (plus faible qu'auparavant, mais encore bien réel) du nombre des résidences secondaires et de leur taux d'occupation et des capacités d'hébergement marchand.

L'agriculture

La SAU et les exploitations

Alors que la réduction du nombre d'exploitations est équivalente à celle observée dans les autres territoires, la diminution de la SAU au sein du SCoT est davantage marquée au cours de la période 1988-2010 (-1,4% par an en moyenne contre -0,6% par an en moyenne dans le Calvados).

Evolution de la surface agricole utilisée entre 1988 et 2010

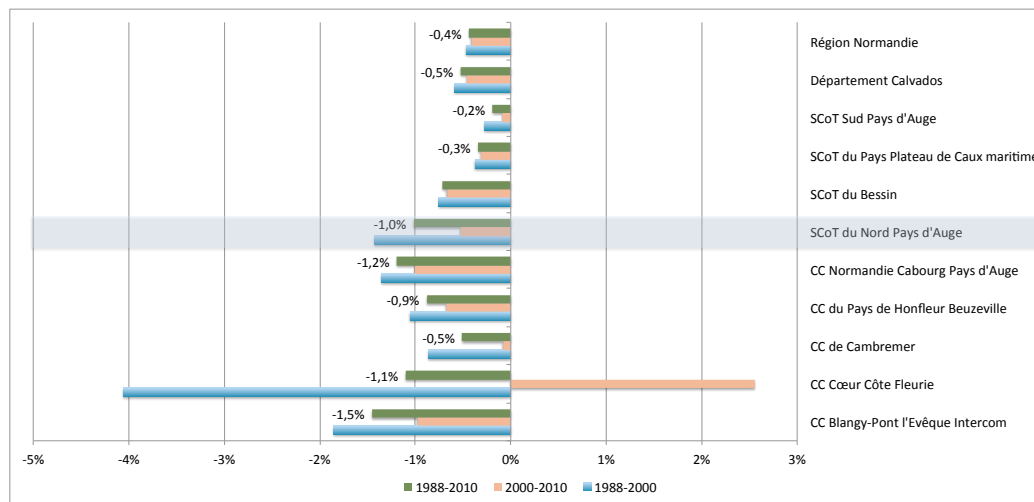
(Source : RGA, 2010 ; traitement : EAU)

Territoire	1988	2000	2010	Evo 2010-2000	Tx var 2010-2000
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	17 733	14 170	12 845	-1 325	-9%
CC Cœur Côte Fleurie	3 810	2 319	2 985	666	29%
CC de Cambremer	14 068	12 674	12 571	-103	-1%
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	17 881	15 747	14 716	-1 031	-7%
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	13 683	11 615	10 504	-1 111	-10%
SCoT du Nord Pays d'Auge	67 175	56 525	53 621	-2 904	-5%
SCoT du Bessin	67 571	61 707	57 705	-4 002	-6%
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	81 058	77 513	75 130	-2 383	-3%
SCoT Sud Pays d'Auge	58 569	56 640	56 155	-485	-1%
Département Calvados	426 796	397 757	379 913	-17 844	-4%
Région Normandie	2 176 400	2 058 169	1 974 874	-83 295	-4%

La superficie agricole utilisée (SAU) désigne les superficies des terres labourables, superficies des cultures permanentes, superficies toujours en herbe, superficies de légumes, fleurs et autres superficies cultivées de l'exploitation agricole.

Evolution annuelle moyenne de la SAU entre 1988 et 2010

(Source : RGA, 2010 ; traitement : EAU)



Une tendance globale à la hausse de la taille des exploitations, leur taille moyenne passant de 35 ha de SAU en 2000 à 45 ha en 2010, soit une croissance du même ordre que celle observée dans les autres territoires.

Cette croissance moyenne des exploitations est particulièrement marquée au sein du Pays de Honfleur Beuzeville (+55% en l'espace de 10 ans

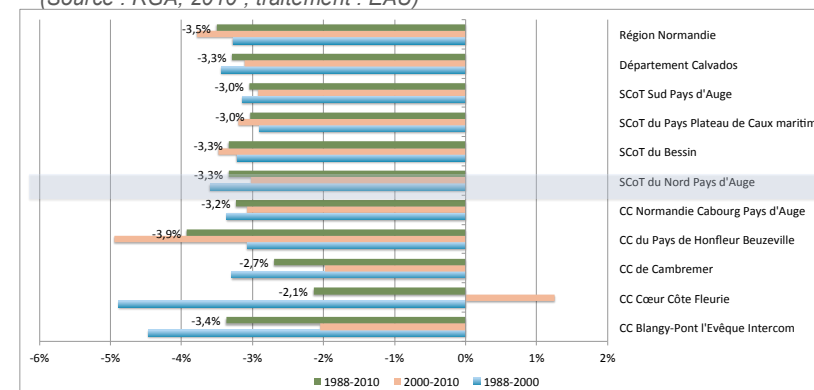
Evolution du nombre d'exploitations agricoles entre 1988 et 2010 et SAU moyenne

(Source : RGA, 2010 ; traitement : EAU)

Territoire	Exploitations			SAU moyenne par exploitation		
	2000	2010	Var en %	2000	2010	Var en %
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	396	322	-19%	36	40	11%
CC Cœur Côte Fleurie	68	77	13%	34	39	14%
CC de Cambremer	293	240	-18%	43	52	21%
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	606	365	-40%	26	40	55%
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	272	199	-27%	43	53	24%
SCoT du Nord Pays d'Auge	1 635	1 203	-26%	35	45	29%
SCoT du Bessin	1 568	1 100	-30%	39	52	33%
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	1 665	1 203	-28%	47	62	34%
SCoT Sud Pays d'Auge	1 134	843	-26%	50	67	33%
Département Calvados	9 099	6 633	-27%	44	57	31%
Région Normandie	52 017	35 374	-32%	40	56	41%

Evolution annuelle moyenne du nombre d'exploitations agricoles entre 1988 et 2010

(Source : RGA, 2010 ; traitement : EAU)



L'exploitation agricole est une unité économique qui participe à la production agricole, qui atteint une certaine dimension (1 hectare de SAU ou 20 ares de cultures spécialisées ou 1 vache ou 6 brebis mères, ...) et de gestion courante indépendante.

Nombre d'exploitations agricoles au sein du SCoT selon l'OTEX entre 1988 et 2010
(Source : RGA, 2010 ; traitement : EAU)

OTEX	1988	2000	2010	Var 2000-2010	Tx var 2010-2000
Autres herbivores	451	267	248	-19	-7%
Bovins lait	43	23	16	-7	-30%
Bovins mixte	933	567	463	-104	-18%
Bovins viande	107	65	43	-22	-34%
Cultures générales (autres grandes cultures)	45	28	19	-9	-32%
Fleurs et horticulture diverse	37	15	11	-4	-27%
Fruits et autres cultures permanentes	29	8	3	-5	-63%
Ovins et caprins	10	6	3	-3	-50%
Polyculture et polyélevage	360	247	186	-61	-25%
Total SCoT	2 015	1 226	992	-234	-19%

UTA par exploitation agricole entre 1988 et 2010
(Source : RGA, 2010 ; traitement : EAU)

Territoire	1988	2000	2010	Evo 2010-2000	Tx var 2010-2000
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	842	482	464	-18	-4%
CC Cœur Côte Fleurie	247	143	178	35	24%
CC de Cambremer	653	425	390	-35	-8%
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	906	502	391	-111	-22%
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	675	366	259	-107	-29%
SCoT du Nord Pays d'Auge	3 323	1 918	1 682	-236	-12%
SCoT du Bessin	3 515	2 346	1 725	-621	-26%
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	2 362	1 393	1 263	-130	-9%
SCoT Sud Pays d'Auge	2 891	1 843	1 538	-305	-17%
Département Calvados	19 311	11 823	9 157	-2 666	-23%
Région Normandie	103 724	60 762	45 866	-14 896	-25%

UTA par exploitation agricole selon les OTEX entre 1988 et 2010
(Source : RGA, 2010 ; traitement : EAU)

OTEX	2000					SCoT	2010					SCoT
	CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	CC Cœur Côte Fleurie	CC de Cambremer	CC du Pays de Honfleur Beuzeville	CC Normandie Cabourg Pays d'Auge		CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	CC Cœur Côte Fleurie	CC de Cambremer	CC du Pays de Honfleur Beuzeville	CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	
Bovins lait	157	80	90	9	51	387	165	136	113	6	64	484
Bovins mixte	52	25	25	8	85	201	9	136	8	7	24	24
Bovins viande	253	12	186	358	162	971	201	157	200	127	685	685
Céréales et oléoprotéagineux (COP)		0	13	27	16	56	1	1	7	39	6	54
Fleurs et horticulture diverse					23	23				2	27	29
Fruits et autres cultures permanentes					36	36				18	8	26
Granivores mixtes		12			0	12				9	9	9
Polyculture et polyélevage					0	0					3	3
Volailles	20	39	111	108	70	348	88	41	105	110	24	368
UTA TOTAL	482	143	425	502	366	1 918	464	178	390	391	259	1 682

L'unité de travail annuel (UTA) est une mesure équivalent temps complet du volume de travail fourni par les chefs d'exploitations et les coexploitants, les personnes de la famille, les salariés permanents, les salariés saisonniers et par les entreprises de travaux agricoles intervenant sur l'exploitation. Cette notion est une estimation du volume de travail utilisé comme moyen de production et non une mesure de l'emploi sur les exploitations agricoles.

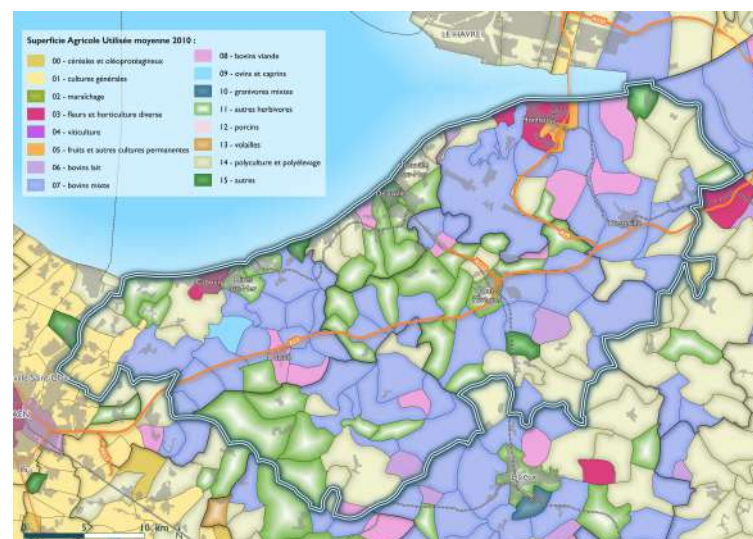
1 682 unités de travail annuel (UTA) en 2010 contre 1 918 en 2000, soit 236 de moins en l'espace de 10 ans.

Une importante diminution d'activité au sein des exploitations de bovins (mixte et viande) avec plus d'une centaine d'exploitations en moins entre 2000 et 2010 conjuguée à près de 350 UTA en moins, principalement localisée sur la CC du Pays de Honfleur Beuzeville (-158 UTA au sein des exploitations de viande bovine).

La croissance des emplois concerne principalement les exploitations laitières avec 97 unités supplémentaires, notamment sur Cœur Côte Fleurie (+56) et de Cambremer (+23).

Les productions agricoles

Orientations technico-économiques par commune
(Source : RGA, 2010 ; traitement : EAU)



L'OTEX correspond à l'orientation technico-économique des exploitations agricoles. La contribution de chaque culture et cheptel permet de classer l'exploitation agricole dans une orientation technico-économique selon sa production principale. La nomenclature OTEX française de diffusion détaillée comporte 15 orientations.

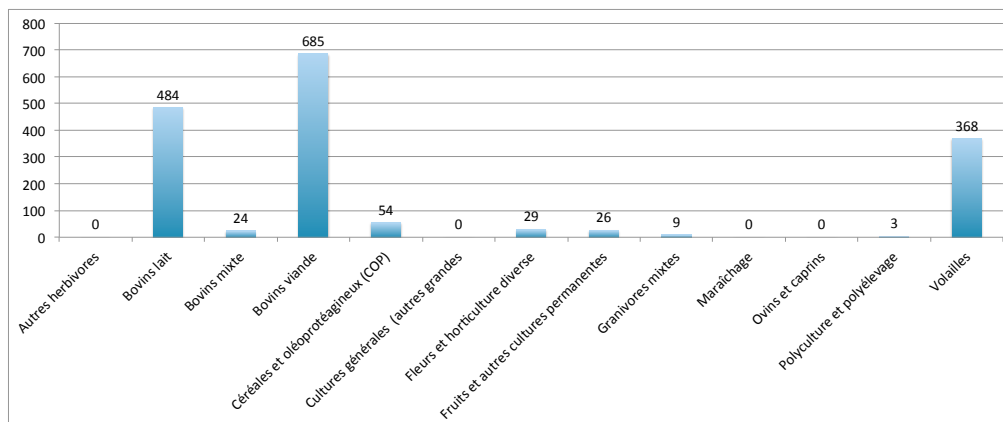
L'agriculture du Nord Pays d'Auge est orientée vers l'élevage bovins et les volailles :

- 685 ha pour les bovins viande ;
- 484 ha pour les bovins lait ;
- 368 ha pour les volailles.

Au sein du SCoT, l'élevage se contracte de 10% entre 2000 et 2010, baisse qui s'inscrit dans le rythme du département et qui est aussi prononcée que dans les territoires voisins.

Néanmoins, le repli est plus fort au sein de la CC Normandie Cabourg Pays d'Auge (-22% au cours de la décennie).

Orientations technico-économiques au sein du SCoT (en hectares) en 2010
(Source : RGA, 2010 ; traitement : EAU)



Evolution du cheptel entre 1988 et 2010
(Source : RGA, 2010 ; traitement : EAU)

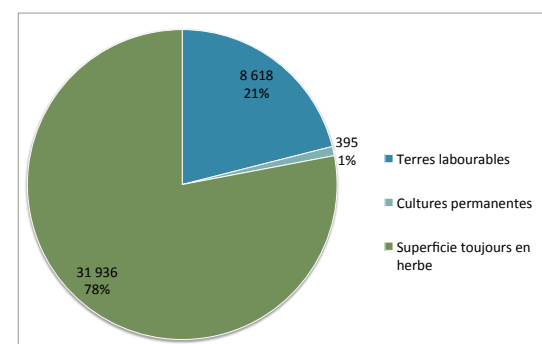
Territoire	1988	2000	2010	Evo 2010-2000	Tx var 2010-2000
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercomm	22 487	17 642	16 124	-1 518	-9%
CC Cœur Côte Fleurie	4 074	2 343	2 695	352	15%
CC de Cambremer	18 276	16 887	16 632	-255	-2%
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	23 341	20 403	17 628	-2 775	-14%
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	14 894	11 828	9 183	-2 645	-22%
SCoT du Nord Pays d'Auge	83 072	69 103	62 262	-6 841	-10%
SCoT du Bessin	85 730	73 915	66 485	-7 430	-10%
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	120 685	112 813	98 894	-13 919	-12%
SCoT Sud Pays d'Auge	70 789	59 117	55 371	-3 746	-6%
Département Calvados	541 780	474 600	426 838	-47 762	-10%
Région Normandie	2 986 417	2 684 390	2 500 110	-184 280	-7%

Les sols et leur valeur agronomique

Près de 80% des terres agricoles du territoire (soit 31 936 ha) sont des superficies toujours en herbe.

Une réduction de près d'un tiers de ces superficies entre 1988 et 2010 (-1,6%/an), soit une diminution légèrement moins rapide que dans les autres territoires.

Ventilation des superficies selon leur valeur agronomique au sein du SCoT (en ha)
(Source : RGA, 2010 ; traitement : EAU)

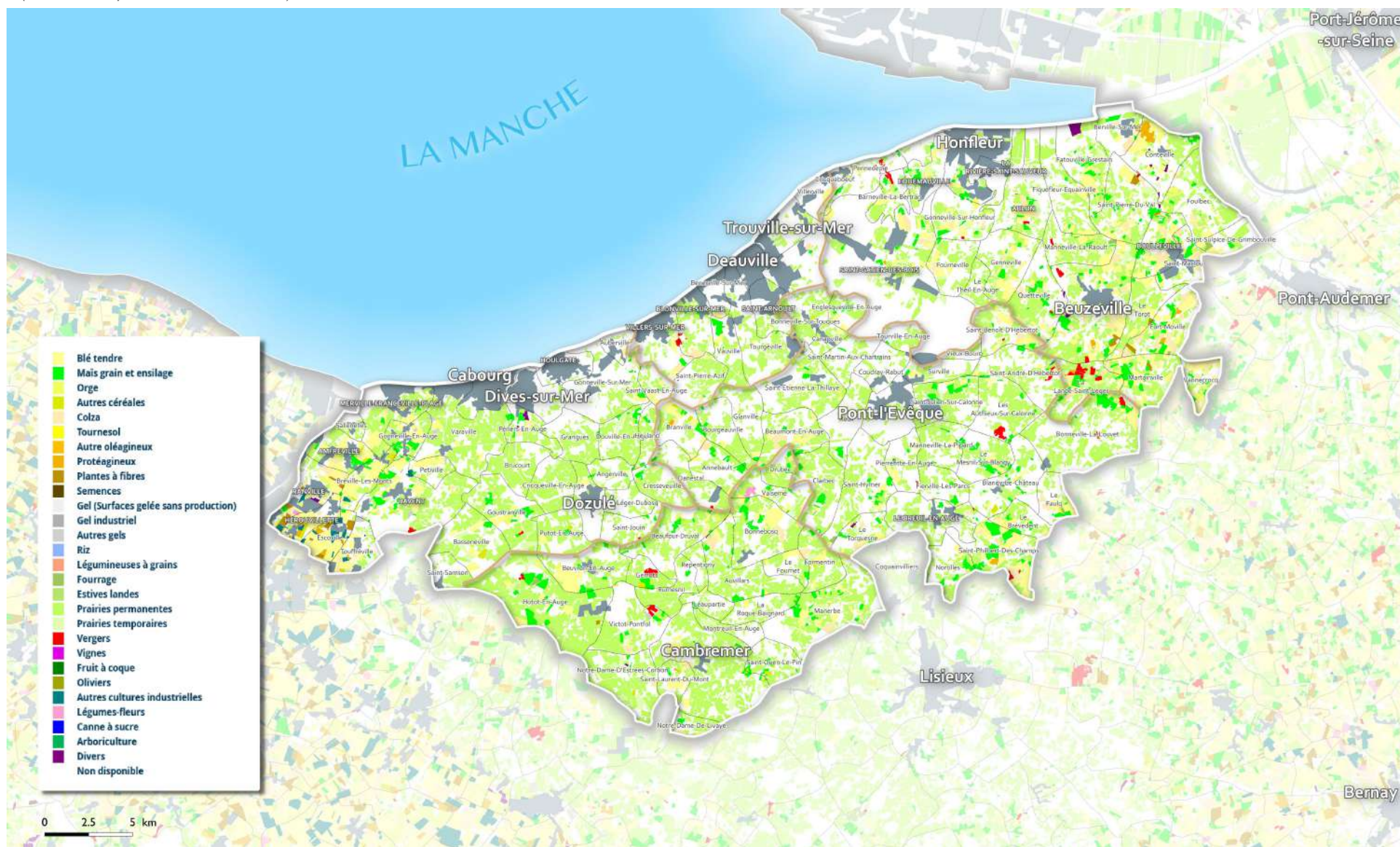


Superficie toujours en herbes (en ha) et évolutions moyennes annuelles 1988-2000, 2000-2010 et 1988-2010

Territoire	Superficie toujours en herbe			Evo annuelle moyenne		
	1988	2000	2010	1988-2000	2000-2010	1988-2010
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercomm	15 277	11 578	9 795	-2,3%	-1,7%	-2,0%
CC Cœur Côte Fleurie	3 159	1 795	2 442	-4,6%	3,1%	-1,2%
CC de Cambremer	12 222	10 250	10 032	-1,5%	-0,2%	-0,9%
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	5 187	4 178	3 123	-1,8%	-2,9%	-2,3%
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	10 157	7 756	6 544	-2,2%	-1,7%	-2,0%
SCoT du Nord Pays d'Auge	46 002	35 557	31 936	-2,1%	-1,1%	-1,6%
SCoT du Bessin	47 626	36 869	30 794	-2,1%	-1,8%	-2,0%
SCoT Sud Pays d'Auge	49 720	40 311	34 242	-1,7%	-1,6%	-1,7%
Calvados	244 784	181 411	153 197	-2,5%	-1,7%	-2,1%
Normandie	1 143 787	832 101	664 747	-2,6%	-2,2%	-2,4%

La superficie toujours en herbe correspond aux prairies naturelles productives, les prairies temporaires semées depuis plus de 6ans et les prairies peu productives (parcours, landes, alpages...). Elles sont destinées à l'alimentation des animaux, elles peuvent être fauchées et/ou pâturées.

Registre Parcellaire Graphique du SCoT en 2012
 (Source : Géoportail ; traitement : EAU)



Les démarches de qualité

Le territoire du SCoT recense de nombreux produits bénéficiant de Signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) :

- **L'Appellation d'Origine Protégée (UE) / l'Appellation d'Origine Contrôlée (France)** qui désigne un produit dont toutes les étapes de fabrication sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même zone géographique, qui donne ses caractéristiques au produit. L'Appellation d'origine contrôlée désigne des produits répondant aux critères de l'AOP. Elle constitue une étape vers l'AOP et permet une protection de la dénomination sur le territoire français, en attendant son enregistrement et sa protection au niveau européen.
- **L'Indicateur Géographique Protégé (IGP) (UE) / l'Indication Géographique (IG) (France)** identifie un produit agricole, brut ou transformé, dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son origine géographique.

Ces multiples filières agricoles sont un enjeu majeur en terme d'image, de maintien de l'agriculture et de diversification économique.

L'appellation Calvados (AOC – IG)

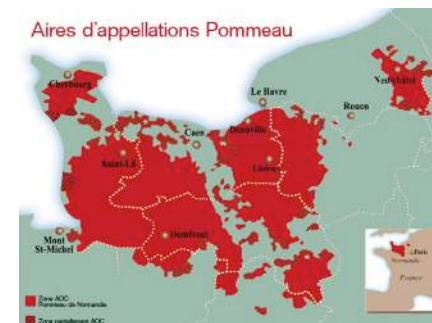
L'aire d'appellation correspond aux parties de la Normandie où s'est maintenu un verger traditionnel (le pré verger) ainsi que des pratiques de distillation. Il s'agit de régions bocagères avec une forte proportion de surfaces en herbe où la production de fruits à cidre est généralement associée à l'élevage. Le pommier à cidre et dans certains cas le poirier à poiré trouvent dans cette région, du fait de la pluviométrie soutenue et régulière, des conditions favorables à leur développement. Le verger qui s'est maintenu dans cette région de façon significative est caractérisé par des variétés de pommes, dont la majeure partie sont de saveur du moût amère ou douce-amère, riches en composés phénoliques. Il présente également une importante diversité



variétale et de nombreuses surfaces de pré-verger qui, malgré une importante régression au cours des cinquante dernières années, impriment encore leur marque au paysage.

L'appellation Pommeau de Normandie (AOC – IG)

L'aire d'appellation correspond aux parties de la Normandie où s'est maintenu un verger traditionnel (le pré verger) ainsi que des pratiques de distillation. Il s'agit de régions bocagères avec une forte proportion de surfaces en herbe où la production de fruits à



à cidre est généralement associée à l'élevage. Le pommier à cidre, et dans certains cas, le poirier à poiré, trouvent dans cette région, du fait de la pluviométrie soutenue et régulière, des conditions favorables à leur développement. Le verger qui s'est maintenu dans cette région de façon significative est caractérisé par des variétés de pommes, dont la majeure partie est de saveur du moût amère ou douce-amère, riches en composés phénoliques. Il présente également une importante diversité variétale et de nombreuses surfaces de pré-verger qui, malgré une importante régression au cours des cinquante dernières années, impriment encore leur marque au paysage.

Les AOC – AOP Pays d’Auge et Pays d’Auge Cambremer et l’IGP Cidre de Normandie

En France, il existe deux AOC (l’AOC Pays d’Auge), produite exclusivement en Normandie et l’AOC Cornouaille en Bretagne.



Le Livarot (AOC-AOP)

Le Livarot est un fromage à pâte molle, élaboré à partir d’un lait de vaches laitières (race Normande essentiellement) qui pâturent plus de 6 mois par an.

La zone d’appellation s’étend au centre et au sud de la région naturelle du Pays d’Auge, à cheval sur les départements du Calvados et de l’Orne sur 290 communes.

Il peut être vendu sous 5 formats :

- le grand Livarot ;
- le Livarot ;
- le trois quart Livarot ;
- le petit Livarot ;
- le quart Livarot.



Le Pont-l’Evêque (AOC-AOP)

Le Pont-l’Evêque est un fromage élaboré à partir d’un lait produit par des animaux, de race normande essentiellement et qui pâturent plus de 6 mois par an.

L’aire de production couvre actuellement les 5 départements normands et la Mayenne.

Il est fabriqué majoritairement par des fromageries mais aussi par quelques producteurs fermiers.

Il peut être vendu sous 4 formats :

- le Pont-l’Evêque (105 à 115 mm de côté) ;
- le grand Pont-l’Evêque (190 à 210 mm de côté) ;
- le petit Pont-l’Evêque (90 à 95 mm de côté) ;
- le demi Pont-l’Evêque rectangulaire (110 sur 55 mm de côté).



Le Camembert de Normandie (AOC – AOP)

Le camembert de Normandie est un fromage à pâte molle et à croûte fleurie élaboré à partir d'un lait cru, produit par des vaches de race Normande essentiellement, qui pâturent plus de 6 mois par an. Il est issu d'un caillé faiblement divisé, moulé en cinq couches successives avec un temps de repos entre chacune et égoutté spontanément.

Dès la fin du XIX^{ème} siècle dans la région, la sélection génétique de la race normande va donner au lait une aptitude toute particulière à la coagulation. Cette spécificité, associée au développement du produit "Camembert de Normandie", va optimiser la mise en oeuvre de techniques fromagères originales comme le moulage d'un caillé très peu divisé.

L'aire concerne les 5 départements normands.



Le Porc de Normandie (IGP)

Le lien avec l'origine géographique repose sur des caractéristiques d'élevage traditionnel (parcours extérieur- céréales produites dans la région) et une réputation attestée par le choix de cette viande par des restaurateurs parisiens de renom et par des restaurateurs japonais pour les périodes festives.



Le porc fermier de Normandie est choisi pour la fabrication de certains produits de charcuterie traditionnels comme les saucissons secs destinés aux marins.

L'aire concerne les départements de l'Eure, Seine Maritime, Calvados, Orne, Manche, ainsi que les cantons limitrophes à ces départements.

La volaille de Normandie (IGP)

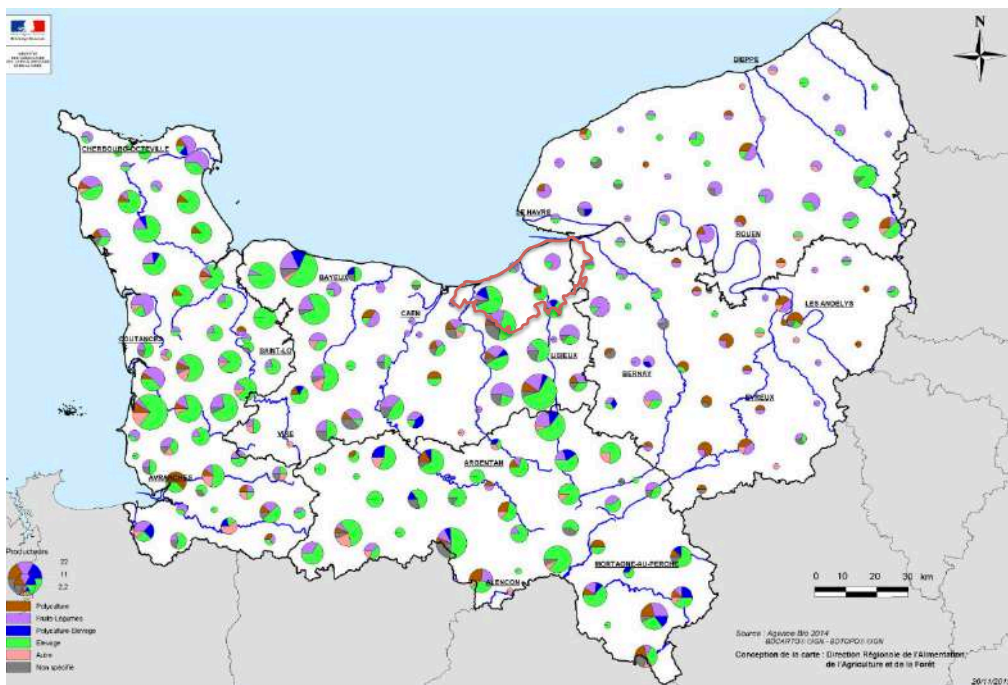
Les volailles de Normandie IGP Label Rouge visent à satisfaire la demande des consommateurs régionaux soucieux d'un élevage à taille humaine et de qualité.



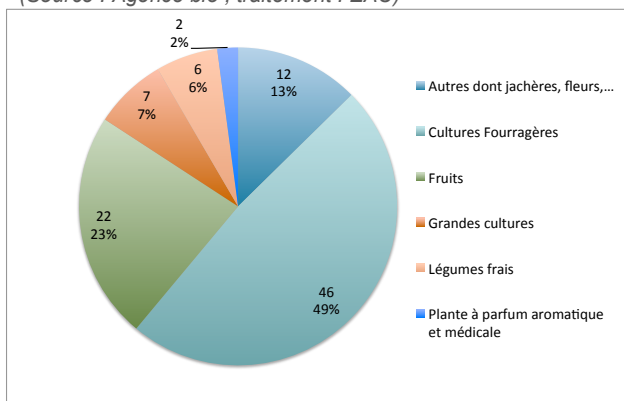
L'attribution du Label Rouge a permis d'attester la qualité supérieure du produit et de confirmer cette réputation. Les volailles de Normandie bénéficient d'une bonne réputation au sein de la région mais également en région parisienne.

L'aire concerne les départements de Seine Maritime, Eure, Calvados, Orne, Manche, ainsi que les cantons limitrophes à ces départements.

Producteurs biologiques par canton
(Source : Agence Bio 2014, traitement : DRAAF)



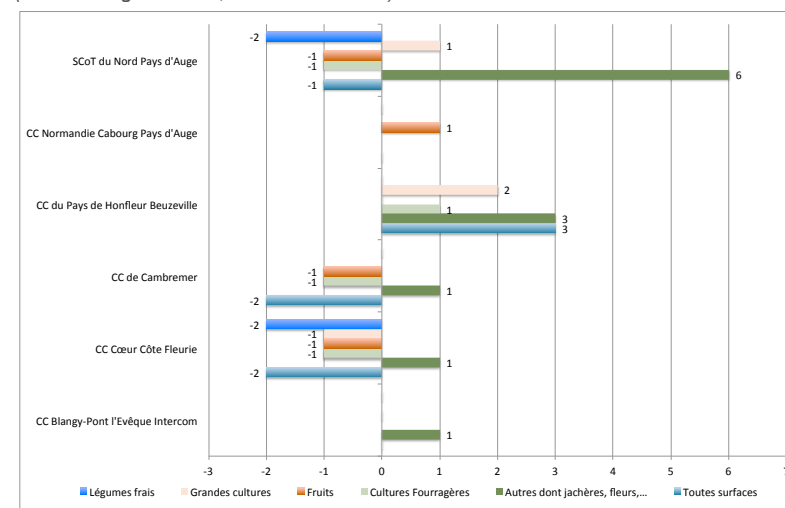
Exploitations engagées en bio en 2015 par groupes de cultures au sein du SCoT
(Source : Agence bio ; traitement : EAU)



L'agriculture biologique est bien représentée au sein du SCoT avec 217 exploitations engagées en 2015 sur 1 203 comptabilisées en 2010 par l'Agreste.

Elle relève principalement de cultures fourragères (46 exploitations sur le territoire) ainsi que de la production de fruits (22 exploitations).

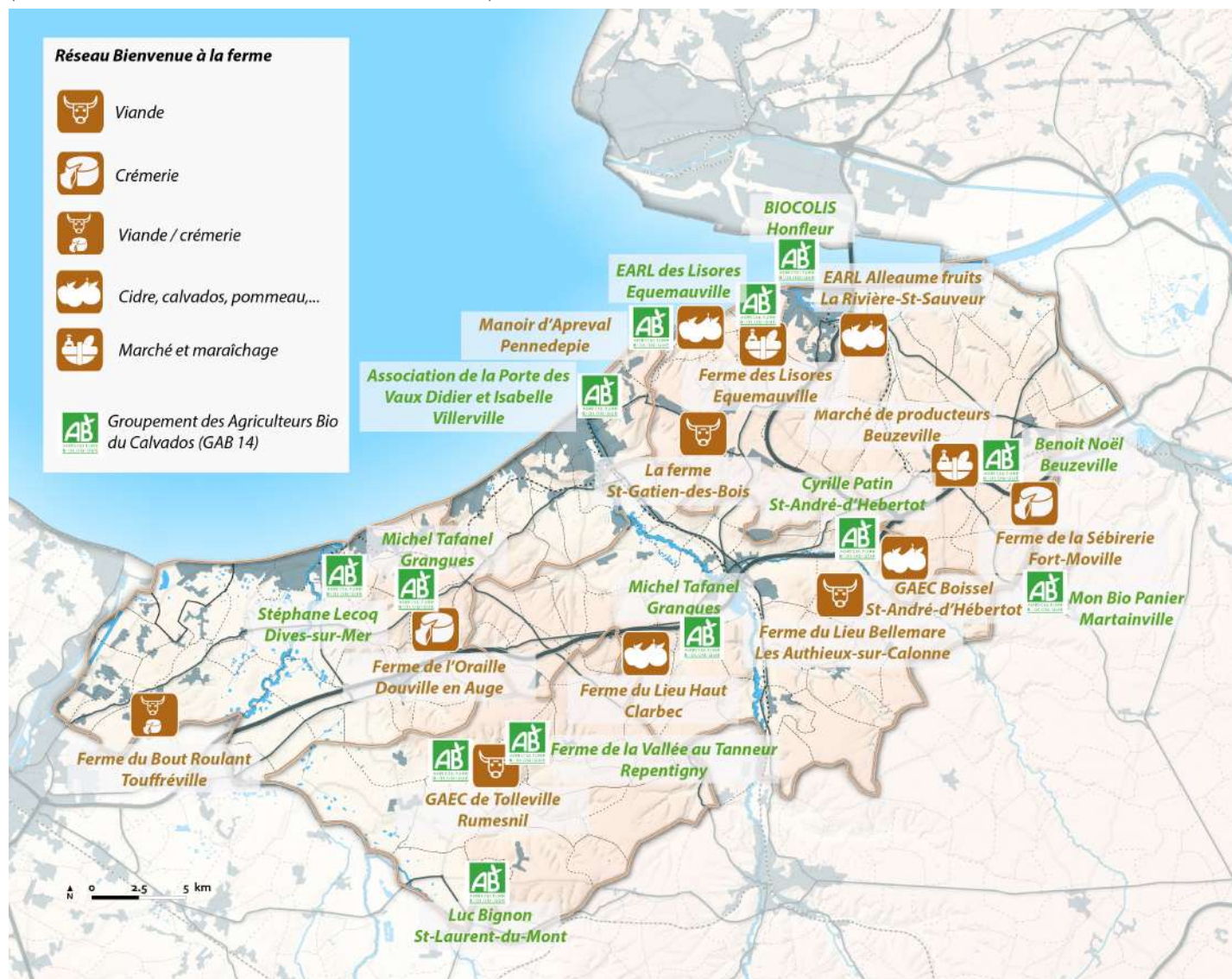
Evolution des exploitations engagées en bio entre 2015 et 2012 par groupes de cultures
(Source : Agence bio ; traitement : EAU)



Exploitations engagées en bio et opérateurs bio en 2015
(Source : Agence bio ; traitement : EAU)

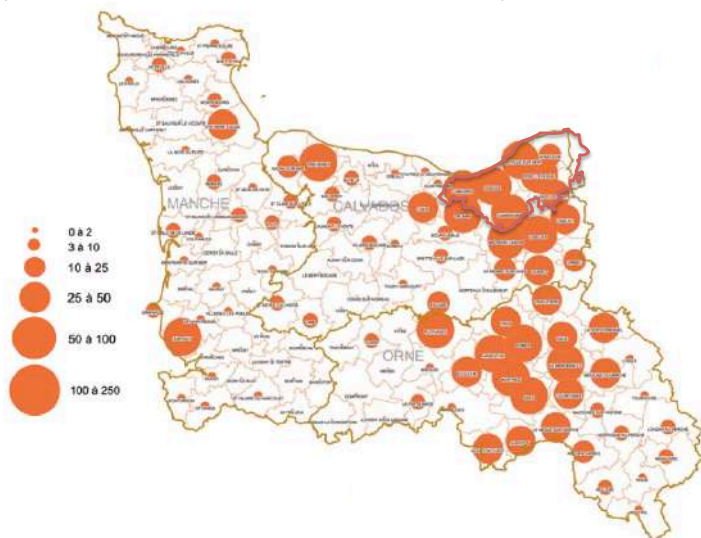
Territoire	Distributeur	Importateur	Producteur	Transformateur	Total	Nbre d'exploitation engagée
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom			7		7	15
CC Cœur Côte Fleurie	1		4	8	13	13
CC de Cambremer	1		21	3	25	51
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	1		10	3	14	32
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge			17	4	21	44
SCoT du Nord Pays d'Auge	3		59	18	80	217
SCoT du Bessin	4		79	15	98	155
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	3		11	6	20	39
SCoT Sud Pays d'Auge	7		72	16	95	222
Département Calvados	44		301	101	446	2 660
Région Normandie	132	5	1 212	404	1 753	14 920

Les productions de qualité au sein du Nord Pays d'Auge
(Source : GAB 14, Bienvenue à la ferme ; traitement : EAU)

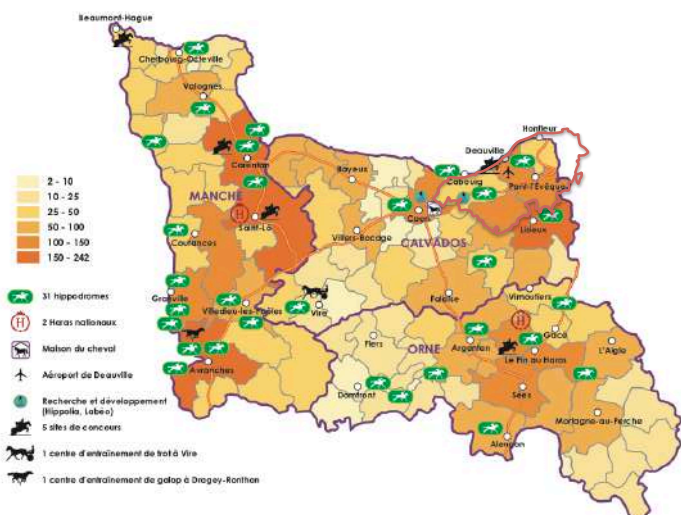


La filière équine

Répartition des emplois au sein de l'ancienne région Basse-Normandie en 2013
(Source : Conseil des Chevaux de Basse-Normandie)



Répartition des entreprises de la filière équine au sein de l'ancienne Basse-Normandie en 2014
(Source : Conseil des chevaux de Basse-Normandie)

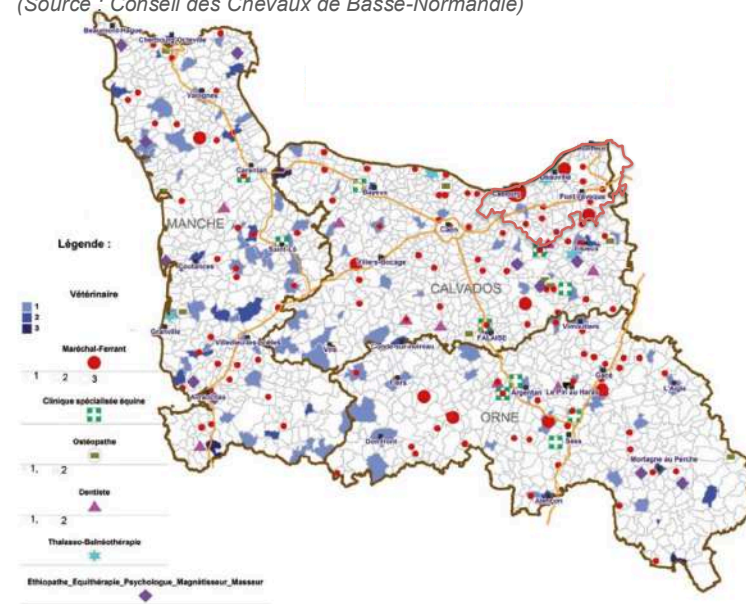


Les activités équestres occupent une place de choix au sein de l'économie du Calvados (2 261 éleveurs notamment en 2012 dans le département selon Calvados stratégie (dont 66% de pur sang et de trotteurs)) et plus particulièrement au sein du territoire du Nord Pays d'Auge, reconnu internationalement pour ses savoir-faire locaux en lien avec le domaine équestre.

De nombreuses entreprises se sont développées autour d'activités connexes à la filière équine, centrées sur :

- La santé ;
- Les équipements, infrastructures pour le cheval et le cavalier ;
- L'alimentation ;
- Les services (assurance, presse spécialisée, informatique,...).

Localisation des professionnels de la santé et du bien-être équin au sein de l'ancienne région Basse-Normandie en 2014
(Source : Conseil des Chevaux de Basse-Normandie)



Classement des 10 premiers départements en terme d'élevage et de production de cheval
(Source : IFCE, 2015 ; Traitement : EAU)

Rang	Département	Nombre de naissances en 2015	Nombre de produits immatriculés en 2015						Total
			Pur sang	Trotteur français	Selle français	Autre sang	Trait	Anes	
1	Calvados	1 515	1 366	1 735	379	285	51	22	3 838
2	Manche	1 314	194	1 125	993	446	94	41	2 893
3	Orne	1 391	1 087	2 268	125	289	133	5	3 907
4	Mayenne	811	202	1 365	56	161	123	3	1 910
5	Maine-et-Loire	641	274	435	83	320	92	15	1 219
6	Pyrénées-Atlantiques	637	88	14	26	535	1 436	51	2 150
7	Cantal	554	5	1	20	104	913	11	1 054
8	Sarthe	540	220	628	88	246	125	22	1 329
9	Loire-Atlantique	499	145	186	180	298	145	1	955
10	Côte-d'Armor	459	75	63	97	208	377	0	820

Principales ventes de yearlings « de sélection » dans le monde en 2015
(Source : IFCE, 2015 ; Traitement : EAU)

Lieu et date de vente	Deauville (Août 2015)			Keeneland (USA) (Sept. 2015)			Kildare (Irlande) (Sept. 2015)			Newmarket (GBR) (Oct. 2015)		
	2015	% évol 2014-2015	% évol 2005-2015	2015	% évol 2014-2015	% évol 2005-2015	2015	% évol 2014-2016	% évol 2005-2016	2015	% évol 2014-2017	% évol 2005-2017
Nombre de yearlings PS achetés en vente de sélection	127	2	-15	292	21	-22	372	4	10	372	11	-25
Montant des achats de yearlings PS en ventes de sélection (en €)	31 407 000	9	86	80 469 367	38	-49	38 931 500	0	6	118 383 601	11	36
Moyenne (en €)	247 299	7	118	272 580	14	-35	104 655	-4	-4	318 235	0	82

Les ventes de yearlings dites de « sélection » sont des ventes de jeunes chevaux rigoureusement sélectionnés sur leurs origines et aptitudes, considérés comme de probables futures élites des courses. Les résultats de ce type de ventes dans le monde servent d'indicateurs pour comparer les marchés des principaux pays producteurs de Pur sang et apprécier les tendances du marché mondial.

Avec 2 800 à 3 900 naissances en 2015 (selon l'Institut français du cheval et de l'équitation), les trois départements bas-normands comptent parmi les quatre plus gros producteurs de chevaux avec les Pyrénées-Atlantiques. Le Calvados se démarque comme étant le 1^{er} producteur de Pur sang, l'Orne est le 1^{er} producteur de Trotteur français, et la Manche domine en Selle-français.

L'aéroport de Deauville-Normandie, spécialisé dans le transport de chevaux, ainsi que la présence d'un établissement de vente aux enchères, confèrent à Deauville la place de 4^{ème} capitale mondiale des ventes de pur-sang.

Après deux années 2013 et 2014 en amélioration, les ventes pour l'année 2015 suivent la même tendance : les prix moyens et les chiffres d'affaires sont en hausse à l'exception de Kildare (Irlande) dont le prix moyen est en baisse (-4%) malgré un chiffre d'affaires stable.

La vente de Deauville enregistre une légère hausse du chiffre d'affaire par rapport à 2014 (+9%), tout comme en prix moyen (+7%). Par rapport à 2005, ces hausses sont en revanche particulièrement élevées aussi bien concernant le chiffre d'affaire que le prix moyen de vente (+86% et +118%).

Ventes aux enchères à Deauville



Projets structurants de la filière équine au sein de l'ancienne région Basse-Normandie
(Source : Région Basse-Normandie, 2009)



Etablissements de formations qualifiantes ou diplômantes
(Source : Conseil des Chevaux de Basse-Normandie, 2013)



Parmi les principaux sites « structurants » régionaux liés à la filière équine, deux sont localisés au sein du Nord Pays d'Auge :

- Le laboratoire de Pathologie équine à Goustranville près de Dozulé (30 personnes) ou Centre d'Imagerie et de Recherche sur les Affections Locomotrices (CIRALE) dont les activités visent à contribuer à améliorer la santé des chevaux au travers d'activités concernant la maîtrise des risques sanitaires liés aux maladies infectieuses et parasitaires des chevaux.

- La création d'un campus équin est en projet autour du site avec le regroupement des activités équestres de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, avec pour objectif de créer une « Silicon Valley » du cheval ;

- Le Pôle International du cheval à Deauville, créé en 2010 sur 8 ha et offrant un panel d'activités avec :
 - L'école d'équitation ;
 - Des pensions de chevaux ;
 - Des évènements de portée planétaire.

Pôle International Cheval à Deauville



CIRALE à Goustranville

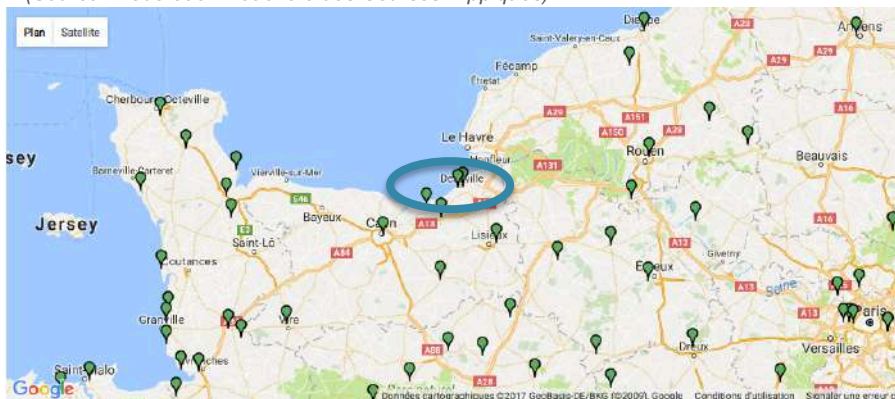


Avec ses 40 hippodromes, la Normandie est la 2^{ème} région française après les Pays-de-la-Loire en nombre d'hippodromes (source : Fédération Nationale des Courses Hippiques, 2014).

4 hippodromes sont localisés au sein du territoire du Nord Pays d'Auge :

- 2 à Deauville (41 réunions en 2015) :
 - l'hippodrome « La Touques » : 4^{ème} de France en terme de fréquentation (34 252 entrées payantes en 2014), derrière les 3 hippodromes parisiens de Vincennes, Longchamp et Auteuil. Sa superficie est de 75 ha dont 20 ha de pistes sur les bords de la Touques, avec 3 pistes (ligne droite, piste ronde extérieure, piste ronde intérieure), capacité d'accueil de 10 000 places, dont 2 000 en tribune.
 - l'hippodrome « Clairefontaine » : 9^{ème} de France en terme de fréquentation. superficie de 40 ha dont 18 ha de piste (piste plate, de haies, de steeple, de trot), capacité d'accueil de 7 000 personnes, dont 700 places en tribune.
- Cabourg (33 réunions en 2015) : piste homologuée de 1 275 m. 17^{ème} de France en terme de fréquentation.
- Dozulé : hippodrome de 3^{ème} catégorie régionale, avec piste en herbe de 1 075 m.

Localisation des hippodromes au sein du SCoT et dans son environnement proche
(Source : Fédération Nationale des Courses Hippiques)



Classement des hippodromes français selon le nombre de réunions en 2015
(Source : Sous direction du développement rural et du cheval, Ministère de l'Agriculture ; Traitement : EAU)

Hippodrome	Nombre de réunions organisées en 2015
Vincennes	156
Cagnes-sur-Mer	80
Marseille	78
Lyon Parilly (Bron)	67
Enghien	57
Toulouse	50
Chantilly	43
Deauville	41
Vichy	40
Auteuil	38
Cabourg	33
Le Croisé-Laroche (Marcq-en-Baroeuil)	33
Bordeaux Enc. (Le Bouscat)	32
Nantes	31

Hippodrome de la Touques à Deauville



Hippodrome de Cabourg



Hippodrome de Dozulé



Itinéraires de la Normandie à Cheval
(Source : Comité Régional de Tourisme de Normandie)



De nombreux parcours de randonnées équestres permettent de sillonner la région normande, et plus particulièrement les départements de la Manche, l'ouest du Calvados et le nord-ouest de l'Orne jusqu'aux Haras du Pin.

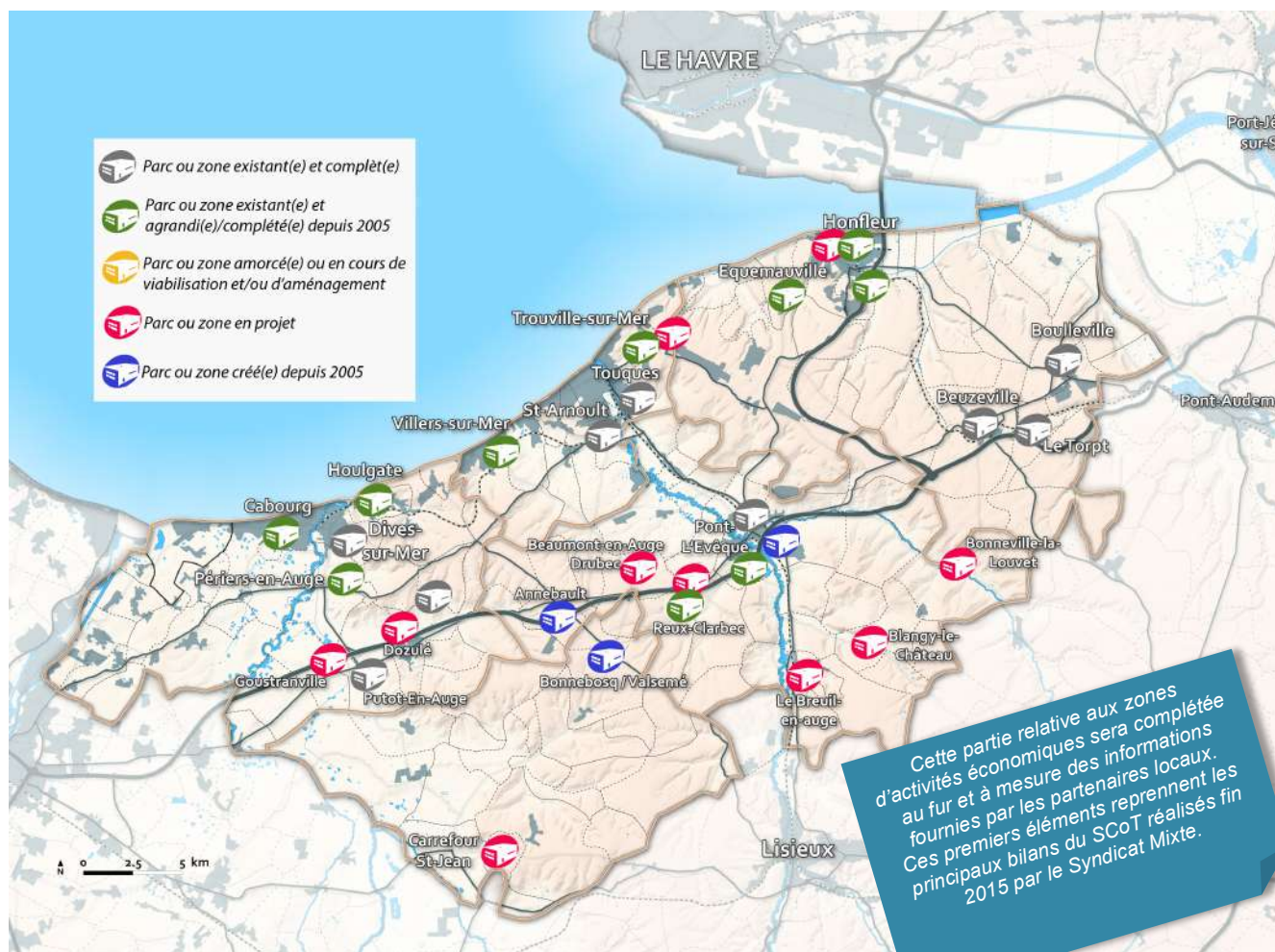
Le territoire du Nord Pays d'Auge reste éloigné de ces grands itinéraires de randonnées, et propose une offre limitée de parcours de randonnées équestres.

À proximité de Pont-l'Évêque, la voie verte permet d'effectuer des ballades à cheval.

9. LES ZONES D'ACTIVITES

Localisation des zones d'activités

(Source : Syndicat Mixte Nord Pays d'Auge ; Traitement : EAU)



Le développement économique du territoire s'est longtemps concentré sur le littoral avec 3 pôles :

- Cabourg – Dives-sur-Mer avec zones industrielles et commerciales ;
- Trouville – Deauville avec zones commerciales et artisanales ;
- Honfleur avec, sur la plaine alluviale, une zone industrialo logistique et, sur le plateau une zone artisanale.

Le redéploiement a permis au rétro littoral d'engager à son tour son développement et sa diversification économiques, en particulier sur les pôles de Reux (activité cidricole) et Pont-l'Évêque qui ont connu un véritable essor ces 5 dernières années, mais aussi sur Annebault, dont la zone artisanale a accueilli en quelques années une vingtaine d'entreprise. Dozulé a engagé la commercialisation d'une zone artisanale de 5 ha sur laquelle les premières entreprises sont en cours d'installation.

Le développement économique de l'arrière-pays apparaît pour sa part moins dynamique (parc de Bonneval, Carrefour Saint-Jan, le Breuil-en-Auge)...

Cette partie relative aux zones d'activités économiques sera complétée au fur et à mesure des informations fournies par les partenaires locaux. Ces premiers éléments reprennent les principaux bilans du SCoT réalisés fin 2015 par le Syndicat Mixte.

3 projets structurants de développement économique doivent marquer la décennie à venir du Nord Pays d'Auge :

- Le Village des Marques sur la plaine estuarienne de Honfleur ;
- Le pôle de compétitivité autour de la filière équine à Goustranville ;
- Le pôle agro touristique autour de la filière cidricole à Pont-l'Évêque.

Les travaux menés par le Syndicat Mixte du Nord Pays d'Auge permettent de dresser un premier état des lieux des surfaces utilisées sur la dernières décennies pour le développement économique et les surfaces mobilisables à court ou plus long terme dans les ZA communautaires...

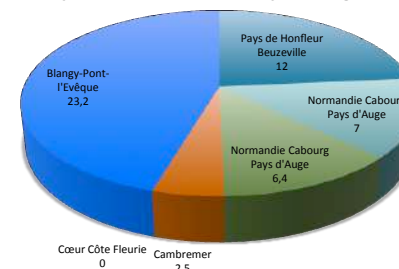
Le Parc d'Activités Honfleur-Calvados (ZA non communautaire) représente à lui seul une soixante d'hectares.

45% des surfaces mobilisées pour le développement économique dans des ZA communautaires au cours des 10 dernières années sont localisées sur le secteur de Pont-l'Évêque.

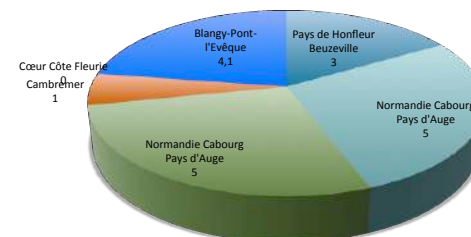
Surfaces des zones d'activités communautaires du SCoT
(Source : Syndicat Mixte Nord Pays d'Auge, Calvados Stratégie ; Traitement : EAU)
(en gris : les ZA non communautaires)

EPCI	Espaces utilisés 2005-2015	Surfaces mobilisables à court-moyen terme	Surfaces programmées aux PLU (long terme)
Normandie Cabourg Pays d'Auge	7 ha (La Vignerie) + 5,5 ha (ZAC Cabourg)	5 ha (La Vignerie)	9 ha (La Vignerie) +11 ha (ZAC Cabourg)
Normandie Cabourg Pays d'Auge	4,7 ha (ZA Annebault) +1,7 ha (case commerciales Périers-en-Auge, RD400)	5 ha (Dozulé)	7 ha (Putot-en-Auge) 40 ha (Goustranville)
Normandie Cabourg Pays d'Auge	2,5 ha (Parc de Bonneval)	1 ha (Parc de Bonneval)	5 ha (Parc de Bonneval) 2,5 ha (Carrefour St Jean)
4CF	4 ha (La Croix Sonnet) +0,8 ha (Villers-sur-Mer)	4 ha (Villers-sur-Mer)	27 ha (La Croix Sonnet)
Blangy-Pont-L'Évêque	4,8 ha (Reux-Clarbec) +17 ha (ZA de Launay + ZA du Grieu) +1,9 ha (Clinique vétérinaire) +1,4 ha (Le Breuil-en-Auge)	2,6 ha (Clarbec) 1,5 ha (Le Grieu) 0,5 ha (Mont Gripon)	4 ha (Parc du Grieu) 3 ha (Bonneville la Louvet) 2,7 ha (Blangy-le-Château) 2,5 ha (Beaumont-en-Auge) 5 ha (Le Breuil-en-uge)
Pays de Honfleur Beuzeville	12 ha (La Fosseirie) +3,5 ha (Equemauville)	14 ha (Village des Marques) 25 ha (plateforme logistique) + 3 ha (La Fosseirie) +1,3 ha (Equemauville)	60 ha (Parc d'Activités Honfleur-Calvados) + 6 ha (extension La Fosseirie)
Total surface	66,8 ha, dont : 51,1 ha dans ZA communautaires ; 15,7 ha dans les autres ZA	62,9 ha, dont : 18,1 ha dans ZA communautaires ; 44,8 ha dans les autres ZA	184,7 ha, dont : 111,2 ha dans ZA communautaires ; 73,5 ha dans les autres ZA

Surfaces utilisées pour le développement économique dans les ZA communautaires par EPCI (2005-2015)
(Source : Syndicat Mixte Nord Pays d'Auge ; Traitement : EAU)

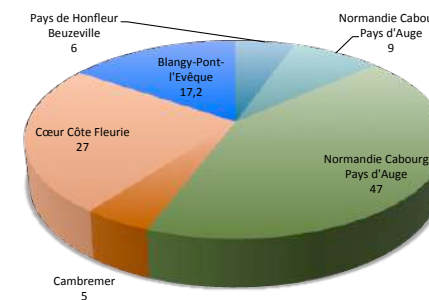


Surfaces mobilisables à court ou moyen terme pour le développement économique dans les ZA communautaires par EPCI
(Source : Syndicat Mixte Nord Pays d'Auge ; Traitement : EAU)



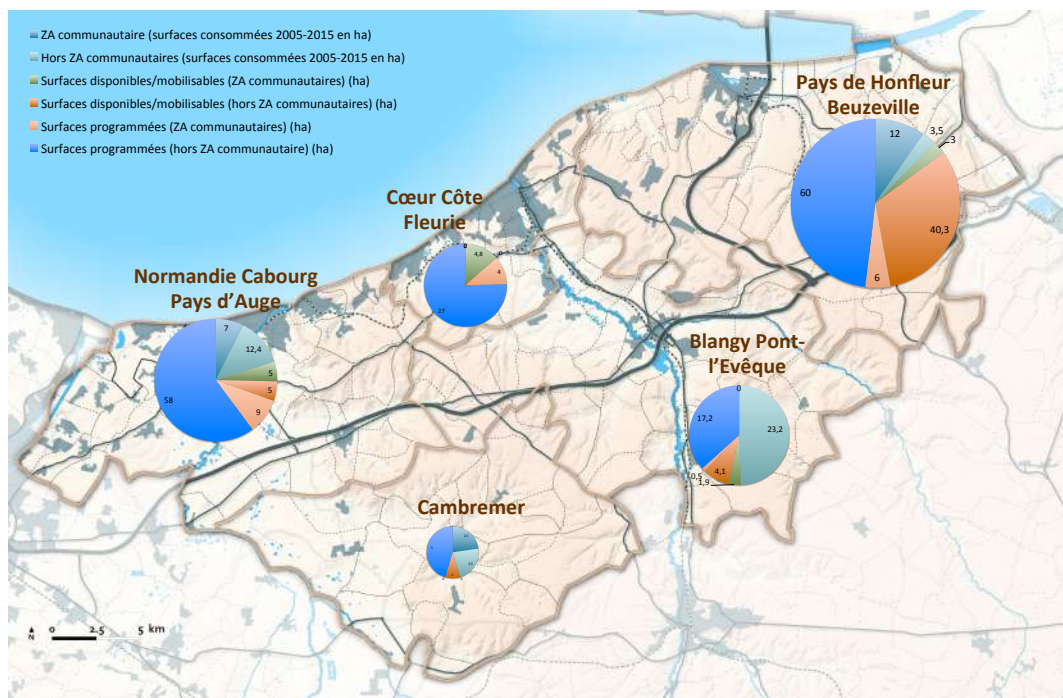
* hors PA Honfleur-Calvados)

Surfaces programmées à moyen terme et long termes pour le développement économique dans les ZA communautaires par EPCI
(Source : Syndicat Mixte Nord Pays d'Auge ; Traitement : EAU)



* hors PA Honfleur-Calvados)

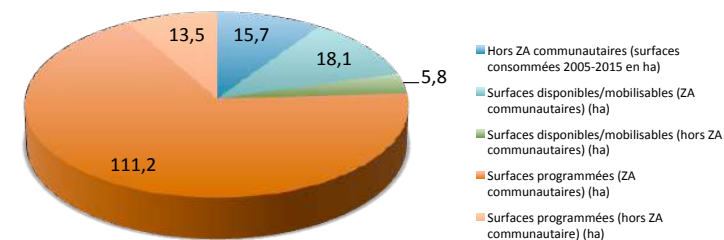
Dynamique et potentiel de développement économique au sein des EPCI
(Source : Syndicat Mixte Nord Pays d'Auge ; Traitement : EAU)



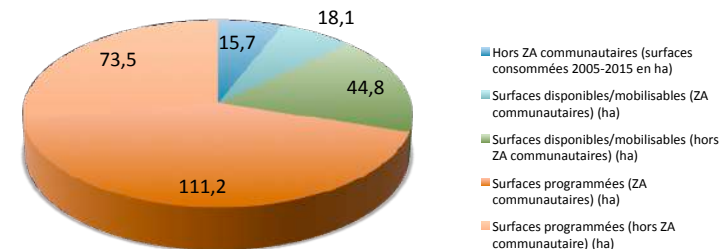
18 hectares de surfaces dans des zones d'activités communautaires mobilisables immédiatement.

Une centaine d'hectares de réserves foncières pour du développement économique dont 38% sur le littoral, 46% sur le rétro littoral et 16% dans l'arrière-pays (source : Syndicat Mixte Nord Pays d'Auge).

Dynamique et potentiel de développement économique au sein du SCoT
(hors parc d'Activités Honfleur Calvados)
(Source : Syndicat Mixte Nord Pays d'Auge ; Traitement : EAU)



Dynamique et potentiel de développement économique au sein du SCoT
(Parc d'Activités Honfleur Calvados inclus)
(Source : Syndicat Mixte Nord Pays d'Auge ; Traitement : EAU)



10. ELEMENTS GLOBAUX D'EVOLUTION ECONOMIQUE DU TERRITOIRE : LA VALEUR AJOUTEE ET LE MODELE ECONOMIQUE DU TERRITOIRE

Ces trois facteurs conjugués constituent en quelque sorte une synthèse de l'activité du territoire, avant tout marquée par une croissance particulièrement rapide pour la dernière période.

Evolution de la valeur ajoutée totale du Nord Pays d'Auge de 1999 à 2014 – En millions d'Euros
(Source : INSEE ; traitement E.A.U./PROSCOT, 2017)

Définition : valeur ajoutée (VA)

Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire, c'est-à-dire des consommations correspondant aux biens et services consommés dans le cours de la production.

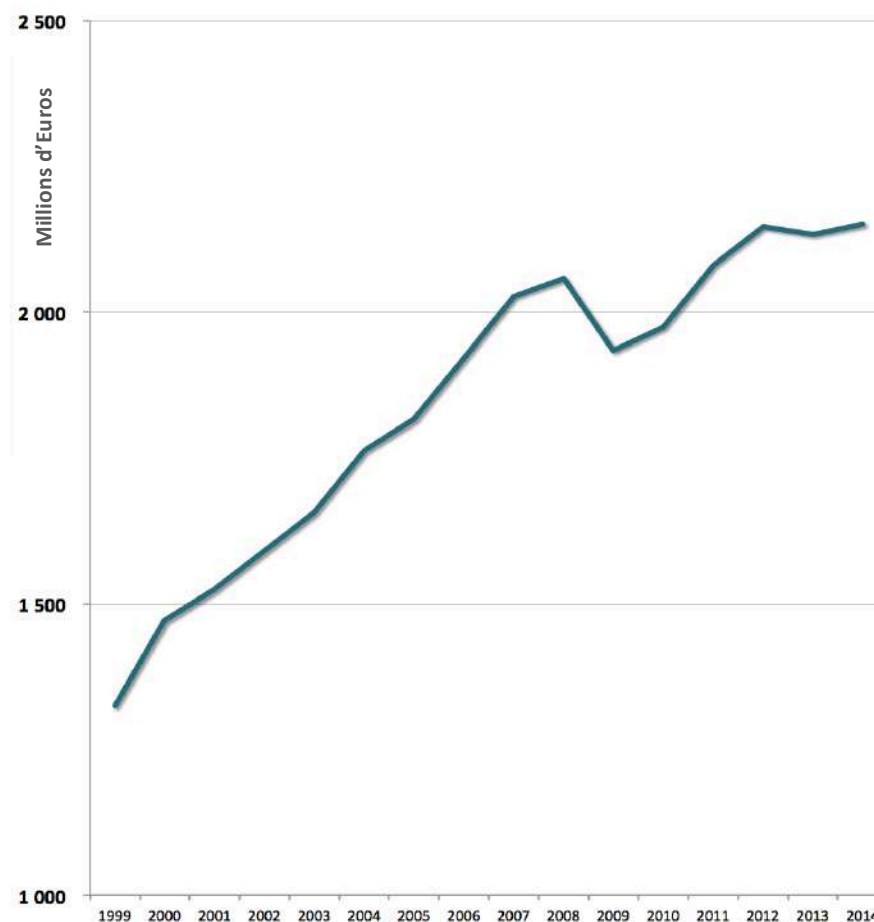
Dans une entreprise industrielle, par exemple, la valeur ajoutée est égale aux ventes moins les matières premières et les autres facteurs de production.

La valeur ajoutée, qui intègre donc les salaires, permet de mesurer de façon homogène la création de richesse par une entreprise quelque soit son secteur d'activité, industriel ou de services, marchand ou non marchand.

La valeur ajoutée (qui mesure le mieux la richesse créée dans le territoire) a augmenté de 1 324 à 2 150 millions d'Euros de 1999 à 2014, soit une multiplication par 1,62, tandis que la Région de Basse-Normandie, pour la même période, ne connaissait qu'une progression de 1,38 (ce qui constitue une performance un peu inférieure à la moyenne nationale) ;

Cet accroissement s'explique par :

- L'inflation, qui représente 32 % de 1999 à 2013 ;
- L'accroissement de la productivité par emploi, particulièrement élevée dans les services et surtout dans la construction ;
- L'accroissement du nombre des emplois (+ 21,8 % sur le total de la période).



Le détail de cette valeur ajoutée à l'échelle du SCoT et des EPCI est illustratif :

Valeur Ajoutée - EPCI et Nord Pays d'Auge - Unité : Euro - Source : INSEE - Traitement : PROSCOT, 2017

1999	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	TOTAL
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	14 300 200 €	40 210 609 €	17 617 283 €	73 693 551 €	40 244 023 €	186 065 666 €
CC Cœur Côte Fleurie	8 766 518 €	27 012 068 €	24 356 534 €	245 075 991 €	99 199 950 €	404 411 061 €
CC de Cambremer	10 513 997 €	2 838 396 €	4 724 801 €	15 772 217 €	9 221 656 €	43 071 067 €
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	13 222 588 €	69 493 394 €	21 719 436 €	171 652 051 €	84 651 221 €	360 738 690 €
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	9 902 379 €	69 919 153 €	21 646 183 €	138 175 408 €	91 052 661 €	330 695 784 €
SCoT du Nord Pays d'Auge	56 705 682 €	209 473 620 €	90 064 237 €	644 369 218 €	324 369 511 €	1 324 982 268 €

2008	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	TOTAL
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	16 718 392 €	34 558 521 €	35 638 348 €	134 590 149 €	82 682 938 €	304 188 348 €
CC Cœur Côte Fleurie	8 769 365 €	34 542 580 €	43 995 120 €	386 445 562 €	162 113 096 €	635 865 722 €
CC de Cambremer	11 037 279 €	4 727 964 €	9 603 742 €	22 322 865 €	14 333 690 €	62 025 539 €
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	15 457 425 €	113 121 531 €	46 993 070 €	257 932 559 €	148 160 581 €	581 665 165 €
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	8 257 916 €	74 368 248 €	36 096 795 €	206 233 314 €	149 092 926 €	474 049 198 €
SCoT du Nord Pays d'Auge	60 240 376 €	261 318 842 €	172 327 075 €	1 007 524 448 €	556 383 231 €	2 057 793 972 €

2013	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	TOTAL
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	16 472 828 €	35 514 882 €	36 032 169 €	136 485 594 €	81 374 318 €	305 879 791 €
CC Cœur Côte Fleurie	9 500 979 €	32 604 469 €	41 045 641 €	369 568 406 €	166 394 279 €	619 113 773 €
CC de Cambremer	12 467 202 €	4 546 173 €	11 946 783 €	22 332 214 €	20 717 090 €	72 009 461 €
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	14 627 538 €	109 965 469 €	49 071 891 €	271 082 869 €	206 792 232 €	651 540 000 €
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	9 978 628 €	81 348 913 €	43 029 483 €	211 890 116 €	155 527 009 €	501 774 149 €
SCoT du Nord Pays d'Auge	63 047 175 €	263 979 906 €	181 125 967 €	1 011 359 198 €	630 804 928 €	2 150 317 174 €

Valeur Ajoutée - Nord Pays d'Auge par filières - Unité : Euro - Source : INSEE - Traitement : PROSCOT, 2017

Poids des différentes filières dans la valeur ajoutée totale du SCoT	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	TOTAL
1999	4,28%	15,81%	6,80%	48,63%	24,48%	100,00%
2008	2,93%	12,70%	8,37%	48,96%	27,04%	100,00%
2013	2,93%	12,28%	8,42%	47,03%	29,34%	100,00%

En pourcentage, les évolutions montrent une diminution sensible de la part de l'agriculture au fil des années, tout comme celle de l'industrie.

Le tertiaire marchand (transports, commerce, services aux entreprises, services aux particuliers, activités immobilières et financières, tourisme « marchand » : hôtellerie, restauration) connaît une stagnation à la baisse, au contraire de la construction et des services non-marchands (éducation, santé, action sociale, administration...) qui présentent une croissance non négligeable.

Ces analyses recourent celles de l'évolution de l'emploi du territoire, mais également celle de la « productivité apparente du travail » (ou valeur ajoutée par emploi) : de ce point de vue, la progression de la filière « construction » et de celle liée aux services non-marchands a été plus rapide que la moyenne, cette valeur s'ajoutant au nombre global d'emplois de la filière, lui également en accroissement.

On constate, cependant, que la progression globale et par filière de la valeur ajoutée a été nettement moins forte après 2008 : effet conjoncturel de la crise, ressentie plus rapidement dans les activités touristiques (notamment au travers de la proportion et de la durée des contrats à durée déterminée).

Compte-tenu de l'importance de ces questions dans le Nord Pays d'Auge, il a semblé nécessaire de pousser l'analyse au-delà des catégories et filières classiques, pour analyser le plus finement possible la réalité du fonctionnement et de la « trajectoire » économique du territoire et pour identifier les facteurs sur lesquels le SCoT peut jouer pour décider d'une orientation économique du territoire.

Une **approche nouvelle** a été choisie, qui part d'un double constat à propos du territoire du SCoT :

- de prime abord, l'économie locale est dominée par des revenus tirés du tourisme marchand et des résidences secondaires, c'est-à-dire par des flux économiques engendrés par des consommateurs et des investisseurs qui disposent de revenus acquis en-dehors du territoire ;

- au sein de ces flux d'origine externe, il y a lieu de distinguer le tourisme des résidences secondaires :
 - **Le tourisme que nous appellerons « marchand »** (car il n'appartient pas au domaine de l'investissement, mais de la consommation) est une activité exportatrice (à l'échelle du territoire), classique du point de vue de la production de services : le tourisme marchand ne présente pas de différences fondamentales avec d'autres activités exportatrices, sinon que les clients viennent tous de l'extérieur et que l'action des touristes retentit, de façon distincte, sur toutes les activités locales et pas seulement sur les secteurs généralement considérés comme touristiques comme l'hôtellerie ou la restauration.
 - **Le résidentiel secondaire est une activité à base de consommation** (qui retentit pareillement sur toute l'activité locale) **et d'investissement**, et dont la plupart des aspects économiques, à part le fait que les résidents viennent tous de l'extérieur du territoire et que les durées de séjour sont plus faibles, sont très proches de ceux des résidents principaux.

Ces problématiques aboutissent à distinguer deux catégories et quatre sous-catégories :

- **La production de biens et de services, elle-même répartie en production hors tourisme et en tourisme marchand ;**
- **Le résidentiel, qui se décompose en résidentiel principal et résidentiel secondaire.**

L'intérêt de cette distinction dans le cadre d'un SCOT est qu'au-delà de leurs aspects purement économiques, ces catégories correspondent à des utilisations de l'espace spécifiques : occupation dense pour la production et occupation lâche pour le résidentiel (principal et secondaire), avec la particularité des campings, activité de faible densité spatiale.

En effet, dans le cadre d'un SCOT, l'objectif de la construction d'un modèle économique territorial est de lier les approches économiques et les approches spatiales, ce qui revient à analyser et si possible à quantifier les approches foncières et économiques de l'aménagement du territoire.

Méthodologie

L'analyse part l'analyse des activités de chaque commune du SCoT, réparties selon les 4 fonctions indiquées lorsque l'activité pouvait être rattachée principalement à une de ces fonctions.

Les activités non directement rattachables ont été finalement ventilées comme la somme des activités rattachables de leur classe.

Au final, la totalité des emplois et des établissements des communes concernées est donc ventilée selon ces quatre catégories fonctionnelles, sans recouvrement de catégorie, et sans retraitement.

Des contrôles de cohérence sont effectués en fonction des données disponibles.

La valeur ajoutée de chaque catégorie fonctionnelle est obtenue par affectation à chaque classe de la productivité apparente du travail en Euros sur la base d'une extrapolation des données régionales.

Il s'agit donc dans ce dernier cas d'une estimation, elle aussi confrontée à des tests de cohérence.

Les résultats de l'agrégation de ces différentes activités du territoire en fonction de ces 4 sous-catégories (*production hors tourisme, tourisme marchand, résidentiel principal, résidentiel secondaire*) sont différents de ceux fournis par l'analyse classique et permettent de mieux cerner la réalité du fonctionnement d'un territoire où les flux (de personnes, notamment) sont très importants

Le tableau de la page suivante fournit la répartition des emplois totaux du territoire en 1999, 2008 et 2013 :

Emplois (CDI+CDD) - unité : nombre d'emplois - Source et traitement : PROSCOT, 2017

1999	PRODUCTION HORS TOURISME	%	TOURISME	%	FONCTION RESIDENTIELLE PRINCIPALE	%	FONCTION RESIDENTIELLE SECONDAIRE	%	TOTAL	%
		5 189	17,06%	9 041	29,72%	6 782	22,29%	9 408	30,93%	30 420

2008	PRODUCTION HORS TOURISME	%	TOURISME	%	FONCTION RESIDENTIELLE PRINCIPALE	%	FONCTION RESIDENTIELLE SECONDAIRE	%	TOTAL	%
		5 194	14,31%	11 574	31,88%	8 503	23,42%	11 034	30,39%	36 305

2013	PRODUCTION HORS TOURISME	%	TOURISME	%	FONCTION RESIDENTIELLE PRINCIPALE	%	FONCTION RESIDENTIELLE SECONDAIRE	%	TOTAL	%
		4 902	13,23%	11 825	31,91%	9 241	24,93%	11 095	29,94%	37 063

difficultés de marché lorsque des résidences secondaires sont transformées en résidences principales (isolation et qualité thermique, obsolescence de certaines « maisons de famille », etc...

- Naturellement, c'est au détriment de la fonction productive (industrie, services aux entreprises) que se réalisent ces évolutions, avec cependant, fait notable, une relative résilience du nombre d'emplois, les emplois industriels perdus (243 de 1999 à 2013) étant presque compensés par une stabilité des emplois de services aux entreprises.

- En nombre d'emplois, la réalité touristique du territoire se manifeste très clairement : le tourisme marchand et non-marchand (résidences secondaires) représente environ 60 % des emplois, en accroissement (de 60,65 % à 62,27 %) de 1999 à 2008 et en très léger recul après 2008.

Ces chiffres traduisent la maturité d'une fonction touristique qui fournit au Nord Pays d'Auge la majorité de ses emplois et constitue de fait, la locomotive économique du territoire.

- Au sein de cet ensemble, la fonction résidentielle secondaire diminue légèrement, en lien, sans doute, avec la diminution relative des mises en chantier de résidences secondaires au sein de l'effort constructif territorial.

- La fonction résidentielle principale progresse un peu plus nettement, ce qui traduit des phénomènes de péri-urbanisation à partir de Caen et du Havre, aux extrémités ouest et est du territoire.

Ces changements s'accompagnent de phénomènes de concurrence entre usages principaux et secondaires des résidences, qui s'accompagnent de

Le tableau ci-dessous montre les mêmes grandeurs économiques en valeur ajoutée :

Valeur Ajoutée - unité : K€ - Source et traitement : PROSCOT, 2017

1999	PRODUCTION HORS TOURISME	%	TOURISME	%	FONCTION RESIDENTIELLE PRINCIPALE	%	FONCTION RESIDENTIELLE SECONDAIRE	%	TOTAL	%
	Valeur ajoutée générée par :	240 287	18,14%	405 037	30,57%	303 495	22,91%	376 164	28,39%	1 324 982

2008	PRODUCTION HORS TOURISME	%	TOURISME	%	FONCTION RESIDENTIELLE PRINCIPALE	%	FONCTION RESIDENTIELLE SECONDAIRE	%	TOTAL	%
	Valeur ajoutée générée par :	296 614	14,41%	672 496	32,68%	509 755	24,77%	578 930	28,13%	2 057 794

2013	PRODUCTION HORS TOURISME	%	TOURISME	%	FONCTION RESIDENTIELLE PRINCIPALE	%	FONCTION RESIDENTIELLE SECONDAIRE	%	TOTAL	%
	Valeur ajoutée générée par :	299 551	13,93%	711 309	33,08%	550 311	25,59%	589 146	27,40%	2 150 317

Le tableau montre que la productivité du travail de la production hors tourisme et du tourisme marchand est un peu plus élevée, tandis que celle de la fonction résidentielle l'est un peu moins, ce qui explique sa part plus faible dans l'ensemble.

Néanmoins, il faut remarquer que le tourisme marchand et non-marchand représente au global, à l'échelle du Nord Pays d'Auge, une valeur ajoutée de 1,3 milliards d'Euros.

Ce chiffre, si l'on accepte le positionnement du territoire du Nord Pays d'Auge comme un « espace touristique », représente un des chiffres les plus élevés de la façade Manche-Atlantique (*à titre de comparaison, et pour un territoire plus restreint comptant 72 000 habitants, la Communauté d'Agglomération Cap Atlantique à La Baule représente une valeur ajoutée touristique totale de l'ordre de 700 millions d'Euros*).

- **Cette analyse fonctionnelle du territoire permet donc à la fois de comparer les grandes fonctions entre elles, quant à leur poids respectif, mais encore d'isoler les « variables motrices », celles qui sont plus indépendantes des autres, variables motrices qui constituent autant de leviers à la disposition des décideurs pour construire un projet de territoire.**

De ce point de vue, le territoire, évidemment touristique et « mature » de ce point de vue, présente une fonction productive en diminution, mais également une fonction résidentielle principale en accroissement sensible, plus net avec l'extension du périmètre du SCOT, mais également avec un périurbanisation croissante (effet du Pont de Normandie et de la proximité de Caen).

GOVERNANCE

Le Conseil régional de Normandie

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a renforcé le rôle des régions en matière de développement économique au travers notamment de la politique de soutien aux petites et moyennes entreprises, aux entreprises de tailles intermédiaires, aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, et également en matière de formation.



La Région soutient les secteurs économiques d'excellence avec en particulier l'agro-alimentaire, l'automobile, l'aéronautique et spatial, la chimie-pharmacie-cosmétique, la production d'énergies, la filière équine, la logistique, la construction navale et le nautisme, le numérique.

Une future agence régionale de l'attractivité est en cours de création, visant à faire de la Normandie une marque reconnue dans tous les domaines (économie, santé, culture, formation, agriculture, recherche, tourisme, sport,...).

La nouvelle politique agricole de la Région Normandie

Au cours de l'année 2016, 12 chantiers agricoles ont été mis en place sur différentes thématiques, en co-construction avec les acteurs agricoles pour dresser l'état de situation, réfléchir sur les axes d'actions à mettre en place et identifier les outils et leviers permettant d'atteindre les objectifs visés.

Cette large concertation a permis à la Région de déterminer un programme de priorités et d'actions concrètes qui doivent répondre aux besoins exprimés par les agriculteurs. Avec un objectif majeur : créer les outils d'accompagnement nécessaires à la réalisation des projets de l'ensemble des agriculteurs normands (création d'activité, développement, diversification, nouvelles pratiques...) sur tout le territoire régional.

Cette nouvelle politique agricole régionale, qui entrera en vigueur en 2017, s'articule autour de 8 enjeux :

- 1) Mieux accompagner l'installation des jeunes agriculteurs
 - Aider les jeunes agriculteurs à bien préparer leur projet ;
 - Faciliter la recherche d'un site d'installation ;
 - Accompagner le démarrage d'activité pour sécuriser le projet.
- 2) Développer l'entreprise agricole normande
 - Développer l'approche stratégique économique globale dans les exploitations ;
 - Diversifier l'activité agricole.
- 3) Valoriser les produits agricoles normands
 - Accompagner les filières de qualité ;
 - Valoriser la production normande.
- 4) Encourager les nouvelles pratiques agricoles
 - Sécuriser les évolutions de pratiques agricoles par des aides individuelles
 - Accompagner les conversions en et vers l'agriculture biologique.
- 5) Renforcer les organisations de producteurs
 - Renforcer et soutenir le fonctionnement des organisations de producteurs ;
 - Appuyer les initiatives de regroupement, coopération et mutualisation.
- 6) Renforcer les compétences et développer l'emploi agricole salarié
 - Valoriser la réalité des métiers de l'agriculture
 - Prévoir l'emploi agricole de demain en Normandie
 - Adapter les compétences professionnelles tout au long de la carrière.

- 7) Développer l'innovation agricole en Normandie
 - Fédérer les acteurs de l'innovation, rendre plus accessible l'ensemble des outils financiers et mieux les articuler entre eux.
- 8) Contractualiser sur des sujets transversaux
 - Mettre en place des partenariats sur 5 thématiques transversales.

Le schéma inter-régional de développement touristique des Régions de Basse-Normandie et de Haute-Normandie

La Normandie a fixé, dès 2008 et entre les deux anciennes Régions de Haute et Basse Normandie, les lignes directrices de sa stratégie touristique à horizon 2020. Celle-ci s'est traduite par une Schéma Régional de Développement Touristique s'articulant autour de 6 axes majeurs décomposés en objectifs et actions.

- **Axe 1 : Une Normandie formée, organisée et mobilisée**
 - Objectif 1 : Mettre en valeur et optimiser les ressources humaines
 - Action 1 : Renforcer la pertinence des formations
 - Action 2 : Valoriser les métiers du tourisme et des loisirs
 - Objectif 2 : Aider les réseaux d'acteurs régionaux et inter-régionaux
 - Action 3 : Soutenir les réseaux régionaux au travers de nouveaux principes de conventionnement
 - Objectif 3 : Promouvoir une nouvelle gouvernance : clarifier le « qui fait quoi »
 - Action 4 : Renforcer l'efficacité des structures d'accompagnement par une réflexion spécifique
- **Axe 2 : Une Normandie réactive et synonyme de qualité**
 - Objectif 1 : Amplifier les actions en faveur de la qualité pour renforcer la professionnalisation
 - Action 5 : Poursuivre et amplifier les actions en faveur des démarches qualité
 - Objectif 2 : Accompagner l'adaptation des établissements touristiques aux attentes du public

- Action 6 : Aider les entreprises touristiques à mieux connaître leurs publics et leurs attentes
- Actions 7 : Accompagner la qualification et le développement de l'hébergement touristique
- Objectif 3 : Encourager l'innovation dans l'accueil et le management des équipements et des services
 - Action 8 : Favoriser l'innovation et l'ingénierie de projet des entreprises et des collectivités

- **Axe 3 : Une Normandie accueillante**

- Objectif 1 : Promouvoir une nouvelle culture d'accueil en Normandie : Bienvenue en Normandie / Welcome to Normandy
 - Action 9 : Valoriser l'accueil des touristes aux portes d'entrée de la Normandie
 - Action 10 : Elaborer un Plan régional pour l'accueil
 - Action 11 : Faire des Normands les premiers ambassadeurs de la Normandie
- Objectif 2 : Favoriser l'accueil des familles avec enfants
 - Action 12 : Encourager le développement d'une offre touristique de qualité adaptée aux familles

- **Axe 4 : Une Normandie attractive et rayonnante**

- Objectif 1 : Miser sur une politique volontariste en faveur du développement durable
 - Action 13 : Concilier développement touristique et préservation de la qualité et de la diversité des paysages
- Objectif 2 : Mobiliser les actions des Régions autour des sites majeurs et des deux

thématiques de notoriété mondiale : la Bataille de Normandie et l'Impressionnisme

↳ Action 14 : Accompagner les sites majeurs dans la définition et la mise en œuvre de plans de management adaptés aux besoins des visiteurs

↳ Action 15 : valoriser la Bataille de Normandie (Débarquement, Reconstruction) à l'échelle de la Normandie :

- Action 15 A : Etablir une charte éthique du tourisme de mémoire
- Action 15 B : Elaborer un plan de conservation du patrimoine naturel, matériel et immatériel lié à la Seconde guerre Mondiale en Normandie
- Action 15 C : Mieux qualifier l'offre des sites et musées de la Bataille de Normandie et améliorer la médiation

↳ Action 16 : Elaborer une stratégie de valorisation de l'impressionnisme à l'échelle de la Normandie

○ Objectif 3 : Encourager avec les Départements la structuration des filières porteuses et le développement touristique de la vallée de la Seine

↳ Action 17 : Valoriser les itinéraires identitaires de la Normandie

↳ Action 18 : Soutenir les stratégies de développement des filières prioritaires

○ Objectif 4 : Favoriser la découverte par les touristes des richesses artistiques et culturelles

↳ Action 19 : Encourager l'innovation dans la médiation culturelle des sites et des lieux de visite

↳ Action 20 : Evènements culturels ou sportifs

○ Objectif 5 : Poursuivre une politique de promotion dynamique et fédératrice pour tous les acteurs touristiques de la Normandie

↳ Action 21 : Poursuivre la stratégie marketing du CRT de Normandie

■ Axe 5 : Une Normandie accessible

○ Objectif 1 : Améliorer l'accès des touristes à la Normandie

↳ Action 22 : Améliorer l'accès à la Normandie des touristes en transports collectifs

○ Objectif 2 : Favoriser la circulation des touristes en Normandie

↳ Action 23 : Penser tourisme dans l'élaboration des offres de transport et dans la coordination des différents transports en commun

↳ Action 24 : Améliorer les conditions d'accueil et d'information dans les transports

■ Axe 6 : Une Normandie solidaire

○ Objectif 1 : Rendre accessible la Normandie aux publics les plus larges en aidant à surmonter les obstacles physiques et financiers

↳ Action 25 : Tourisme et handicap : étendre la démarche à l'échelle des territoires

↳ Action 26 : Inciter à une meilleure utilisation des dispositifs existants d'aide au départ

↳ Action 27 : Poursuivre la rénovation du parc de tourisme social et associatif.

Le Comité Régional de Tourisme de Normandie (CRT)

Le CRT de Normandie, issue de la Loi du 3 janvier 1987 dont les dispositions confient aux CRT tout ou partie de la politique du tourisme de la région, exerce 2 missions essentielles :

- La promotion de la destination en France et à l'étranger
- L'observation économique de l'activité touristique.

Le Comité InterConsulaire de Normandie (CLIC)

Cette association de Loi 1901 réunit les réseaux des Cambres d'Agriculture, des Chambres de Commerce et d'Industrie et des Chambres de Métiers et de l'Artisanat en Normandie.

Le CLIC Normandie porte essentiellement deux missions ayant pour but de professionnaliser le tourisme normand :

- Le Tourisme de Découverte d'Entreprise, dans lequel le CLIC intervient pour :
 - Sensibiliser, conseiller, accompagner les entreprises
 - Qualifier les visites d'entreprise
 - Inciter et aider les entreprises à se moderniser
 - Promouvoir les visites d'entreprise et favoriser leur mise en marché.

- Le programme de Formation Continue Tourisme se voulant être un dispositif dédié aux acteurs du tourisme et destiné à :
 - Favoriser la mise en œuvre du Schéma Régional de développement Touristique et préparer les grands événements
 - Accompagner les acteurs du tourisme dans les pratiques innovantes et qualifiantes
 - Professionnaliser les acteurs du tourisme rural pour lisser les flux sur les territoires
 - Accompagner la mise en œuvre des programmes locaux de formation.

Normandie Qualité Tourisme

Les Chambres de Commerce et d'Industrie de Normandie et la Région mènent conjointement une démarche visant à faire de la Normandie une destination qualité.

En agissant auprès d'adhérents, ces partenaires optimisent les prestations et la visibilité des professionnels labélisés.

Cette démarche entend satisfaire la clientèle touristique par des prestations conformes aux exigences normatives de la profession en termes d'hygiène, de sécurité, d'accessibilité pour les personnes handicapées et d'accueil.

Le Plan de Développement Touristique du Calvados 2010-2015

Ce plan constitue un cadre de référence dessinant l'ambition en matière touristique poursuivie par le Département du Calvados.

Il se compose d'objectifs et de sous-objectifs opérationnels :

- **Objectif opérationnel 1.1: Améliorer la qualité et renforcer l'offre d'hébergements marchands**
 - Objectif 1.1.1 : Améliorer le parc hôtelier
 - Objectif 1.1.2 : Soutenir et diversifier l'hôtellerie de plein air
 - Objectif 1.1.3 : Améliorer l'accueil des camping-cars hors terrains de campings
 - Objectif 1.1.4 : Développer les meublés de tourisme labellisés
 - Objectif 1.1.5 : Accompagner le développement des chambres d'hôtes labellisées Gîtes de France Charmance
 - Objectif 1.1.6 : Soutenir les autres formes d'hébergement

- **Objectif opérationnel 1.2: Diversifier, adapter et faciliter l'accès à l'offre de loisirs**
 - Objectif 1.2.1 : Développer l'offre loisirs et sports nature

- Objectif 1.2.2 : Favoriser la création et la modernisation des équipements d'accueil, de loisirs et lieux de visite
- Objectif 1.2.3 : Soutenir les initiatives et encourager l'innovation
- Objectif 1.2.4 : Réaliser un schéma départemental de signalisation touristique
- **Objectif opérationnel 2.1: Valoriser les territoires**
 - Objectif 2.1.1 : Accompagner l'ingénierie territoriale, organiser les territoires et mutualiser les moyens
 - Objectif 2.1.2 : Mettre en œuvre une politique de villages de caractère
 - Objectif 2.1.3 : Prospecter et accompagner les investisseurs
- **Objectif opérationnel 2.2: Promouvoir une image dynamique et renouvelée**
 - Objectif 2.2.1 : Elaborer un code de marque
 - Objectif 2.2.2 : Privilégier l'outil internet et les nouvelles technologies
- **Objectif opérationnel 2.3: Développer une politique événementielle**
 - Objectif 2.3.1 : Créer un événement fédérateur
 - Objectif 2.3.2 : Soutenir les manifestations emblématiques
- **Objectif opérationnel 3.1: Conquérir de nouvelles clientèles et fidéliser la clientèle existante**
 - Objectif 3.1.1 : Réaliser un nouveau plan marketing
 - Objectif 3.1.2 : Développer un marketing affinitaire
 - Objectif 3.1.3 : Impliquer les habitants dans la promotion du Calvados
 - Objectif 3.1.4 : Contrôler la qualité de l'offre et mesurer la satisfaction de la clientèle
 - Objectif 3.1.5 : Poursuivre l'observation et renforcer la veille stratégique
- **Objectif opérationnel 3.2: Faciliter la mise en marché et la commercialisation de l'offre**

- Objectif 3.2.1 : Mettre en place une plate-forme de réservation en ligne

Le Comité Départemental du Tourisme de l'Eure (CDT)

Véritable metteur en scène de la politique départementale en matière touristique, le CDT de l'Eure oriente ses actions autour de trois grands axes :

- Développer l'offre et les filières prioritaires
- Animer et accompagner les acteurs
- Renforcer l'image touristique et la mise en marché de l'Eure.

Le Comité Départemental du Tourisme du Calvados (Calvados Tourisme)

Calvados Tourisme prépare et met en œuvre la politique touristique du Calvados en lien avec le plan départemental de développement touristique.

Ses missions suivent quatre axes de travail :

- Accompagner le développement touristique du territoire :
 - Aide technique, accompagnement et conseil auprès des collectivités, aide au montage de projets, assistance et expertise auprès des acteurs privés
 - Organisation et qualification de l'offre touristique (montage de produits, suivi et valorisation de labels, marques et démarches qualité, classement des meublés...
 - Observation de l'activité touristique.
- Promouvoir la destination :
 - Elaboration du plan marketing et des plans d'actions en liaison avec le CRT

- Gestion et diffusion de l'information
- Campagnes de communication, salons, relations presse.
- Faciliter la mise en marché de l'offre touristique :
 - Mise en place d'une plate-forme de disponibilités et de réservations sur internet
 - Prospection commerciale et démarchage auprès des prescripteurs de groupes et organisateurs de voyages.
- Animer et fédérer les acteurs :
 - Mise en réseau des prestataires et coordination des initiatives ; aide à l'organisation des territoires ; animation des filières thématiques nautisme, sports et loisirs nature.

Le pôles de compétitivité Hippolia à Caen

Hippolia

Ce cluster équin, l'unique en France dédié à cette filière, regroupe 3 structures dédiées à la recherche et à l'innovation. Il focalise ses actions autour de trois thématiques prioritaires et porteuses d'un fort potentiel d'innovation :

- La santé et la performance du cheval ;
- Les matériaux ;
- Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).



Transactions Electroniques Sécurisées (TES) à Caen

Ce pôle de compétitivité porte sur les techniques électroniques, informatiques et télématiques permettant d'effectuer des échanges d'informations de manière sécurisée. Son objectif est de faire émerger des projets d'innovations numériques collaboratifs, notamment dans les secteurs de l'e-santé, le tourisme numérique, la collectivité connectée et l'agriculture connectée.



Nov@log au Havre

Pôle de compétitivité sur la logistique regroupant plus de 90 acteurs sur les régions Normandie et Ile-de-France.



Mov'eo à Rouen

Pôle de compétitivité en R&D Automobile et Transports implanté sur les régions Normandie et Ile-de-France regroupant près de 400 acteurs. Ce sont de grands industriels, des PME de haute technologie, des structures de recherche prestigieuses, des acteurs territoriaux et de l'écosystème de l'innovation, des réseaux européens. Son territoire représente plus de 70% de la R&D automobile française.



Les pôles de compétitivité français
(Source : CGET, 2014)



Le Conseil des chevaux de Normandie

Le Conseil des Chevaux est né en Normandie de la volonté des professionnels de la filière de s'organiser régionalement pour l'avenir. Il a un rôle d'interface entre les professionnels du cheval en Normandie (les associations représentatives) et les institutions publiques et privées (collectivités et services de l'Etat). Ses principales missions consistent à :



- Un développement économique régional :
 - Accompagnement des porteurs de projets : Equi-Projets ;
 - Formations, colloques et journées d'informations pour les professionnels ;
 - Représentation des professionnels dans les grandes instances de la SAFER, de la MSA,...
 - Connaissance technico-économique de la filière équine.
- Une attractivité territoriale :
 - Développement d'un circuit touristique professionnel autour du cheval ;
 - Mise en scène des savoir-faire des produits de la filière équine normande ;
 - Engagement dans la démarche de qualité pour l'environnement et le bien-être animal EQUURES.
- Un développement international :
 - Centre de commercialisation NORMANDY HORSE BUSINESS CENTER
 - Prospection à l'étranger ;
 - Aide à l'export ;
 - Représentation de la filière à l'international.
- Une promotion de l'excellence de la filière équine normande :
 - Actions de visibilité de la filière équine, participation à des salons ;
 - Diffusion de connaissances : références technico-économique, chiffres clés de la filière ;
 - Organisation de colloques.

Silver Normandie

Ce collectif vise à l'organisation et la promotion de la filière silver économie en Normandie sous l'impulsion de la Région. La démarche de Silver Normandie se construit autour de 3 axes principaux :



- Le comité régional de filière Silver Normandie : élabore et pilote un plan d'actions, favorise l'émergence d'un véritable écosystème réunissant et orchestrant les différents acteurs du réseau ;
- Silver Normandie Entreprises : des entreprises locales innovantes, mobilisées et compétitives, dont les savoir-faire représentent un réel atout tant pour l'économie locale que pour l'export international ;
- Silver Normandie HUB : des marchés pilotes grâce à un living lab en réseau, les entreprises peuvent tester leurs produits et services, promouvoir leur offre, atteindre les utilisateurs locaux et se voir proposer un accompagnement marketing personnalisé.

La Normandy French Tech

L'objectif du label « Métropole French Tech », attribué par l'Etat, est d'identifier en régions les écosystèmes dynamiques en matière de start-ups sur le territoire, et de susciter une dynamique dans toute la France pour faire du pays un accélérateur de start-ups.

Sur le territoire national, 13 écosystèmes sont labellisés « Métropoles French Tech », parmi lesquels, depuis juin 2015, « Normandy French Tech », regroupant les agglomérations de Caen, Rouen et Le Havre.

Ces trois métropoles ont pour objectif de fédérer les acteurs de l'écosystème numérique sur le territoire normand et de développer sa visibilité à l'international, notamment en se focalisant sur 3 axes d'innovation que sont :

- Smart city : la ville, porté par Caen-la-Mer ;
- Smart industry : l'usine, porté par Rouen ;
- Smart Port & Logistic : le port : porté par Le Havre.

Cette initiative ouvre la porte à d'autres projets tels que « Horse-n Tech », projet porté par le pôle de compétitivité Hippolia et qui vise à créer un écosystème dédié aux start-ups de la filière équine en Normandie.



La mission French Tech a identifié les secteurs d'activités les plus dynamiques en termes de startups, permettant la création des Réseaux Thématiques

Pour l'écosystème de startups d'un territoire, rejoindre un Réseau Thématique permet d'intégrer une dynamique nationale avec une vision internationale.

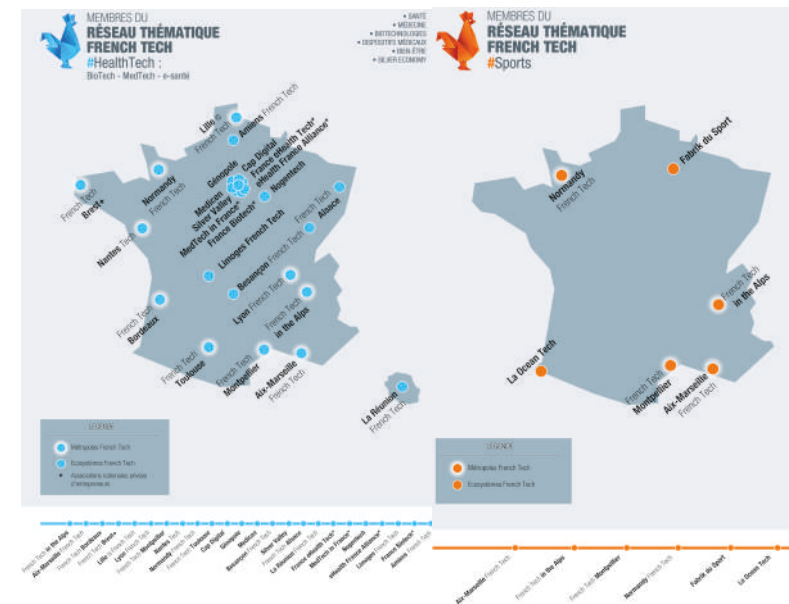
Parmi les 9 réseaux nationaux identifiés, la Normandy a intégré les réseaux :

- « #Health Tech : #BioTech #MedTech #e-sante : secteurs de la santé, médecine, biotechnologies, dispositifs médicaux, bien-être, silver economy ;
- #Sports : secteurs des services sportifs, évènementiel sportif, expérience sportive enrichie, textiles connectés, tracker individuels, coaching, etc.

Ecosystèmes labellisés « Métropoles French Tech »
(Source : French Tech)



Réseaux thématiques auxquels appartient la « Normandy French Tech »
(Source : French Tech)



Les Conseils départementaux du Calvados et de l'Eure

Les Conseils Départementaux du Calvados et de l'Eure

Afin d'accueillir de nouvelles entreprises et aider celles qui existent à continuer à grandir, les Départements ont activé plusieurs dispositifs incitatifs et collaborent avec les acteurs économiques de la région. Ils financent ainsi des aides aux entreprises et à l'emploi aux côtés de la Région.



Le soutien et le développement de l'emploi constituent une orientation majeure des politiques départementales.

Le Département accompagne la création et le développement des entreprises au travers notamment :

- du fonds départemental d'aide aux TPE ;
- du plan nautique départemental, qui définit les orientations et les actions à mener pour un réel développement économique des activités nautiques (mise en place de pépinières nautiques, création d'un centre régional « éco-nautique » dédié à la déconstruction et au recyclage des bateaux de plaisance hors d'usage ;
- du plan agricole et rural (cf détails ci-dessous) ;
- du plan de développement touristique (cf détails ci-dessous) ;
- de l'aménagement des ports, parmi lesquels sur le territoire du SCoT ceux de Dives-sur-Mer-Cabourg-Houlgate, Deauville-Trouville et Honfleur ;

Le Plan Agricole et Rural du Calvados (2013-2017)

Le Plan Agricole et Rural département (P.A.R.) est l'expression de la politique du Conseil départemental en faveur de l'agriculture, en mettant en avant une vision stratégique d'ensemble du territoire agricole au travers de ses ressources et ses acteurs.

3 objectifs prioritaires sont déclinés en 11 défis et planifiés dans le temps.

- Inciter aux pratiques agricoles durables :

- Gérer durablement le foncier agricole ;
- Maintenir la sécurité et le bon état sanitaire à la ferme ;
- Préserver l'environnement et les ressources en eau.

- Conforter le dynamisme agricole :
 - Soutenir l'emploi agricole ;
 - Soutenir les filières bovines ;
 - Promouvoir la filière équine ;
 - Accompagner la filière cidricole.
- Valoriser la profession agricole :
 - Participer à la vie institutionnelle agricole ;
 - Accompagner les jeunes vers l'agriculture ;
 - Promouvoir l'agriculture et ses produits de qualité ;
 - Améliorer l'offre de services d'accès aux nouvelles technologies dans les territoires ruraux.

Les chambres consulaires

La CCI et la CMA mettent en place des outils de développement des entreprises, d'accompagnement dans la création, la transmission et la reprise d'entreprises, de formation, de prospection et de gestion des infrastructures.

Les agences de développement économique

Calvados Stratégie

Les missions du comité d'expansion économique du Calvados relèvent de l'accueil et de prospection de nouvelles entreprises au travers de la promotion économique du territoire, l'accueil et



l'accompagnement des investisseurs, l'assistance technique aux collectivités et le développement d'outils au service des entreprises (Bourse des Locaux, site internet, géoservices,...).

Eure Expansion

L'agence de développement économique du département de l'Eure soutient les entreprises locales ou candidates à l'implantation dans chaque étape de leur projet de développement. Ses missions et ses compétences s'articulent autour de quatre axes majeurs :



- Accueillir les entreprises et les accompagner dans leurs démarches d'implantation ;
- Soutenir le recrutement des compétences rares ;
- Animer la vie économique du département et faciliter la mise en réseau des entrepreneurs locaux ;
- Conseiller et assister les collectivités locales dans la mise en œuvre de stratégie de développement du territoire.

Les associations d'entreprises

AREA Normandie

L'association régionale des entreprises alimentaires de Normandie rassemble de nombreux acteurs de la filière alimentaire normande. Elle a pour principales missions l'animation et la valorisation de la filière alimentaire, la recherche collective de performances, et la défense d'intérêts communs.

Les Communautés de Communes

La loi NOTRe redistribue les compétences en matière de développement économique. Si la région devient « chef de file » en matière de développement économique, l'intercommunalité sera l'acteur opérationnel majeur du développement économique pour son territoire. Cette modification entraîne des conséquences lourdes en matière de transferts, mais permet la mise en œuvre d'une politique cohérente à l'échelle des communautés de communes du territoire.

Les dispositions relatives aux aides à l'immobilier d'entreprises ont notamment été modifiées. Les EPCI sont compétents pour attribuer des aides à l'immobilier d'entreprise. Ces aides peuvent prendre la forme de prêt, d'avance remboursable ou de crédit-bail à des conditions plus favorables que celles du marché.

Pour améliorer l'attractivité de leur territoire, les EPCI de Cœur Côte Fleurie et de Blangy-Pont-l'Évêque ont créé leur agence d'attractivité (au travers d'une Société Publique Locale fusionnant notamment les offices de tourisme communaux) ainsi que leur marque de territoire autour des noms Deauville et Pont-l'Évêque.

Des projets d'envergure métropolitaine engagés

- Calvados-Expérience à Pont-l'Évêque développé par Spirit France leader mondial du marché du Calvados: consistant à la création d'un site touristique d'envergure autour de l'histoire de la Normandie et du Calvados ;
- Le déploiement du pôle cheval de Goustranville (CIRALE) en Campus / CHU vétérinaire qui renforcera la position internationale du site et l'excellence du Nord Pays d'Auge dans la filière équine. Ce projet ouvre des opportunités de développement d'activités connexes en lien direct avec le Cirale, mais aussi de services résidentiels (étudiants vétérinaires et chercheurs...) et des activités plus indirectes s'appuyant sur l'image et l'attractivité du Campus (enjeu de soutenir le rayonnement du Campus).

SYNTHESE

ATOUTS

Economie générale

- Alors qu'elles s'érodent dans de nombreux tissus économiques locaux, les activités productives se maintiennent au sein du SCoT, semblant avoir été moins exposées aux effets conjoncturels au cours des dernières années.
- Des écosystèmes économiques régionaux et départementaux relativement développés sur lesquels capitaliser pour faciliter l'émergence de synergies entre acteurs locaux ainsi que la dynamisation de certaines filières (exemple sur le numérique ou la silver économie).
- La mise en place de démarches d'attractivité et de compétitivité territoriale au travers de nouvelles structures mutualisées (SPL à Cœur Côte Fleurie ou à Blangy-Pont-l'Évêque) ou de marques de territoriale (Deauville, Pont-l'Évêque).
- Le SCoT apparaît comme un territoire de services aux populations, mais aussi aux entreprises, ce que démontre la ventilation des emplois par fonction économique (activités de culture-loisir, gestion,...). Cette dimension à la fois marchande et non marchande embrasse une pluralité de compétences et de niveaux de qualification qui donnent au territoire une force économique plus enclin à absorber certains chocs conjoncturels.
- Des pôles d'emplois de renommée suprarégionale regroupant ¼ des emplois du territoire (Honfleur et Deauville).
- Un maillage de pôles d'emplois rétro littoraux (Beuzeville, Pont-l'Évêque, Dozulé,...) permis grâce à leur proximité avec l'autoroute A13 desservant les métropoles caennaise et rouennaise ainsi que l'A29 vers Le Havre.

- Des indicateurs du niveau d'activité au sein du SCoT (taux d'activité, taux d'emploi ou taux de chômage) qui témoignent d'une économie locale en « meilleure santé » que la moyenne départementale ou normande.
- Un poids des CSP+ inférieur aux moyennes départementales et régionales.
- Un niveau de revenu particulièrement élevé sur le littoral.

Commerce

- Une vitalité du commerce et un poids significatif dans l'économie du fait :
 - d'un fort pouvoir d'achat de la part des consommateurs, dont une partie de résidences secondaires avec des habitants originaires de la capitale ;
 - d'une croissance démographique ou tout du moins d'un taux de présence élevé à mettre en lien avec dynamisme démographique

Tourisme

- Une activité touristique qui évolue globalement de manière « autonome » aux cycles économiques et qui tend à renforcer son poids dans l'économie du territoire du SCoT.

Aussi, cette activité agit comme un levier de développement au service de l'emploi et des créations d'entreprises.

- Des évènements majeurs (Festivals, salons...) et des équipements culturels, de loisirs et sportifs qui transcendent l'activité touristique sur le littoral, alors que le rétro-littoral et l'arrière pays se focalisent davantage sur une « culture » du terroir au travers du calvados et d'autres produits locaux, voire de la découverte d'une identité augeronne plus intimiste que sur le littoral.

La complémentarité entre ces « aires » de vie touristique est un atout pour une offre plurielle à destination des touristes, agissant comme un levier déterminant pour l'irrigation du développement économique au sein du périmètre du SCoT.

Le diversité des produits touristiques augerons donnent à avoir des expériences variées pouvant créer les conditions minimales à du tourisme de séjour auprès d'une clientèle hétérogène : famille, jeune, sénior, touriste d'affaires...

- Le territoire bénéficie de la présence d'infrastructures de communication majeures qui facilitent l'accès au territoire par fer, air, mer et terre. La combinaison de ces éléments est un atout dans la cadre du rapprochement physique avec des bassins de consommation plus ou moins proche : Francilien, Grand Ouest, Royaume-Uni et Europe du Nord.

Agriculture

- Une variété d'agriculture de qualité (AOP, IGP,...) et de nombreux agriculteurs biologiques, vecteurs de la notoriété du Nord Pays d'Auge.

FAIBLESSES

Economie générale

- Si l'économie présentielle crée de nombreuses sources d'emplois, la durée des contrats y est souvent plus courte et le niveau des rémunérations moins élevé dans certaines de ces fonctions. Ces emplois ne permettent pas toujours à ceux qui les occupent une activité à l'année, à moins de consentir à une certaine forme de mobilité professionnelle, ou à une pluriactivité sur l'année qui exige l'acquisition de compétences plurielles.
- Une localisation des emplois majoritairement concentrée sur les espaces littoraux.
- Une faible attractivité du territoire par l'emploi témoignant du niveau d'attractivité des métropoles caennaise et rouennaise.
- Des inégalités en matière de ressources de ménages.
- Un niveau de formation globale de la population légèrement inférieur aux autres territoires.
- Une augmentation du nombre de foyers allocataires du RSA dans l'ensemble des territoires du SCoT.

Tourisme

- Des outils de formation continue existants, destinés aux professionnels, mais pas aux jeunes actifs qui doivent parfaire leurs études en dehors du territoire.

Or, la constitution d'une véritable filière touristique à l'échelle du territoire passe par la présence d'espaces de formation, qui du reste, permettrait d'alimenter les besoins des entreprises liées au tourisme par un vivier de professionnels formés, polyglottes, habitués des usages numériques.

- Le positionnement haut-de-gamme de Deauville, Cabourg et autres stations balnéaires du territoire, met en évidence un littoral se vivant comme un produit de luxe. Cette image d'exceptionnalité du littoral est annonciatrice de sa gentrification, contrairement à l'arrière pays, dont la tonalité normande est plus tranchée. Aussi, la manière d'aborder la question touristique amène à repenser l'équilibre territorial pour éviter toute forme de césure entre le Nord et le Sud du territoire.
- Si la présence des voies de communication autoroutières, aériennes, maritimes et ferrées existe, il reste tout de même à améliorer l'accessibilité externe du territoire par des liaisons ferrées plus performantes, notamment par le TGV, ne pouvant que renforcer les liens très forts entre l'Île-de-France et la Normandie. Il en va de même pour l'aérodrome de Deauville, qui devra monter en puissance afin de ne pas créer de rupture de charge pour les touristes, d'affaires notamment, et ainsi accroître le potentiel concurrentiel en termes d'accessibilité de la destination de Deauville et du territoire plus généralement.
- La dichotomie littorale – arrière-pays se retrouve dans la couverture numérique et de téléphonie mobile, ce qui peut amoindrir les usages liés aux nouvelles pratiques touristiques dans le cœur de ce dernier espace.

DEFIS

Economie générale

- ↘ Une économie présentielle avérée, mais dont la granulométrie montre un tissu de services plus varié que l'on pourrait le pensé, avec des services destinés aux entreprises productives qui tirent leur épingle du jeu. Le positionnement sur des niches : silver économie, filière équine,... agissent comme des supports à ces activités.

Néanmoins, le territoire doit répondre à une reconfiguration des compétences de ces actifs pour répondre au déficit technologique afin de garantir l'accès à des qualifications et formations toujours plus complexes dans ces activités présentes : maison intelligente, marketing territorial, e-tourisme, e-commerce, e-santé,...

- ↘ Une réalité productive, certes moins nette, mais pose la question de son maintien dans un contexte d'interface géographique entre Le Havre et Caen et d'hinterland présentiel de ces 2 grandes aires urbaines normandes.....
- ↘ Le processus de « littoralisation » des activités économiques observées au sein du territoire du SCoT, est consécutive de la croissance urbaine et du développement touristique des zones côtières.

Cette tendance correspond dans certains cas, à un abandon de « l'hinterland », résultant d'une densification résidentielle du littoral conjuguée à une régression du poids démographique et économique des espaces plus éloignés des bords de mer.

La « maritimisation » de l'économie locale a valorisé les littoraux (Honfleur et Deauville en sont l'illustration) qui sont devenus des lieux particulièrement actifs et attractifs à une échelle suprarégionale au regard du phénomène « littoral » auprès des touristes et des résidents en quête d'aménités territoriales fortes (équipements, culture, loisirs, paysages,...).

- ↘ La réussite économique du territoire sera portée par sa capacité à mettre en œuvre les conditions nécessaires à son développement foncier, mais aussi et surtout immobilier.

En effet, il en va de l'accroissement de la capacité d'autonomie du territoire par l'emploi par un développement de l'entrepreneuriat local privé pour l'arrivée d'actifs en fin de carrière en vocation d'un nouvel élan à leur activité professionnelle.

Toutefois, la diffusion du tissu entrepreneurial devra répondre à une problématique de diffusion du développement pour équilibrer les disparités littorale-rétro littorales.

- ↘ Le territoire devra à l'avenir fournir un nombre et une qualité d'équipements et de services, dont le commerce et le transport, toujours plus importants. En effet, la gentrification du territoire, portée par les CSP+, tend à cela. Néanmoins, il se doit d'assurer une mixité sociale afin de nourrir l'ensemble de son tissu économique.

Commerce

- ↘ Une organisation entre les différents pans commerciaux pour un équilibre de l'offre entre commerce de centre, de bourgs et villages et zones commerciales de périphérie qui ne s'adressent pas aux mêmes cibles et par conséquent aux mêmes revenus (habitants, résidences secondaires, touristes, entreprises...).

- Le développement de l'offre commerciale du SCoT devra s'opérer en veillant à mettre en lien une politique de stationnement et de desserte en transport public adéquate.

Tourisme

- La poursuite d'une politique de promotion touristique dynamique nécessite de fédérer les différents tourisms (balnéaire, loisirs, historique,...) en valorisant les multiples espaces normands (littoral, campagne, espace urbain,...).
- Par l'intermédiaire d'internet, les TPE/PME peuvent déployer de nouvelles activités et connaître une notoriété qui dépasse les frontières locales. Par exemple, les sites de mise en relations entre particuliers dopent l'offre d'hébergement touristique, particulièrement au sein des territoires rétro littoraux plus ruraux, souvent dépourvus d'hôtels ou de campings. Permettant d'accueillir des touristes, ce type de location apporte du même coup des retombées économiques aux commerces locaux.
- Face à la montée de la concurrence, tant sur le tourisme d'affaires que sur le tourisme de loisirs, la force d'une destination repose sur la qualité de ses équipements, de son accessibilité, de ses capacités d'hébergements et de leur diversité, de son image.

La transversalité de la politique touristique est certes connue, mais elle doit être mise en œuvre dans une logique économique en rapport aux avantages compétitifs qu'offre la destination de Deauville et du Nord Pays d'Auge en général.

Aussi, la prospective reviendrait à se poser les questions suivantes :

- Qu'est-ce qui différencie le Nord Pays d'Auge des autres concurrents ?
 - Quelle clientèle capter à l'avenir, pour quels aménagements compétitifs ?
- Le littoral bénéficie d'une couverture médiatique et d'un niveau d'équipements plus élevé que l'arrière-pays. Le SCoT est l'occasion de repenser les grands équilibres spatiaux au travers de ses atouts emblématiques. En cela, le tourisme

peut jouer un rôle dans l'irrigation des flux économiques entre le littoral, le rétro-littoral qui se positionne comme sa base arrière et l'arrière-pays.

La notion d'identité augeronne est certainement à exploiter, comme l'est actuellement la destination Normandie, afin de renforcer les liens entre ces trois entités, qui chacune possède des caractéristiques qui leur sont propres, mais, du reste, complémentaires.

Aussi, cette identité peut être un élément fédérateur capable de maximiser les retombées économiques des différentes formes de tourisms praticables sur l'ensemble du territoire.

Aussi, le SCoT pourrait être un moment fort pour interpeller les acteurs du développement autour de la question :

- Quelles accroches entre la mer et la terre pour un territoire perçu à 360° par le touriste ?

À travers cette question, il s'agit d'apporter une réponse permettant de susciter l'intérêt pour le touriste de vivre des expériences multiples et renforcer le tourisme de séjour sur le territoire.

- La problématique de l'hébergement, perçue différemment entre le littoral et l'arrière-pays suscite une réflexion à avoir dans le cadre d'une analyse en prospective. Aussi, la question de la sectorisation du territoire d'un point de vue touristique pourrait se poser, sans pour autant négliger des vases communicants porteurs de complémentarités.
 - Quel type de clientèle et pour quel secteur ?
 - Quelle offre touristique en matière d'hébergement et pour quelle clientèle ?

Derrière ces interpellations, il s'agit de mettre en place une offre diversifiée et innovante, à des prix eux-mêmes divers, pour atteindre une clientèle plus large: famille,

sénior, jeunes... dont les pratiques touristiques évoluent, avec un budget plus contraint.

- ↳ Dans un souci de lisibilité de l'offre touristique à grande échelle, les moyens de communication et la manière de communiquer sont clairement posés.
 - Faut-il créer une marque touristique regroupant les sites transcendant les limites administratives ?

La communication étant le « nerf de la guerre » sur la thématique touristique, les moyens de renforcer la force de frappe du territoire dans une logique d'action collective optimisée permettrait de mutualiser les coûts inhérents du marketing pour une lecture plus simplifiée de l'offre.

Agriculture

- ↳ La transition numérique permet d'accompagner une transition agricole et, avec des moyens peu coûteux, d'optimiser la production, notamment sur le plan environnemental. Cependant, les entreprises de ces territoires, si elles veulent largement profiter de cette transition, notamment dans la modernisation de leur mode de distribution et dans l'élargissement de leur zone de chalandise, ont souvent besoin d'un accompagnement ou de formations.
- ↳ Par l'intermédiaire d'internet, les TPE/PME peuvent déployer de nouvelles activités et connaître une notoriété qui dépasse les frontières locales. Avec l'économie collaborative notamment, l'agriculture traditionnelle peut « se réinventer », en mutualisant les bâtiments, véhicules, matériels agricoles... Cette économie permet en effet de mieux valoriser un capital souvent sous-utilisé (logement, véhicule, matériel agricole,...). Les externalités positives potentielles de son développement méritent une attention spécifique de la puissance publique.

CAHIER 3

Equipements et mobilités



Equipements et mobilités

OBSERVATOIRE

Equipements

- 1 : Le niveau d'équipements
- 2 : Les équipements et les services

Transports et infrastructures

- 3 : Les infrastructures routières
- 4 : Le réseau ferré
- 5 : La voie aérienne et les ports
- 6 : Les transports en commun et modes doux
- 7 : Les mobilités domicile-travail
- 8 : La couverture numérique

GOVERNANCE

SYNTHÈSE

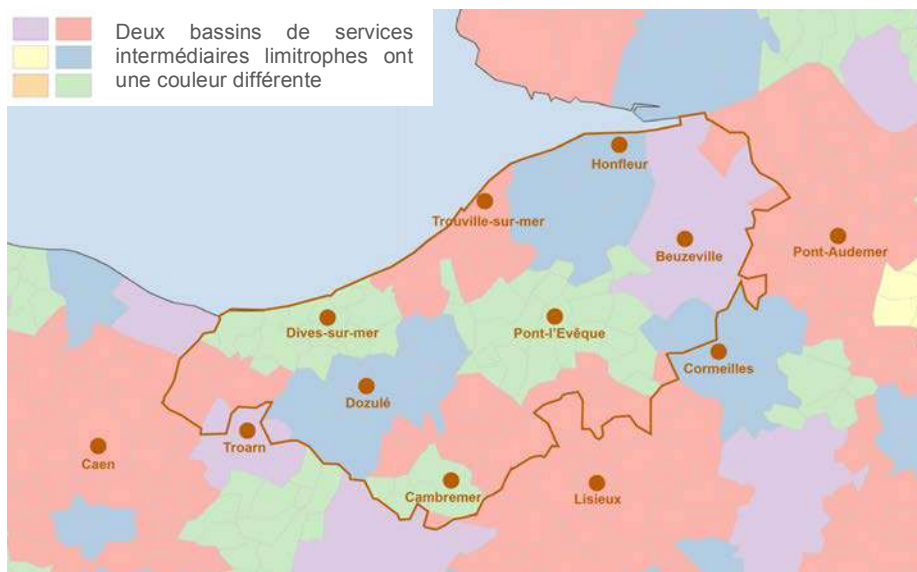
OBSERVATOIRE

1. LE NIVEAU D'EQUIPEMENTS

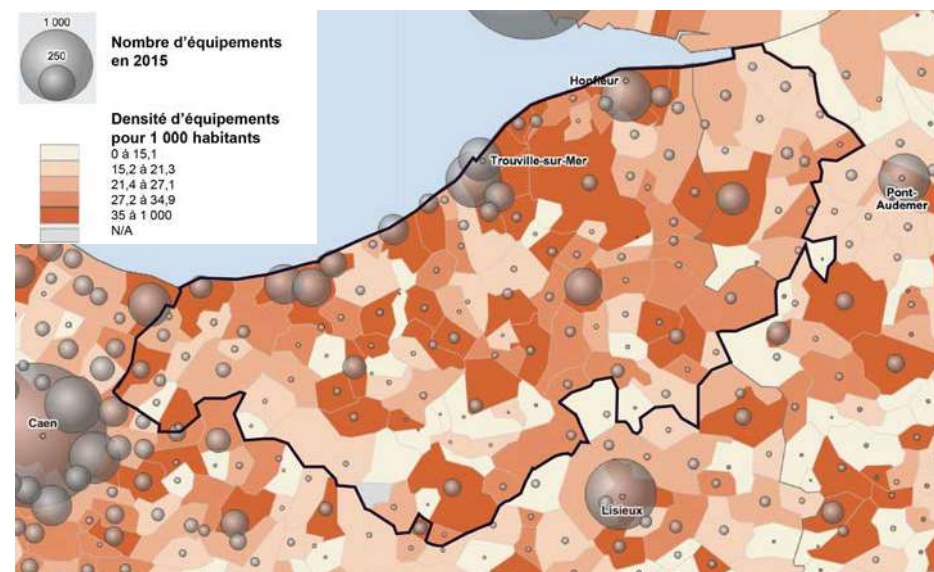
7 bassins de services intermédiaires, et une offre dense d'équipements

Le bassin de services intermédiaires dispose d'au moins 7 services intermédiaires sur la gamme de l'INSEE (équipements concurrentiels et non concurrentiels, de santé et d'éducation).

Les bassins de services intermédiaires du SCoT en 2012
(Source : INSEE ; traitement : EAU)



Nombre d'équipements en 2015, et densité pour 1 000 habitants au sein du SCoT
(Source : BPE 2015 INSEE ; traitement : EAU)

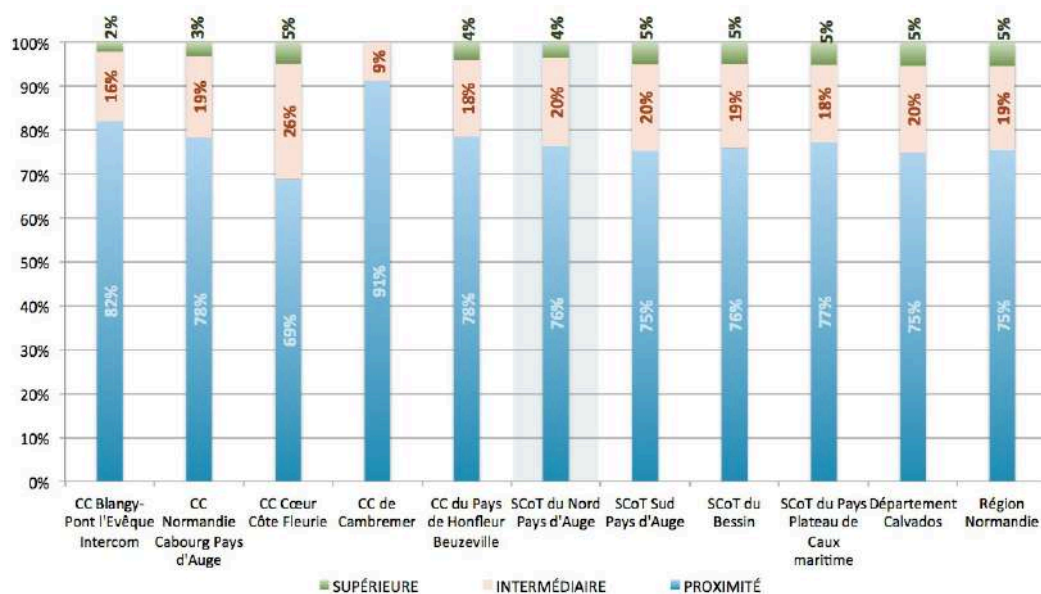


Le territoire comprend 7 bassins de services intermédiaires internes, reflétant les bassins de vie de proximité qui animent le SCoT : celui de Dives-sur-mer, Deauville / Trouville-sur-mer, Honfleur, Bouzeville, Pont l'Evêque, Cambremer et Dozulé. Il s'agit d'espaces vécus par les habitants du SCoT sous le prisme de la présence de services participant du rayonnement de certaines communes.

D'autres bassins de services dont la commune principale se situe hors du SCoT s'étendent également au sein du territoire : celui de Caen, Troarn, Lisieux, Cormeilles et Pont-Audemer, ce qui témoigne des liens quotidiens entre des espaces du territoire et les bassins limitrophes.

L'offre d'équipements du territoire

Niveau de gamme des équipements dans le SCoT en 2015
(Source : BPE 2015 INSEE ; traitement : EAU)



Niveau de gamme des équipements dans le SCoT en 2015
(Source : BPE 2015 INSEE ; traitement : EAU)

Gamme d'équipements	PROXIMITÉ			INTERMÉDIAIRE			SUPÉRIEURE		
	Nb	Part dans le SCoT	/10 000 hab	Nb	Part dans le SCoT	/10 000 hab	Nb	Part dans le SCoT	/10 000 hab
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	489	15%	290	94	11%	56	13	8%	8
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	877	27%	298	208	24%	71	35	22%	12
CC Cœur Côte Fleurie	935	28%	461	357	41%	176	66	42%	33
CC de Cambremer	156	5%	274	15	2%	26	0	0%	0
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	846	26%	282	189	22%	63	43	27%	14
SCoT du Nord Pays d'Auge	3 303	100%	323	863	100%	84	157	100%	15
SCoT Sud Pays d'Auge	1 690		224	442		59	112		15
SCoT du Bessin	1 714		216	436		55	111		14
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	1 421		208	324		47	96		14
Département Calvados	15 800		229	4 176		61	1 153		17
Région Normandie	69 999		210	17 706		53	5 092		15

Avec une densité d'équipements de 42,3 équipements pour 1 000 habitants sur l'ensemble du SCoT, toutes gammes confondues, le territoire se voit doté d'une offre très satisfaisante. A titre de comparaison, le Calvados compte en moyenne 30,6 équipements pour 1 000 habitants.

L'offre d'équipements très élevée en secteur littoral s'articule avec une offre fournie mais plus ciblée sur les fonctions de proximité dans l'arrière-pays :

- Les équipements de proximité sont répartis de façon équilibrée sur le territoire et attestent d'un bon niveau de l'offre : la densité d'équipements de proximité pour 10 000 habitants est supérieure à la moyenne départementale dans tous les secteurs du SCoT, et est relativement similaire entre les EPCI, hors Cœur Côte Fleurie qui détient l'offre la plus dense.
- La part des équipements de proximité, bien que nettement dominante dans l'ensemble des territoires (76% au sein du SCoT), s'avère plus élevée dans les territoires plus ruraux (CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom ; CC de Cambremer), où le nombre d'équipements de gamme supérieure demeure modeste (respectivement 13 et 0).
- Une large majorité des équipements intermédiaires et supérieurs du territoire se concentre dans la zone littorale. En outre, la CC de Cœur Côte Fleurie regroupe respectivement 41% et 42% de l'offre en équipements intermédiaires et supérieurs du SCoT. Elle offre en outre 33 équipements supérieurs pour 10 000 habitants, soit une densité près de 2 fois supérieure à celle de la moyenne départementale (17) et équivalente au centre urbain de Caen (36).

La vocation des équipements supérieurs est pour l'essentiel en lien avec les fonctions touristiques / résidentielles et équines du territoire (casinos, Cirale, CID...) ; l'offre de cette gamme d'équipements étant limitée dans les autres domaines telle que la formation post-bac (on compte un BTS tourisme à Deauville).

Le nombre d'équipements de gamme supérieure au sein du SCoT et aux alentours
(Source : BPE 2015 INSEE ; traitement : EAU)



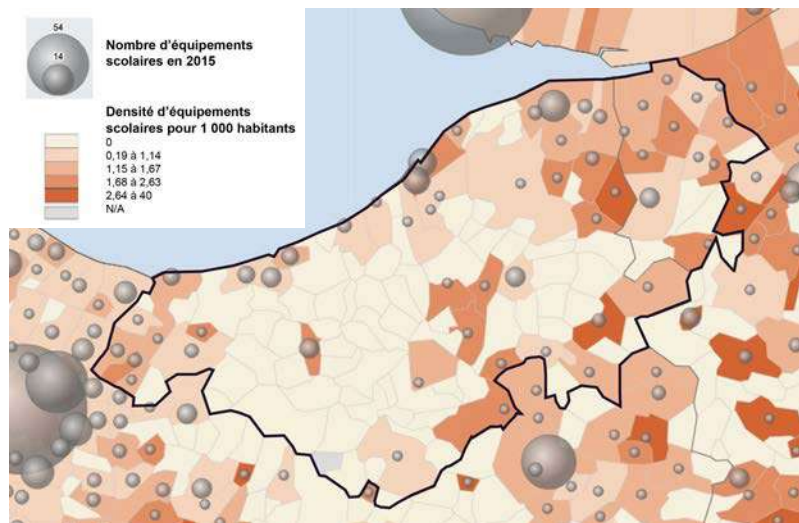
Les établissements scolaires

Enseignement : école maternelle, école élémentaire, collège, lycée, lycée d'enseignement général et/ou technologique, lycée d'enseignement professionnel, lycée d'enseignement agricole, centre de formations d'apprentis.

Niveau d'équipements en matière d'enseignement en 2015 : nombre et densité pour 10 000 habitants
(Source : BPE 2015 INSEE ; traitement : EAU)

	Ecole maternelle		Ecole élémentaire		Collège		Lycée	
	Nb	/10 000 hab	Nb	/10 000 hab	Nb	/10 000 hab	Nb	/10 000 hab
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	2	1,2	6	3,6	1	0,6	0	0,0
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	6	2,0	14	4,8	4	1,4	1	0,3
CC Cœur Côte Fleurie	1	0,5	11	5,4	4	2,0	3	1,5
CC de Cambremer	0	0,0	3	5,3	0	0,0	0	0,0
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	3	1,0	11	3,7	3	1,0	1	0,3
SCoT du Nord Pays d'Auge	12	1,2	45	4,4	12	1,2	5	0,5
SCoT Sud Pays d'Auge	8	1,1	46	6,1	11	1,5	7	0,9
SCoT du Bessin	9	1,1	42	5,3	10	1,3	4	0,5
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	9	1,3	28	4,1	6	0,9	3	0,4
Département Calvados	127	1,8	322	4,7	81	1,2	51	0,7
Région Normandie	636	1,9	1 497	4,5	400	1,2	220	0,7

Les équipements scolaires et de formation en 2015 : nombre et densité pour 1 000 habitants
(Source : BPE 2015 INSEE ; traitement : EAU)



2. LES EQUIPEMENTS ET LES SERVICES

Si le littoral et la partie est du territoire sont bien dotés en équipements scolaires, l'arrière-Pays comprend moins d'équipements de formation et d'enseignement.

En effet, la présence des lycées et collèges est étroitement liée à la présence d'un bassin de population, ce qui explique le contraste entre frange littorale (4 collèges et 3 lycées au sein de la CC Cœur Côte Fleurie) et arrière pays (1 collège au sein de la CC Blangy Pont l'Evêque Intercom).

Suite au lycée cependant, la très faible offre de formation post-bac contraint les jeunes à quitter le territoire pour accéder à une offre de formation élargie. Le territoire entretient donc des liens étroits avec les agglomérations environnantes, mieux pourvues en équipements scolaires supérieurs, en particulier Caen et Le Havre.

La santé et l'action sociale

Action sociale : garde d'enfant d'âge périscolaire, hébergement, service de repas à domicile, services d'aides pour personnes âgées, pour adultes handicapés, aide sociale à l'enfance et enfants handicapés avec hébergement, services à domicile ou ambulatoires.

Etablissements de santé : ambulance, laboratoire d'analyses médicales, pharmacie, centre de santé dialyse, établissement psychiatrique, établissements de santé de court, moyen et long séjours, maternité, structures psychiatriques en ambulatoire, urgences.

Services médicaux et paramédicaux : orthophoniste, pédicure-podologue, chirurgien dentiste, infirmier masseur kinésithérapeute, médecin omnipraticien, audioprothésiste, orthopédiste, sage-femme, spécialiste en gynécologie, en ophtalmologie, en oto-rhino-laryngologie, en pédiatrie, en radiodiagnostic et imagerie médicale.

A l'échelle du SCoT, l'offre d'équipements de santé s'avère moins élevée que la moyenne du Calvados, avec une densité de 54,5 équipements pour 10 000 habitants contre 57 à l'échelle départementale.

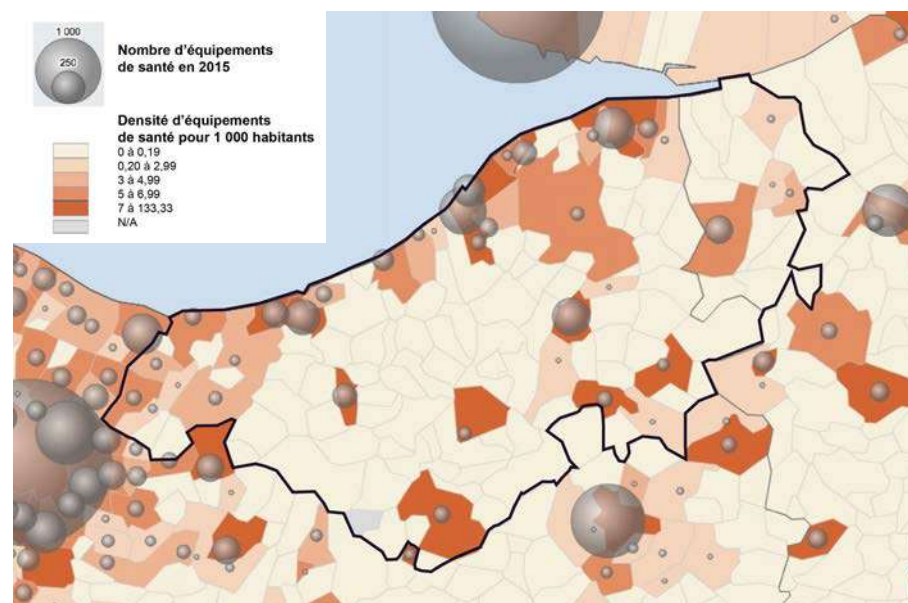
Niveau d'équipements en matière de santé en 2015 : nombre et densité pour 10 000 habitants
(Source : BPE 2015 INSEE ; traitement : EAU)

	Action sociale		Etablissements de santé		Fonctions méd. et paraméd.		Ensemble santé	
	Nb	/10 000 hab	Nb	/10 000 hab	Nb	/10 000 hab	Nb	/10 000 hab
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	17	10,1	7	4,2	49	29,1	73	43,3
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	22	7,5	20	6,8	106	36,1	148	50,4
CC Cœur Côte Fleurie	20	9,9	19	9,4	131	64,6	170	83,8
CC de Cambremer	3	5,3	2	3,5	13	22,8	18	31,6
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	14	4,7	22	7,3	112	37,3	148	49,4
SCoT du Nord Pays d'Auge	76	7,4	70	6,8	411	40,2	557	54,5
SCoT Sud Pays d'Auge	55	7,3	54	7,2	253	33,5	362	48,0
SCoT du Bessin	70	8,8	55	6,9	278	35,1	403	50,9
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	53	7,8	43	6,3	214	31,3	310	45,4
Département Calvados	536	7,8	512	7,4	2 884	41,8	3 932	57,0
Région Normandie	2 295	6,9	2 462	7,4	12 585	37,8	17 342	52,1

Mais cette moyenne recouvre de fortes disparités locales :

- La CC Cœur Côte Fleurie comprend de nombreux équipements de santé, avec une moyenne de 83,8 équipements pour 10 000 habitants, en lien notamment avec le vieillissement prononcé de la population.
- La CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom est quant à elle largement pourvue en équipements d'action sociale (densité de 10,1, en particulier en ce qui concerne l'hébergement des personnes âgées et des enfants handicapés).
- Les autres EPCI demeurent en deçà de la moyenne départementale, la moins dotée étant la CC de Cambremer. La CC Normandie Cabourg Pays d'Auge bénéficie cependant de l'offre élargie de Caen, à l'ouest.

Niveau d'équipements en matière de santé en 2015 : nombre et densité pour 10 000 habitants
(Source : BPE 2015 INSEE ; traitement : EAU)

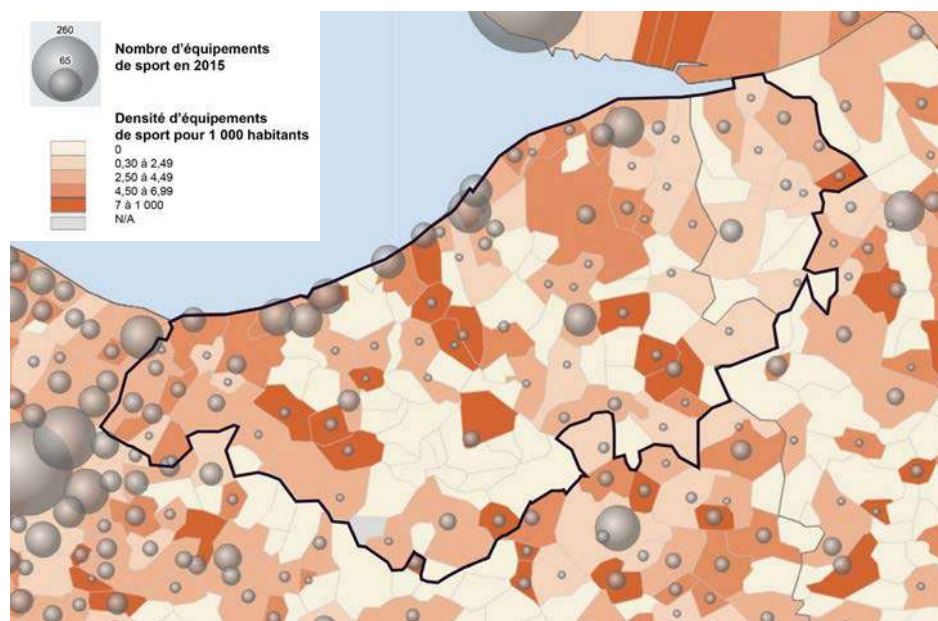


Le sport, la culture et les loisirs

Niveau d'équipements en matière de culture, sports et loisirs en 2015
(Source : BPE 2015 INSEE ; traitement : EAU)

	Bassin de natation	Boulodrome	Tennis	Athlétisme	Salles spécialisées	Terrains de grands jeux	Roller-Skate-Vélo bicross ou freestyle	Salles multisports (gymnase)	Théâtre	Cinéma	Musée	Centre équestre	Sports nautiques	Baignade aménagée	Port de plaisance - Mouillage	Boucle de randonnée
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	0	6	4	1	1	5	1	2	0	1	1	13	1	0	0	7
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	4	12	12	4	8	19	1	9	0	3	0	11	3	3	4	4
CC Cœur Côte Fleurie	4	15	8	2	5	7	3	5	1	4	2	8	3	1	2	5
CC de Cambremer	0	3	2	0	0	3	0	2	0	0	0	3	0	0	0	1
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	2	12	4	0	4	16	2	7	0	1	2	7	0	0	1	8
SCoT du Nord Pays d'Auge	10	48	30	7	18	50	7	25	1	9	5	42	7	4	7	25
SCoT Sud Pays d'Auge	2	22	17	2	7	31	2	14	2	3	4	25	0	0	0	19
SCoT du Bessin	2	38	28	5	4	46	3	16	0	4	5	10	1	0	4	25
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	3	72	30	4	7	40	1	17	1	3	1	7	2	3	0	4
Département Calvados	37	258	198	42	80	343	33	183	11	32	23	121	18	4	13	119
Région Normandie	152	1 540	1 019	184	414	1 622	149	808	51	103	92	454	63	24	20	269

Nombre d'équipements sportifs et densité pour 1 000 habitants en 2015
(Source : BPE 2015 INSEE ; traitement : EAU)



L'offre d'équipements de sports, culturels et de loisirs est particulièrement satisfaisante et variée sur le territoire. En témoigne une densité moyenne de 21 équipements pour 10 000 habitants du SCoT, contre 18 à l'échelle départementale.

- Sur le littoral, de nombreuses activités nautiques sont proposées (7 ports de plaisance, 7 espaces de sports nautiques),
- Le cheval est également très présent au sein du SCoT, avec pas moins de 42 centres équestres recensés (soit 35% de l'offre départementale) ; les CC de Blangy-Pont-l'Évêque Intercom et Cambremer regroupant 38% de l'offre totale du territoire.
- Les terrains de golf (9 au sein du SCoT), tout comme les équipements culturels, sont quant à eux concentrés sur le littoral.
- 25 circuits de randonnée maillent également le territoire, en lien avec les différentes véloroutes départementales.
- Des équipements culturels et sportifs de niveau métropolitain à Deauville : le CID, Pom's...

Les services aux particuliers

Services aux particuliers : banques, caisses d'épargne, bureaux de poste, relais poste, agence postale, réparation automobile et de matériel agricole, maçon, plâtrier, peintre, menuisier, charpentier, serrurier, plombier, couvreur, chauffagiste, électricien, entreprise générale du bâtiment, coiffure, restaurant, agence immobilière, soins de beauté, police, gendarmerie, centre de finances publiques, pompes funèbres, contrôle technique automobile, école de conduite, vétérinaire, blanchisserie, teinturerie, pôle emploi, location d'automobiles et utilitaires légers, agence de travail temporaire.

Le Nord Pays d'Auge se démarque clairement par une offre étoffée de services aux particuliers, avec une densité de 251 équipements en moyenne pour 10 000 habitants, ce qui le place nettement en tête des territoires de comparaison. Les communes du SCoT se trouvent donc largement en capacité de gérer les échelles et besoins de proximité de ses habitants, touristes et autres usagers, caractéristique d'une façon normande de vivre le territoire :

- 214 agences immobilières, en lien avec la demande de résidences secondaires,
- 63 banques et caisses d'épargne,
- Un artisanat très représenté, notamment dans le domaine du bâtiment : 154 maçons, 231 plâtriers et peintres, 157 électriciens...

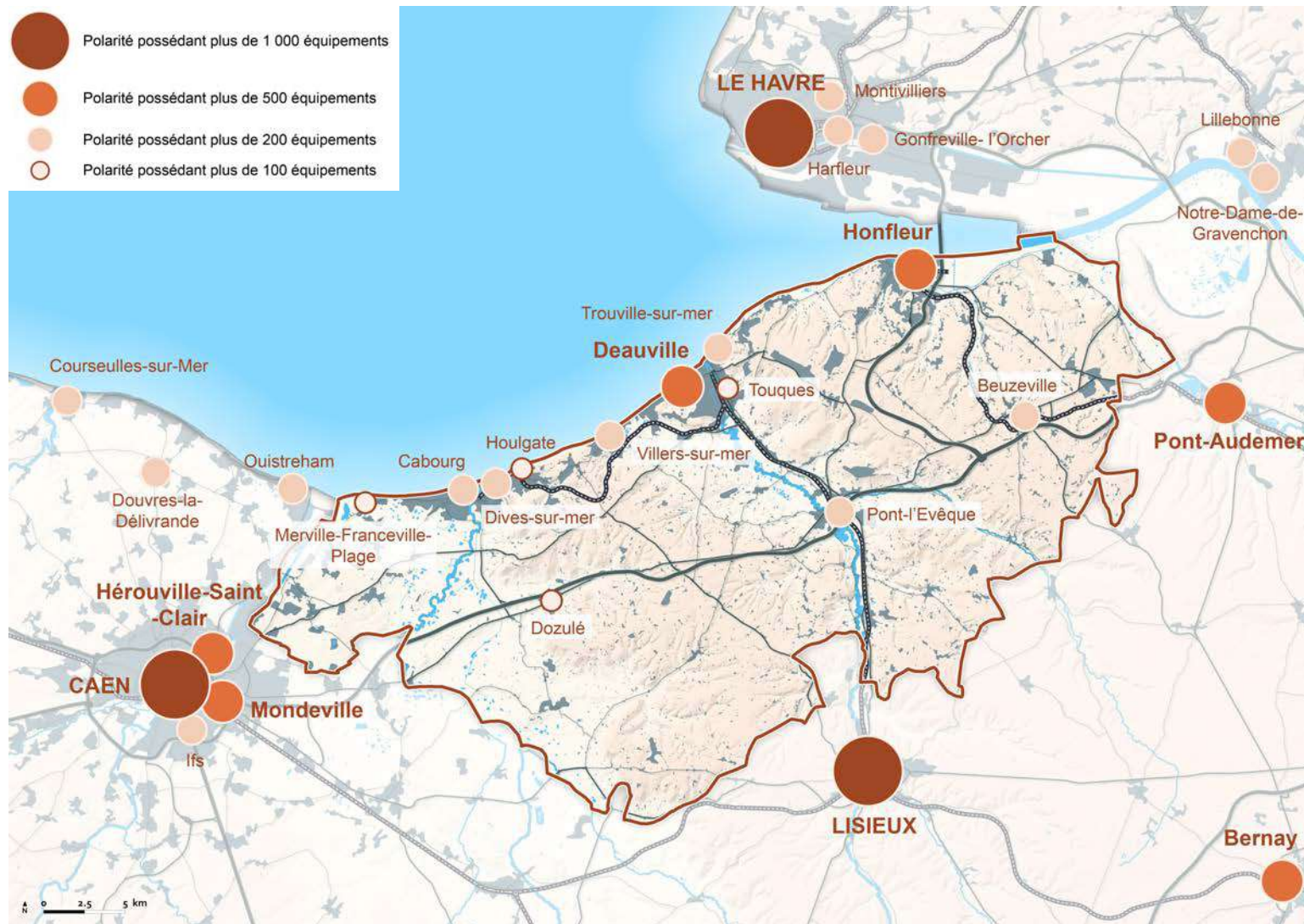
Niveau d'équipements en services aux particuliers en 2015
(Source : BPE 2015 INSEE ; traitement : EAU)

	Nombre	Densité pour 10 000 habitants
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	411	244
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	652	222
CC Cœur Côte Fleurie	723	356
CC de Cambremér	113	198
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	664	221
SCoT du Nord Pays d'Auge	2 563	251
SCoT Sud Pays d'Auge	1 295	172
SCoT du Bessin	1 208	152
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	955	140
Département Calvados	11 353	165
Région Normandie	48 876	147

Niveau d'équipements en services aux particuliers en 2015
(Source : BPE 2015 INSEE ; traitement : EAU)

	Police	Gendarmerie	DGFIP	DRFIP	DDFIP	Réseau de proximité pôle emploi	Banques, caisses d'épargne	Pompes funèbres	Bureau de poste	Relais poste	Agence postale	Réparation auto et de matériel agricole	Contrôle technique auto	Location auto-utilitaires légers	École de conduite	Maçon	Plâtrier, peintre	Menuisier, charpentier, serrurier	Plombier, couvreur, chauffagiste	Électricien	Entreprise générale du bâtiment	Coiffure	Vétérinaire	Agence de travail temporaire	Restaurant	Agence immobilière	Blanchisserie teinturerie	Soins de beauté
CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	0	2	0	4	0	0	6	4	1	0	5	19	2	0	4	33	41	54	61	31	12	27	11	0	52	25	4	13
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	1	1	0	2	0	0	15	6	8	1	2	25	2	1	12	30	54	72	46	11	51	10	1	165	55	8	17	
CC Cœur Côte Fleurie	1	2	0	3	0	0	26	4	5	1	2	21	3	3	12	33	73	36	58	28	18	48	9	4	198	91	14	30
CC de Cambremér	0	1	0	0	0	0	3	1	1	1	2	4	0	0	0	17	10	20	20	7	2	4	1	0	16	3	0	0
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	1	2	0	1	1	1	13	2	4	2	2	27	4	1	11	41	53	86	64	45	18	37	11	3	159	40	5	30
SCoT du Nord Pays d'Auge	3	8	0	10	1	1	63	17	19	5	13	96	11	5	39	154	231	252	275	157	61	167	42	8	590	214	31	90
SCoT Sud Pays d'Auge	1	5	0	8	0	1	31	14	9	2	8	95	12	6	24	124	111	147	125	91	26	111	32	12	180	46	15	59
SCoT du Bessin	0	8	0	9	0	1	33	9	14	0	11	79	9	2	15	80	105	122	141	72	19	102	24	9	241	52	13	38
SCoT du Pays Plateau de Caux maritime	0	7	0	8	0	1	31	6	9	3	9	92	9	4	19	76	60	103	107	64	24	87	20	5	138	25	9	39
Département Calvados	6	40	0	67	0	11	361	104	108	18	58	733	85	45	184	816	980	1080	1212	714	255	950	176	110	2008	616	141	475
Région Normandie	54	201	0	165	153	57	1792	485	466	150	237	4011	388	202	865	3759	3808	4665	4909	2975	1399	4497	772	543	7600	2087	527	2109

La structuration des pôles d'équipements dans et autour du SCoT du Nord Pays d'Auge en 2015
(Source : BPE 2015 INSEE ; traitement : EAU)



3. LES INFRASTRUCTURES ROUTIERES

Le réseau routier et autoroutier du SCoT
(Source : IGN ; traitement : EAU)



Le réseau routier et autoroutier majeur

■ L'architecture globale du réseau

Le réseau routier et autoroutier principal est orienté est-ouest ; celui-ci s'inscrivant dans un réseau plus large maillant Paris – Rouen - Le Havre – Caen qui contribue à cette orientation locale spécifique. L'autoroute A13 constitue ainsi la dorsale majeure traversant le territoire d'est en ouest à partir de laquelle l'A132, l'A29 et les départementales 400, 677 permettent un haut niveau de desserte du littoral qui lui aussi est orienté est-ouest.

Cette architecture des infrastructures majeures particulière au Nord Pays d'Auge conduit au global à un réseau routier ne facilitant pas les relations nord-sud au sein du SCoT ni les accroches aux grands axes du sud du département. En effet, sur ce dernier point, en dehors la D 579 reliant Pont-l'Évêque à Lisieux, les autres départementales D45 et D16, bien qu'essentielles, offrent une connectivité « plus indirecte » au sud du Calvados du fait de leur organisation en étoile.

En outre, cette difficulté de liaison nord-sud est accentuée par le faible pouvoir de diffusion à partir de l'A13 du demi-échangeur de la Haie Tondue. Toutefois, ce dernier est amené à évoluer vers un échangeur complet ; ce qui permettra d'améliorer l'irrigation du sud du territoire et ses liens externes tant en termes de mobilités que pour les échanges économiques.

■ Les autoroutes A13, A132 et A29 / les départementales 400 et 677

L'« autoroute de Normandie », historiquement la première en France, fait aussi partie de l'autoroute des estuaires dans sa portion entre l'A29 et Caen qui concerne le SCoT. Elle permet un accès aisé aux agglomérations proches et à Paris. Ainsi, via l'A13, Pont l'Évêque se situe :

- A 35 minutes de Caen pour 48 km,
- A 1h de Rouen pour 82 km,
- A 2h13 de Paris, pour 188 km. (Source : *Viamichelin*)

Par ailleurs, l'A13 est connectée à l'A132, via l'échangeur de Pont-l'Évêque – Lisieux, pour desservir la Côte Fleurie, et notamment Deauville-Trouville-sur-mer. Sur ce tronçon et la D677 qui le prolonge la circulation est saturée lors des vacances et des week-ends prolongés. Plus à l'est, l'A13 coupe l'A29 à Beuzeville, permettant de rejoindre Honfleur. L'autoroute devient ensuite N1029 et passe le Pont de Normandie jusqu'au Havre. Enfin, la D400 assure une connexion efficace A13 / Littoral.

A Beuzeville et Dozulé, il existe deux barrières de péage à système ouvert (paiement direct sans ticket).

Les départementales 513, 16, 27, 45, 675, 579

En relai du réseau majeur routier et autoroutier, le territoire bénéficie d'un maillage de départementales structurantes dont la hiérarchisation s'inscrit dans les difficultés de connexion nord-sud du territoire explicitées ci-avant, mais aussi dans des enjeux liés aux trafics ou aux usages de ces voies.

- La D513 qui constitue la route littorale est le support pour l'accès et les mobilités côtières l'amenant à recevoir des trafics importants en particulier l'été avec des saturations notamment entre Dives et Houlgate. Cette infrastructure se poursuit vers l'ouest constituant un artère importante pour les mobilités domicile-travail entre Normandie Cabourg Pays d'Auge et l'agglomération caennaise.
- La D27 qui est la route littorale « de l'intérieur » permettant la liaison entre la D677 et la D400 constitue un axe important pour l'accès au littoral « alternatif à la D513 » mais aussi pour les mobilités est-ouest de proximité évitant l'usage de l'A13 ou de la D675 ainsi que pour articuler les connexions vers le sud du territoire via la D45.
- La D45 effectue la liaison entre la D27 et Lisieux tout en intersectant la D16. Malgré son orientation nord-ouest / sud-est, elle constitue une des principales connexions nord-sud du territoire.
- La D16, est le 3ème axe après la D575 et la D45 permettant une connexion nord-sud au sein du SCoT et reliant le territoire à l'axe Lisieux Caen. Il revêt un intérêt aussi pour la desserte du secteur de Cambremer et son irrigation économique.
- La D 675 longe l'A13 sur l'essentiel de son parcours. Elle constitue un axe interne du territoire pour des mobilités de proximité mais aussi pour des

déplacements en alternative à l'A13 entre les principaux pôles urbains de l'arrière-pays (Beuzeville, Pont-l'Évêque, Dozulé) tout en étant en accroche avec Pont-Audemer et Caen. Cet axe revêt ainsi plusieurs fonctions et natures trafics.

- La D579 relie Lisieux à l'A29 en passant par Pont-l'Évêque et St-Gatien des Bois. Elle constitue la principale accroche du territoire au sud du Calvados. Malgré les mesures prises, sa section Pont-l'Évêque / St-Gatien des Bois est souvent utilisée comme shunt par les poids-lourds pour rejoindre l'A29.

Au-delà des points précités, ces départementales sont utilisées pour de multiples motifs de déplacements internes au SCoT et servent notamment aux mobilités agricoles ainsi qu'à d'autres professionnels, en particulier les artisans. Aussi est-il relevé un besoin de coordination entre les collectivités concernant les règles de polices pour la circulation des poids-lourds afin de permettre à ces professionnels de réaliser des parcours adaptés à leur activité.

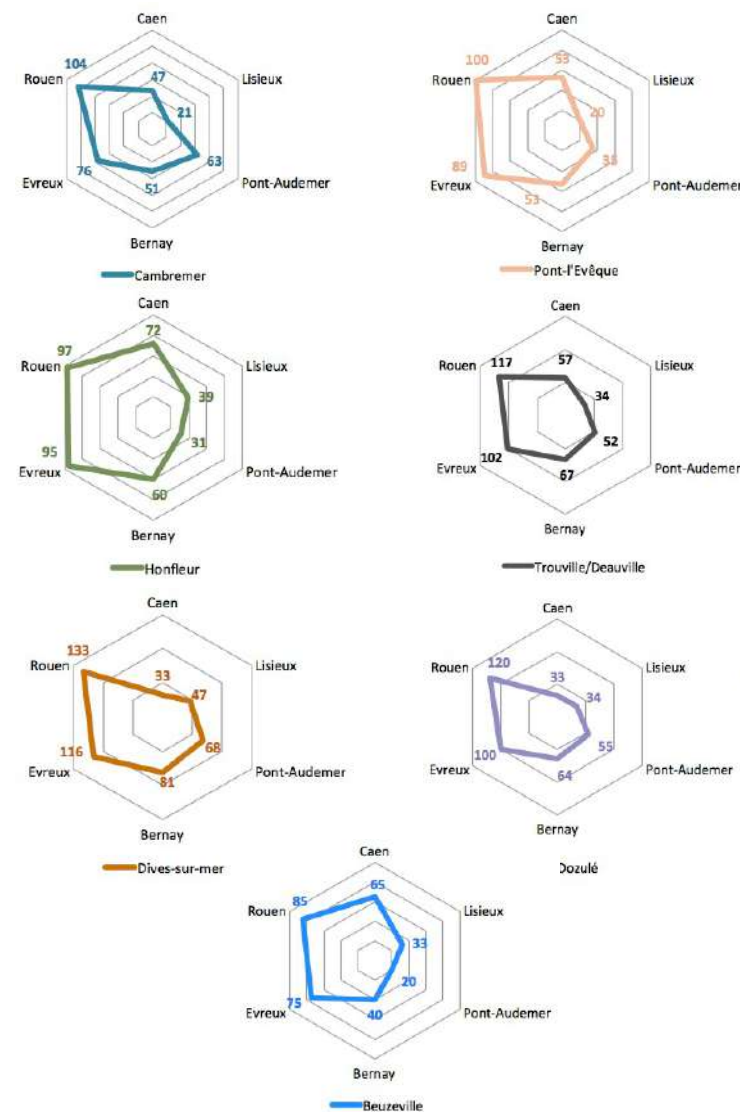
L'accessibilité du territoire

Les temps de parcours calculés depuis différents pôles du territoire demeurent relativement faibles, ce qui témoigne d'un bon maillage du SCoT, et d'une proximité aux bassins de vie et d'emploi voisins. *NB : La ville du Havre n'a pas été retenue au cours de l'analyse de l'accessibilité du fait d'un temps de trajet trop long, l'itinéraire évitant les péages, donc le Pont de Normandie.* De même, les isochrones calculées depuis les gares voyageurs du territoire, à savoir Dives-Cabourg, Trouville-Deauville et Pont l'Évêque, montrent que le SCoT bénéficie d'une bonne desserte de ces 3 points d'entrée sur le territoire, qui facilitent alors les flux.

L'accessibilité en 10 minutes de voiture depuis les 3 gares voyageurs du territoire (Source : Géoportail ; traitement : EAU)



L'accessibilité externe du territoire vers les agglomérations environnantes en minutes en évitant les péages (Source : Viamichelin ; traitement : EAU)



L'état du trafic routier

L'A13 constitue sans conteste l'un des axes structurants de la Normandie. Le trafic journalier observé sur cet axe en témoigne, étant estimé entre 30 000 et 90 000 véhicules. L'autoroute draine en effet les flux en provenance de Caen et de Rouen, et notamment un important trafic poids-lourds, en lien avec les zones d'activités du territoire.

Les voies départementales du SCoT sont elles-aussi très fréquentées (entre 5 000 et 10 000 véhicules/jour), en particulier au nord du territoire (D27, D400, D45, D579). L'accès au littoral, l'architecture du réseau routier (cf. ci-avant) ainsi que la connexion entre les principaux espaces économiques (Honfleur, Pont l'Évêque, Deauville/Trouville) expliquent ces fortes fréquentations.

L'arrière pays est quant à lui légèrement à l'écart des flux, bien que connecté. Les D16 et D45, comme en témoigne la fréquence des flux (entre 1 000 et 5 000 véhicules par jour), joue cependant un réel rôle de connexion entre le nord et le sud du territoire.

Dans son ensemble, le Nord Pays d'Auge se distingue nettement de la région de Lisieux, au trafic bien plus faible, nettement moins intégré dans les flux.

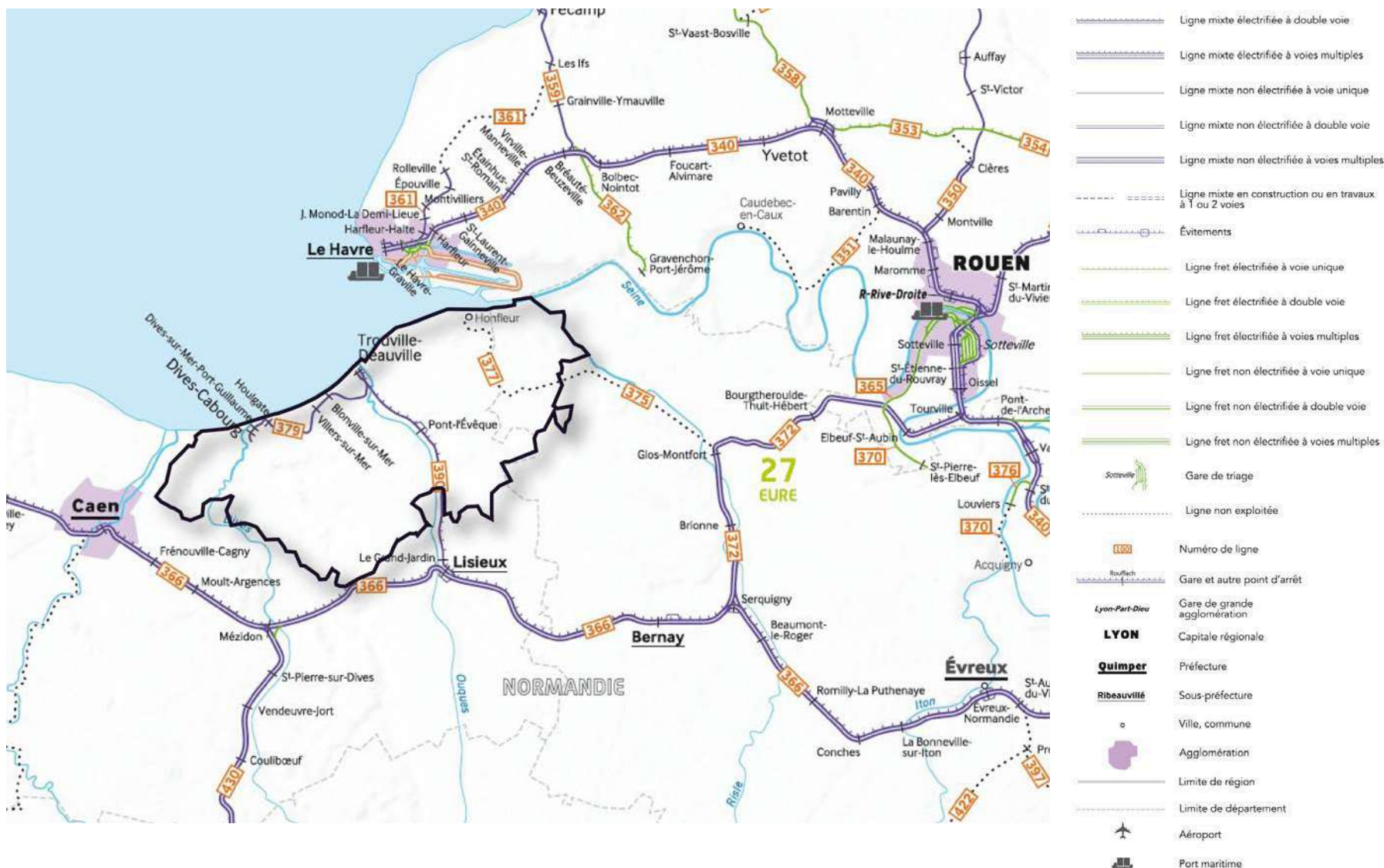
La D27 est empruntée par des flux d'intensité inégale. Trois sections de la route sont davantage employées : entre la D513 et D400, à proximité de la D45, et entre la D20 et la D677. Le rôle actuel de la D27 est donc de permettre des connexions entre les grands axes desservant Cabourg et Dives-sur-mer à l'ouest, à la sortie de Caen, et Trouville / Deauville à l'est à la sortie de l'A132. Son rôle pour organiser les flux vers le sud du SCoT via la D45 est aussi visible, mais reste partiel.

L'état du trafic routier (VL et PL) sur le territoire du SCoT
(Source : Conseil Départemental du Calvados – 2014, Conseil Départemental de l'Eure - 2014)



4. LE RESEAU FERRE

Le réseau ferré en Nord Pays d'Auge et dans son environnement en 2016
(Source : Réseau ferré de France ; traitement : EAU)



Digue entre Houlgate et Dives-sur-Mer



Gare de Dives-Cabourg



Gare de Pont-l'Evêque



Carte postale de la gare de Honfleur



- La ligne 390 relie Trouville-Deauville à Lisieux, en passant par Pont-l'Evêque. Cette ligne, mixte électrifiée (depuis 1996) à voie unique, est une antenne de la ligne de Mantes-la-Jolie à Cherbourg (ligne 366). Elle assure un trafic exclusivement de voyageurs à destination de la Côte Fleurie, et suit le cours de la Touques jusqu'aux deux stations balnéaires. En termes de fréquences, hors saison estivale, la ligne voit circuler 3 à 4 trains Corail en AR par jour, à destination ou en provenance de Paris-Saint-Lazare. Les TER sont quant à eux plus nombreux, avec au minimum 9 AR journaliers en semaine. La durée du trajet de Lisieux à Trouville-Deauville est de 20 minutes.
- La dernière traverse le territoire à l'est, et relie Honfleur à la gare de Glos-Montfort à Glos-sur-Risle (ligne 377-375) et assurait un trafic voyageurs mais aussi de marchandises. Elle n'est cependant plus exploitée.

Aucune ligne LGV ne dessert la Normandie à ce jour.

Trois lignes ferrées maillent le territoire :

- La ligne 379 relie Dives-Cabourg à Trouville-Deauville, par la côte. Ouverte en 1884, cette ligne mixte non électrifiée à voie unique a été créée pour développer les activités touristiques et assure un trafic exclusivement de voyageurs. Elle continuait jusque la gare de Médizon, avant d'être partiellement déclassée en 1938. Des travaux de modernisation ont été menés en 2006-2007 (rehaussement des quais, modification des courbes pour augmenter la vitesse, mise aux normes des passages à niveaux). La durée d'un trajet Dives-Cabourg – Trouville-Deauville est de 30 minutes, et 4 trains par jour font ce trajet en moyenne, de 11h44 à 19h51.

5. LA VOIE AERIEENNE ET LES PORTS

L'aéroport Deauville-Normandie

Le territoire bénéficie de la desserte par l'aéroport Deauville-Normandie, implanté sur la commune de Saint-Gatien-des-bois (à 9km de Deauville) : atout de premier plan pour l'accessibilité internationale du territoire et ses filières économiques touristiques et équinées.

On peut en effet souligner au-delà des vols commerciaux destinés au tourisme d'agrément, l'aviation liée aux activités équestres (hippodrome de Deauville, ventes de yearlings, transport de poulinières) et aux affaires (aviation de congrès, en lien avec le CID de Deauville et le parc hôtelier du territoire). Ainsi, sur une piste de 2 550 mètres, l'aéroport peut recevoir un trafic moyen courrier (Croatie, Finlande, Cap Vert...), des lignes régulières (vers Londres et Héraklion), des charters, du fret pour chevaux (une centaine de chevaux par an arrivent par avion sur le territoire du SCoT), et de l'aviation privée.

En 2015, 149 130 passagers ont voyagé via cet aéroport, et 2 349 mouvements commerciaux ont été enregistrés ; ce qui en fait le 1^{er} aéroport normand (et le 37^{ème} aéroport français) et révèle une croissance des flux de passagers de plus de 30% par rapport à 2014, notamment grâce au développement d'une nouvelle ligne low cost qui à elle seule a transporté 25 000 passagers en 2015.

Destinations accessibles depuis l'aéroport Deauville-Normandie
(Source : Site de l'aéroport)



L'aéroport de Caen-Carpiquet connaît lui aussi une croissance des flux voyageurs entre 2014 et 2015 : + 12% pour un total de 129 000 passagers embarqués en 2015. Ces 2 aéroports concentrent près de 95% du volume de passagers transportés à l'échelle de la région Normandie.

Depuis 1990, l'établissement est géré par la CCI Seine Estuaire. En 2016 un premier rapprochement des sites aéroportuaires de Deauville-Normandie et Caen-Carpiquet a été engagé au travers de la mise en place d'une direction technique commune (ce qui favorisera certaines mutualisations d'équipements et services).

En termes d'accès, l'aéroport est doté d'un parking pouvant accueillir plus de 1 000 voitures, des autocars à destination de Deauville, du Havre et de Caen sont disponibles, et ainsi que des navettes et taxis à la sortie de l'aéroport.

Les ports du Nord Pays d'Auge

Le littoral du Nord Pays d'Auge est équipé de plusieurs ports pour lesquels il convient de distinguer :

- le port de Honfleur à destination industrielle, de la pêche, de la plaisance, mais aussi positionné sur l'accueil de croisières ;
- les autres ports de Trouville, Deauville, Dives-Cabourg-Houlgate et Merville-Franceville (port de mouillage) positionnés sur la plaisance, parmi lesquels ceux de Trouville et de Dives-Cabourg-Houlgate accueillent également des activités de pêche.



■ Le port de Honfleur

Avec plus de 365 000 tonnes transportées en 2013 (source CCI) relevant de vracs principalement solides dont les produits forestiers qui est une spécialité du port, le transit de marchandises à Honfleur représente moins de 6% du fret régionale. La fermeture de Miroline et BTT ont impacté à la baisse le flux de transit que connaissait le port jusqu'en 2008. Pour autant, l'arrivée de la plateforme logistique de Concerto Développement et les tendances récentes semblent inscrire l'activité fret du port dans une stabilité à la hausse des flux. En outre, si l'on ne tient compte que du fret hors ferries, Honfleur est le 4ème port normand derrière Le Havre, Caen-Ouistreham (580 000 tonnes en 2015) et Dieppe Disposant de 3 quais, dont un embranché fer, le terminal maritime et fluvial de Honfleur :

- s'inscrit également dans un système logistique estuarien permettant des liaisons fret par barges directes avec les ports du Havre et Radicatel. Ce service logistique en articulation avec Le Havre valorise la place du port de Honfleur à la fois maritime et fluvial avec un potentiel d'irrigation des flux de marchandises vers le sud de la Normandie notamment.
- s'accompagne de plateformes logistiques avec un potentiel de développement dans le cadre du Parc Honfleur Calvados-Normandie.
- accueille une activité de croisières maritime et fluviale en croissance qui affiche en 2016 :
 - plus de 45 escales de croisières maritimes avec une hausse de 5% du nombre de passagers de croisières accueillis par rapport à 2015 (23 217 croisiéristes en 2015) ;
 - plus de 160 escales de croisières fluviales pour 23 105 passagers accueillis (accueillis également dans le port de plaisance).

En outre, le port de Honfleur regroupe :

- Les activités de pêche dans son avant port ;
- La plaisance ainsi que des vieux gréements tout au long de l'année dans le vieux bassin.

Le port de Honfleur constitue ainsi l'entrée maritime majeure du territoire, avec un nombre croissant de croisières s'inscrivant dans des parcours internationaux et le long de l'axe Seine, une connexion ferrée, un potentiel de développement logistique, des liens logistiques fonctionnels avec le port du Havre, et une accessibilité élevée au réseau routier principal.

■ Les autres ports du Nord Pays d'Auge

Les espaces portuaires du Nord Pays d'Auge regroupent près de la moitié de la capacité départementale en termes de places pour la plaisance (incluant également le port de plaisance de Honfleur – cf. également thématique économie du présent document).

A l'image des tendances observées à l'échelle de l'ancienne région Basse Normandie, la capacité d'accueil des ports du territoire du SCoT pour la plaisance est restée stable durant les dernières années ; les évolutions ayant surtout porté sur des travaux d'amélioration des infrastructures (quai, écluse, dragage...) et des services : notamment dans les ports de Dives-Cabourg, de la Marina et du bassin Morny à Deauville... Dans ce sens, le port de Dives-Cabourg-Houlgate fait l'objet d'importants travaux devant s'achever courant 2017 afin de renouveler des équipements portuaires mais aussi de revoir les aménagements environnants pour valoriser la pratique de la plaisance.

La qualité de service, mais aussi les liens « ville-port » de manière générale constituent en effet un levier majeur pour l'attractivité des espaces portuaires, mais aussi des pratiques nautiques et maritimes. Ces dernières s'inscrivent dans un domaine du tourisme très concurrentiel appelant des enjeux renouvelés d'attractivité et d'affirmation dans le paysage touristique global.

Les infrastructures majeures du territoire du SCoT : synthèse
(Sources : Fond IGN, RFF, géoportail ; traitement : EAU)



6. LES TRANSPORTS EN COMMUN ET MODES DOUX

Le transport interurbain

Les réseaux de transports en commun dans le Calvados et en Eure, sur le territoire du SCoT
(Sources : Eure-en-ligne.fr, busverts.fr ; Traitement : EAU)



Plusieurs lignes du réseau de transport urbain « Bus verts », géré par le Département du Calvados, traversent le territoire du SCoT :

- D'est en ouest, le Nord Pays d'Auge est desservi par deux lignes régulières : la ligne 20, qui longe le littoral depuis le Havre jusqu'à Caen, et la ligne 36, qui relie Pont l'Evêque à Caen, en passant par Dozulé. Une ligne express (39Ex) permet également de relier Le Havre à Caen en passant par le rétro-littoral.
- Du nord au sud, une seule ligne régulière (ligne 50) traverse le SCoT, à l'est du Havre jusqu'à Lisieux, en traversant Pont l'Evêque. La desserte nord-sud du territoire en sa partie centrale est donc relativement limitée.
- Des lignes complémentaires viennent compléter le maillage.

La partie du territoire située en Eure est quant à elle traversée par deux lignes gérées par le Conseil Départemental : la ligne 900 Pont-Audemer – Le Havre (en fonctionnement de 6h30 à 19h30), et la ligne 380 Evreux – Honfleur (en fonctionnement de 5h30 à 20h30), toutes deux passant par Beuzeville.

- Quatre lignes de bus permettent ainsi une connexion au Havre (deux lignes est-ouest sur le littoral et suivant l'axe de l'A13 ; et deux lignes nord-sud, l'une passant par Honfleur et Pont l'Evêque et l'autre par Beuzeville), appuyant ainsi les liens entre le territoire et la métropole du Havre, comme le montrent les mobilités domicile-travail.

En terme de fréquences, les lignes 20 (en fonctionnement de 6h10 à 20h10), 36 (en fonctionnement de 6h20 à 19h) et 380 réalisent une dizaine d'allers-retours journaliers, en semaine (environ 1 bus toutes les heures). La ligne 50 (en fonctionnement de 7h40 à 19h) passe moins souvent, avec 7 AR quotidiens ; tandis que la ligne 900 ne réalisent que 2 AR par jour, et ne circule pas le dimanche et les jours fériés. La ligne express « prestobus » n°39 (en fonctionnement de 7h10 à 20h20) effectue 3 AR journaliers en semaine (2 le dimanche et les jours fériés) et permet de relier Le Havre et Caen en 1h40.

Le transport scolaire

Des lignes de bus complémentaires permettent de desservir les établissements scolaires du SCoT. Il s'agit des lignes « à trois chiffres » au sein du réseau « Bus verts » (à savoir les lignes 120, 150, 151, 154, 158, 159)
 Dans l'Eure, le transport scolaire se fait via les lignes régulières.

Le transport à la demande

■ Appelobus

Ce service des Bus Verts du Calvados constitue une offre supplémentaire de transport lors des heures creuses de la journée, sur une dizaine de lignes régulières. Les réservations se réalisent au plus tard la veille du départ, et peuvent se faire par internet.

■ Accèobus

Ce service de porte à porte, mis en place par le Conseil Général du Calvados, a pour vocation d'assurer les déplacements pour les personnes dont le handicap ne leur permet pas d'accéder aux lignes régulières. Il est donc destiné uniquement aux personnes en fauteuil roulant, ou titulaires d'une carte européenne de stationnement ou de cartes « macarons CIG » / « plaques CIG », ou d'une carte d'invalidité « cécité étoile verte » ou « canne blanche ». Il est assuré sur l'ensemble des lignes régulières Bus Verts, pour un tarif identique, de 7h30 à 19h30 du lundi au vendredi, et de 9h à 19h30 le week-end et les jours fériés.

■ Taxibus

En partenariat avec les artisans taxis, ce service vient en complémentarité des lignes régulières et est destiné aux communes rurales. 495 communes du département bénéficient de ce service.

Le co-voiturage

Sur le territoire du SCoT, il existe une aire de covoiturage, l'aire de Coudray-Rabut, au niveau de l'échangeur A132-RD579, à proximité de Pont-l'Évêque. Cette aire, réalisée en 2013, propose 20 places.

Pour favoriser le recours au covoiturage sur le territoire, le département de l'Eure met à disposition des usagers le site www.covoiturage27.net.

De même, à l'échelle haute-normande, les deux départements ont lancé une plateforme commune de covoiturage : www.covoiturons.info.

Les modes doux

Les parcours cyclables du territoire
(Source : Calvados tourisme)



Le territoire du SCoT dispose de différents parcours cyclables sur son territoire :

- La véloroute Saint-Arnoult – Saint-André d'Hébertot (4) emprunte de petites routes dans la vallée de la Touques et passe par Pont-l'Évêque.
- La véloroute Cabourg – Mézidon-Canon (11) relie la Côte Fleurie au Marais de la Dives, par le « chemin de l'anguille », au milieu des marais.
- La véloroute de Caen (8) à la côte relie l'agglomération à la Côte de Nacre et à la Côte Fleurie, en proposant différents itinéraires. L'un de ces itinéraires mène les cyclistes jusqu'à Cabourg, où ils peuvent continuer vers Mézidon-Canon, via l'itinéraire précédent.
- La véloroute de Courseulles-sur-mer à Cabourg (3) longe la côte de Nacre puis le début de la Côte Fleurie pour arriver à Cabourg.

Les quatre itinéraires existants sur le SCoT sont à la fois constitués de routes partagées, de pistes cyclables, mais aussi de sections de voies vertes (voir ci-dessous, définitions du Conseil Départemental).

Voies vertes : Voies aménagées en site propre, réservées aux déplacements non motorisés. Elles sont destinées aux piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, rollers et cavaliers lorsque le revêtement le permet. Elles sont aménagées sur des anciennes voies ferrées ou des chemins de halage. Elles offrent ainsi un très faible dénivelé.

Pistes cyclables : Pistes aménagées en site propre le long des routes. Voies réservées à la pratique du vélo, elles assurent de bonnes conditions de sécurité et de confort.

Routes partagées : Itinéraires empruntant essentiellement des petites routes à faible circulation. La prudence est recommandée.

Ces itinéraires servent aussi bien aux habitants du territoire qu'aux touristes, permettant la confection de parcours découverte du territoire. Le Département, dans le schéma vélo départemental, expose son ambition d'étoffer le maillage, en créant notamment une nouvelle véloroute allant de Pont l'Évêque jusqu'à Lisieux (voir partie gouvernance ci après).

Si l'Eure dispose de plus de 130 km de voies vertes, le territoire du SCoT n'est pas concerné par ces itinéraires sur sa partie est (Canton de Beuzeville). Des espaces de location de vélos existent cependant pour promouvoir ce mode de déplacement.

7. LES MOBILITES DOMICILE-TRAVAIL

Les migrations professionnelles : des connections affirmées avec les agglomérations voisines

Les mobilités pendulaires en 2013 sont en défaveur du SCoT : plus d'actifs habitant le Nord Pays d'Auge quittent le territoire pour travailler ailleurs (12 524 personnes) que d'actifs venus de l'extérieur pour travailler au sein du SCoT (8 935).

Origine et destination des actifs du SCoT en 2013 (>50 personnes)
(Source : INSEE, fichier MIGPRO ; traitement : EAU)

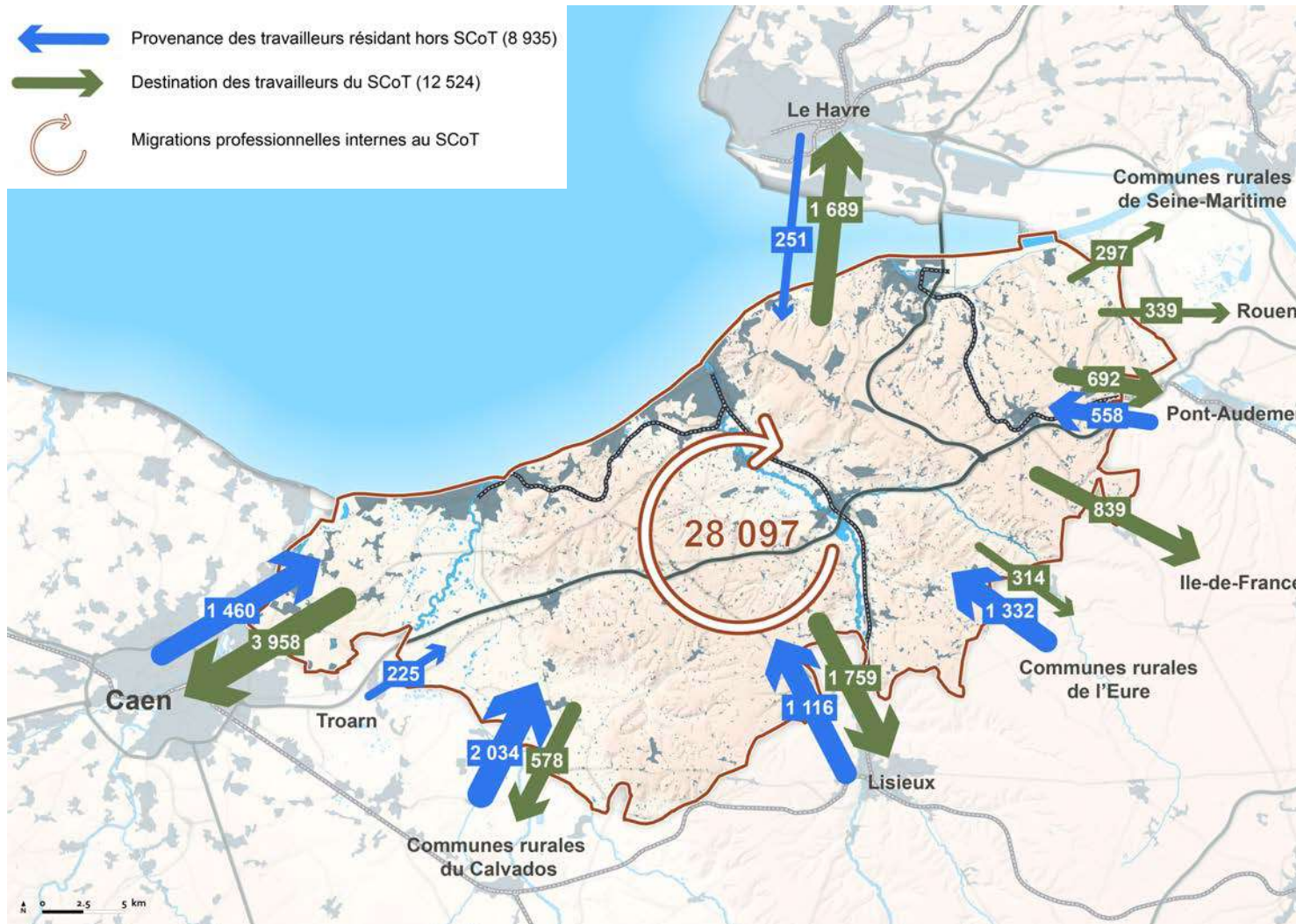
Origine des actifs habitant hors SCoT en 2013	Nombre de personnes	Destination des actifs habitant le SCoT en 2013	Nombre de personnes
Normandie, dont	8 470	Normandie, dont	11 289
Calvados, dont	5 721	Calvados, dont	7 442
<i>Communes rurales</i>	2 034	<i>Caen</i>	3 958
<i>Caen</i>	1 460	<i>Lisieux</i>	1 759
<i>Lisieux</i>	1 116	<i>Communes rurales</i>	578
<i>Troarn</i>	225	<i>Blainville-sur-Orne</i>	188
<i>Médizon-Canon</i>	104	<i>Troarn</i>	173
<i>Ouistreham</i>	102	<i>Ouistreham</i>	171
<i>Argences</i>	94	<i>Argences</i>	133
<i>Blainville-sur-Orne</i>	81	<i>Douvres-la-Délivrande - Luc-sur-Mer</i>	132
<i>Douvres-la-Délivrande - Luc-sur-Mer</i>	62	Seine-Maritime, dont	2 198
<i>Saint-Pierre-sur-Dives</i>	59	<i>Le Havre</i>	1 689
<i>Hermanville-sur-Mer</i>	50	<i>Communes rurales</i>	297
Eure, dont	2 067	<i>Lillebonne</i>	74
<i>Communes rurales</i>	1 332	Eure, dont	1 530
<i>Pont-Audemer</i>	558	<i>Pont-Audemer</i>	692
<i>Rouen</i>	75	<i>Rouen</i>	339
Seine-Maritime, dont	486	<i>Communes rurales</i>	314
<i>Le Havre</i>	251	<i>Bernay</i>	70
<i>Communes rurales</i>	156	Manche	68
Manche, dont	122	Orne	51
<i>Communes rurales</i>	74	Autres régions, dont	1 179
Orne, dont	74	<i>Ile-de-France</i>	839
<i>Communes rurales</i>	50	Etranger	56
Autres régions, dont	466	Total	12 524
<i>Ile-de-France</i>	188		
Total	8 935		

L'attractivité résidentielle du territoire est alors confirmée, mais moins sa position de pôle d'emploi. Ce sont en effet surtout les agglomérations voisines de Caen, Lisieux et Le Havre qui ont tendance à capter les flux sortants (respectivement 3 958 et 1 759 actifs). Les emplois du SCoT attirent cependant des actifs venus des communes rurales alentours (de l'ordre de 2 000 personnes).

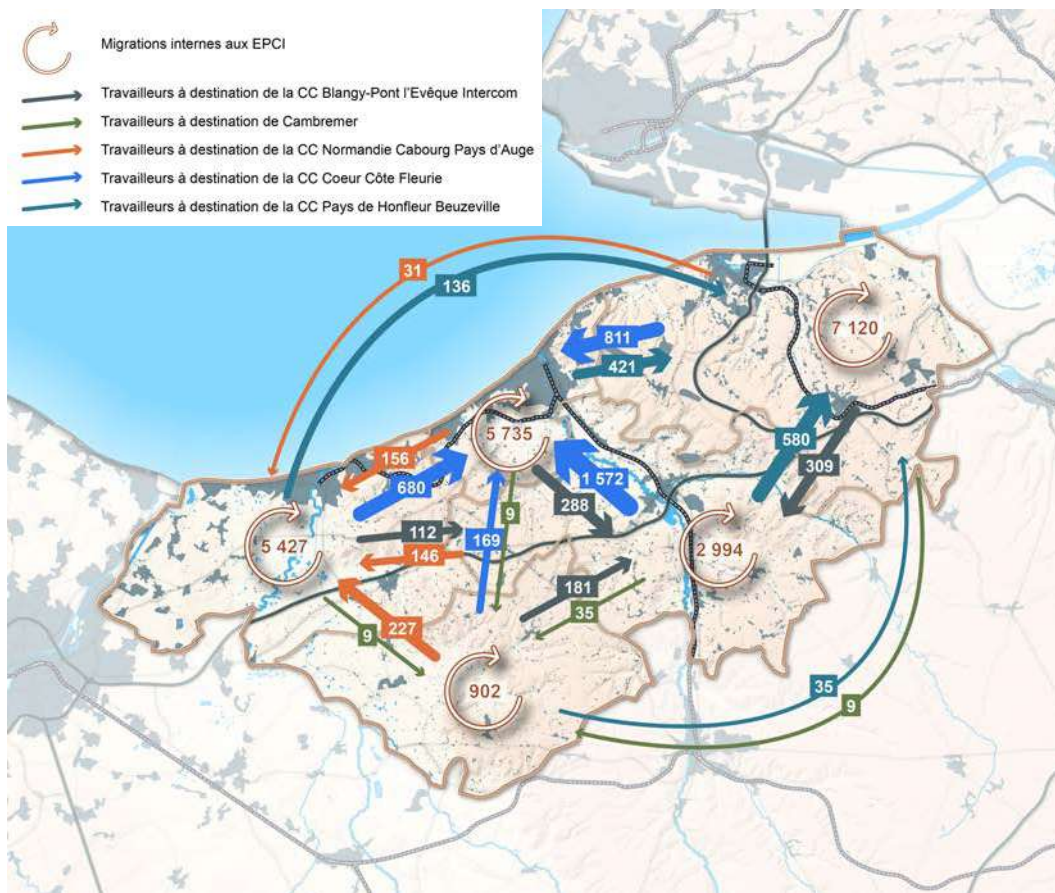
Il convient également de souligner les liens qu'entretient le territoire avec l'Ile-de-France : si 188 de ses actifs viennent travailler en Nord Pays d'Auge, 839 actifs du SCoT effectuent quotidiennement le trajet vers l'Ile-de-France.

En interne au territoire, les actifs sont également mobiles, même si la majorité des trajets se réalisent au sein des mêmes EPCI. La CC Cœur Côte Fleurie demeure par exemple attractive vis-à-vis des autres EPCI du SCoT, en captant 3 232 habitants des autres CC du SCoT, ce qui témoigne de la présence de pôles d'emplois au sein de l'intercommunalité. A contrario, la CC de Cambremer ne capte que 62 actifs en provenance des autres EPCI du SCoT.

Mobilités domicile-travail entre le SCoT et ses territoires voisins en 2013
(Source : INSEE, fichier MIGPRO ; traitement : EAU)



Migrations professionnelles internes au SCoT Nord Pays d'Auge
(Source : INSEE, fichier MIGPRO ; traitement : EAU)

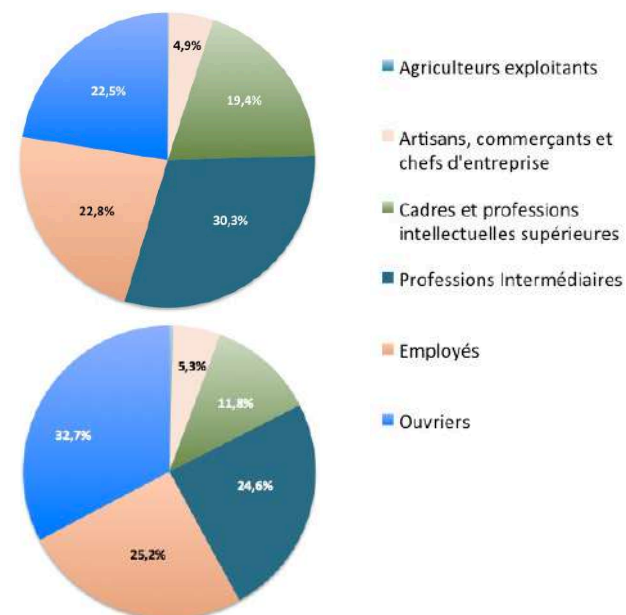


Des profils d'actifs différenciés entre les entrées et sorties sur le territoire

Le profil des actifs travaillant hors du SCoT diffère de celui des actifs accueillis par le territoire. En effet, près de la moitié des habitants du SCoT travaillant ailleurs sont cadres et professions intellectuelles supérieures, ou professions intermédiaires (respectivement 19,4% et 30,3%), en lien avec les pôles d'emplois tertiaires que représentent les agglomérations voisines de Caen et du Havre.

Ce sont davantage des ouvriers et employés (32,7% et 25,2%) qu'accueille le SCoT. Les ouvriers et employés accueillis (5 174) compensent légèrement les départs des mêmes CSP (5 669). La part des agriculteurs exploitants mobiles est quasiment nulle, et celle des artisans gravite autour de 5%, aussi bien pour les entrées que pour les sorties sur le territoire.

CSP des actifs vivant dans le SCoT mais n'y travaillant pas (haut) et CSP travaillant dans le SCoT mais vivant à l'extérieur du territoire (bas)
(Source : INSEE, fichier MIGPRO ; traitement : EAU)



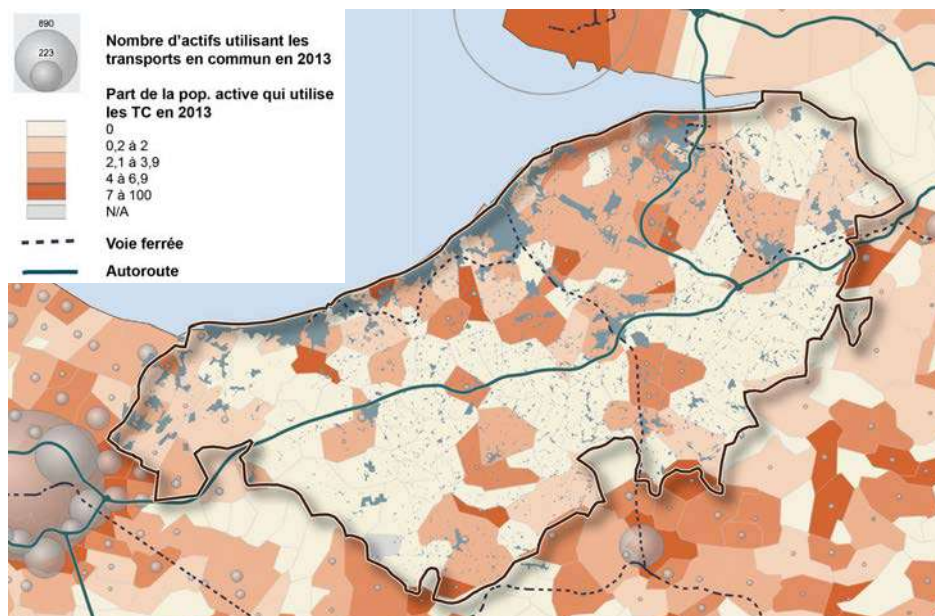
Les modes de transport des travailleurs

Comme dans tous les territoires ruraux, et en particulier au sud du territoire, l'automobile demeure le moyen de transport le plus utilisé au sein du SCoT. Les lignes TC sont davantage utilisées sur le littoral, desservie par le train longeant la côte et le maillage de routes départementales déployé sur le nord du territoire. Le maillage TC, et donc leur utilisation, demeurent cependant plus faibles dans la partie centrale du territoire.

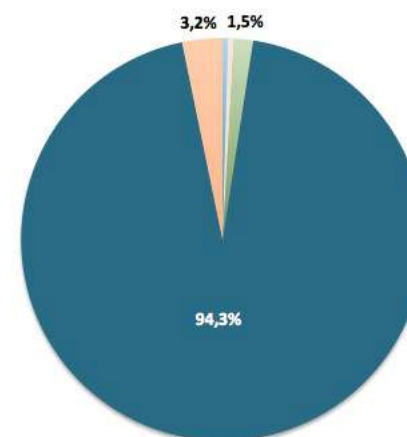
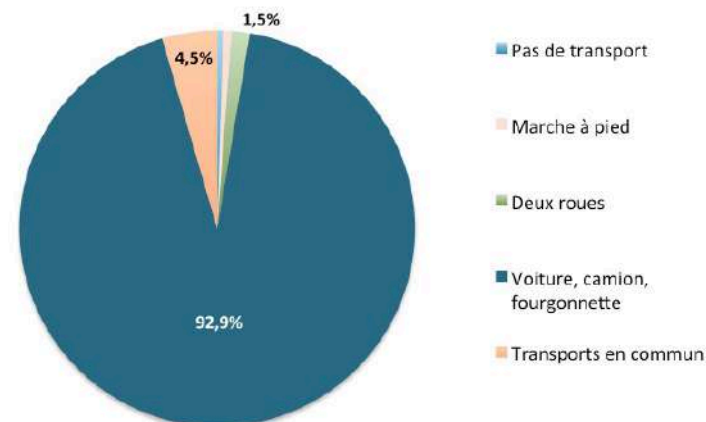
Les entrées et sorties d'actifs au sein du SCoT se fait quasi-essentiellement via l'usage de la voiture individuelle (respectivement 94,3 et 92,9% des actifs). Les transports en commun sont légèrement plus plébiscités par les actifs quittant le SCoT (4,5%, soit 564 personnes) que pour ceux se déplaçant pour y venir travailler (3,2%, soit 288 personnes). Cette différence s'explique notamment par l'origine des travailleurs, en provenance majoritairement des communes rurales, globalement moins bien desservies par les réseaux de TC.

La carte ci-dessous appuie cette observation : dans les espaces les plus ruraux, les transports en commun sont moins utilisés que dans les espaces plus urbains.

Part de la population active utilisant les transports en commun en 2013
(Source : INSEE ; traitement : EAU)



Mode de transport des actifs vivant dans le SCoT mais n'y travaillant pas (en haut) et ne vivant pas dans le SCoT (en bas)
(Source : INSEE, fichier MIGPRO ; traitement : EAU)

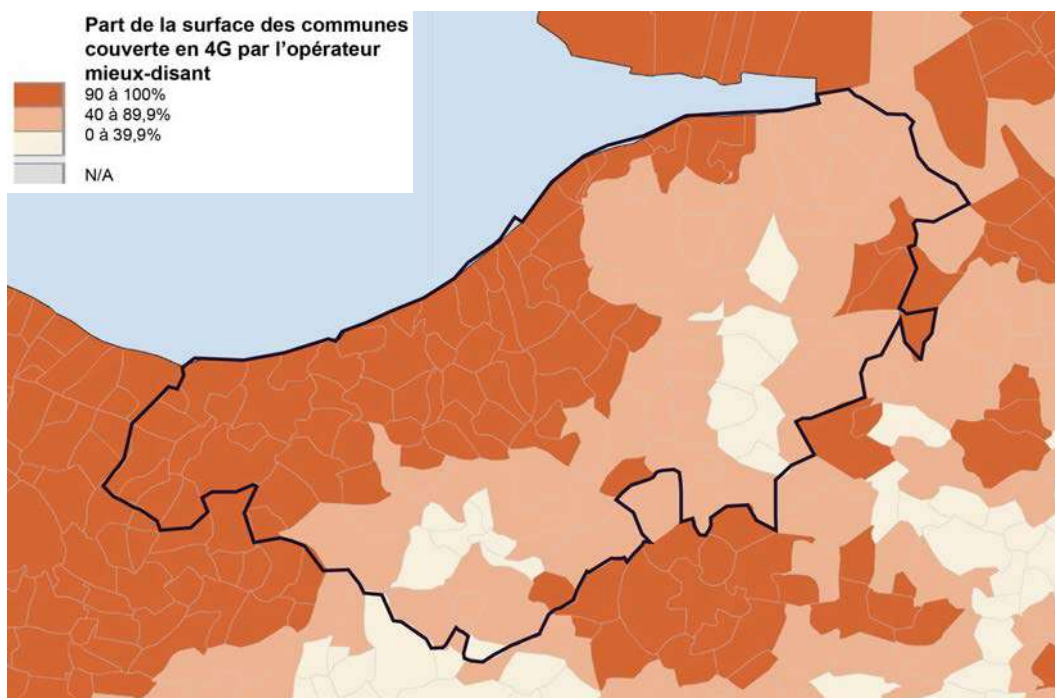


8. LA COUVERTURE NUMERIQUE

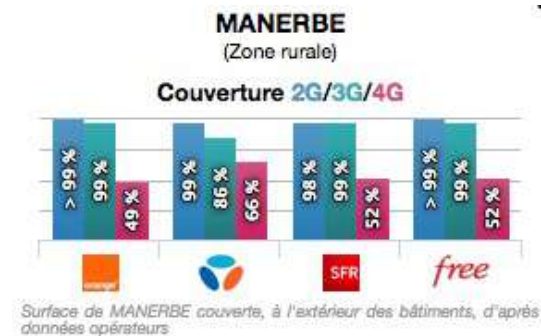
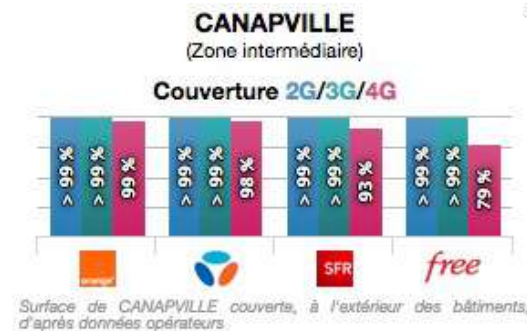
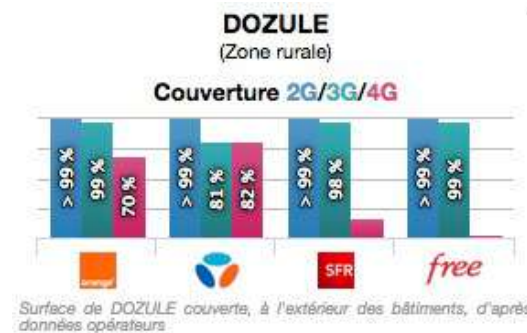
La téléphonie

En termes de téléphonie mobile, le territoire du SCoT est globalement très bien couvert en 4G. Certains zones dans l'arrière-pays sont cependant moins couvertes : 24% de Léaupartie, seulement 2% de la commune de Blangy-le-Château...

Part des surfaces des communes couvertes en 4G par l'opérateur mieux disant
(Source : INSEE 2016 ; traitement : EAU)



Couverture 2G/3G/4G dans trois communes du SCoT
(Source : ARCEP)



L'internet haut débit et la fibre

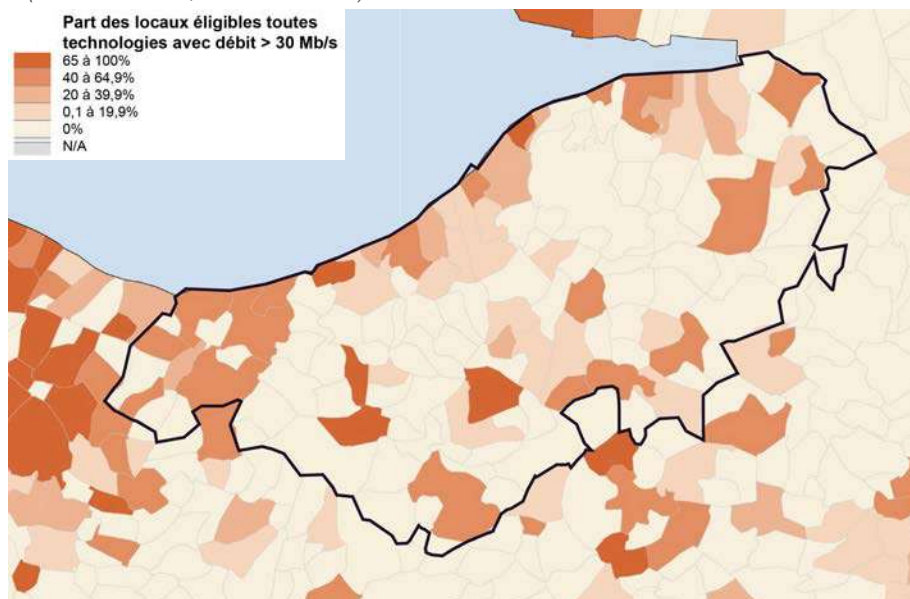
Sur la quasi totalité du territoire du SCoT, les entreprises et résidents ont la possibilité de bénéficier d'un débit supérieur à 3 Mb/s, via la DSL, le câble ou la fibre. Quelques espaces en cœur ou aux franges du SCoT n'ont cependant pas encore leur territoire couvert.

Pour un débit supérieur (ici > 30 Mb/s), les écarts sont plus marqués entre les communes : les communes littorales sont nombreuses à bénéficier du haut débit. Le rétro littoral et l'arrière-pays sont globalement moins bien équipés, même si quelques communes font exception (65% de Bonnebosq et Beuvron-en-Auge sont couverts ; 87% de Dozulé).

En matière de très haut débit, la CC Cœur Côte Fleurie se démarque par le déploiement de son réseau « Cœur de Fibre » en mesure de proposer aujourd'hui une connexion à 100% de sa population. Sur le reste du territoire, le réseau départemental « Fibre-Calvados » dont le déploiement implique 3 types de travaux a abouti la première étape consistant à la mise en place du réseau de collecte.

Part des locaux éligibles toutes technologies (DSL, câble et Fibre FttH) à un débit supérieur à 30Mb/s

(Source : INSEE ; traitement : EAU)

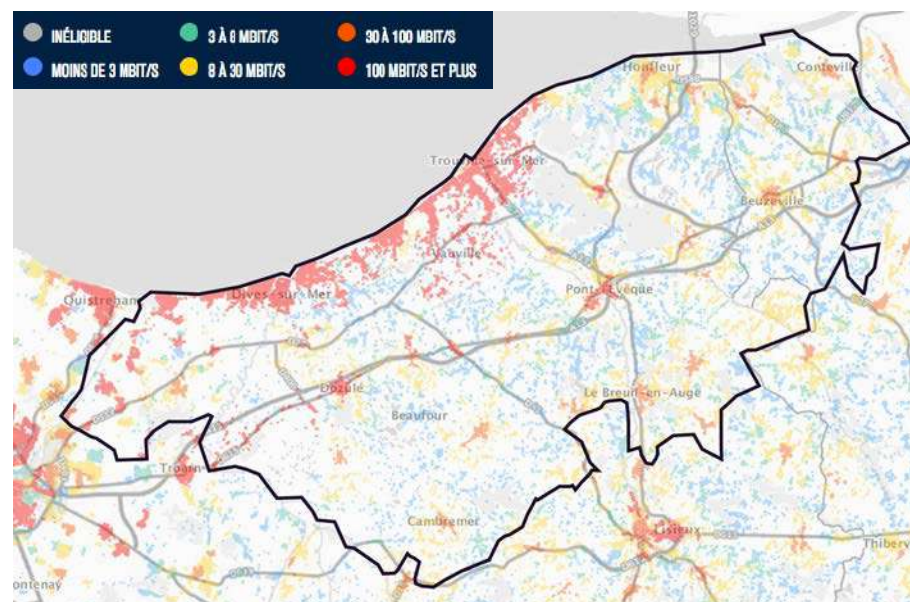


Les 2 autres étapes, visant au déploiement du réseau de desserte et à la commercialisation sont en cours.

L'état d'avancement et la programmation de ce déploiement révèle que les communes littorales de Cabourg Normandie Pays d'Auge, du secteur de la vallée de l'Orne, les centres de Pont-L'Évêque et de Dozulé, ainsi que les parcs d'activités sont éligibles au 100 Mb/s et plus (état constaté en décembre 2016) ; la commercialisation étant en cours.

Éligibilité aux différents débits sur le territoire du SCoT en décembre 2016

(Source : Observatoire France THD ; traitement : EAU)



Il révèle également que (cf. carte ci-après : planning des travaux FTTH – CD 14 – novembre 2016) :

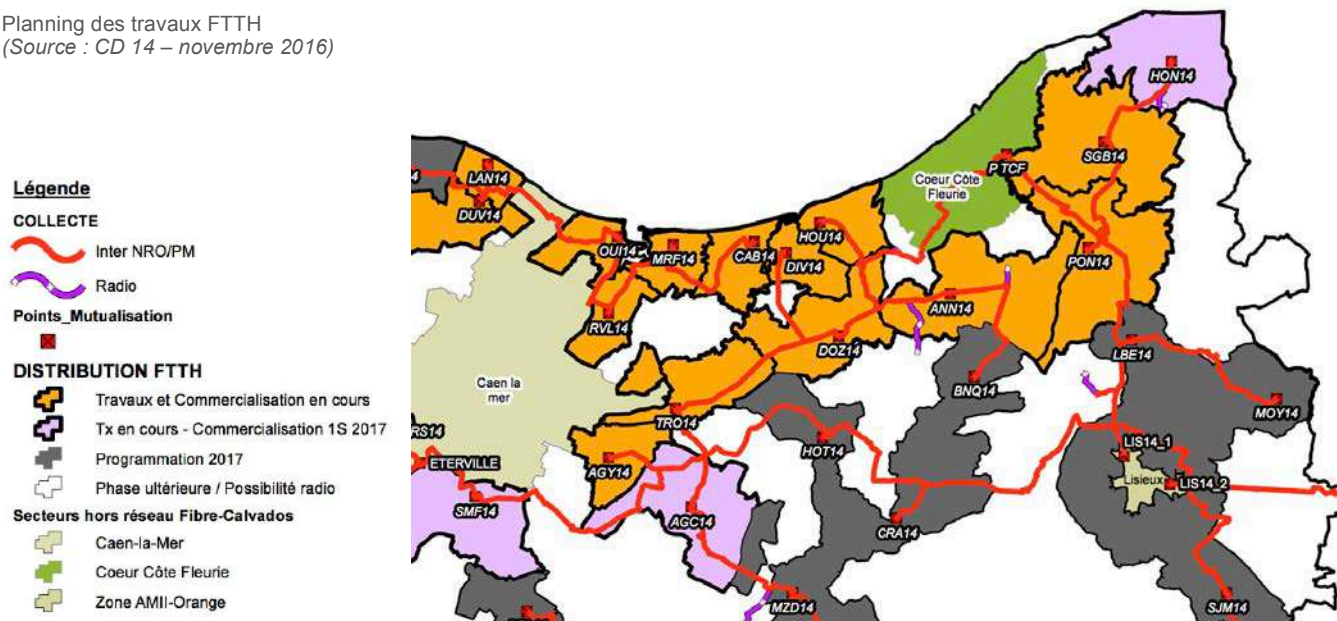
- Les secteurs de Cambremer (secteur CRA 14), Bonnebosq (secteur BNQ14) et du Breuil en Auge (secteur LBE14) devraient faire l'objet de travaux de desserte courant 2017 ;
- Le secteur de Honfleur est en cours d'aménagement du réseau de desserte, la commercialisation devant s'engager courant le 2nd semestre 2017.

Il existe quelques secteurs en zone blanche pour lesquels la desserte s'effectuera dans une phase ultérieure du programme de déploiement départemental (les échéances actualisées ne sont pas connues précisément). Ces secteurs concernent essentiellement quelques communes rurales localisées au nord de Cambremer, dans les marais de la Dives et de la Touques, ainsi que des communes en frange est de la CC Blangy Pont-l'Évêque Intercom (secteur de Blangy-le-Château...). Dans l'attente du déploiement fibre des solutions transitoires seront définies, en Wifi Outdoor par exemple pour les communes dont le réseau DSL ne permet pas du 3/4 Mb/s.

Ainsi, si le déploiement de la fibre est à l'œuvre dans le territoire, avec en outre des secteurs comme Cœur Côte Fleurie en pointe sur le sujet, la commercialisation (raccordement au logement avec offre opérateur internet) constitue un enjeu pour la mise en THD effective du Nord Pays d'Auge. Cette commercialisation s'effectuant progressivement devrait cependant pouvoir s'accélérer et afficher à court moyen terme un bon niveau de raccordement des logements et entreprises. Enfin, la révolution numérique implique une infrastructure THD opérante ; c'est une composante essentielle. Mais elle appelle aussi une réflexion à développer sur à la fois :

- les nouveaux usages du numérique en réponse aux mutations des modes de vie, de travail et d'une certaine manière d'occuper et pratiquer un territoire (télétravail, bi-résidence, tourisme connecté, services aux personnes, smart-city, circuits-courts...),
- les réseaux intelligents (objets connectés, THD à la machine) avec un enjeu de cohérence (mutualisation, interopérabilité) avec le réseau fibre.

Planning des travaux FTTH
(Source : CD 14 – novembre 2016)



GOVERNANCE

Le Plan Climat Energie Territorial (PCET) du Calvados (2015)

Paru en 2015, le PCET du Calvados vient compléter l'Agenda 21 du Département, et notamment ses mesures concernant l'efficacité énergétique et la mobilité durable, afin de lutter contre le changement climatique. Ce document décline 12 mesures concrètes, répartis en deux objectifs et 4 défis :

OBJECTIF 1 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre

- Défi 1.1 : Inciter les acteurs du territoire à réduire leur impact carbone,
- Défi 1.2 : Faire évoluer le département pour réduire son impact carbone.

OBJECTIF 2 : S'adapter au changement climatique

- Défi 2.1 : Connaître les risques et saisir les opportunités liées au changement climatique,
- Défi 2.2 : Limiter la vulnérabilité du Calvados au changement climatique.

Concernant les mobilités, le PCET met en avant l'objectif d'amélioration des pratiques de transport, en :

- Participant au programme de déploiement de bornes de recharge des véhicules électriques dans le Calvados du SDEC Energie (Service public de l'Energie dans le Calvados).
- Soutenant les collectivités et les entreprises du Calvados – hors Caen-la-Mer – dans la mise en œuvre des PDE/PDA des collectivités et entreprises du Calvados (achat de véhicules électriques, mise en place du Gaz Naturel Véhicule, de parkings vélos couverts...)

Le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) de Basse Normandie (2013)

Réalisé en décembre 2013, le SRCAE propose une stratégie (déclinée en 40 orientations et 198 recommandations) pour lutter contre la précarité énergétique, contenir l'étalement urbain, favoriser l'émergence de nouvelles activités économiques dans les filières vertes, faire face à la hausse des coûts de l'énergie. En particulier, concernant les mobilités, le document dresse 5 orientations dans un territoire principalement tourné vers le routier :

T1 : Développer une offre alternative à l'autosolisme afin de limiter les coûts sociaux, économiques et environnementaux pour les particuliers.

T2 : Développer une offre alternative au transport routier de marchandises afin de limiter les coûts sociaux, économiques et environnementaux pour les entreprises.

T3 : Coordonner les engagements et les actions des acteurs du territoire bas-normand pour mettre en place un système cohérent de transports durables.

T4 : Mobiliser et réorienter les financements afin d'être en capacité de développer des modes de transports alternatifs aux véhicules particuliers.

T5 : Développer la connaissance (flux de déplacements, facteurs explicatifs, bonnes pratiques) et la diffuser auprès des décideurs normands comme soutien à la prise de décision et vers la population comme sensibilisation et éducation à la mobilité durable.

Le document met en avant les principaux leviers d'actions pour le territoire dans le domaine des transports :

- L'efficacité énergétique des transports
- La diminution des déplacements contraints, accompagnée du développement du télétravail et du covoiturage,
- La transformation des modalités de déplacement, davantage tournées vers des modes de transport sobres et propres (transports en commun, développement du fret maritime et modes doux)
- L'émergence de nouvelles sources et vecteurs d'énergie alternatifs (biométhane carburant, véhicule électrique et hybride...)

Dans le scénario cible régional, les consommations d'énergie du transport diminuent de 13% de 2009 à 2030 ; et les émissions de GES diminuent de 22% entre 2009 et 2020.

Le SRCAE de Haute Normandie (2013)

Le diagnostic du SRCAE souligne que les véhicules particuliers constituent près de 77% du trafic régional, et que le transport routier est à l'origine de la majorité des GES, avec 12% des émissions régionales (contre 2% pour les autres modes de transport). 58% des émissions proviennent des véhicules particuliers.

Ainsi, le document fixe les orientations suivantes :

- Pour le transport de voyageurs, une diminution de 23% de la consommation d'énergie finale, de 27% des émissions de GES, de 44% des émissions de PM10 de 2005 à 2020. L'atteinte de ces objectifs passera par une densification et un renforcement de la mixité des pôles, une augmentation de 20% de l'usage des transports en commun dans les connexions avec des zones denses, un accroissement de l'usage des modes doux, le développement des nouvelles mobilités (avec un objectif de doublement du taux de passagers des trajets en voiture) et un accompagnement des progrès technologiques.
- Pour le transport de marchandises, une diminution de 9% de la consommation d'énergie finale, de 11% des émissions de GES, de 32% des émissions de PM10 et de 23% des émissions de NOX de 2005 à 2020. Cela passera notamment par un trafic fer et fleuve représentant 25% à l'horizon 2020, une amélioration de 15% des performances énergétiques du transport routier, une meilleure organisation logistique dans le but d'améliorer la performance énergétique.

Les orientations du document dans le domaine des transports
(Source : SRCAE Haute Normandie)

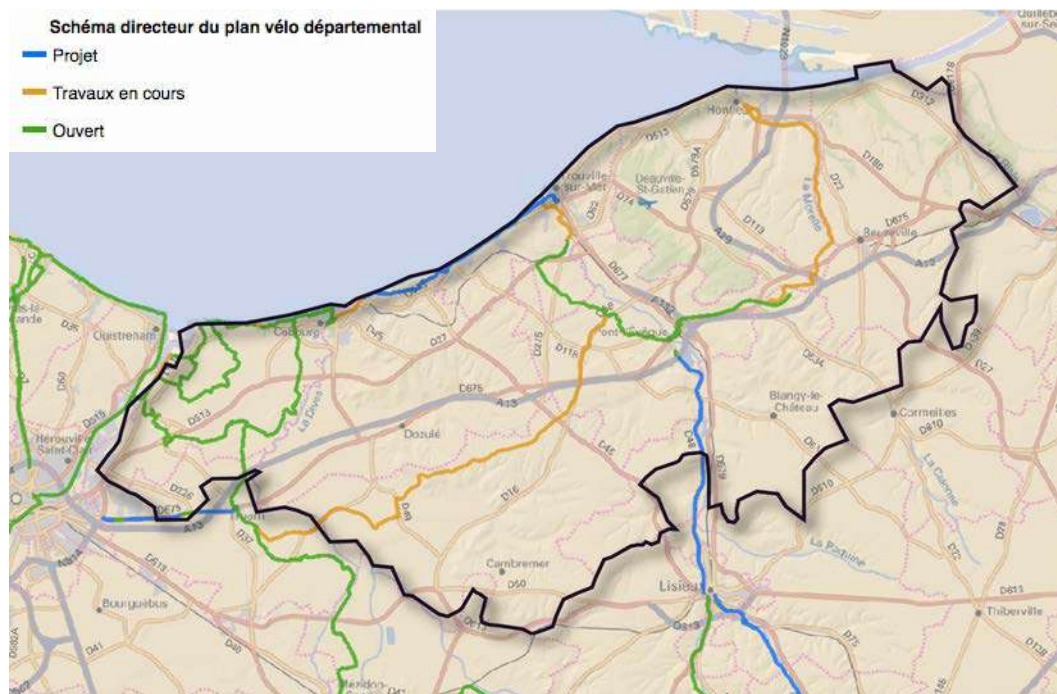
Transports Voyageurs	TRA 1	Limiter l'étalement urbain, densifier des centres urbains et centre-bourgs et permettre une plus grande mixité sociale et fonctionnelle
	TRA 2	Aménager la ville et les territoires pour développer les modes actifs
	TRA 3	Favoriser le report modal vers les transports en commun
	TRA 4	Limiter les besoins de déplacements et réduire l'usage individuel de la voiture
Transports marchandises	TRA 5	Favoriser le recours prioritaire à des véhicules moins émetteurs et moins consommateurs
	TRA 6	Favoriser le report modal du transport de marchandises vers les modes ferroviaire, fluvial et maritime
	TRA 7	Réduire les impacts énergétiques et environnementaux du transport routier
Transports routiers	TRA 8	Organiser et optimiser la logistique urbaine
	TRA 9	Réduire les risques de surexposition à la pollution routière

L'Agenda 21 du Calvados (2012)

En terme de mobilités durables, et en lien avec le PCET qui le complète, l'Agenda 21 du Calvados met en avant différentes actions :

- Action 20 : Inciter les entreprises et administrations à mettre en place des plans de mobilité, afin de réduire la part de la voiture individuelle dans les déplacements professionnels et les déplacements domicile-travail.
- Action 33 : Favoriser les réseaux solidaires de transport de proximité, à destination des publics en difficultés et aux personnes à mobilité réduite.
- Action 38 : Encourager la mise en place de plans de déplacements dans les collèges.
- Action 64 : Créer une centrale de mobilité afin de faciliter la mobilité des usagers sur le territoire.
- Action 65 : Créer un ticket unique de transport dans le Calvados
- Action 66 : Promouvoir l'offre existante de transports alternatifs dans le Calvados.
- Action 68 : Favoriser les déplacements doux, en mettant en œuvre le plan vélo départemental, proposant une offre départementale cohérente et homogène de circuits de randonnée...
- Action 69 : Soutenir l'utilisation du cheval par les collectivités, en facilitant le développement de la traction animale pour l'amélioration du service public.
- Action 70 : Soutenir l'arrivée de la grande vitesse ferroviaire dans le Calvados, dans le cadre du projet de l'axe Seine Paris-Le Havre.
- Action 71 : Soutenir le transport alternatif de marchandises et les plateformes multimodales.
- Action 72 : Développer le covoiturage, via l'aménagement d'aires de covoiturage dans le département
- Action 73 : Adapter l'offre des bus verts, en développant les lignes express, améliorant le cadencement des bus verts...
- Action 74 : Favoriser le développement de l'intermodalité

Schéma directeur du plan vélo départemental – état de juillet 2015
(Source : Géocalvados – CG du département)



Le plan vélo départemental du Calvados

Source : CG du Calvados

Afin de développer la pratique du vélo-loisir, le Conseil Général a lancé un plan vélo en 2004, créant un vaste réseau d'itinéraires cyclables, sur 700 kilomètres. 300 km ont déjà été réalisés, dont 100 sous forme de voies vertes.

7 axes d'actions ont été retenus au sein de ce plan :

- Assurer un itinéraire continu sur l'ensemble des 120 km du littoral du Calvados, ainsi qu'un axe nord-sud traversant la Suisse normande. Inscrits au schéma régional, ces itinéraires ressortent comme une priorité départementale.
- Créer des liaisons structurantes départementales et des continuités vers le sud, pour desservir les principaux sites naturels et touristiques et se connecter aux départements voisins.
- Développer des liaisons ville / mer, en reliant le littoral aux principaux pôles urbains et touristiques.
- Sécuriser des sorties d'agglomération où se concentrent de nombreux accidents.
- Répondre aux besoins dans les collèges, en facilitant l'accès des élèves et le stationnement des vélos.
- Accompagner les collectivités locales pour la création de boucles cyclables de proximité.
- Communiquer et promouvoir le plan vélo, pour le faire vivre et valoriser les itinéraires.

En projet, des liaisons entre Pont l'Evêque et Lisieux, pour compléter l'itinéraire rejoignant la Cote Fleurie ; et un tronçon rejoignant Trouville et Dives-sur-mer, le long de la côte. Ces boucles cyclables pourraient avoir un réel impact touristique, créant des parcours sur l'ensemble du SCoT.

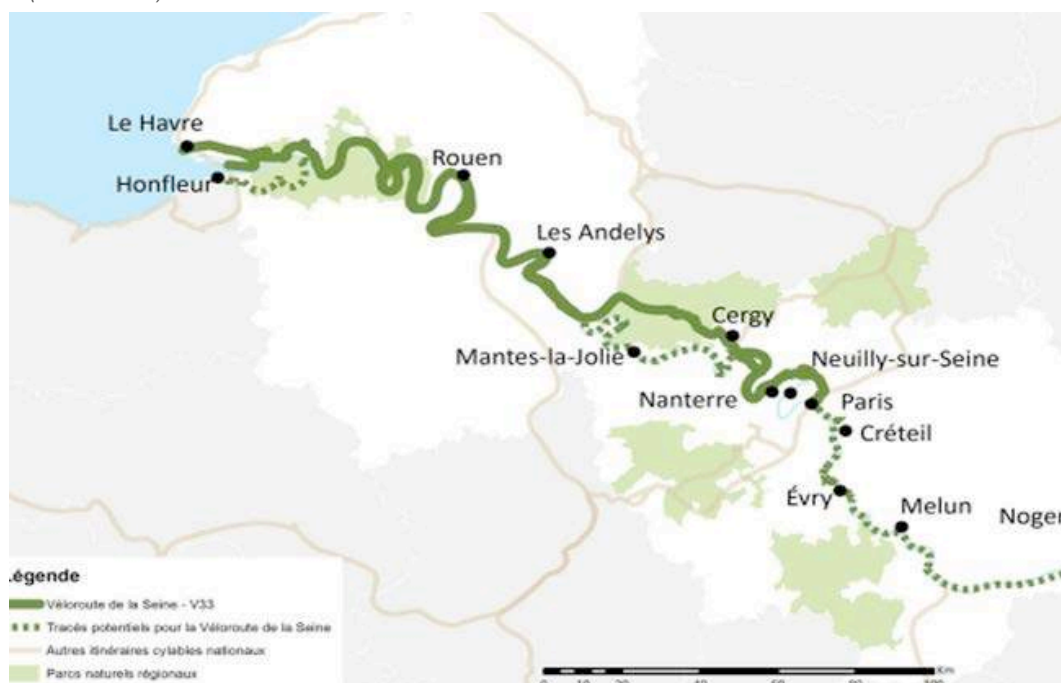
La Seine à vélo

Source : IAU

Un itinéraire cyclable continu de 430 km le long de la Seine est en projet à l'horizon 2020, traversant 7 départements. La véloroute lierait Notre Dame de Paris au port du Havre, pour un développement intégré des territoires, entre mobilités, tourisme, économie, amélioration de l'écosystème du fleuve.

47% du trajet est déjà praticable, mais sur des tronçons qu'il s'agit aujourd'hui de relier entre eux. Pour obtenir le label véloroute, l'itinéraire cyclable devra être accompagné de services à destination des cyclistes (vendeurs-loueurs, réparateurs...).

Projet d'itinéraire cyclable Paris-Le Havre
(Source : IAU)



Les Déraisseurs

Source : Deraisseurscaen.net

Cette association, créée en 1990, œuvre pour la promotion du vélo dans le département du Calvados. L'objectif initial de sa création était la transformation de l'ancienne voie ferrée Caen-Condé-sur-Noireau, le long de la vallée de l'Orne, en piste cyclable. Aujourd'hui, l'association s'intéresse plus largement au développement du vélo comme moyen de transport en milieu urbain, sans perdre de vue le vélo-loisir.

Le projet de passerelle Ouistreham – Merville-Franceville-Plage

Source : CC Normandie Cabourg Pays d'Auge

Une passerelle piétons-cycles de 400 m de long est envisagée d'ici à 2019 au dessus de l'estuaire de l'Orne. L'extrémité de la pointe du Siège et le club nautique de Merville-Franceville seraient ainsi reliés.

Observatoire Social des Transports (OST) Normandie

Source : *tableau de bord 2016 de l'OST Normandie*

Depuis 2015, cet organisme regroupe les OST bas et haut normands, chargés de réaliser des tableaux de bords annuels afin de présenter les données et informations à l'échelle régionale en matière de : trafic, immatriculations, accidents du travail, accidents de la route, emploi, formations, tenue des registres, contrôle des transports et programme « objectif CO2 » (voir ci-après).

La charte et le label CO2

Source : objectifCO2.fr

Dans le cadre de la charte de 2008, les entreprises de transport routier s'engagent, sur une période de 3 ans, à atteindre un objectif global de réduction des émissions de CO2, en mettant en œuvre un plan d'actions visant 4 domaines : véhicule, carburant, conducteur, organisation des flux. En Normandie, les premières chartes ont été signées en 2010.

Issu de la Charte « Objectif CO2 » de 2008, le label CO2, lancé en mars 2016 en Normandie, a pour objectif de valoriser les entreprises de transport routier de marchandises ayant atteint un haut niveau de performance environnementale. Cette démarche est portée par le MEEM, l'ADEME et les organisations professionnelles au sein de chaque région. Au printemps 2016, on recense une entreprise normande labellisée.

Les objectifs du label sont les suivants :

- Valoriser les entreprises de transport les plus performantes en matière de gestion et de maîtrise des émissions de CO2
- Accroître la lisibilité du dispositif afin d'inciter de nouveaux transporteurs à s'engager dans des démarches de réduction de leurs émissions de CO2,
- De manière générale, créer un cercle vertueux pour l'ensemble de la profession.

Le projet de prolongement de l'A13

En attente d'acceptation, le projet de prolongement de l'A13 vers Bayeux et Cherbourg permettrait de relier directement ces deux villes à Paris, en passant par Caen. Il reprendrait le tracé de l'actuelle RN13, d'ores-et-déjà aménagée en 2x2 voies.

La remise en activité de la desserte ferroviaire de Honfleur depuis Pont-l'Évêque

L'étude d'une remise en activité de la desserte ferroviaire de Honfleur depuis Pont-l'Évêque était envisagée notamment dans le cadre de la DTA estuaire de la Seine.

Ce barreau déclassé et transformé en voie verte supposerait des travaux importants pour rétablir la liaison ferrée avec un budget estimé autour de 140 M€ par RFF, une somme a priori rédhibitoire aujourd'hui.

Projet de la LNPN et sections prioritaires identifiées
(Source : Réseau ferré de France ; traitement : EAU)



Le projet de ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN)

Source : SNCF Réseau

Ce projet vise 3 objectifs principaux :

- Améliorer la qualité de service : régularité, ponctualité, confort par la séparation des voies de circulation des trains normands et franciliens,
- Augmenter la fréquence et le nombre de dessertes ferroviaires, y compris pour le fret grâce à la capacité apportée par la ligne nouvelle et libérée sur le réseau existant,
- Réduire les temps de parcours par une vitesse de circulation de 200 à 250 km/h sur la ligne nouvelle.

La LNPN sera réalisée en deux phases. Le projet prioritaire, à mettre en œuvre est composé de 3 sections de ligne nouvelle : Paris-Mantes, Mantes-Evreux, et Rouen-Yvetot. Ils permettront de résorber durablement les bouchons ferroviaires franciliens et rouennais.

Le projet est aujourd'hui en phase d'études préalables à l'enquête d'utilité publique (EPEUP).

D'une manière générale ce projet est amené à développer les dynamiques d'échanges normandes avec l'Île-de-France et donc à soutenir et accroître le poids de l'espace Seine dans les flux nationaux et européens ; espace auquel le Nord Pays d'Auge appartient. Sur un prisme plus ciblé, il permettra aussi au territoire du SCoT de fiabiliser ses connexions avec Paris (plus qu'à ne gagner en temps de parcours avec la capitale). Ce dernier point contribue à l'amélioration d'une qualité de services associée aux pratiques touristiques, mais aussi aux pratiques d'affaires, et aux mobilités tant des habitants permanents que des bi-résidents.

Le SDTAN du Calvados

Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Calvados a été élaboré en 2011 pour construire un projet d'aménagement numérique partagé et cohérent à l'échelle du département à l'horizon 2025. Il s'agit donc d'un outil de cadrage de la montée en débit des territoires, qui favorise la cohérence des actions menées par les acteurs publics et les investisseurs privés, sur le moyen-long terme.

Deux temps de déploiement du RIP sont évoqués :

- Première phase de 5 ans pour la couverture FttH d'au moins 50% des logements résidentiels,
- Deuxième phase de 10 ans pour une couverture FttH maximale et un complément éventuel avec de technologies THD alternatives.

Le projet Fibre Calvados

Source : *site du département*

Lancé en 2010, le programme national très haut débit a comme objectif de couvrir la France en très haut débit d'ici à 2022, via la création de réseaux d'initiative publique, venant compléter les initiatives privées qui se concentrent sur les espaces les plus denses. Le département du Calvados s'est très vite engagé dans cette démarche. Fibre Calvados, réseau public FTTH du département, a ainsi pour objectif de permettre une connexion très haut débit (au delà de 100 Mbit/s) à l'ensemble des entreprises et habitants du territoire.

Le projet Fibre Calvados s'appuie sur deux technologies réseau, à savoir la fibre (FFTH) et la radio (wifi-outdoor), utilisée prioritairement dans les espaces où la ligne téléphonique ne permet pas d'obtenir, en ADSL, un débit minimal de 3 ou 4 Mbit/s. Le calendrier de déploiement comprend trois phases, dont la première se terminera à fin 2017.

La première phase a pour objectif de permettre le raccordement de plus de 180 000 prises optiques au réseau fibre (soit les $\frac{3}{4}$ des logements visés à terme). Les 2 phases suivantes pour la couverture intégrale du département fera l'objet en 2017 d'une actualisation des échéances de programmation.

La CC Cœur Côte Fleurie : le projet Cœur Fibre

Source : *Coeurfibre.fr*

En 2010, cette intercommunalité a mis en œuvre un réseau très haut débit qui peut être considéré comme la pointe avancée de ce que le département souhaite mettre en place. En 3 ans, l'ensemble des entreprises et la quasi-totalité des foyers ont été raccordés à la fibre.

Une interconnexion sera assurée entre les deux réseaux publics Fibre Calvados et Cœur Fibre, sans besoin d'intervention du RIP départemental sur le territoire de 4CF.

La SCORAN de Basse Normandie

La Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique pour la Basse Normandie a été élaborée en 2010. Le document concerne principalement les infrastructures numériques, mais prend également en compte les questions liées à la formation et au développement des usages et des services permis par le THD.

Dans ce cadre, la Région a recensé plus de 200 sites d'intérêt régional à raccorder aux réseaux à Très Haut Débit (sites des services publics, établissements d'enseignement et de santé, zones d'activités, sites touristiques), que les SDAN doivent intégrer à l'échelon départemental.

L'IDEM (Initiative, Démocratie, Echange, Mutualisation)

Cet observatoire numérique a été développé en Basse Normandie, avec pour objectif de soutenir l'aménagement numérique du territoire. En 2016 a été lancé un appel à projets aux collectivités régionales pour financer les projets dans ce domaine, de l'émergence au déploiement. Le programme IDEM propose un travail collectif sur 3 axes : acculturation, formation et montage de projets.

SYNTHESE

ATOUTS

- ↘ Des bassins de vie de proximité et un périmètre de SCOT qui se correspondent globalement reflétant :
 - une irrigation en services de proximité sur l'ensemble du territoire avec un rôle affirmé des pôles urbains de Honfleur, Beuzeville, Deauville-Trouville, Pont-L'Évêque, Cambremer, Dozulé et Dives/mer.
 - quelques liens de fonctionnement de proximité partagés avec Lisieux en frange sud du SCOT et de manière plus localisée avec Caen et Pont-Audemer.
- ↘ Un territoire qui bénéficie d'un niveau d'équipements très élevé en fonction du tourisme, mais également dans l'arrière- pays.
 - Un maillage dense d'équipements de proximité et de services aux particuliers (agences immobilières, secteur du bâtiment...) traduisant la vitalité de l'espace résidentiel nord augeron.
 - Une offre élevée et répartie d'équipements sportifs, en particulier autour des pratiques nautiques (littoral) et du cheval (tout le territoire), qui témoignent des marqueurs identitaires et touristiques forts du territoire. Cette offre favorise aussi des mises en réseau à l'échelle du SCoT propice aux complémentarités littoral / arrière-pays pour l'extension des espaces touristiques et la diversification des services de loisirs.
 - Des équipements métropolitains en fonction du tourisme de premier plan dans le pôle deauvillais.
- ↘ Un réseau d'infrastructures assurant une accessibilité de haut niveau des pôles urbains du territoire (A13, A132, A29, RD677, gares,...) et un projet de demi-échangeur complétant celui existant de la Haie Tondue qui renforcera le pouvoir de diffusion de l'A13 (économique et en termes de mobilités).
- ↘ Un déploiement de la fibre à l'œuvre dans le territoire, avec en outre des secteurs comme Cœur Côte Fleurie en pointe sur le sujet et des espaces d'activités connectés, mais une couverture THD impliquant la poursuite active de

la commercialisation, ainsi que dans l'arrière-pays en particulier la finalisation du réseau de desserte. Des réflexions engagées sur les usages numériques à Cœur Côte Fleurie.

- ↘ Des connexions internationales via l'aéroport de Deauville-Normandie qui constituent un atout de premier plan pour le territoire ;
- ↘ Le port de Honfleur, principale entrée maritime et fluviale du Nord Pays d'Auge. A l'articulation avec le port du Havre et de l'Axe Seine, ce port bien connecté au réseau d'infrastructures accueille :
 - un flux croissant de croisières maritimes et fluviales ;
 - une fonction fret qui se maintient et des services logistiques en lien avec Le Havre.
- ↘ Des mobilités alternatives à l'usage individuel de la voiture en développement dans le SCoT (transport à la demande pour les entreprises, covoiturage facilité via la création d'aires, projet de véloroute et voies douces), mais aussi autour du territoire (Seine à Vélo...).
- ↘ Des espaces portuaires dotés d'une capacité d'accueil importante pour la plaisance et ayant bénéficié de travaux de qualification. Pour autant, les pratiques nautiques et maritimes s'inscrivent dans un domaine du tourisme très concurrentiel appelant des enjeux renouvelés d'attractivité et d'affirmation dans le paysage touristique global.
- ↘ Une attractivité des emplois du territoire pour les communes rurales de l'Eure et du Calvados, en particulier pour les ouvriers et employés. Le SCoT du Nord Pays d'Auge joue donc un rôle polarisant pour ces communes limitrophes.

- Des migrations domicile-travail très amples vers Caen, mais aussi Le Havre et Lisieux : de nombreux actifs travaillent dans ces 3 pôles et choisissent d'habiter dans le territoire ; ce qui confirme l'attractivité résidentielle du Nord Pays d'Auge mais aussi son insertion croissante dans son environnement proche.

FAIBLESSES

- Dans le domaine de la santé, la densité moyenne d'équipements du territoire est moins élevée que celle relevée à l'échelle départementale. L'offre structurante s'appuie principalement sur celle des secteurs littoraux du SCoT et des grandes agglomérations voisines.
- Une offre limitée d'équipements pour la formation supérieure, y compris dans le tourisme, une des filières économiques d'excellence du territoire.
- Des réseaux routier et en transport collectif (TC) structurant moins développés au sud de l'A13, et une faiblesse des liaisons entre les secteurs nord et sud du territoire ; ce qui ne facilite pas les échanges économiques internes entre ces secteurs ni ceux vers le sud du département ;
- Un réseau routier départemental supportant des types de trafics très différents (transit, agricole, de proximité, touristique...) impliquant une réflexion sur la hiérarchisation et la vocation des axes routiers.
- Une prédominance de la voiture individuelle dans les mobilités et peu de liaisons TC adaptées aux motifs de déplacements domicile-travail, impliquant des réflexions des moyens de déplacements plus durables adaptés au contexte rural, en particulier entre le littoral et l'arrière-pays mais aussi vers les axes importants de communications : axe est-ouest reliant à Caen, Pont-Audemer et Le Havre.
- Si plus de 56% des actifs habitant le territoire y travaillent, le bilan des entrées et sorties quotidiennes des actifs du SCOT montre que :
 - Ce sont en majorité des cadres et professions intermédiaires qui vivent en Nord Pays d'Auge et travaillent à l'extérieur : vers Caen, Le Havre, Lisieux et même Paris ;

- Ce sont en majorité des employés et ouvriers qui vivent hors du SCOT mais travaillent dans le Nord Pays d'Auge.

Cette tendance met aussi en évidence les enjeux de mobilités attractives pour les actifs vers les pôles d'emplois du territoire et autour du SCOT en particulier Caen et Le Havre, mais aussi sur l'accessibilité résidentielle du territoire pour des personnes travaillant dans le Nord Pays d'Auge.

DEFIS

Le maillage :

- Une organisation territoriale favorisant à la fois élargissement et montée en gamme des services et en même temps une bonne irrigation du territoire ; ce qui suppose de déterminer un réseau de polarité intermédiaire pour bien irriguer l'espace rural.
- Les complémentarités littoral / arrière-pays du point de vue des équipements, à vocation élargie intégrant le tourisme, et les besoins liés au vieillissement.

Les domaines d'équipements et de services :

- Une offre trop peu dense de formations supérieures, qui ne favorise pas le maintien des jeunes ni le soutien des filières économiques liées.

Le territoire pourrait se positionner sur des secteurs de formation de niche (équitation, tourisme, silver économie, événementiel), en lien avec ses spécificités, afin de se démarquer, en complémentarité des pôles de formation voisins.

- Des équipements de santé et d'action sociale à conserver et à adapter aux attentes de demain (diversité de la demande pour les jeunes, mais aussi les seniors et accessibilité de l'offre), autant en termes d'hébergement que de services.

Les flux et mobilités :

- Le territoire bénéficie d'une bonne inscription dans les flux routiers, qu'il s'agit cependant d'optimiser, surtout en période estivale (congestion à la sortie de l'A13, gestion des flux à proximité du littoral). Cette bonne desserte interroge notamment le potentiel avenir logistique du territoire, entre Caen et Le Havre, dans un contexte de métropolisation, mais elle est aussi aussi les liens économiques internes au territoire.
- La question des mobilités, et notamment vers et depuis les métropoles du Havre et de Caen, est d'ailleurs l'un des enjeux de demain pour affirmer un territoire en interface avec les espaces voisins, en complémentarité avec leurs dynamiques (notamment économiques), mais aussi en lien avec de nouveaux axes majeurs de flux (Axe Seine, Ouistreham...). Un réseau de transports en commun plus dense, aux horaires correspondant aux périodes travaillées, ainsi que le développement de moyens de mobilités touristiques entre les territoires permettraient notamment de renforcer ces liens.
- Les déplacements des poids-lourds constituent un véritable enjeu aujourd'hui : les routes desservant les parcs d'activités sont parfois peu adaptées, et les arrêts communaux limitant le passage des poids-lourds complexifient l'itinéraire. A terme, ces contraintes routières peuvent alors affaiblir l'attractivité économique du territoire, en compliquant la desserte des nouvelles entreprises au sein du territoire. Les mobilités doivent alors être pensées en lien avec les poches économiques, mais aussi artisanales et commerciales (village de marques à Honfleur) du territoire. Et les différents modes de déplacements (poids lourds, voiture individuelle, modes doux...) doivent être pensés de manière à éviter les conflits d'usage et sécuriser les flux.
- La voiture individuelle étant le mode de déplacement prégnant sur le territoire, il convient aujourd'hui de continuer à atténuer son impact sur les émissions de gaz à effet de serre, en encourageant les mobilités alternatives et les modes doux (transport à la demande, extension des parcours cyclables sur les espaces non

littoraux, nouvelles formes de covoiturage, mobilités électriques...). Les parcours modes doux créés doivent être pensés selon une logique de « boucles » connectées les unes aux autres, et de nœuds d'intermodalité mettant en lien les principaux attracteurs touristiques et les centres-bourgs.

- Des connexions numériques (FTTH) à généraliser à l'ensemble du SCoT, afin de gagner en attractivité globale (économique, résidentielle, touristique), et ne pas cliver le territoire sur cette question, entre les secteurs urbains denses et ruraux. La révolution numérique implique une infrastructure THD opérante ; c'est une composante essentielle. Mais elle appelle aussi une réflexion à développer sur à la fois :
 - les nouveaux usages du numérique en réponse aux mutations des modes de vie, de travail et d'une certaine manière d'occuper et pratiquer un territoire (télétravail, bi-résidence, tourisme connecté, services aux personnes, smart-city, circuits-courts...),
 - les réseaux intelligents (objets connectés, THD à la machine) avec un enjeu de cohérence (mutualisation, interopérabilité) avec le réseau fibre.